

T^{le}
S

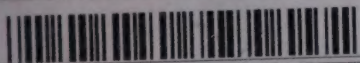
NOUVEAU
PROGRAMME
T^{le} S

HISTOIRE



**40 PAGES
PRÉPA BAC**
conformes aux nouvelles
épreuves du Bac S

Lycée ARAGO - Paris



HIS - 2016 - 5784

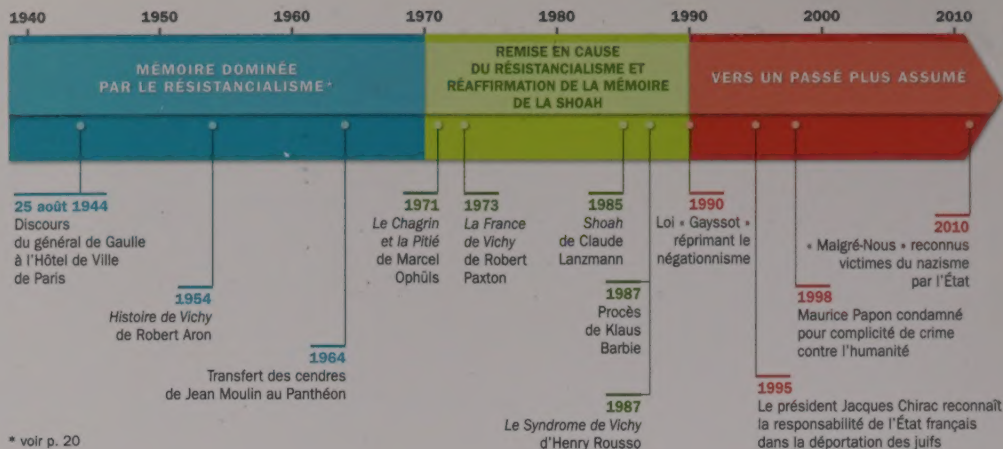
9782011356154

Sous la direction de
Vincent Adoumié et
Dominique Fouchard

hachette
ÉDUCATION
Les enseignants sont nos auteurs

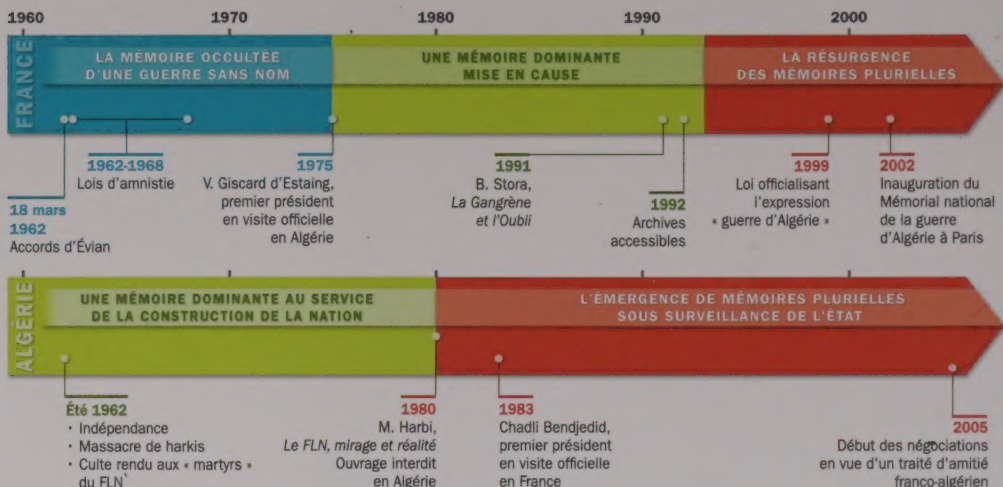
Chapitre 1

L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France



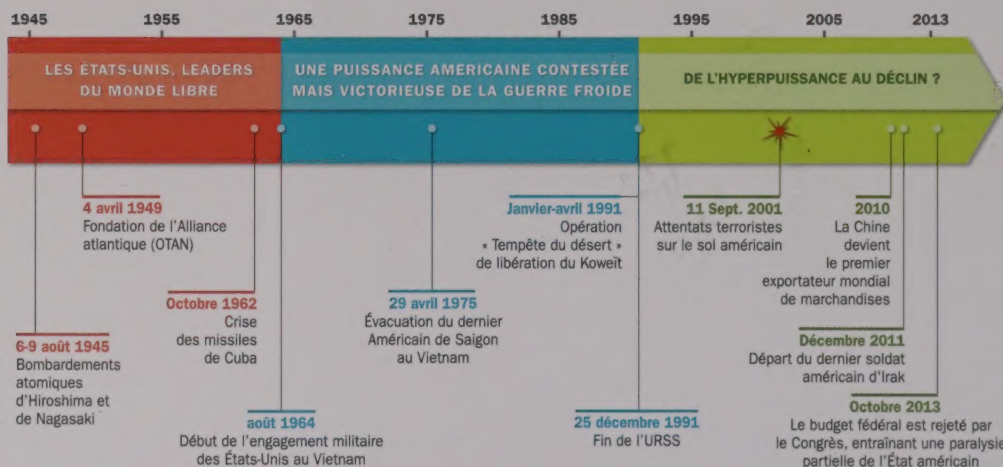
Chapitre 2

L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie



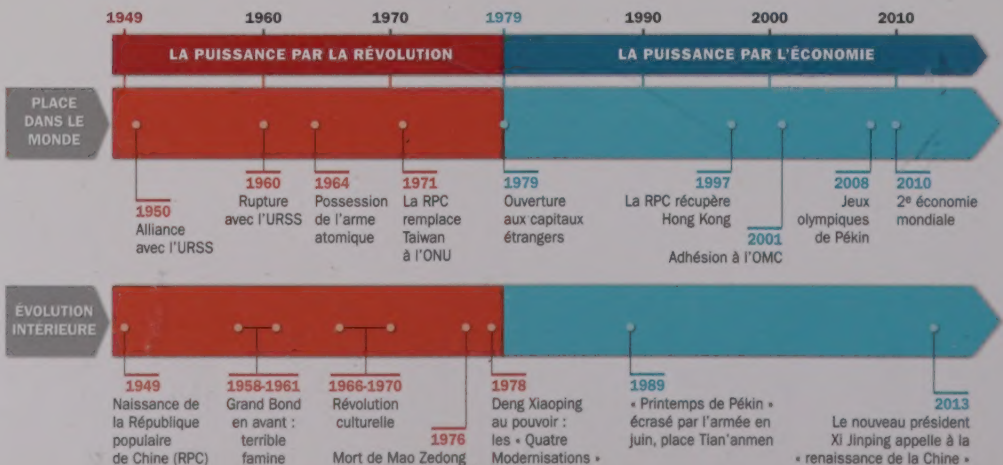
Chapitre 3

Les États-Unis et le monde depuis 1945

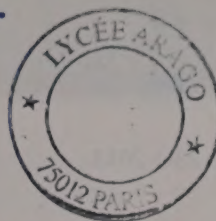


Chapitre 4

Les chemins de la puissance : la Chine et le monde depuis 1949



Tomic Nikola TS1 2016-2017
Guichaoua Ancel TS3 2017-2018
Sokwlan Nattlagann TS2 2018-2019.



HISTOIRE T^{le} S

SOUS LA DIRECTION DE

Vincent ADOUMIÉ

Lycée Dumont-d'Urville, Toulon (83)

Dominique FOUCHARD

Lycée Hélène-Boucher, Paris (75)

AUTEURS

Géraldine ANCEL-GERY Lycée Charles-Baudelaire, Annecy (74)

Christian BARDOT Lycée Lakanal, Sceaux (92)

Catherine BARICHIKOFF Lycée Carnot, Paris (75)

Fabien BÉNÉZECH Lycée Rouvière, Toulon (83)

Gilles DARIER Lycée Gabriel-Fauré, Annecy (74)

Stéphane GENÊT Lycée Choiseul, Tours (37)

Pascale JOUSSELIN-MISERY Lycée Charles-Baudelaire, Cran-Gevrier (74)

Corentin SELLIN Lycée Gerville-Réache, Basse-Terre (Guadeloupe)

Alain VIGNAL Lycée Dumont-d'Urville, Toulon (83)

Pascal ZACHARY Lycée Henri-Poincaré, Nancy (54)

Arrêté du 7-1-2013 – J. O. du 23-1-2013

Regards historiques sur le monde actuel

Le professeur peut traiter les thèmes et les questions dans un ordre différent de celui de leur présentation, à l'exclusion du thème 1 qui ouvre obligatoirement la mise en œuvre du programme.

Thème 1 introductif. Le rapport des sociétés à leur passé (4-5 h)

Question	Mise en œuvre
Les mémoires : lecture historique	Une étude au choix parmi les deux suivantes : – l'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France ; – l'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie.

Thème 2. Grandes puissances et conflits dans le monde depuis 1945 (14-15 h)

Questions	Mise en œuvre
Les chemins de la puissance	Les États-Unis et le monde depuis 1945. La Chine et le monde depuis 1949.
Un foyer de conflits	Le Proche et le Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Thème 3. Les échelles de gouvernement dans le monde (11-12 h)

Questions	Mise en œuvre
L'échelle de l'État-nation	Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement, administration et opinion publique.
L'échelle continentale	Une gouvernance européenne depuis le traité de Maastricht.
L'échelle mondiale	Une gouvernance économique mondiale depuis le sommet du G6 de 1975.

En histoire comme en géographie, le programme est conçu pour être traité dans un horaire annuel de 29 à 32 heures.

Programme	2
Sommaire	3-5
Épreuve du baccalauréat	6-7
Sommaire des prépa BAC	8-9
Méthodologie BAC	10-13

THÈME 1 LE RAPPORT DES SOCIÉTÉS À LEUR PASSÉ

Chapitre 1	L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France	14-15
Repères	La Seconde Guerre mondiale, porteuse de mémoires	16-17
Acteur	Daniel Cordier, un acteur-témoin devenu historien	18-19
Étude 1	L'historien et les mémoires de la Résistance	20-21
Étude 2	L'historien et les mémoires de l'État français	22-23
Étude 3	L'historien et les mémoires de la Shoah	24-25
Histoire des arts	Cinéma et mémoires de la Seconde Guerre mondiale	26-27
Cours 1	L'historien et la construction des mémoires de 1945 aux années 1970	28-29
Cours 2	L'historien et le renouvellement des mémoires de 1970 à nos jours	30-31
Prépa BAC		32-36
Révision		37
Chapitre 2	L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie	38-39
Repères	La guerre d'Algérie, porteuse de mémoires	40-41
Acteur	Mohammed Harbi, un acteur-historien des deux rives de la Méditerranée	42-43
Étude 1	La mémoire officielle de la guerre en France et en Algérie	44-45
Étude 2	En France, les conflits de mémoire de la guerre d'Algérie	46-47
Étude 3	L'armée française et la torture : une mémoire et une histoire difficiles	48-49
Histoire des arts	Bande dessinée et mémoires de la guerre d'Algérie	50-51
Cours	L'historien et les mémoires de la guerre en France et en Algérie	52-55
Prépa BAC		56-60
Révision		61

THÈME 2 GRANDES PUISSANCES ET CONFLITS DANS LE MONDE DEPUIS 1945

Chapitre 3	Les États-Unis et le monde depuis 1945	62-63
Repères	A. Les origines de la puissance américaine	64-65
	B. Les manifestations de la puissance américaine	66-67
Acteurs	Ronald Reagan, le président de la puissance militaire retrouvée	68
	Bill Gates, le grand patron devenu philanthrope	69
Étude 1	L'année 1947, la doctrine Truman et le plan Marshall	70-71
Étude 2	Les mutations de la puissance militaire des États-Unis	72-73
Étude 3	La domination culturelle des États-Unis	74-75
Étude 4	La puissance des multinationales des États-Unis en Amérique latine	76-77
Histoire des arts	Le cinéma américain et la guerre du Vietnam (1964-1973)	78-79
Cours 1	Les États-Unis à la tête du monde libre pendant la guerre froide (1945-1991)	80-81
Cours 2	Les États-Unis depuis 1991 : hyperpuissance ou déclin ?	82-83
Prépa BAC		84-88
Révision		89

Chapitre 4

La Chine et le monde depuis 1949	90-91
Repères	
A. De la dépendance au communisme, 1842-1949	92
B. La Chine communiste en quête de puissance, à partir de 1949	93
C. Aspects de la puissance chinoise au début du XXI ^e siècle	94-95
Acteurs	
Mao Zedong, « l'Empereur rouge »	96
Deng Xiaoping, le réformateur pragmatique	97
Étude 1	La Chine et le tiers-monde : le cas de l'Afrique 98-99
Étude 2	Les relations entre la Chine et les États-Unis depuis les années 1950 100-101
Étude 3	Le régime communiste, les étudiants et la science 102-103
Étude 4	La nouvelle affirmation de la Chine en Asie orientale 104-105
Histoire des arts	L'affiche officielle, miroir du rapport de la Chine au monde 106-107
Cours 1	L'ère maoïste : retrouver la puissance par la révolution (1949-1979) 108-109
Cours 2	Depuis les années 1980 : l'économie au service de la puissance 110-111
Prépa BAC	112-116
Révision	117

Chapitre 5

Le Proche et le Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale	118-119
Repères	
A. Le Proche et le Moyen-Orient, peuples et États	120-121
B. Géopolitique du Proche et du Moyen-Orient	122-123
Acteurs	
Arafat et Rabin, de la guerre à la paix	124
Saddam Hussein et les ambitions d'un chef nationaliste	125
Étude 1	Le pétrole, un enjeu stratégique 126-127
Étude 2	La crise de Suez, 1956 128-129
Étude 3	La guerre des Six Jours, 5-10 juin 1967 130-131
Étude 4	L'islamisme, un facteur de conflits au Proche et Moyen-Orient ? 132-133
Histoire des arts	Photojournalisme et conflits au Proche et Moyen-Orient 134-135
Cours 1	Une région prise entre convoitises étrangères et affirmations nationales 136-137
Cours 2	Le conflit israélo-arabe depuis 1948 138-139
Prépa BAC	140-144
Révision	145

THÈME 3 LES ÉCHELLES DE GOUVERNEMENT DANS LE MONDE

Chapitre 6

Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement, administration et opinion publique	146-147
Repères	
Vie politique et institutions de la France depuis 1946	148-149
Acteurs	
Charles de Gaulle, le « monarque républicain »	150
François Mitterrand, l'opposant devenu successeur	151
Étude 1	L'École nationale d'administration 152-153
Étude 2	L'État, un acteur économique majeur 154-155
Étude 3	La décentralisation, une nouvelle façon de gouverner le pays 156-157
Étude 4	L'État face à mai 1968 158-159
Étude 5	L'État, un acteur social 160-161
Histoire des arts	La pyramide du Louvre, un grand projet présidentiel 162-163
Cours 1	1946 – début des années 1980 : un État de plus en plus présent 164-165
Cours 2	Depuis le milieu des années 1980, trop ou pas assez d'État ? 166-167
Prépa BAC	168-172
Révision	173

Chapitre 7

Une gouvernance européenne depuis le traité de Maastricht	174-175
Repères	
La gouvernance européenne depuis 1992	176-177
Acteur	
Jacques Delors, l'homme qui croit à l'Europe	178-179
Étude 1	
Le couple franco-allemand, moteur ou obstacle pour l'Europe ?	180-181
Étude 2	
Les référendums sur la Constitution européenne de 2005	182-183
Étude 3	
Crise de la dette et crise de la gouvernance dans la zone euro	184-185
Cours 1	
Une Union européenne élargie aux ambitions nouvelles	186-187
Cours 2	
Une gouvernance européenne en crise	188-189
Prépa BAC	
	190-194
Révision	
	195

Chapitre 8

Une gouvernance économique mondiale depuis le sommet du G6 de 1975	196-197
Repères	
A. La mise en place de la gouvernance économique mondiale	198-199
B. Les acteurs de la gouvernance économique mondiale	200-201
Acteurs	
Pascal Lamy, le défenseur de l'OMC	202
Joseph Stiglitz, l'économiste du libéralisme « contrôlé »	203
Étude 1	
La place des pays du Sud dans la gouvernance économique mondiale	204-205
Étude 2	
La gouvernance économique mondiale	
face au changement climatique	206-207
Étude 3	
Les contestations de la gouvernance économique mondiale	208-209
Cours 1	
1975-1991 : une gouvernance économique mondiale sous contrôle des pays riches ?	210-211
Cours 2	
Depuis 1991, la recherche d'une nouvelle gouvernance économique	212-213
Prépa BAC	
	214-216
Révision	
	217
Biographies	218-219
Lexique	220-223
Crédits	224

ÉPREUVE DU BACCALAURÉAT

Bulletin officiel n° 43 du 21 novembre 2013

La présente note de service n° 2013-177 du 13-11-2013 définit l'épreuve d'histoire-géographie en série scientifique à compter de la session 2015 de l'examen du baccalauréat.

ÉPREUVE ÉCRITE : durée 3 heures ; coefficient 3.

L'épreuve écrite d'histoire-géographie au baccalauréat général, série S, porte sur le programme de la classe de terminale de cette série, défini par l'arrêté du 7 janvier 2013 (B.O.E.N. n° 8 du 21 février 2013).

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat en série S a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à :

- mobiliser, au service d'une réflexion historique et géographique, les connaissances fondamentales pour la compréhension du monde et la formation civique et culturelle du citoyen ;
- exploiter, hiérarchiser et mettre en relation des informations ;
- analyser et interpréter des documents de sources et de natures diverses ;
- rédiger des réponses construites et argumentées, montrant une maîtrise correcte de la langue ;
- comprendre, interpréter et pratiquer différents langages graphiques.

Structure de l'épreuve

La durée totale de l'épreuve est de **trois heures**.

L'épreuve est composée de **deux parties** :

- dans la première partie, le candidat rédige une composition en réponse à un sujet d'histoire ou de géographie ;
- la deuxième partie se compose d'un exercice portant sur la discipline qui ne fait pas l'objet de la composition :
- en histoire : analyse d'un ou de deux document(s) ;
- en géographie : soit l'analyse d'un ou de deux document(s), soit la réalisation d'un croquis d'organisation spatiale d'un territoire.

Évaluation et notation

L'évaluation de la copie du candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes de 0 à 20. À titre indicatif, la première partie peut compter pour 12 points et la deuxième partie pour 8 points.

Nature des exercices

1. La composition

Le candidat traite un sujet parmi deux proposés à son choix dans la même discipline.

En histoire comme en géographie, il doit montrer qu'il sait analyser le sujet et qu'il maîtrise les connaissances nécessaires. Pour traiter le sujet choisi, il produit une réponse organisée et pertinente, comportant une introduction, plusieurs paragraphes et une conclusion. Il peut y intégrer une (ou des) production(s) graphique(s).

Le libellé du sujet peut prendre des formes diverses : reprise partielle ou totale d'un intitulé du programme, question ou affirmation ; il peut être bref ou plus détaillé ; la problématique peut être explicite ou non.

2. L'analyse de documents ou la réalisation d'un croquis

L'exercice d'analyse de document(s), en histoire comme en géographie, comporte un titre, un ou deux documents et, si nécessaire, des notes explicatives. Il est accompagné d'une consigne visant à orienter le travail du candidat.

En géographie, un exercice d'un autre type peut être proposé : réalisation d'un croquis d'organisation spatiale d'un territoire.

2.1. En histoire, l'analyse d'un ou de deux document(s)

Le candidat doit mettre en œuvre les démarches de l'analyse de document en histoire. Il doit faire la preuve de sa **capacité à comprendre le contenu du ou des document(s)**, à en dégager les apports et les limites pour la compréhension de la situation historique abordée. Lorsque deux documents sont proposés, on attend du candidat qu'il les mette en relation en montrant l'intérêt de cette confrontation.

2.2. En géographie, deux types d'exercices peuvent être proposés :

- **soit l'analyse d'un ou de deux document(s)**. Le candidat doit mettre en œuvre les démarches de l'analyse de document en géographie. Il doit faire la preuve de sa capacité à comprendre le contenu du ou des document(s) ainsi que les enjeux spatiaux qu'il(s) exprime(nt), à en dégager les apports et les limites pour la compréhension de la situation géographique abordée. Lorsque deux documents sont proposés, on attend du candidat qu'il les mette en relation en montrant l'intérêt de cette confrontation ;
- **soit la réalisation d'un croquis d'organisation spatiale d'un territoire, en réponse à un sujet** (dans ce cas, un fond de carte est fourni au candidat).

Modalités particulières pour les candidats présentant un handicap

En application des articles D. 351-27 et D. 351-28 du code de l'éducation, le recteur d'académie peut accorder aux candidats présentant un handicap, sur proposition du médecin désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, un aménagement de l'épreuve.

Dans ce cadre, les candidats présentant un trouble moteur ou visuel peuvent demander à bénéficier, pour les exercices de géographie de la deuxième partie de l'épreuve, de l'adaptation suivante : le candidat remplace l'exercice de réalisation d'un croquis d'organisation spatiale d'un territoire par une rédaction d'une page environ portant sur le même sujet.

Cette possibilité d'aménagement de l'épreuve n'exclut pas les autres aménagements (temps majoré, assistance d'un secrétaire, utilisation d'un ordinateur, etc.) dont ces candidats peuvent faire la demande pour la totalité de l'épreuve d'histoire-géographie.

Épreuve orale de contrôle

Durée : 20 minutes (10 minutes d'exposé ; 10 minutes de questionnement).

Temps de préparation : 20 minutes.

L'épreuve porte à la fois sur le programme d'histoire et de géographie de la classe de terminale. Le candidat tire au sort un sujet. Chaque sujet comporte une question d'histoire et une question de géographie.

Les questions du sujet portent sur des thèmes majeurs ou ensembles géographiques du programme. L'une des questions (histoire ou géographie) est accompagnée d'un document.

L'évaluation des réponses de chaque candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes de 0 à 20. L'examineur évalue la maîtrise des connaissances, la clarté de l'exposition et la capacité à tirer parti d'un document.

Le questionnaire qui suit l'exposé peut déborder le cadre strict des sujets proposés et porter sur la compréhension d'ensemble des questions étudiées.

Tableau des capacités et méthodes du programme

I – Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux	
1) Identifier et localiser	– nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques
	– nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres
	– situer et caractériser une date dans un contexte chronologique
	– nommer et localiser un lieu dans un espace géographique
2) Changer les échelles et mettre en relation	– situer un événement dans le temps court ou le temps long
	– repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents
	– mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques)
	– confronter des situations historiques ou/et géographiques
II – Maîtriser des outils et méthodes spécifiques	
1) Exploiter et confronter des informations	– identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production)
	– prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire
	– cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire, et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée
	– critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.)
2) Organiser et synthétiser des informations	– décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique
	– réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition)
	– rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique et géographique spécifique
	– lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description
3) Utiliser les Tlc	– ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires
III – Maîtriser des méthodes de travail personnel	
1) Développer son expression personnelle et son sens critique	– utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs)
	– développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, le confronter à d'autres points de vue
	– participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des éclairages ou explications si nécessaire
2) Préparer et organiser son travail de manière autonome	– prendre des notes, faire des fiches de révision, mémoriser les cours (plans, notions et idées clés, faits essentiels, repères chronologiques et spatiaux, documents patrimoniaux)
	– mener à bien une recherche individuelle ou au sein d'un groupe; prendre part à une production collective
	– utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours, pour préparer le cours ou en approfondir des aspects

COMPOSITION

Méthodologie de la composition

1 Analyser le sujet	32, 56, 84, 112, 140, 168, 190
2 Présenter le sujet	32, 56, 84, 112, 140, 168, 190
3 Construire un plan	85, 112-113, 140-141, 168, 190
4 Rédiger l'introduction et la conclusion	141
5 Bâtir la réponse organisée	169
6 Rédiger la réponse organisée	191
7 Comment présenter votre devoir ?	32-33, 56-57

Chapitre 1	Sujet guidé L'historien et le renouvellement des mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France depuis les années 1970.....	32-33
	Sujet en autonomie L'historien et les mémoires de la Résistance et de la collaboration en France depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale	33
Chapitre 2	Sujet guidé L'historien et le renouvellement des mémoires de la guerre d'Algérie	56-57
	Sujet en autonomie L'historien et les mémoires officielles de la guerre d'Algérie	57
Chapitre 3	Sujet guidé La puissance des États-Unis dans le monde depuis 1945.....	84-85
	Sujet en autonomie Les États-Unis et le monde depuis 1945.....	85
Chapitre 4	Sujet guidé L'affirmation de la puissance chinoise depuis 1949.....	112-113
	Sujet en autonomie La Chine et le monde depuis 1949.....	113
	Sujet en autonomie L'émergence de la puissance chinoise depuis la fin des années 1970	113
Chapitre 5	Sujet guidé La Palestine, un foyer de conflits depuis 1948	140-141
	Sujet en autonomie Le Proche et Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.....	141
Chapitre 6	Sujet guidé Le rôle de l'État en France depuis 1946	168-169
	Sujet en autonomie Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement, administration, opinion publique.....	169
Chapitre 7	Sujet guidé La construction politique de l'Union européenne et ses limites depuis 1992.....	190-191
	Sujet en autonomie La gouvernance de l'Union européenne depuis le traité de Maastricht (1992)	191
Chapitre 8	Sujet en autonomie La gouvernance économique mondiale depuis 1975 : acteurs, moyens et limites	214
	Sujet en autonomie La place des pays riches dans la gouvernance économique mondiale depuis le milieu des années 1970	214
	Sujet en autonomie Les institutions économiques internationales et la gouvernance mondiale depuis 1975.....	214

ANALYSE DE DOCUMENT(S)

Méthodologie de l'analyse de document(s)

1 Analyser la consigne	35, 59, 87, 115, 143, 171, 193
2 Prélever des informations	35, 59, 87, 115, 171, 193
3 Apporter des connaissances	87, 115, 171, 193
4 Confronter les documents	143, 193
5 Rédiger l'analyse	193
6 Comment présenter votre devoir ?	35, 59-60

Chapitre 1	Sujet guidé L'historien et les mémoires officielles de la Seconde Guerre mondiale en France	34-35
	Sujet en autonomie Les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France	36
Chapitre 2	Sujet guidé L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie	58-59
	Sujet en autonomie Le cinéma et la difficile mémoire de la guerre d'Algérie	60
Chapitre 3	Sujet guidé Les États-Unis et le monde depuis 1991	86-87
	Sujet en autonomie Les États-Unis et le monde	88
Chapitre 4	Sujet guidé L'affirmation de la puissance de la Chine à la fin du xx ^e siècle	114-115
	Sujet en autonomie La puissance de la Chine pendant la période maoïste	116
Chapitre 5	Sujet guidé La question palestinienne depuis les années 1990	142-143
	Sujet en autonomie Le Moyen-Orient, entre convoitises internationales et affirmations nationales	144
Chapitre 6	Sujet guidé La gouvernance de la France : la décentralisation	170-171
	Sujet en autonomie Le rôle de l'État en France depuis 1946	172
Chapitre 7	Sujet guidé La gouvernance de l'Union européenne depuis 1992	192-193
	Sujet en autonomie L'Union européenne en crise	194
Chapitre 8	Sujet en autonomie La gouvernance économique mondiale depuis 1975	215
	Sujet en autonomie La gouvernance économique mondiale depuis 1975	216

Nature de l'exercice [Bulletin officiel de l'Éducation nationale, n° 43 du 21 novembre 2013]

Le candidat **traite un sujet parmi deux proposés** à son choix dans la même discipline.

En histoire comme en géographie, il doit montrer qu'il sait analyser le sujet et qu'il maîtrise les connaissances nécessaires. Pour traiter le sujet choisi, il produit une réponse organisée et pertinente, comportant une introduction, plusieurs paragraphes et une conclusion.

Il peut y intégrer une (ou des) production(s) graphique(s).

Le libellé du sujet peut prendre des formes diverses : reprise partielle ou totale d'un intitulé du programme, question ou affirmation ; il peut être bref ou plus détaillé ; la problématique peut être explicite ou non.

Travail préparatoire au brouillon

Analyser le sujet	Il s'agit d'être capable de répondre aux questions suivantes : – Où ? Quel(s) territoire(s) est (sont) concerné(s) ? – Quand ? Quelles sont les bornes chronologiques (en histoire cela permet d'éviter le hors-sujet) ? – Quoi ? Quels sont les mots-clés ou groupes de mots-clés ? Que signifient-ils ? Quelle est leur position dans l'énoncé (le mot-clé ou le groupe de mots-clés qui vient en premier est celui sur lequel porte la réflexion) ? En tenant compte de l'analyse du sujet, il faut s'interroger sur ce que l'on veut démontrer. Cela peut être énoncé sous la forme d'une question simple reprenant tout ou partie du sujet.
Construire un plan	– Il faut mobiliser ses connaissances (mots-clés, événements, dates, territoires, etc.). – Il faut s'interroger sur la nature du plan : • le plan thématique met en évidence dans chacun des paragraphes un thème majeur du sujet ; • le plan chronologique (en histoire) est organisé en périodes délimitées par des dates-ruptures ; • le plan par échelle (en géographie) aborde les mêmes thèmes à des échelles différentes (mondiale, régionale, locale). – Un plan de composition peut être constitué de 2 ou 3 paragraphes qui doivent être équilibrés. – Pour chaque paragraphe, il faut sélectionner et classer les connaissances mobilisées.
Rédiger l'introduction et la conclusion	L'introduction doit : – définir les termes du sujet afin d'en présenter l'intérêt ; – annoncer le plan (en utilisant des phrases courtes reliées entre elles par des connecteurs logiques). La conclusion : – doit faire le bilan de la composition.

Rédaction de la composition sur la copie

Présentation de la copie

Sauter une ligne →

Chaque paragraphe →
comporte une phrase
d'introduction, des idées,
des analyses et exemples,
éventuellement une ou
des production(s)
graphique(s),
des connecteurs logiques
et une phrase
de conclusion-transition.

Introduction

1^{er} paragraphe

Une idée :

- un exemple
- une analyse

Une idée :

- un exemple
- une analyse

2^e paragraphe

Une idée :

- un exemple
- une analyse

Une idée :

- un exemple
- une production graphique

Conclusion

Conseils généraux

- Soigner la rédaction du devoir : expression écrite correcte, phrases courtes, pas d'abréviation personnelle, explication des sigles utilisés, écriture lisible.
- Rédiger au présent.
- Possibilité d'insérer des productions graphiques en géographie comme en histoire : elles doivent compléter un raisonnement ou une démonstration et remplacent un propos rédigé ; elles doivent être soignées, légendées, titrées.

Nature de l'exercice [Bulletin officiel de l'Éducation nationale, n° 43 du 21 novembre 2013]

L'exercice d'**analyse d'un ou deux document(s)**, en histoire comme en géographie, comporte un titre, un ou deux document(s) et, si nécessaire, des notes explicatives. Il est accompagné d'une consigne visant à orienter le travail du candidat.

Le candidat doit mettre en œuvre les démarches de l'analyse de document :

- il doit faire la preuve de sa capacité à comprendre le contenu du ou des document(s) ;
- en histoire, il doit en dégager les apports et les limites pour la compréhension de la situation historique abordée ;
- en géographie, il doit montrer les enjeux spatiaux du ou des document(s), en dégager les apports et les limites pour la compréhension de la situation géographique abordée ;
- lorsque deux documents sont proposés, on attend du candidat qu'il les mette en relation en montrant l'intérêt de cette confrontation.

Travail préparatoire au brouillon

Analyser la consigne	– Il faut relever les termes essentiels et les définir. – Il s'agit ensuite de distinguer les différentes parties de la consigne.
Prélever les informations	Il faut repérer dans le(s) document(s) les informations qui correspondent à chaque partie de la consigne.
Apporter des connaissances	Les connaissances permettent de cerner le sens du ou des document(s), d'en montrer les limites et de présenter une situation historique ou géographique. Pour cela, il s'agit de : – reformuler les informations des documents et de compléter par des notions, des exemples, des dates, des localisations, etc. ; – repérer éventuellement les limites du ou des document(s) : vision partielle, incomplète, anachronique, etc.
Confronter les documents	Si l'exercice comporte deux documents : il s'agit de saisir des points communs, des oppositions, des complémentarités ou des évolutions. Pour cela, il faut mettre en relation les informations contenues dans les documents.

L'analyse de document(s)

Rédaction de l'analyse de document(s) sur la copie

Présentation de la copie

Chaque paragraphe
comporte une phrase
d'introduction, des
informations extraites
des documents,
des connaissances
personnelles.

Sauter une ligne →

Des connecteurs logiques
permettent de donner de
la cohérence à l'analyse.

Introduction éventuelle

1^{er} paragraphe

2^e paragraphe

Conclusion éventuelle

Conseils généraux

- Soigner la rédaction du devoir : expression écrite correcte, phrases courtes, pas d'abréviation personnelle, explication des sigles utilisés, écriture lisible.
- Rédiger au présent.
- Les passages extraits de textes doivent être courts et mis entre guillemets ; ne pas se contenter de paraphrase, mais donner une explication historique ou géographique.
- Quand il y a deux documents, préciser l'origine de toute information prélevée en indiquant entre parenthèses le numéro du document concerné.

L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France

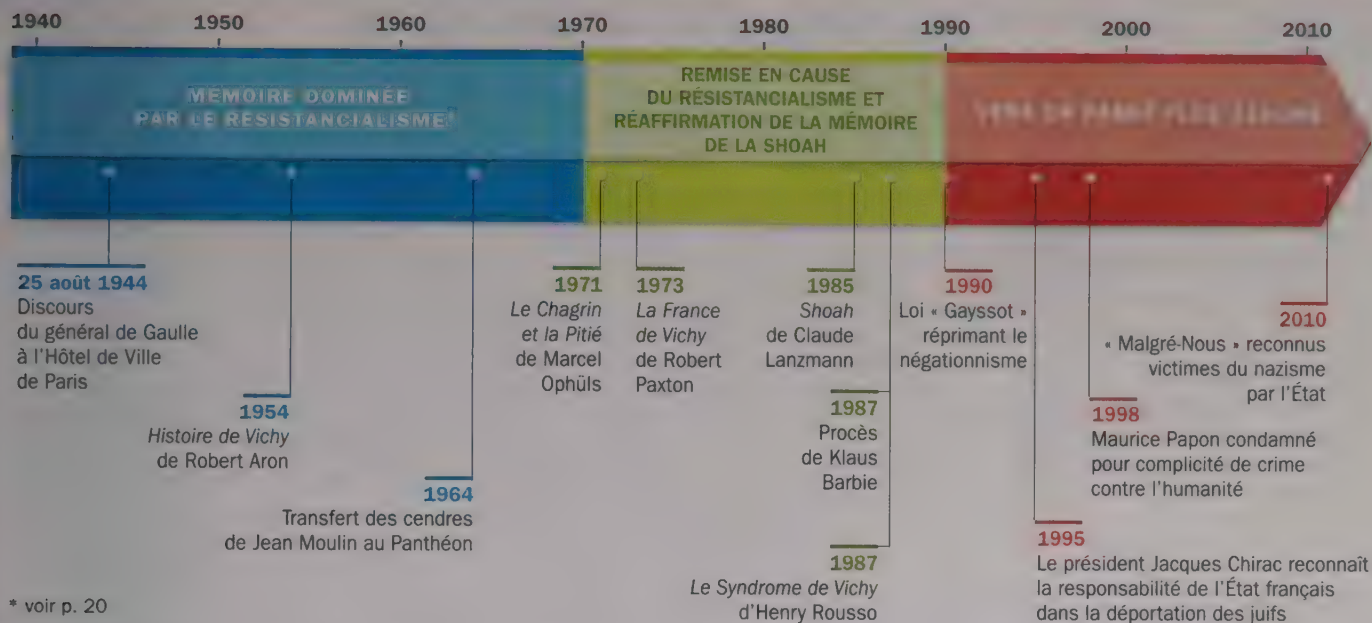
La **défaite militaire** de la France en 1940 puis l'**occupation du pays par les nazis** jusqu'en 1944 **ont rompu l'unité de la nation**. Profondément divisés après la guerre, les Français ont construit des mémoires différentes de cette période, selon la façon dont ils l'avaient vécue et selon l'attitude qu'ils avaient adoptée face à l'occupant et face au gouvernement de Vichy. Certaines de ces **mémoires** se sont longtemps **imposées au détriment des autres**. Grâce à la confrontation des témoignages et des sources, les **historiens** ont progressivement mis en lumière les **processus de construction de ces mémoires** et ont contribué à réhabiliter celles qui avaient été **oubliées**.

Quelles lectures les historiens font-ils des mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France depuis 1945 ?



Le Mémorial de la Shoah à Paris

Ce lieu de mémoire et d'histoire a ouvert en 2005. Une installation photographique de Natacha Nisic rassemble 3 000 photos d'enfants juifs déportés, retrouvées par Serge Klarsfeld et l'association Les Fils et Filles de déportés juifs de France. Le Mémorial est à la fois un musée et un lieu de recherche.



* voir p. 20



2 Le 4 septembre 2013, les présidents français et allemand, François Hollande (1) et Joachim Gauck (2), rendent hommage aux victimes d'Oradour-sur-Glane

Les deux présidents sont accompagnés d'un survivant du massacre. C'est la première fois qu'un président allemand se rend dans ce lieu de mémoire. Le 10 juin 1944, une division SS massacre la population d'Oradour-sur-Glane (Limousin) et incendie le village, faisant 642 victimes. En 1946, les ruines d'Oradour sont classées monument historique pour que le souvenir des victimes ne s'efface pas.

La Seconde Guerre mondiale, porteuse de mémoires

Notions clés

Histoire

Reconstruction savante et toujours en évolution des événements du passé, qui vise à rechercher la vérité et l'objectivité grâce à un travail croisé sur des sources diverses.

Historiographie

Étude de la façon dont les historiens « fabriquent » l'histoire : dans quel contexte, avec quels outils et dans quel but.

Mémoire

Ensemble des souvenirs qui résultent des événements vécus par des individus, des groupes ou des institutions. La mémoire est donc par définition plurielle et partielle car elle relève de la subjectivité, de l'expérience particulière vécue.

Témoignage et historien

Le **témoignage** est un acteur de l'histoire, porteur d'une part du passé pour y avoir participé et qui veut en rendre compte. Son expérience est donc une source précieuse pour appréhender le passé. L'**historien**, préoccupé d'une approche plus globale et objective, se doit de confronter les témoignages entre eux et à d'autres sources.

1 La Seconde Guerre mondiale : un événement producteur de mémoires plurielles

DES ÉVÉNEMENTS PRODUCTEURS DE FRACURES DANS LA SOCIÉTÉ

- Appel du 18 juin 1940 refusant la défaite (général de Gaulle)
- Armistice du 22 juin 1940 acceptant la défaite (maréchal Pétain)
- Statut des juifs promulgué par Vichy dès le 3 octobre 1940
- Collaboration officielle entre la France et l'Allemagne nazie : entrevue entre Pétain et Hitler à Montoire, 24 octobre 1940
- Résistance intérieure et extérieure
- Rafle du Vel' d'Hiv : 16-17 juillet 1942
- Service du travail obligatoire (STO), 1943

GROUPES PORTEURS DE MÉMOIRE

RÉSISTANTS GAULLISTES

RÉSISTANTS COMMUNISTES

JUIFS

COLLABORATIONNISTES

GROUPES DIVERS :

Tziganes, « Malgré-Nous », engagés STO, enfants de couples franco-allemands, homosexuels, etc.

CARACTÉRISTIQUES DE CES MÉMOIRES

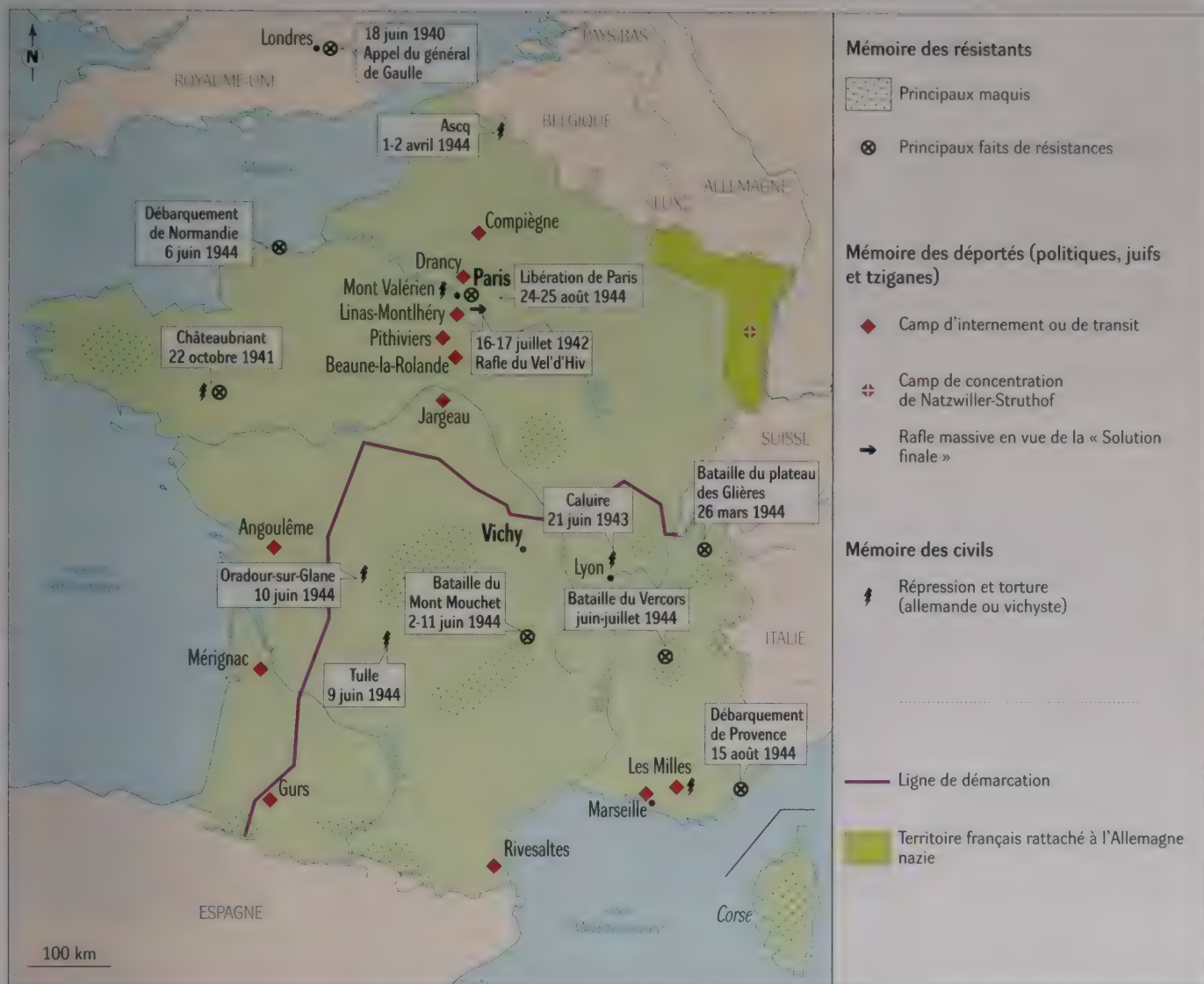
« **Résistancialisme** » militaire
La Résistance présentée comme celle de la France toute entière pour rétablir l'unité de la nation.

« **Résistancialisme** » populaire
La Résistance perçue comme le combat du peuple opprimé.

Devoir de mémoire
Mémoire du génocide marquée par la mort de 80 000 juifs de France (dont 76 000 dans les camps). Sentiment de ne pas être entendus et reconnus après le conflit.

Travestissement de l'histoire
Théorie du bouclier et du double jeu du maréchal Pétain.
Négationnisme : refus de reconnaître la réalité du génocide et des chambres à gaz.

Occultation de l'histoire
Mémoires oubliées ou non reconnues.
Des victimes « honteuses » ou peu organisées.



2 Une géographie du souvenir : des mémoires qui s'incarnent dans des lieux

3 L'évolution de la mémoire officielle dans les commémorations nationales

Commémoration	Journée de célébration	Date de création
Victoire de 1945 sur le nazisme	8 mai (férié depuis 1982) Jour de la capitulation allemande	1946
Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation	Dernier dimanche d'avril Date proche de l'anniversaire de la libération de nombreux camps	1954
Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France	Dimanche qui suit le 16 juillet Référence à la rafle du Vel' d'Hiv	2000
Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de la Shoah	27 janvier Jour de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau	2005
Journée nationale commémorant l'appel du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi	18 juin Référence au 18 juin 1940	2006

“J’ai vécu dans ma chair le tiraillement entre le témoin que je fus et l’historien que je tentais d’être.”

L’itinéraire de Daniel Cordier est emblématique de la **tension entre mémoire et histoire**. Son travail témoigne de la difficulté de rendre compte du passé. Jamais l’historien ne ressuscitera le passé tel que les acteurs l’ont vécu. Ces derniers sont porteurs de souvenirs très forts mais forcément partiels et que leur mémoire a triés, réagencés, déformés parfois. L’intérêt majeur du travail de Daniel Cordier est d’avoir combiné ces deux regards, celui d’acteur et celui d’historien.

> **En quoi l’itinéraire de Daniel Cordier illustre-t-il la tension entre mémoire et histoire ?**

BIOGRAPHIE

Né en 1920, Daniel Cordier est avant la guerre un jeune militant de l’Action française, mouvement d’extrême droite royaliste. En 1940, lorsqu’il entend le maréchal Pétain appeler à l’arrêt des combats, il refuse ce choix. Il se retrouve alors à Londres auprès du général de Gaulle pour continuer le combat. Celui-ci lui donne l’ordre de rejoindre la Résistance. Il est parachuté à Lyon en juillet 1942 et devient, d’août 1942 à juin 1943, le secrétaire de Jean Moulin. Celui-ci est chargé par le général de Gaulle d’unifier les différents mouvements de résistance et de créer le Conseil national de la Résistance. C’est en 1977 qu’il décide de rédiger une biographie de Jean Moulin.



Daniel Cordier dans la Résistance, en 1940 à Londres

2 Les témoignages et l’arrestation de Jean Moulin à Caluire

Afin qu’ils [les historiens] puissent trancher entre les accusations de Frenay et ma réfutation, je devais remplacer mon témoignage par des documents et transformer mes « souvenirs » en « Histoire ». Je commençai par lire la douzaine de *Mémoires* des chefs de la Résistance et de la France libre. Chez tous, j’observais des lacunes, inexactitudes ou contrevérités. Ma méfiance s’est encore accrue lorsque, faisant parfois appel à mes souvenirs, je me suis pris moi-même « la main dans le sac » : certains documents contredisaient la chronologie de ma mémoire ! [...] J’ai compris le danger des témoignages pour établir les faits et la prudence indispensable dans leur utilisation. [...] Deux fois, devant les tribunaux, en 1947 et 1950, René Hardy¹ fut déclaré innocent de l’arrestation de Jean Moulin à Caluire. Principalement sur la foi de grands témoins qui ont jeté le doute sur sa culpabilité. [...] [Le chapitre de *La République des catacombes*² consacré à cette arrestation] est fondé non sur les témoignages, qui sont innombrables et contradictoires, mais sur deux documents allemands contemporains. D’une part, le rapport Kaltenbrunner du 29 juin 1943, qui seul relate en détail le déroulement de l’opération de la Gestapo et, d’autre part, le rapport Flora, rédigé le 19 juillet 1943. [...] Depuis soixante ans, on n’a pas trouvé un seul document allemand ou français contredisant ces accusations. Jusqu’à nouvel ordre, je considère donc que le plus probable est la culpabilité de René Hardy.



Jean Moulin

Entretien avec Daniel Cordier, « La Résistance, entre témoignage et histoire », revue *Geste* n° 3, automne 2006.

1. Technicien de la SNCF, chef de l’organisation de résistance « Sabotage-fer ».

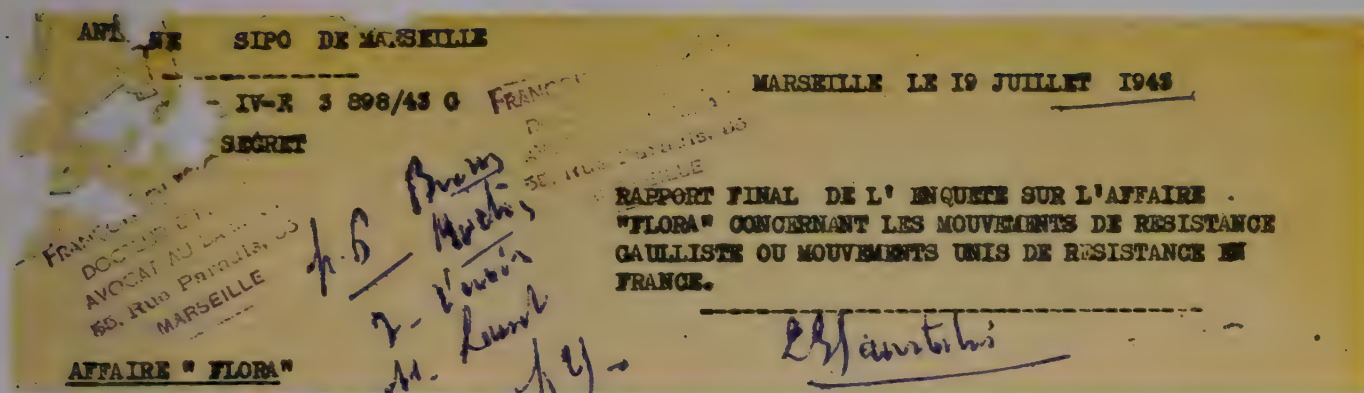
2. Quatrième tome de la biographie de Jean Moulin, de Daniel Cordier.

1 L’acteur devient historien

En 1977, aux *Dossiers de l’écran*¹, je me trouve en face d’un homme qui venait de publier un livre sur Jean Moulin dans lequel – c’était Henri Frenay² – il dénonçait Jean Moulin comme un communiste et un agent communiste de Moscou [...] – ça c’était inacceptable. J’ai essayé de lui répondre, mais que voulez-vous dire quand vous ne savez pas ce que vous voulez dire ? [...] Quand je suis rentré chez moi, je me suis dit [...] Jean Moulin était mon patron [...], et aujourd’hui je suis incapable de le défendre, je suis un salaud. [...] Cet homme est accusé et personne [...] n’a travaillé avec lui, je suis le seul et je profite de la vie et je me tais. Et si je ne réponds pas à Frenay, je suis une ordure. Et à partir de là, j’ai commencé et je continue encore aujourd’hui.

Retranscription de l’émission *À voix nue*, France Culture, 1^{er} juin 2013.

1. Émission de télévision. 2. Résistant à la tête du mouvement Combat et rival de Jean Moulin pour le commandement des mouvements de la Résistance.



-24-

105°/-Par la surveillance de la boîte aux lettres de la Section Sabotage Ferroviaire, MULTON a eu connaissance d'une rencontre prévue entre DIDOT & MAX prévue pour le 9 JUIN 1943 à PARIS. MULTON a ainsi rendu possible l'arrestation dans le train de PARIS et la remise à la Section sabotage du MUR qui utilisé, par la suite comme CONTRE AGENT par la Section de LYON a fait arrêter le 26 Juin 1943 au cours d'une réunion à LYON, MOULLIN Jean (alias MAS, alias REGIS) Jélué Personnel de DE GAULLE, Président du Comité Directeur du MUR, ainsi que 5 Chefs du MUR.

3 Le rapport Flora, 19 juillet 1943

Cette archive, qui dresse la liste des 122 résistants arrêtés entre mars et juillet 1943 en zone sud, fut retrouvée en 1944 dans les locaux de la Gestapo à Marseille. Elle a entraîné l'arrestation de René Hardy mais fut rejetée, en tant qu'archive allemande, lors de son procès en 1947.

4 Entendre la voix d'une époque

Ce passé encore si vivant, pour moi, m'apparaît maintenant comme l'improvisation d'un orchestre de jazz, dont les instruments auraient été perdus et dont une grande partie de l'enregistrement aurait été détruite.

Ce passé qui était parcouru d'enthousiasme brûlant, de dévouement sans calcul, ressemble à un concert joué une seule fois, et que des spécialistes s'efforcent de reconstituer avec des bribes de documents, ou de témoignages. [...]

Mais quelles que soient leur patience et l'exactitude de leurs recherches, jamais plus personne ne percevra dans cette musique la sensibilité particulière des musiciens et de leurs instruments, ni la richesse de sa mélodie et la complexité de son harmonie, telle que « ce jour-là », elle fut exécutée. Tout au plus pourra-t-on tenter la transcription, plus ou moins exacte, des partitions, mais le déchiffrement de chacune d'elles juxtaposée ne restituera jamais la minute exceptionnelle de leur fusion rythmée. Seuls ceux qui y auront assisté conserveront dans leur tête la plénitude des improvisations de ce concert, sans être capables, à cause de leurs souvenirs déformés et de leur vocabulaire impuissant, de faire partager leur plaisir, figé à jamais dans leur mémoire solitaire.

Daniel Cordier, préface à Jean Moulin, *L'inconnu du Panthéon*
Une ambition pour la République, Editions Jean-Claude Lattès, 1989

Questions

De l'acteur à l'historien

1. **Doc. 1** : Quelle mission Daniel Cordier s'est-il fixée en devenant historien ?
2. **Doc. 1 et 2** : Montrez que cette mission est intimement liée à son statut d'acteur de l'histoire.

Concilier histoire et mémoire

3. **Doc. 2, 3 et 4** : À quelles difficultés les historiens et les témoins sont-ils confrontés pour faire le récit de la Résistance ?
4. **Doc. 2 et 3** : Pourquoi y a-t-il tension entre mémoire et histoire ?

Vers la composition du BAC

Capacités et méthodes :

II. 2. Mettre en récit une situation historique.

À partir de l'exemple de Daniel Cordier, vous rédigerez un paragraphe construit qui explique le rapport nécessaire et conflictuel de l'historien et du témoin dans l'écriture de l'histoire de la Résistance.

L'historien et les mémoires de la Résistance

Vocabulaire

Memorial : monument servant à commémorer un événement ou des personnes disparues.

Resistancialisme : notion élaborée par l'historien Henry Rousso pour qualifier l'idée développée par les gaullistes selon laquelle les Français auraient unanimement et naturellement résisté pendant la guerre.

DATES CLÉS

- 25 août 1944 Discours du général de Gaulle à Paris.
- 1971 Sortie du film *Le Chagrin et la Pitié*.
- 2011 Parution du *Chagrin et le Venin* de l'historien Pierre Laborie.

CHIFFRES CLÉS

- Effectifs de la résistance extérieure
1940 : env. 7 000
1943 : env. 60 000 (troupes coloniales en majorité)
- Effectifs de la résistance intérieure
1944 : env. 250 000

1 La mémoire gaullienne de la Résistance

Paris! Paris outragé! Paris brisé! Paris martyrisé! Mais Paris libéré! Libéré par lui-même, libéré par son peuple avec le concours des armées de la France, avec l'appui et le concours de la France toute entière, c'est-à-dire de la France qui se bat, c'est-à-dire de la seule France, de la vraie France, de la France éternelle. [...]

La nation n'admettrait pas, dans la situation où elle se trouve, que cette unité soit rompue. La nation sait bien qu'il lui faut, pour vaincre, pour se reconstruire et pour être grande, avoir avec elle tous ses enfants. La nation sait bien que [...] tous ses fils et toutes ses filles, hormis quelques malheureux traîtres qui se sont livrés à l'ennemi ou lui ont livré les autres et qui connaissent ou qui connaîtront la rigueur des lois, [...] marchent et marcheront fraternellement, la main dans la main. Vive la France!

Discours du général de Gaulle devant l'Hôtel de ville de Paris, 25 août 1944.

La question de la mémoire de la Résistance et du comportement des Français pendant la période de guerre a donné lieu à de nombreux travaux d'historiens. La période d'après-guerre, **dominée par les mémoires gaullienne et communiste qualifiées de résistancialistes**, met en avant la figure du résistant. Ces mémoires diffusent l'image d'un pays où **l'esprit de résistance** aurait été majoritaire. Dans les années 1970, s'impose progressivement la représentation d'une France attentiste, que les historiens nuancent aujourd'hui.

> Quelles évolutions les mémoires de la Résistance ont-elles connu depuis 1945?



2 La mémoire communiste de la Résistance

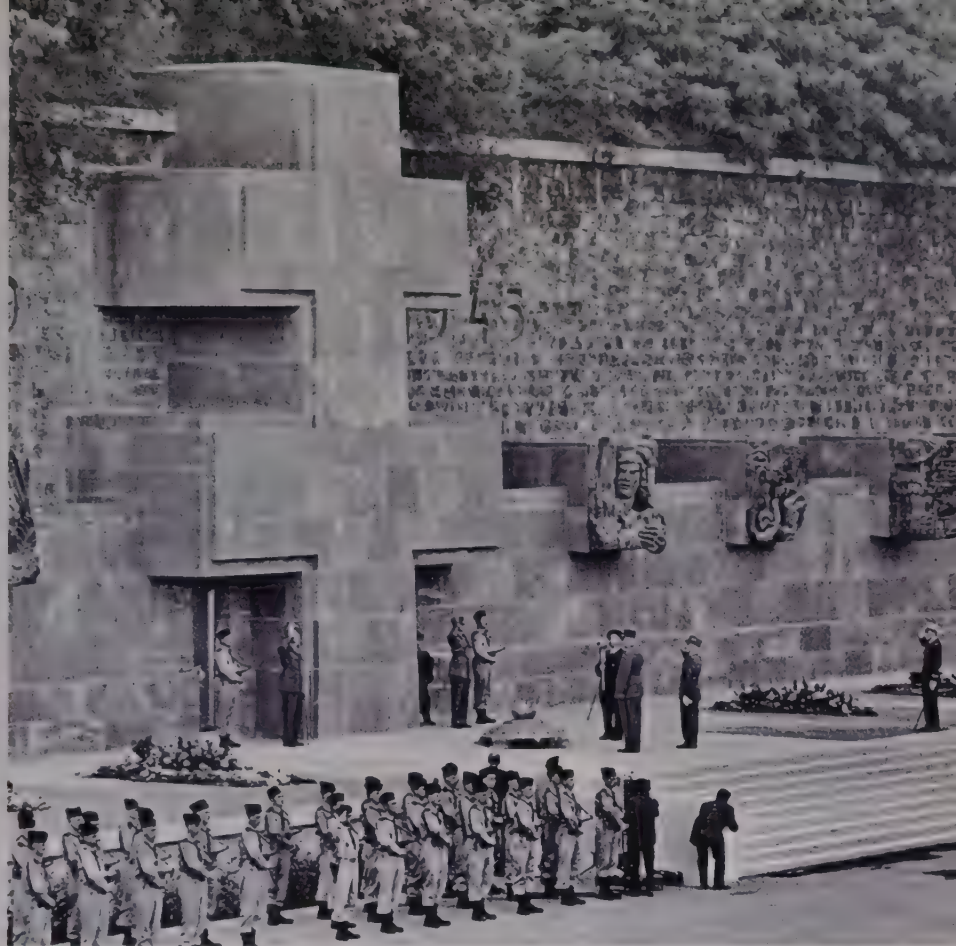
Affiche pour les élections municipales de 1945.

3 La remise en cause du résistancialisme : le choc du *Chagrin et la Pitié*

Jean-Pierre Azéma explique l'importance du film de Marcel Ophüls, sorti en salles en 1971, dans l'histoire des mémoires de la Seconde Guerre mondiale.

C'est un film qui fait date, un repère pour nous dans l'histoire de Vichy après Vichy. [...] Au niveau de la mémoire, *Le Chagrin et la Pitié* a donné une représentation des Français sous Vichy. Ce qui a intéressé Ophüls, ce n'est pas de dire que les Français étaient collabos, mais mous, veules. Il allait à l'encontre de deux mémoires, celle des gaullistes et celle des communistes, qui disaient que la très grande majorité des Français s'étaient engagés d'une manière ou d'une autre dans une résistance active. Ce que veut finalement démontrer Ophüls, il y parvient, c'est que dans le fond, ils ont été attentistes. [...] Donc, il veut dire en clair : tout ça, c'est de la mythologie, une mythologie gaullo-lyonnaise que l'on a supportée pendant dix ans, de 1958 à 1968, alors moi je vais vous montrer autre chose.

Interview de l'historien Jean-Pierre Azéma, *Télescope*, 1994.



4 Un lieu de mémoire de la Résistance : le mont Valérien

Inauguration du Mémorial de la France combattante par le général de Gaulle le 18 juin 1960 au mont Valérien (fort qui a été le principal lieu d'exécution de résistants par les Allemands en France pendant la Seconde Guerre mondiale).

5 L'historien face aux mémoires et au risque d'instrumentalisation de l'Histoire

À la suite du *Chagrin et la Pitié*, il n'y a absolument plus eu la moindre interrogation critique : en gros les Français ont été répugnants, indignes, c'est devenu une vérité d'évidence. [...] Je crois qu'Ophüls a été dépassé par la réception de son œuvre. Il y a eu un effet d'emballement. Un effet d'aveuglement aussi, ou peut-être le besoin de se reconnaître dans cette France décrite comme coupable. [...] Et peu à peu, [le film] a, à son tour, instrumentalisé l'histoire. « Au fond, disait Simone Veil, en montrant que tous les Français avaient été des salauds, ceux qui l'ont été vraiment avaient très bonne conscience puisqu'ils l'étaient comme les autres ». [...] Certains historiens associent l'idée de résistance à l'idée de mythe, dans le sens élémentaire du terme, celui de fable, de légende. Il me semble que nous n'en sommes pas sortis, au contraire : petit à petit, de la démystification on est passé à une véritable dénaturation. Personne ne conteste que la Résistance en France a été minoritaire. Mais quel sens ont les chiffres quand il s'agit de juger et de prendre conscience d'un phénomène comme la Résistance ?

Interview de l'historien Pierre Laborie dans *Libération* du 29 janvier 2011, à propos de la sortie de son livre *Le Chagrin et le Venin. La France sous l'Occupation, mémoire et idées reçues*.

Questions

Des mémoires plurielles qui évoluent

1. **Doc. 1, 2 et 4** : Quel comportement des Français pendant la guerre ces documents mettent-ils en avant ?
2. **Doc. 3** : Quelle représentation le film *Le Chagrin et la Pitié* véhicule-t-il ? Pourquoi l'analyse de l'historien permet-elle de comprendre l'impact du film sur la société française ?

Face aux mémoires : distance critique et objectivité scientifique de l'historien

3. **Doc. 5** : Pourquoi l'historien Pierre Laborie conteste-t-il la vision que donne le film ?
4. **Doc. 5** : Pourquoi Pierre Laborie remet-il en cause la pertinence des chiffres pour comprendre la Résistance ? En quoi est-ce une incitation à réfléchir à ce que veut dire « résister » ?

Vers l'analyse de document du BAC

Capacités et méthodes :

I. 2. *Situer un événement dans le temps.*

À partir de l'analyse de l'historien Jean-Pierre Azéma (**doc. 3**), vous montrerez pourquoi le film *Le Chagrin et la Pitié* représente un tournant majeur dans les mémoires de la Résistance de la Seconde Guerre mondiale.

L'historien et les mémoires de l'État français

Vocabulaire

Archives : ensemble des documents produits ou reçus par toute personne ou par tout organisme dans l'exercice de son activité. Matériau de l'historien.

Mémoire officielle : expression d'un pouvoir politique qui s'exprime au fil des commémorations et qui contribue à forger la mémoire nationale d'un événement.

« **Justes parmi les nations** » : l'expression désigne les personnes ayant mis leur vie en danger pour sauver des juifs durant la guerre.

Jusqu'aux années 1970, il existe une sorte de vérité officielle qui minore le rôle de l'État français dirigé par le maréchal Pétain dans la déportation des juifs et dans sa lutte contre la Résistance. Sous l'impulsion d'historiens qui dépouillent les archives de la période, le **passé du régime de Vichy** est révélé, faisant évoluer la **mémoire officielle**.

> **Comment le travail des historiens fait-il évoluer la mémoire officielle du régime de Vichy ?**

DATES CLÉS

- **1954** *Histoire de Vichy*, Robert Aron.
- **1956** Censure du film *Nuit et Brouillard*, d'Alain Resnais.
- **1973** *La France de Vichy*, Robert Paxton.
- **1995** Discours de Jacques Chirac qui reconnaît officiellement la responsabilité de la France dans la déportation des juifs.

1 Le mythe du bouclier et de l'épée

L'honneur qu'allègue le maréchal Pétain, c'est l'honneur d'un gouvernement qui a su maintenir les données de son indépendance et protège les populations; en un mot, c'est l'honneur civique. Celui qu'invoque le général de Gaulle, c'est l'honneur militaire pour qui s'avouer vaincu est toujours infamant. De ces honneurs, il se peut que l'un soit plus impérieux, plus instinctif, plus spontané. L'autre existe, sur un mode sans doute moins éclatant, mais il est pourtant réel. Le premier correspondait à l'aventure exaltante, mais d'apparence désespérée, dont Charles de Gaulle est l'annonciateur. Le second à l'épreuve lente et douloureuse dont Philippe Pétain ne prévoyait ni la durée ni la fin. Tous deux étaient également nécessaires à la France. Selon le mot que l'on prêtera à Pétain et à de Gaulle : « le Maréchal était le bouclier, le Général l'épée ».

Robert Aron*, *Histoire de Vichy*, éd. Fayard, 1954.

* Écrivain français, membre de l'Académie française, auteur d'essais politiques et d'ouvrages historiques.

2 Une responsabilité d'État occultée

Photographies du film *Nuit et Brouillard* d'Alain Resnais, 1956.

La photographie **2a** d'un gendarme français surveillant le camp de Pithiviers (Loiret) date de 1941. Elle est incluse dans le film, au prix d'une retouche à la gouache qui dissimule le képi du gendarme (photographie **2b**), suite à l'intervention de la commission de censure. Ce n'est qu'en 1997 que la photographie non censurée retrouvera sa place dans le film.



LOI PORTANT STATUT DES JUIFS

ARTICLE 1er. - Est regardé comme juif, pour l'application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif.

ARTICLE 2. - L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci-après sont interdits aux juifs :

Chef de l'Etat, Membres du Gouvernement, Conseil d'Etat, Conseil de l'Ordre National de la Légion d'honneur, - Cour de Cassation, - Cour des Comptes, Corps des Mines, - Corps des Ponts et Chaussées, Inspection générale des Finances, Cours d'appel, - Tribunaux de 1ère instance et toutes juridictions d'ordre professionnel. *Justice de paix.*
Vente en bloc, issue de l'élection.
Les juifs ne peuvent être agents relevant du

Département des Affaires Etrangères, Secrétaires généraux des Départements ministériels; Directeurs généraux, Directeurs des Administrations centrales des Ministères; Préfets, Sous-Préfets, Secrétaires généraux de Préfectures; fonctionnaires de tous grades attachés à tous services de Police;

Résidents généraux, Gouverneurs généraux, - Gouverneurs et Secrétaires généraux des colonies; *Inspection du colon.*
Recteurs, Inspecteurs généraux de l'Instruction publique, Inspecteurs d'Académie, Proviseurs ou Directeurs d'établissements d'enseignement des ordres secondaire et primaire; *Conf. aux collèges, enseignants.*

Tous officiers des armées de terre, de mer et de l'air.

3 Pétain et le statut des juifs : la preuve par les archives

Projet de loi sur le statut des juifs édicté par l'État français. Il est annoté de la main de Pétain qui ajoute notamment des interdictions professionnelles comme : « tout personnel enseignant ».

5 Un tournant dans la mémoire officielle

Il est, dans la vie d'une nation, des moments qui blessent la mémoire, et l'idée que l'on se fait de son pays. Ces moments, il est difficile de les évoquer, parce que l'on ne sait pas toujours trouver les mots justes pour rappeler l'horreur, pour dire le chagrin de celles et ceux qui ont vécu la tragédie. [...] Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français. Il y a cinquante-trois ans, le 16 juillet 1942, 450 policiers et gendarmes français, sous l'autorité de leurs chefs, répondaient aux exigences des nazis. Ce jour-là, dans la capitale et en région parisienne, près de dix mille hommes, femmes et enfants juifs furent arrêtés à leur domicile, au petit matin, et rassemblés dans les commissariats de police. [...] la France, ce jour-là, commettait l'irréparable. [...] Suivront d'autres rafles, d'autres arrestations. [...] Soixante-seize mille déportés juifs de France n'en reviendront pas. [...] Mais il y a aussi la France, une certaine idée de la France, droite, généreuse, fidèle à ses traditions, à son génie. Cette France [...] est présente, une et indivisible, dans le cœur de ces Français, ces « Justes parmi les nations » qui, au plus noir de la tourmente, en sauvant au péril de leur vie, comme l'écrit Serge Klarsfeld, les trois quarts de la communauté juive résidant en France, ont donné vie à ce qu'elle a de meilleur.

Extrait du discours de Jacques Chirac, président de la République, à l'occasion de la commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv, 16 juillet 1995

4 L'historien Robert Paxton révèle la nature de Vichy

En 1999, dans la deuxième édition de *La France de Vichy*, Robert Paxton précise dans son avant-propos la méthode de travail qu'il a utilisée et les conclusions auxquelles il a abouti.

Quand je me suis plongé dans les télégrammes et les notes envoyés quotidiennement à Berlin [...], je me suis aperçu que les postulats qui soutenaient l'*Histoire de Vichy* de Robert Aron, l'ouvrage de référence en ces années-là, ne correspondaient pas à ce que j'étais en train de lire. [...] Les principaux documents utilisés par Robert Aron pour son *Histoire de Vichy* sont les transcriptions sténographiques des audiences publiques des procès d'épuration d'après-guerre [...]. La formule du « bouclier », inventée en 1945, n'est qu'un stratagème pour minimiser les initiatives de Vichy, aussi bien en politique intérieure que face à l'Allemagne. [...] Les archives apportent la preuve que Vichy a cherché à dépasser l'accord d'armistice pour instaurer une « collaboration » volontaire (mais militairement neutre) avec l'Allemagne. [...] Plus personne ne peut contester que les premières mesures antijuives de 1940 relevaient d'une initiative purement française, ni que ce soit Vichy lui-même qui a insisté en 1942 pour coopérer à la déportation des juifs vers l'Est.

Robert O. Paxton, *La France de Vichy (1940-1944)*, Éditions du Seuil, 1973, coll. « Points Histoire », 1999.

Questions

Une histoire travestie

- Doc. 1 et 2 :** Quelle image de Pétain et de l'État français ces deux documents véhiculent-ils ?
- Doc. 3 et 4 :** Sur quels documents Robert Aron s'est-il appuyé pour valider le mythe du bouclier ? Pourquoi ne sont-ils pas fiables ?

Les historiens au service de la vérité

- Doc. 4 :** En quoi le travail de l'historien Robert Paxton a-t-il modifié le regard porté sur le rôle de Vichy pendant la Seconde Guerre mondiale ?
- Doc. 3, 4 et 5 :** Quelles données historiques sont prises en compte dans le discours de Jacques Chirac ?

Vers l'analyse de document du BAC

Capacités et méthodes :

II. 1. Cerner le sens général d'un document et le mettre en relation avec la situation historique.

Après avoir présenté la nature et le contexte du document 5, montrez qu'il témoigne d'une évolution de la mémoire officielle de la Seconde Guerre mondiale et de la prise en compte des travaux d'historiens sur cette période.

L'historien et les mémoires de la Shoah

Vocabulaire

Crime contre l'humanité : fait inhumain portant atteinte à la personne physique ; violation grave et caractérisée des droits de l'homme. Ce crime est imprescriptible.

Génocide : extermination organisée et systématique d'une population.

Mémoire collective : mémoire partagée, transmise et construite par la société, dominante dans l'espace public.

Shoah : mot hébreu qui signifie « catastrophe » et qui désigne l'extermination de 6 millions de juifs par les nazis.

DATES CLÉS

- **1961** Procès à Jérusalem d'Adolf Eichmann, SS responsable de l'organisation logistique de l'extermination des juifs.
- **1979** Création de l'association Les Fils et Filles de déportés juifs de France par Serge et Beate Klarsfeld.
- **1998** Maurice Papon, ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, condamné à 10 ans de prison pour complicité de crime contre l'humanité.
- **2005** Inauguration du Mémorial de la Shoah à Paris.

CHIFFRES CLÉS

Le bilan de la déportation et de la Shoah en France

- Déportés politiques et droit commun : 89 000
Survivants : 54 000 (60 %)
- Juifs déportés : 76 000
Survivants : 2 500 (3 %)

2 Plaque apposée dans une gare parisienne à la mémoire des juifs de France déportés

Depuis 1979, de nombreuses associations, comme celle de Serge Klarsfeld (présent sur la photographie), dépouillent les archives pour retrouver les noms et reconstituer l'itinéraire des 76 000 juifs de France qui ont été déportés vers les camps de la mort.

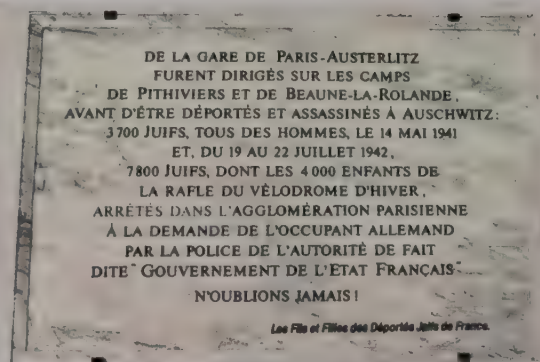
Jusqu'aux années 1960, la **mémoire des déportés juifs** (76 000 personnes, 2 500 survivants), peine à s'affirmer dans l'espace public français. Elle s'exprime alors, parfois difficilement, en marge de la **mémoire collective** et officielle. L'activité des **associations** qui les représentent, les **procès médiatisés** contre des criminels impliqués dans le génocide libèrent la parole des **témoins** et font évoluer tant la mémoire officielle que le travail des historiens.

> Comment évoluent les mémoires de la Shoah et quelle lecture en font les historiens ?

1 La difficulté de témoigner de la Shoah

Puis, ce fut le retour : [...] ce que nous avons vécu, personne ne voulait le savoir. Ce que nous avions à raconter, personne ne voulait en partager le fardeau. Dans l'Europe libérée du nazisme, qui se souciait vraiment des survivants juifs d'Auschwitz ? Nous n'étions pas des résistants, nous n'étions pas des combattants, pourtant certains étaient de vrais héros, et pour l'histoire qui commençait déjà à s'écrire, pour la mémoire blessée qui forgeait ses premiers mythes réparateurs, nous étions des témoins indésirables. [...] D'ailleurs, même les historiens, pendant des décennies, ont mis très longtemps à prendre en compte nos témoignages, et chaque fois que j'y pense, j'éprouve le même sentiment de colère. Mais nous étions, pour eux, des victimes, et nos témoignages étaient donc subjectifs et partiels. Pendant de longues années, la Shoah n'intéressait personne. [...] Mais aussi, par la suite, l'incompréhension voire l'indifférence manifestée à notre égard, comme si nos souffrances étaient trop lourdes pour être partagées, même auprès de nos proches. Et pourtant, pour les rescapés, témoigner est un besoin essentiel, voire une nécessité morale, un devoir envers ceux que l'on a vu mourir.

Extrait du discours de Simone Veil, rescapée d'Auschwitz, « Auschwitz plus jamais », Amsterdam, 26 janvier 2006.



3 L'histoire de la mémoire de la Shoah, sujet de débat entre historiens

François Azouvi. – Je partageais l'idée largement diffuse selon laquelle il y avait eu un silence généralisé en France sur la Shoah après 1945. J'ai ensuite commencé à dépouiller systématiquement un ensemble de journaux, revues et périodiques français publiés dès le lendemain de la Libération et à ma grande surprise, j'ai découvert que l'extermination des juifs n'a pas fait l'objet de ce grand silence que certains ont décrit pendant de nombreuses années [...].

Henry Roussio. – [...] Si la Shoah est certes présente, elle ne constitue pas en revanche un problème public majeur pour la société, comme c'est le cas à partir des années 1980.

F.A. – [...] La conscience de la Shoah se propage par cercles concentriques. On part d'un petit noyau restreint : les élites intellectuelles. [...] Mais ce monde restreint s'étend très vite et dès les années 1950. On sort du cadre des intellectuels, et l'opinion publique commence à être concernée par la Shoah. [...] Ce qui est en revanche très tardif, c'est précisément la saisie de l'événement par l'État. [...]

H.R. – Toute mon analyse de la mémoire de la Shoah en France repose sur l'idée de rupture [...]. Contrairement à ce qu'affirme François Azouvi, on change radicalement d'échelle parce que la Shoah devient dans les années 1980 une question publique structurelle de la conscience collective internationale. Ce qui n'est absolument pas le cas entre 1945 et 1960.

F.A. – Henry Roussio a parfaitement raison, il existe un « syndrome de Vichy » qui vise à occulter cette face sombre de la France. Dès que la mémoire de Vichy refait surface dans les années 1970, on a tendance à l'agréger à la mémoire de l'extermination des juifs. On en fait un bloc, ce qui me paraît erroné dans la mesure où la mémoire de la Shoah n'a jamais été occultée en France, contrairement à celle de Vichy.

Propos recueillis par Nicolas Zomersztajn pour *Regards*, la revue du Centre communautaire laïc juif, 5 mars 2013.

Questions

Des mémoires progressivement révélées

- Doc. 1 :** Qu'est-ce qui explique la difficile prise en compte de la parole des témoins dans l'espace public au sortir de la guerre ?
- Doc. 2 et 4 :** Comment la mémoire de la Shoah s'impose-t-elle dans l'espace public ?

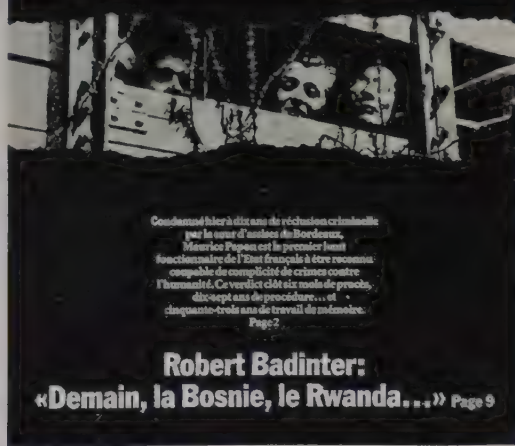
Des mémoires objets d'histoire

- Doc. 3 :** Sur quel point l'analyse de ces deux historiens diffère-t-elle ?

Le Pen inéligible pour deux ans

Libération

PAPON CONDAMNÉ À DIX ANS UNE VICTOIRE DE LA JUSTICE



4 Papon condamné pour complicité de crime contre l'humanité

Une de *Libération*, 3 avril 1998.

Haut fonctionnaire et homme politique important de la V^e République (préfet de police de Paris de 1958 à 1967, ministre du Budget de 1978 à 1981), Maurice Papon est condamné à 10 ans d'emprisonnement par la cour d'assises de la Gironde en 1997. Il est reconnu coupable de complicité dans l'envoi de plusieurs convois de juifs vers les camps de la mort entre 1942 et 1944 alors qu'il était secrétaire général de la préfecture de la Gironde.

Questions

Des mémoires progressivement révélées

- Doc. 1 :** Qu'est-ce qui explique la difficile prise en compte de la parole des témoins dans l'espace public au sortir de la guerre ?
- Doc. 2 et 4 :** Comment la mémoire de la Shoah s'impose-t-elle dans l'espace public ?

Des mémoires objets d'histoire

- Doc. 3 :** Sur quel point l'analyse de ces deux historiens diffère-t-elle ?

- Doc. 1 à 4 :** Sur quelles sources et quels acteurs l'historien s'appuie-t-il pour écrire l'histoire de la Shoah ?

Vers la composition du BAC

Capacités et méthodes : I. 1. Nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques.

En prenant des exemples précis dans les documents proposés, vous rédigerez un paragraphe construit qui montre comment la mémoire de la Shoah a évolué depuis 1945 et comment elle s'est imposée dans l'espace public.

Le cinéma joue un rôle important dans l'histoire des mémoires de la Seconde Guerre mondiale. Il est un **reflet de son époque** et témoigne de la mémoire dominante d'une période. Mais il contribue aussi à faire évoluer les mémoires ou à les différencier. Ainsi, les films *La Bataille du rail* en 1946 et *Shoah* en 1985 illustrent deux temps des mémoires de la Seconde Guerre mondiale. Les **affiches** qui les présentent au public, par les thèmes qu'elles évoquent, par les choix graphiques qu'elles opèrent, permettent d'analyser **l'itinéraire de ces mémoires**.

> **En quoi les affiches témoignent-elles de l'évolution des mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France ?**

1 1946, *La Bataille du rail*, des héros ordinaires

Affiche de *La Bataille du rail*, René Clément, 1946.



La Bataille du rail est le premier film qui traite de la résistance ferroviaire en France. Il connaît un grand succès populaire et reçoit en 1946 le Grand Prix international du premier Festival de Cannes. Il raconte sur un mode qui se veut réaliste la participation des cheminots à la Résistance et à la Libération. Afin de donner à son œuvre un statut de document, René Clément recueille quantité de témoignages et choisit de faire appel à de vrais cheminots, et non à des acteurs professionnels. La voix off qui décrit les actions de résistance des cheminots dans la première partie du film renforce l'impression de vérité. Le film exalte l'héroïsme d'hommes dévoués à la lutte contre l'occupant, parfois au prix de leur vie. Aucune allusion n'est faite à la collaboration ni au rôle tenu par la SNCF dans le transport des convois de déportés.

FICHE TECHNIQUE

- **Réalisateur** : René Clément (1913-1996).
- **Commanditaires** : Comité national de libération du cinéma français (fondé par des résistants) et groupe Résistance-Fer (proche du Parti communiste); SNCF; Service cinématographique aux armées.
- **Tournage** : 5 semaines en mars-avril 1945.
- **Prises de vues** : tournées avec le matériel et dans les ateliers de la SNCF, avec des balles réelles; tanks et canons pris aux Allemands.
- **Genre** : fiction.
- **Durée du film** : 90 min.
- **Sortie en salles** : 1946.

La Seconde Guerre mondiale

2 1985, Shoah, l'ère du témoin

Affiche de *Shoah*, Claude Lanzmann, 1985.



Le film *Shoah* de Claude Lanzmann sort en salles en 1985. Refusant l'utilisation de toute image de l'époque des faits, le réalisateur compose un film de neuf heures et demie à partir d'entrevues de victimes, de criminels, de témoins et de prises de vues des lieux où le génocide a été perpétré. Son impact est tel que le titre du film, *Shoah*, s'impose depuis pour désigner l'extermination des juifs d'Europe.

FICHE TECHNIQUE

- **Réalisateur** : Claude Lanzmann (né en 1925).
- **Tournage** : 350 heures de prises de vues réalisées entre 1974 et 1981.
- **Prises de vues** : sur les lieux du génocide.
- **Personnages** : témoins de la Shoah (victimes, criminels, témoins).
- **Genre** : une « non-fiction » selon C. Lanzmann.
- **Durée du film** : 9 h 30.
- **Sortie en salles** : 1985.

Questions

Des choix graphiques au service de mémoires différentes

1. Décrivez chaque affiche : composition d'ensemble, couleurs dominantes, typographie utilisée.
2. Comment la couleur rouge est-elle utilisée dans chacune des affiches ? Pourquoi ?
3. Comparez la façon dont les hommes sont représentés. Quels acteurs de la guerre ces affiches mettent-elles prioritairement en avant ?

Des affiches témoins et acteurs de l'évolution des mémoires

4. Que pouvez-vous déduire de la différence de composition des deux affiches ?

5. À quel genre cinématographique les deux films appartiennent-ils ?
6. De quelle période mémorielle de la Seconde Guerre mondiale chaque affiche témoigne-t-elle ?

Vers l'analyse de documents du BAC

Capacités et méthodes :

I. 2. Mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes différentes.

À partir de l'étude des affiches de *La Bataille du rail* et de *Shoah*, vous montrerez en quoi elles témoignent des mémoires de leur époque.

L'historien et la construction des mémoires de 1945 aux années 1970

> Comment les mémoires de la Seconde Guerre mondiale se sont-elles construites en France jusqu'aux années 1970 ?

A L'historien et les mémoires immédiates d'après-guerre

a. La guerre, un événement générateur de mémoires plurielles

■ Le traumatisme de la défaite et l'Occupation, la collaboration nazie de l'État français, les résistances intérieure et extérieure, les victimes par milliers, font de la période 1940-1945 des « années noires ». Elles ont **profondément divisé les Français** et affaibli le pays, tant matériellement que moralement.

■ Aussi, il n'existe aucune mémoire unanime de ces « années noires » : chaque **groupe porteur de mémoire voit le passé en fonction de ce qu'il a vécu et l'interprète à partir de son expérience**. Le travail de l'historien permet de comprendre quelle mémoire s'impose avec plus ou moins de force selon les circonstances et selon le poids politique et social du groupe qui la porte.

b. Le contexte de l'après-guerre

■ Au lendemain de la guerre, la **priorité est à l'unité nationale** et à la reconstruction du pays. Après l'épuration de l'immédiat après-guerre, qui vise à mettre à l'écart ceux qui ont collaboré avec les nazis, l'heure est à la réconciliation. En dépit des vifs débats qu'elles provoquent, des lois d'amnistie sont votées par le Parlement, annulant les inculpations concernant les délits mineurs d'abord, puis l'ensemble des crimes, exceptés les plus graves. La **volonté de refermer la période sombre de Vichy** explique que celle-ci soit alors présentée comme une parenthèse de l'histoire et que son souvenir soit refoulé.

■ À cet enjeu de politique intérieure s'ajoute la question de la **place de la France** dans le **nouveau rapport de forces international** qui est en train de s'établir. Pour s'imposer dans le camp des Alliés victorieux de la guerre, le pays doit apparaître uni et faire oublier sa collaboration avec le régime nazi.

c. Le difficile travail des premiers historiens

■ Dans ce contexte, **le travail des historiens peine à s'affranchir de la pensée dominante**. Dès les années 1950, certains d'entre eux interrogent la nature de la collaboration du régime de Vichy avec l'Allemagne nazie. Mais l'ouvrage qui s'impose est *l'Histoire de Vichy* de Robert Aron, qui défend l'idée que Pétain a joué le rôle de « bouclier » pour protéger les Français et que la collaboration lui a été imposée par les nazis. Or son analyse s'appuie sur les arguments développés par la défense de Pétain lors de son procès et non sur les archives du régime, véhiculant ainsi une **vision faussée de la période**.

■ Les enjeux politiques expliquent que, dès la fin de la guerre, **deux mémoires principales, gaullienne et communiste, s'imposent** dans l'espace public. Elles se rejoignent dans leur **volonté de mettre en avant la Résistance** dans le souvenir à garder du second conflit mondial. C'est ce que l'historien Henry Rousso appelle le **résistancialisme**.

B Jusqu'aux années 1970, le résistancialisme s'impose face aux autres mémoires

a. Le résistancialisme gaullien

■ La présence du général de Gaulle au pouvoir, de 1944 à 1946 puis de 1958 à 1969, impose la **mémoire gaullienne** comme **mémoire d'État officielle**. Pour retrouver l'unité et la grandeur nationales, la France est présentée comme ayant été, dans son cœur, **unanimentement résistante** derrière le général de Gaulle. L'héroïsme et l'efficacité de la Résistance sont mis en avant au détriment de l'action des Alliés, la Résistance est

Groupe porteur de mémoire :

ensemble d'individus partageant une même mémoire collective.

► Tableau des groupes porteurs de mémoire, p. 16

► Discours du général de Gaulle, 25 août 1944, p. 20

► Censure de *Nuit et Brouillard* d'Alain Resnais, p. 22

Lois d'amnistie : lois votées en 1946, 1947, 1951 et 1953, qui annulent les inculpations pour certaines catégories de crimes. Elles témoignent de la volonté d'oubli d'après-guerre.

► Le mythe du bouclier et de l'épée de Robert Aron, p. 22

► Affiche de *La Bataille du rail* de René Clément, p. 26

Résistancialisme : voir p. 20.

Henry Rousso

(1954-)

► Biographie p. 219



célébrée par-delà ses divisions. Cette mémoire occulte ainsi le rôle du régime de Vichy et la collaboration.

■ Elle s'incarne dans des lieux comme le Mémorial de la France combattante inauguré le 18 juin 1960 au mont Valérien. Les **commémorations** officielles se développent. Des **actions pédagogiques** à destination de la jeunesse sont menées, comme le concours national de la Résistance et de la Déportation créé en 1961 pour enraciner cette mémoire et exalter l'œuvre des résistants. En 1964, les cendres de Jean Moulin sont transférées au Panthéon, marquant l'**apogée du résistancialisme**.

b. Le résistancialisme communiste

■ Le Parti communiste bénéficie du prestige de l'URSS dans sa lutte contre le nazisme. Il se revendique comme le « **parti des 75 000 fusillés** » (exagérant le nombre de ses martyrs) et comme un acteur essentiel de la libération intérieure, vue comme un **combat du peuple opprimé** contre l'occupant. Il devient la première organisation politique française et recueille 28,3 % des voix aux élections législatives de 1946.

■ Dans le contexte de guerre froide, les communistes entendent bien **ne pas laisser le monopole du souvenir de la Résistance aux gaullistes**. Parallèlement aux manifestations officielles auxquelles ils participent, ils organisent de nombreuses commémorations. Leur mémoire s'incarne dans des figures héroïques, comme celle de Guy Môquet, symbole des sacrifices du parti dans sa lutte contre l'oppression nazie et le régime de Vichy.

c. D'autres mémoires passées sous silence

■ Cette domination des mémoires gaullienne et communiste laisse **peu de place à l'expression d'autres mémoires**. Portées par des groupes moins influents ou considérées comme honteuses, elles sont souvent occultées. L'historienne Évelyne Marsura parle ainsi de la « **mémoire repliée** » des prisonniers de guerre qui symbolisaient la défaite, à l'heure où l'on souhaitait se ranger parmi les vainqueurs.

■ Dès la guerre, des historiens et des témoins s'attachent à conserver des traces du génocide juif pour en faire l'histoire. En 1956 est inauguré à Paris le Mémorial du martyr juif inconnu. Pourtant, **les rescapés des camps peinent à se faire entendre** et l'historienne Annette Wieviorka évoque le « **grand silence** » qui entoure le retour des survivants de la Shoah.

C Le tournant des années 1970

a. Un contexte propice à la relecture du passé

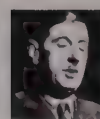
■ Les années 1970 sont un **tournant majeur dans l'historiographie de la Seconde Guerre mondiale**. La mort du général de Gaulle en 1970, le déclin du Parti communiste et l'arrivée à l'âge adulte de la génération née après la guerre permettent le **réexamen critique du comportement des Français et de l'État** pendant l'Occupation.

■ Le développement de thèses **négaționnistes** provoque la mobilisation des associations juives, comme celle des époux Klarsfeld, qui font un travail d'histoire en s'attachant à dresser le bilan du génocide et à rechercher les responsables de la Shoah encore en vie pour les traduire devant la justice.

b. L'ère du témoin

■ Le procès du criminel nazi Eichmann en 1961 à Jérusalem libère la parole des victimes du génocide. La **mémoire juive** de la déportation s'impose alors dans le débat public. C'est le début de ce que les historiens appellent l'« **ère du témoin** ».

■ L'inquiétude provoquée par les guerres au Moyen-Orient (la guerre des Six Jours en 1967 et la guerre du Kippour en 1973) réactive le sentiment d'appartenir à une communauté menacée et rend le **travail de mémoire de la Shoah indispensable**.



Charles de Gaulle
(1890-1970)
► Biographie p. 218

► Photographie du mont Valérien, p. 21

► Affiche du Parti des Fusillés, p. 20

► Témoignage de Simone Veil, discours de 2006, p. 24

Shoah : voir p. 24.

Historiographie : voir p. 16.

Négaționnisme : position qui remet en cause l'existence du génocide des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

► Plaque commémorative, p. 24



Serge Klarsfeld
(1935-)
► Biographie p. 218

L'historien et le renouvellement des mémoires des années 1970 à nos jours

> Comment le travail des historiens a-t-il contribué à l'évolution des mémoires de la Seconde Guerre mondiale depuis les années 1970 ?

A Le basculement des représentations de la période de guerre

a. La remise en cause du résistancialisme dans les années 1970

■ En 1971, le film de Marcel Ophüls, *Le Chagrin et la Pitié*, modifie radicalement le regard sur la France de l'Occupation. La **Résistance** y est présentée comme un **phénomène minoritaire**. La population française y apparaît comme majoritairement **maréchaliste** voire **pétainiste** et au mieux attentiste face aux persécutions subies par les juifs. Refusé par la télévision publique, le film attire plus de 500 000 spectateurs lors de sa sortie en salles. Son impact est considérable car, comme par un **effet de retour de balancier** par rapport aux mémoires dominantes qui le précèdent, il propage l'image d'une France plutôt lâche et veule, loin des représentations qu'en donnait jusque-là la mémoire officielle.

■ En 1973, l'historien américain Robert Paxton publie *La France de Vichy*. Il y révèle, grâce à son travail sur les archives allemandes, le **rôle de complice actif et volontaire de l'État français** du maréchal Pétain auprès des nazis dans la **déportation de 76 000 juifs** de France. Cet ouvrage ouvre la voie à de nombreux autres travaux historiques sur ces années sombres.

b. À partir des années 1980, la mémoire centrale de la Shoah

■ Plusieurs **procès, très médiatisés**, jouent un rôle essentiel dans l'affirmation de la mémoire de la Shoah au cœur de l'espace public. En 1987, Klaus Barbie, l'officier SS tortionnaire de Jean Moulin, est condamné à la prison à perpétuité pour **crime contre l'humanité**. Les condamnations de **hauts fonctionnaires vichyssois**, comme Paul Touvier (1994) ou Maurice Papon (1998), pour **complicité de crimes contre l'humanité** établissent de manière irréfutable le **rôle joué par l'État français dans la déportation des juifs**.

■ Lors de ces procès, **des historiens**, comme Robert Paxton, René Rémond ou François Bédarida, sont **appelés à la barre en tant que « témoins »** pour éclairer le contexte historique des « années noires ». Cette participation divise la communauté des historiens. Henry Rousso considère ainsi que « la capacité d'expertise [de l'historien] s'accommode assez mal des règles et des objectifs qui sont ceux d'une juridiction de jugement », posant dès lors la question du rôle social de l'historien.

B Travaux d'historiens et « devoir de mémoire » depuis les années 1990

a. Évolution des mémoires de la guerre grâce au travail des historiens

■ En 1995, le président de la République Jacques Chirac reconnaît officiellement la **responsabilité de la France dans la déportation des juifs**. Son discours rompt avec la mémoire d'État officielle qui s'était imposée depuis la fin de la guerre. Il rend en même temps **hommage aux « Justes »**, ces anonymes qui ont aidé les victimes de la Shoah durant les « années noires », intégrant ainsi dans la mémoire nationale les travaux des historiens sur cette période.

Maréchalisme : attachement à la personne du maréchal Pétain.

Pétainisme : approbation de la politique menée par le régime de Vichy.

► Interview de l'historien Jean-Pierre Azéma, p. 21

► *La France de Vichy* de Robert Paxton, p. 23

Robert Paxton

(1932-)

► Biographie p. 219



Crime contre l'humanité : voir p. 24.

► Condamnation de Maurice Papon, une de *Libération*, p. 25

« **Devoir de mémoire** » : expression apparue dans les années 1990 qui désigne le devoir moral de se souvenir d'un événement traumatisant afin de rendre hommage aux victimes.

Jacques Chirac

(1932-)

► Biographie p. 218



► Discours de J. Chirac, 16 juillet 1995, p. 23

■ L'image d'une France majoritairement attentiste et donc complice, qui a succédé dans les années 1970 au mythe résistancialiste gaullien, a cédé la place à une **vision plus nuancée de la société française durant les « années noires »**. De nouveaux travaux d'historiens voient le jour, comme ceux de Pierre Laborie sur le comportement des Français sous l'Occupation. Ils ne remettent pas en cause le caractère très minoritaire de la Résistance armée intérieure mais démontrent qu'elle n'a pu tenir que grâce au soutien silencieux d'une partie de la population.

b. Mémoires et histoire : des objectifs différents

■ Face au « devoir de mémoire » qu'exige une partie de la société, le Parlement a voté depuis le début des années 1990 plusieurs **lois mémorielles**. Bien que de natures différentes, elles ont entraîné **l'inquiétude de certains historiens** qui voient un danger à ce que le politique se mêle de la recherche et de l'enseignement en histoire. Les signataires de la pétition de 2005 « Liberté pour l'histoire » estiment ainsi que « dans un État libre, il n'appartient ni au Parlement ni à l'autorité judiciaire de définir la vérité historique ».

■ L'**histoire** et la **mémoire** obéissent à des objectifs différents. Parce qu'ils visent à la **compréhension la plus objective possible du passé**, les historiens doivent **analyser les mémoires, les confronter à d'autres sources**, en travaillant par exemple sur les archives de la période. C'est seulement de cette confrontation que peut jaillir une **vérité historique qui reste toujours complexe, relative et évolutive**, comme en témoignent les nouveaux domaines sur lesquels travaillent les historiens.

c L'histoire contemporaine de mémoires oubliées

a. L'affirmation de mémoires occultées

■ Les historiens s'attachent aujourd'hui à questionner d'autres mémoires dont les destins ont occupé une moindre place dans le débat public. Ainsi en est-il du **génocide perpétré contre les Tziganes** : « Combien de personnes ignorent encore, écrit Simone Veil, que les Tziganes furent persécutés, exterminés, que 40 % d'entre eux périrent pendant la Seconde Guerre mondiale ? » Cette indifférence vis-à-vis de « mauvaises victimes », selon l'expression de l'historien Emmanuel Filhol, s'explique par la **longue marginalisation subie par les Tziganes**, y compris après 1945, puisqu'une bonne partie d'entre eux est restée enfermée dans des camps d'internement encore un ou deux ans après la Libération.

■ Il aura fallu attendre 2010 pour que les « **Malgré-Nous** » soient **reconnus officiellement comme victimes du nazisme**. Les historiens se penchent aujourd'hui sur l'histoire, plus méconnue encore, des 15 000 « **Malgré-Elles** » auxquelles le Mémorial d'Alsace-Moselle consacre en 2013 une exposition.

b. Une histoire toujours en chantier

■ L'histoire des **enfants « nés de l'ennemi »**, c'est-à-dire de couples franco-allemands pendant la guerre, est **emblématique de ces mémoires oubliées et honteuses** qui resurgissent lorsque le présent autorise leur questionnement. L'historien Fabrice Virgili montre que le parcours de ces enfants ne devient digne de l'intérêt de la recherche que dans le contexte d'une Europe épargnée par les guerres, en quête d'une identité commune et partagée, comme en témoignent les cérémonies officielles qui associent dans le devoir de mémoire les responsables français et allemands.

■ En interrogeant ces nouveaux champs historiques, les historiens cherchent à mettre en lumière **tous les acteurs** de la période de la Seconde Guerre mondiale, sans se laisser exclusivement guider dans leur réflexion par les mémoires des groupes dominants.

➤ Interview de l'historien P. Laborie, p. 21

Loi mémorielle : loi établissant une vérité officielle sur un événement historique.

Histoire : voir p. 16.

Mémoire : voir p. 16.

➤ Entretien avec Daniel Cordier, p. 18

■ **« Malgré-Nous »** : terme utilisé pour qualifier les 130 000 Alsaciens et Mosellans incorporés de force dans l'armée allemande ; entre 30 000 et 40 000 d'entre eux mourront au combat ou en captivité.

■ **« Malgré-Elles »** : terme utilisé pour qualifier les 15 000 femmes originaires d'Alsace et de Moselle incorporées de force entre 1942 et 1945 dans différentes structures nazies.

➤ Photographie des présidents français et allemand à Oradour-sur-Glane, p. 15

SUJET GUIDÉ

L'historien et le renouvellement des mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France depuis les années 1970.

- 1 Analyser le sujet (p. 32, 56, 84, 112, 140, 168, 190)
- 2 Présenter le sujet (p. 32, 56, 84, 112, 140, 168, 190)
- Construire un plan (p. 85, 112-113, 140-141, 168, 190)
- Rédiger l'introduction et la conclusion (p. 141)
- Bâtir la réponse organisée (p. 169)
- Rédiger la réponse organisée (p. 191)
- 7 Comment présenter votre devoir ? (p. 32-33, 56-57)

1 Analyser le sujet

Repérer les mots-clés dans l'énoncé et les expliquer.

Répondez aux questions des encadrés ci-dessous.

L'historien et le renouvellement des mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France depuis les années 1970.

Interrogez-vous sur le rôle de l'historien et la relation qu'il entretient avec la mémoire.

Repères p. 16

Qu'entend-on par « renouvellement » :

- une rupture totale ?
- un changement important ?
- une continuité ?

Justifiez le pluriel du mot « mémoire ».

Repères p. 16

Quelle est l'importance de cette borne chronologique ?

Révision p. 37

2 Présenter le sujet

La présentation du sujet doit tenir compte des mots-clés, des bornes chronologiques et spatiales. Elle annonce ce que l'on veut démontrer dans les paragraphes de la composition.

Parmi les trois phrases suivantes, laquelle correspond le mieux au sujet ? Justifiez votre réponse.

1. Le rôle de l'historien dans le renouvellement des mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France depuis les années 1970.
2. Les historiens et l'étude des mémoires de la Seconde Guerre mondiale depuis 1945.
3. Les évolutions des mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France depuis les années 1970.

7 Comment présenter votre devoir ?

Voici un modèle de composition avec un premier paragraphe entièrement rédigé. Dans les paragraphes 2 et 3, partiellement rédigés :

- complétez les connecteurs logiques manquants en utilisant la liste suivante : **ainsi ; aussi ; cependant ; donc ; mais ;**
- donnez des exemples, chaque fois que cela est demandé.

Les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France sont variées et portées par des acteurs multiples. Les historiens, pour qui elles constituent une ressource et un objet d'études, ont contribué à les faire connaître et à en faire une lecture historique notamment depuis les années

- L'introduction doit :
 - définir les termes du sujet afin d'en présenter l'intérêt ;
 - annoncer le plan.
- Chaque [paragraphe] comporte une phrase d'introduction, des **idées essentielles**, des **exemples pris dans vos connaissances personnelles**, des **connecteurs logiques** et une phrase de conclusion-transition.
- La **conclusion** doit faire le bilan de la composition.

1970, période où les sources deviennent plus nombreuses. Quel est donc le rôle de l'historien dans le renouvellement des mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France depuis les années 1970 ? On rappellera d'abord le contexte favorable à ce renouvellement. Puis, on analysera le travail de l'historien face à la mémoire officielle et enfin son rôle face à l'émergence de mémoires plurielles.

[Depuis les années 1970, le contexte est favorable au renouvellement des mémoires. ↵]

À la fin des années 1960, un réexamen critique de l'histoire officielle est possible. Avec le départ du général de Gaulle du pouvoir et le déclin du parti communiste, la critique des deux mémoires dominantes se développe. Ainsi, le culte d'une France massivement résistante, le **résistancialisme**, est-il remis en cause. ↵

Par ailleurs, une **nouvelle génération d'historiens** apparaît. Nés après la guerre ou étrangers, ils portent un regard nouveau sur le conflit. C'est le cas en 1973, de l'historien américain **Robert Paxton** qui publie la France de Vichy. Il y révèle le rôle de complice actif de l'État français du maréchal Pétain auprès des nazis dans la déportation des juifs. ↵

L'accès à de **nouvelles sources** permet aussi cette évolution. Les historiens se penchent sur les **archives** à l'image de Paxton, qui dépouille les télégrammes et notes envoyés par Vichy à Berlin. La recherche de **témoins** participe également à la connaissance. Des associations de déportés juifs s'attachent à rechercher les responsables survivants de la Shoah pour les traduire devant la justice et dresser le bilan le plus précis possible du génocide.

Une nouvelle vision de la Seconde Guerre mondiale devient possible **alors** en France.] ↵

[La mémoire officielle se retrouve ... soumise au regard et à la critique de l'historien. ↵]

La **mémoire officielle** a longtemps présenté une vision sélective de la guerre... ↵

Le travail des historiens, notamment leur participation à des procès en tant qu'experts, a favorisé l'évolution de cette mémoire vers une **reconnaissance de la pluralité des acteurs et des vécus**...

➡ Citez deux exemples de procès. **Cours 2 p. 30**

..., la tentation des politiques d'établir des vérités historiques officielles soulève le **débat entre histoire et mémoire**... ↵

Au-delà des polémiques, les travaux des historiens permettent une meilleure connaissance de la période de guerre.] ↵

[Ils rendent ... compte de la complexité de cette période. ↵]

De **nouvelles mémoires émergent** qui sont autant de sujets d'étude pour les historiens...

➡ Citez deux exemples de nouvelles mémoires étudiées par les historiens.

Cours 2 p. 31

Face à ces mémoires plurielles, le **travail des historiens** consiste à questionner tous les acteurs de la guerre... ↵

..., l'historien doit aussi faire face à la **concurrence des mémoires**... ↵

Le rôle de l'historien est ... de présenter de la façon la plus objective cette période tourmentée.] ↵

Les historiens ont permis par leurs travaux d'éclairer d'un jour nouveau l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et d'en renouveler les mémoires. **Cependant, face au devoir de mémoire que réclame la société actuelle, les historiens sont sans cesse obligés de rappeler que leur rôle est d'expliquer et non de commémorer ou de soutenir des vérités « officielles ».**

le +

Vous donnerez un « plus » à votre travail :

- en annonçant une **problématique** sous forme de question dans l'introduction (après la présentation du sujet et avant l'annonce du plan) ;
- en allant à la ligne avec un alinéa après avoir développé une idée essentielle dans un paragraphe :
↵ retour à la ligne et alinéa ;
- en **prolongeant le sujet dans la conclusion** après avoir fait le bilan de la composition.

SUJET EN AUTONOMIE

L'historien et les mémoires de la Résistance et de la collaboration en France depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

SUJET GUIDÉ

L'historien et les mémoires officielles de la Seconde Guerre mondiale en France.

CONSIGNE : Vous montrerez ce que révèle ce texte sur les responsabilités de l'État français. Puis vous soulignerez le rôle des historiens dans la connaissance de la Seconde Guerre mondiale et les limites de leur action.

- 1 Analyser la consigne (p. 35, 59, 87, 115, 143, 171, 193)
- 2 Prélever des informations (p. 35, 59, 87, 115, 171, 193)
- 3 Apporter des connaissances (p. 87, 115, 171, 193)
- 4 Confronter les documents (p. 143, 193)
- 5 Rédiger l'analyse (p. 193)
- 6 Comment présenter votre devoir ? (p. 35, 59-60)

Déposition de Robert Paxton au procès Papon (31 octobre 1997)

L'historien américain R. Paxton est appelé à comparaître comme témoin devant la cour d'assises de Bordeaux lors du procès de Maurice Papon, ancien secrétaire général de la préfecture de Gironde pendant la période de Vichy et accusé de « complicité de crime contre l'humanité ». R. Paxton s'exprime sans notes.

Il faut dire que les nazis avaient besoin de l'administration française. [...] Il y a un thème qui se retrouve partout dans la correspondance des autorités allemandes avec Berlin, c'est le manque de personnel. [...] Dans les documents allemands, on trouve par exemple, en juillet 1942, c'est le moment des rafles, la demande de l'envoi de 150 hommes. Ils n'en recevront que quatre. Il y a donc un manque de personnel chez les Allemands, ils ont besoin de l'administration française [...].

Un tournant a lieu en juin 1943, quand le régime de Vichy commence à prendre ses distances, un petit peu, avec ces opérations qui ont un effet si négatif sur l'opinion publique. L'administration participe en 1943 avec beaucoup plus de réticences à ce genre d'opérations. [...] Jusqu'alors, les Allemands se sont félicités du comportement de l'administration et de la police française. Fin 1943, les nazis envoient des rapports à Berlin disant que ça devient de plus en plus difficile.

Il y a ce tournant, et on voit le résultat sur les chiffres de la déportation. La première année, avec la coopération brutale de la police française, ce sont 42 000 juifs qui partent. En 1943, ça tombe radicalement à 16 000 à peu près. Il y a un ralentissement considérable et cela, pour plusieurs raisons : problèmes de transport et réticence de l'administration. [...] Cela ne veut pas dire que l'attitude de l'administration française est le seul facteur mais on voit le résultat : 76 000 sur 300 000, on entend souvent dire que ce résultat n'est pas si mauvais. C'est une logique qui semble très puissante, et on croit très généralement en France que c'est le régime de Vichy qui a limité les dégâts. [...] Pour expliquer ce chiffre de 76 000, il faut suivre tout le déroulement du processus, il faut examiner tous les facteurs et ils sont multiples, qui ont pu influencer sur le nombre de juifs déportés : les possibilités d'évasion, la difficulté de trouver les juifs, les difficultés de transport, les rapports avec l'administration locale, la nature de la population juive, est-ce qu'ils sont facilement repérables ou pas ? Est-ce qu'ils sont assimilés ou pas ? [...] Les juifs citoyens français sont très intégrés, mais le régime de Vichy a rendu cette population beaucoup plus vulnérable, et cela de plusieurs façons : il y a le célèbre fichier des juifs de France, et je vous signale, ce sont des citoyens français aussi bien qu'étrangers. Les lois antijuives sont dirigées contre tous les juifs, y compris les citoyens. Aucun effort pour protéger les citoyens, au début. Donc, les juifs de France, les citoyens et les autres sont répertoriés, ils sont marqués. Il est vrai que le maréchal Pétain, il était parfois capable de dire non, a refusé le port de l'étoile en zone sud, mais quand même, les cartes de rationnement et les cartes d'identité étaient tamponnées en rouge « Juif ».

Le Procès de Maurice Papon, Albin Michel, 1998.

1 Analyser la consigne

Il faut distinguer les différentes parties de la consigne, relever les termes essentiels et les définir.

« Vous montrerez ce que révèle ce texte sur les responsabilités de l'État français. Puis vous soulignerez le rôle des historiens dans la connaissance de la Seconde Guerre mondiale et les limites de leur action. »

1. À quoi correspond l'État français en 1942-1943 ?
2. Quel sens peut-on donner au mot « responsabilités » ?
3. Quel rôle est ici assigné aux historiens ? Pourquoi ?
4. Qui montre les limites de l'action des historiens en remettant en cause leur travail ?

2 Prélever des informations

À quelle partie de la consigne correspond le texte surligné en bleu dans le document ? En vert ?

6 Comment présenter votre devoir ?

Voici un exemple de devoir partiellement rédigé. Donnez des exemples chaque fois que cela est demandé.

Dans sa déclaration en 1997, Robert Paxton évoque les responsabilités de l'État français pendant la Seconde Guerre mondiale. Ses propos illustrent le travail des historiens afin de mieux connaître cette période controversée. ↺

Durant la période 1940-1944, l'État français dirigé par Pétain depuis Vichy définit une politique relayée par de hauts fonctionnaires tel Maurice Papon, alors secrétaire général de la préfecture de Gironde. Cette politique fait le choix de la collaboration avec l'Allemagne nazie ce qui permet aux Allemands de « se féliciter du comportement de l'administration et de la police française ». Un des aspects de cette collaboration est la politique antijuive mise en œuvre par Vichy avec les lois « dirigées contre tous les juifs y compris les citoyens » français ainsi que le marquage « des cartes de rationnement et des cartes d'identité tamponnées en rouge "Juifs" ». ↺

Ainsi, grâce à « la coopération brutale de la police française » lors des rafles comme celle du Vel' d'Hiv' en juillet 1942, l'État français participe à la déportation de 76 000 juifs. Cependant, en évoquant la prise de distance et les réticences du gouvernement de Vichy vis-à-vis de ces opérations à partir de 1943, Paxton cherche à établir la réalité historique. ↺

Les historiens participent à des procès en tant qu'experts dans les années 1990.

➡ À quel type de procès participent certains historiens ? Document p. 34

➡ Pourquoi Robert Paxton est-il reconnu comme expert ? Cours 2 p. 30

Ainsi, les historiens ont fait évoluer les mémoires de la guerre par leurs travaux sur de nouvelles sources et la mise en relation des faits.

➡ Citez une source utile aux historiens. Document p. 34

Cependant, cette approche pose la question de la relation entre histoire et mémoire.

➡ Quelles questions suscite la participation des historiens à des procès ? Cours 2 p. 30-31

Malgré des contestations concernant leur rôle, le travail des historiens a permis une meilleure connaissance de cette période de la Seconde Guerre mondiale.

Chaque paragraphe comporte des idées essentielles, des informations extraites des documents, des connaissances personnelles. Des connecteurs logiques permettent de donner de la cohérence à l'analyse.

le +

Vous donnerez un « plus » à votre travail :

- en débutant par une courte introduction comportant une annonce des deux paragraphes traités ;
- en allant à la ligne avec un alinéa après avoir développé une idée essentielle dans un paragraphe : ↺ retour à la ligne et alinéa ;
- en terminant par une courte conclusion qui fait le bilan de l'analyse.

SUJET EN AUTONOMIE

Les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France.

CONSIGNE : À partir de l'étude du document, vous expliquerez pourquoi le film de Marcel Ophüls *Le Chagrin et la Pitié* constitue un tournant dans l'histoire de la mémoire de la période de l'Occupation en France.

Le choc du *Chagrin et la Pitié*

Ce film, vous ne le verrez pas sur le petit écran auquel il était destiné. On tient en haut lieu les Français incapables de se regarder dans une glace, tels qu'ils furent, tels qu'ils se dépeignent eux-mêmes, tels qu'ils se jugent.

Tout le monde le sait mais il ne faut pas le dire. Le manteau d'hermine que Charles de Gaulle a jeté sur les guenilles de la France doit à jamais dissimuler qu'elle avait perdu non seulement la guerre, ce qui n'est rien, mais l'honneur. Et, que prise en bloc, elle s'en arrangeait bien.

Le premier choc est dur. Pour peu qu'on ait eu plus de quinze ans en 1940, on en suffoque. Pleurer soulagerait. Mais on ne pleure pas. On rage.

La foule, fervente, agitant des petits drapeaux, acclamant un vieux soldat, parce qu'« en France, ça finit toujours par un militaire » dit cruellement un Anglais. Maurice Chevalier chantant : « ça sent si bon la France... » En 41. En 42. Pendant que le général Huntziger demandait aux Allemands « si nos deux pays ne pouvaient pas aller plus loin sur le plan de la collaboration militaire ». Il ne fallait pas avoir l'odorat sensible. La brochette de vedettes de l'écran partant joyeusement visiter les studios de Berlin, de Vienne, de Munich... Le Dr Goebbels les accueillera. Hitler devant la tour Eiffel, devant l'Opéra, montant les marches de la Madeleine, et, sur son passage, les agents de police saluant spontanément. Spontanément.

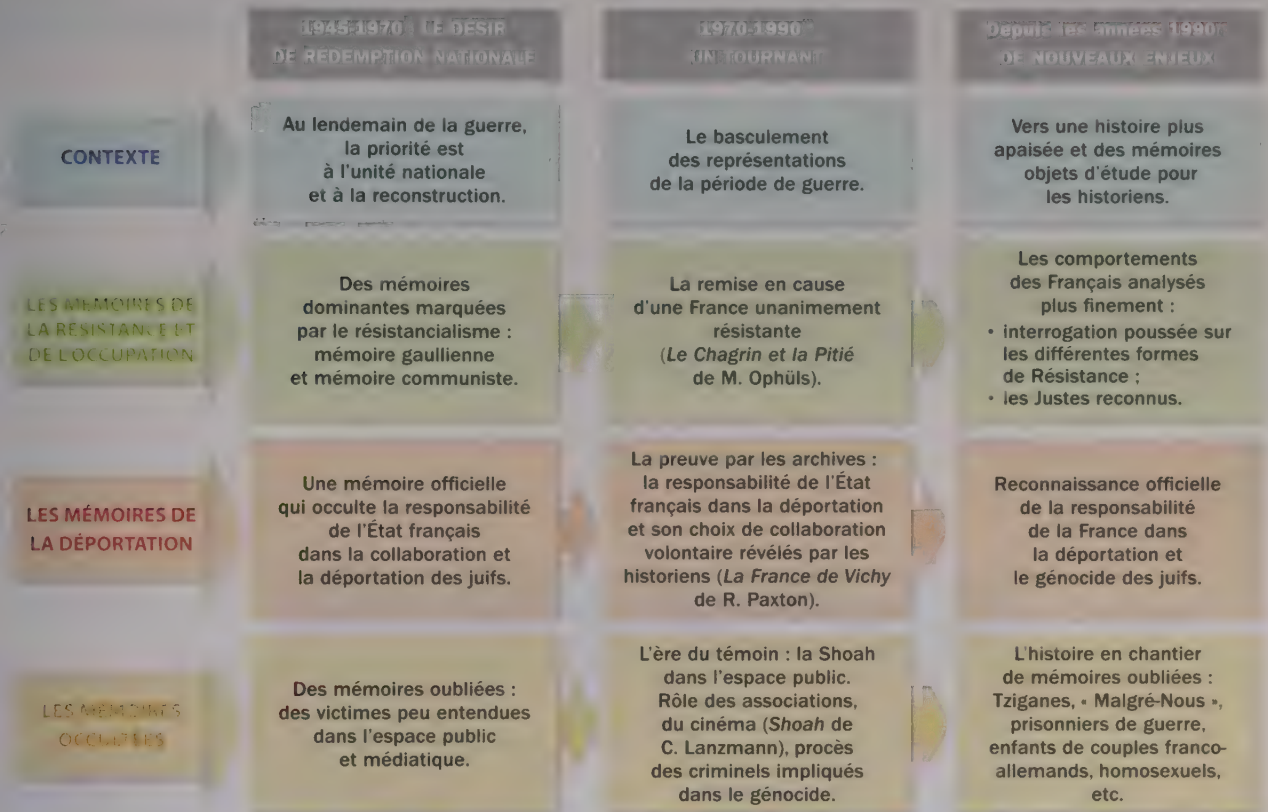
Tant et tant d'images qui font mal, de discours chevrotants, de proclamations ignobles ou imbéciles, que l'on croyait oubliés, que nous étions nombreux à avoir volontairement enfouis, pour toujours, dans le sable de la mémoire parce que la vie, ce n'est jamais hier, c'est aujourd'hui.

Oui, le premier choc est dur. Il faut savoir que, au-delà de 40 ans, personne ne peut voir *Le Chagrin et la Pitié* innocemment. Sans retrouver le goût amer de sa propre lâcheté, si l'on fut de la majorité, soit le tremblement de la fureur, si l'on fut des autres.

Françoise Giroud, *L'Express*, 3 mai 1971.

Schéma de synthèse

Lecture historique des mémoires de la Seconde Guerre mondiale



le + culture générale

La Résistance et la collaboration

Témoignages et romans :

- Lucie Aubrac, *Cette exigeante liberté*, L'Archipel, 1997.
- Vercors, *Le Silence de la mer*, Les Éditions de Minuit, 1942, Le Livre de Poche, 1967.

Films de fiction :

- Jean-Pierre Melville, *L'Armée des ombres*, 1969.
- Louis Malle, *Lacombe Lucien*, 1974.

Sites : www.fondationresistance.org
www.memorial-caen.fr

Étude d'historien :

- Robert Paxton, *La France de Vichy, 1940-1944*, Éditions du Seuil, 1999.

La Shoah et la déportation

Témoignages et romans :

- Simone Veil, *Une vie*, Stock, 2007.
- Jorge Semprún, *L'Écriture ou la Vie*, Éditions Gallimard, 1994.

Films documentaires :

- Alain Resnais, *Nuit et brouillard*, 1956.
- Claude Lanzmann, *Shoah*, 1985.

Film de fiction :

- Joseph Losey, *Monsieur Klein*, 1976.

Sites : www.memorialdelashoah.org
www.memorializieu.eu

Étude d'historien :

- Annette Wieviorka, *Auschwitz expliqué à ma fille*, Éditions du Seuil, 1999.

Les mémoires oubliées

Étude d'historien :

- Jacques Sigot, *Ces barbelés que découvre l'histoire*, Wallada, 2010.

Films de fiction :

- Sur les troupes coloniales : Rachid Bouchareb, *Indigènes*, 2006.
- Sur les enfants de couples franco-allemands : Christophe Weber et Olivier Truc, *Enfants de Boches*, 2003.
- Sur la répression contre les Tziganes : Tony Gatlif, *Korkoro (Liberté)*, 2009.
- Sur les traces laissées par le silence des mémoires : Michel Leclerc, *Le Nom des gens*, 2010.
- Sur la résistance immigrée : Robert Guédiguian, *L'Armée du crime*, 2009.

B.D. :

- Sur les prisonniers de guerre : Jacques Tardi, *Moi Renée Tardi, prisonnier de guerre au Stalag II B*, Casterman, 2012.

Site : www.memorial-alsace-moselle.com

L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie

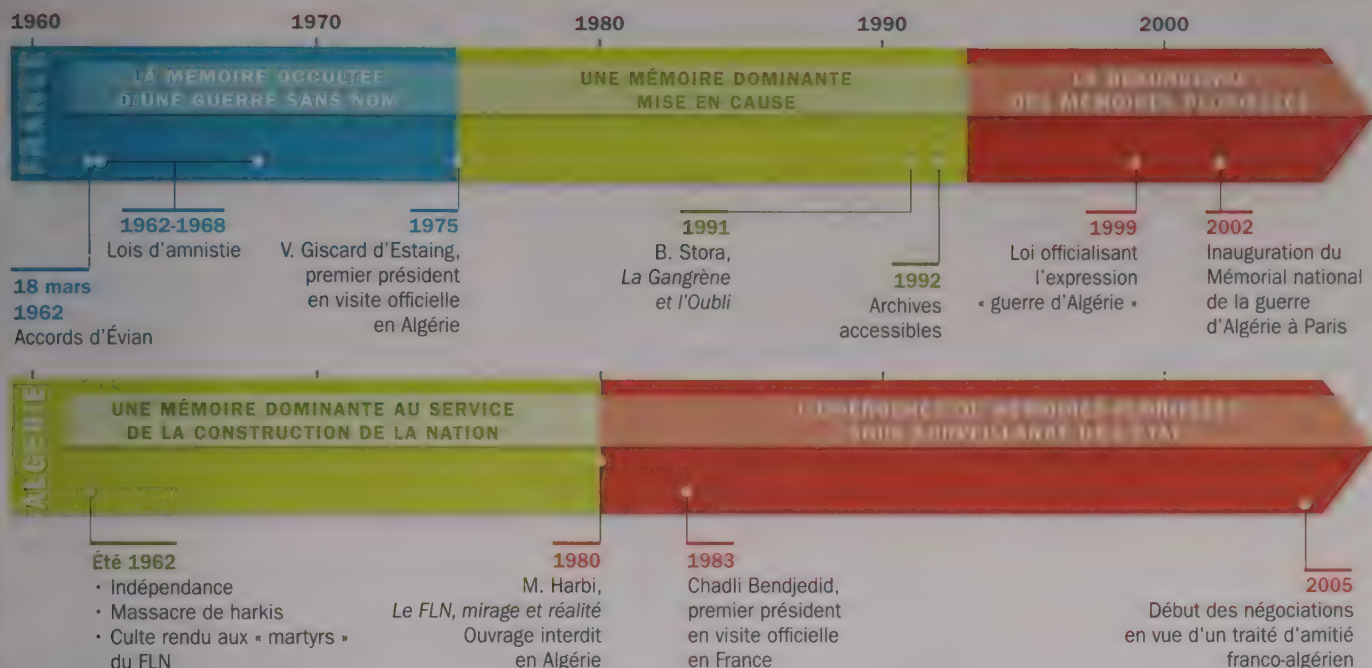
C'est au terme d'une guerre de huit ans que **l'Algérie a obtenu son indépendance en 1962**. Cette guerre a laissé des traces profondes dans les sociétés algérienne et française. Si **sa mémoire a été immédiatement glorifiée en Algérie**, elle a d'abord été **passée sous silence en France**. En Algérie, le **travail des historiens** se heurte toujours à de **nombreux obstacles**. En France, il permet aujourd'hui l'expression des mémoires des acteurs de cette guerre qui fut, longtemps, une « guerre sans nom ».

Quelles lectures les historiens font-ils des mémoires de la guerre d'Algérie depuis 1962 ?



1 Le Mémorial du martyr à Alger

Chaque commune d'Algérie possède son monument des martyrs de la guerre d'indépendance. Celui d'Alger, construit dans le quartier El Madania, surplombe la ville. Réalisé d'après une maquette conçue à l'École des Beaux-Arts d'Alger sous la direction de Bachir Yellès, il a été inauguré en 1982 afin de commémorer le 20^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. Ce monument fait partie d'une vaste esplanade où brûle une « flamme éternelle », une crypte, un amphithéâtre et le musée du Moudjahid (combattant).



2 Manifestation à Valence le 14 mars 2009 contre les commémorations du 19 mars 1962

La date du 19 mars, jour de la signature des accords d'Évian qui mettent officiellement fin à la guerre, est contestée par des associations de pieds-noirs, de harkis, de militaires et d'anciens membres de l'OAS. Ces associations considèrent en effet que les violences se sont poursuivies après cette date.

La guerre d'Algérie, porteuse de mémoires

Notions clés

Histoire

Reconstruction savante et toujours en évolution des événements du passé, qui vise à rechercher la vérité et l'objectivité grâce à un travail croisé sur des sources diverses.

Historiographie

Étude de la façon dont les historiens « fabriquent » l'histoire : dans quel contexte, avec quels outils et dans quel but.

Mémoire

Ensemble des souvenirs qui résultent des événements vécus par des individus, des groupes ou des institutions. La mémoire est donc par définition plurielle et partielle car elle relève de la subjectivité, de l'expérience particulière vécue.

Témoin et historien

Le **témoin** est un acteur de l'histoire, porteur d'une part du passé pour y avoir participé et qui veut en rendre compte. Son expérience est donc une source précieuse pour appréhender le passé. L'**historien** se doit de confronter les témoignages entre eux et à d'autres sources dans une recherche d'objectivité.

1 La guerre d'Algérie : un événement producteur de mémoires plurielles

DES ÉVÉNEMENTS CONSTRUCTEURS DE MÉMOIRE

xix^e-xx^e siècles :
colonisation
de l'Algérie

8 mai 1945 : répression
des manifestations à Sétif

1^{er} novembre 1954 :
déclenchement de l'insurrection
du FLN

1956 : envoi du contingent français
en Algérie

17 octobre 1961 :
répression de la manifestation des Algériens
à Paris

18 mars 1962 : accords d'Évian

5 juillet 1962 :
indépendance de l'Algérie

5 juillet 1962 :
enlèvements et assassinats
d'Européens à Oran

Printemps-été 1962 :
départ massif
des Européens d'Algérie
vers la métropole

Été 1962 : massacres
de harkis

GROUPES PORTEURS DE MÉMOIRE

MUSULMANS D'ALGÉRIE

QUELLE MÉMOIRE PORTENT-ILS ?

- Statut « d'indigène » pendant la colonisation
- Violence de la guerre
- Naissance d'une nation grâce à la victoire

FRANÇAIS D'ALGÉRIE (« Pieds-noirs ») et leurs descendants

- Idéalisation et nostalgie du pays perdu
- Traumatisme du rapatriement en France

ARMÉE FRANÇAISE • Cadres militaires • Appelés du contingent

- Mémoire des anciens combattants
- Une épreuve personnelle de 20 à 30 mois en Algérie dans un conflit violent
- Mémoire d'un conflit incompris en métropole

HARKIS et leurs descendants

- Abandon et trahison de l'armée française
- Occultation de leur statut de combattants par la France
- Massacre et rejet en Algérie

OAS Organisation de l'armée secrète

- Valorisation de la colonisation
- Refus de l'indépendance de l'Algérie

IMMIGRÉS ALGÉRIENS en France et leurs descendants

- Statut de Français musulmans d'Algérie
- Difficultés d'intégration en France

“ Pour comprendre ce qui nous arrive aujourd’hui, il faut relire de façon critique l’histoire et ce que nous avons fait hier. ”

Mohammed Harbi a été combattant de la guerre d’indépendance au sein du FLN. Proche des dirigeants du mouvement indépendantiste, il a **conservé de nombreux documents importants de cette période**. Depuis les années 1980, **en tant qu’historien, il publie ses archives et des ouvrages scientifiques en France**. Ses écrits ont été longtemps interdits en Algérie et n’y sont disponibles que depuis une dizaine d’années. Ses nombreux ouvrages, parfois en collaboration avec des historiens français, expriment sa **volonté d’un rapprochement entre les deux pays**.

> **Comment le travail de Mohammed Harbi contribue-t-il à éclairer l’histoire du conflit et ses résonances en France et en Algérie ?**



Mohammed Harbi (à droite) et le président algérien Ben Bella, au siège du FLN à Alger en mars-avril 1964.

BIOGRAPHIE

Né en 1933, Mohammed Harbi est un nationaliste algérien qui a joué un rôle important dans le combat pour l’indépendance au sein du FLN. En 1962, il est l’un des conseillers du président Ben Bella. En 1965, après le coup d’État de Houari Boumedienne, il est arrêté et incarcéré pendant six ans sans être jugé pour s’être opposé au gouvernement. Placé sous surveillance, il s’évade et rejoint la France. Mohammed Harbi devient alors à Paris un universitaire reconnu et l’un des grands historiens de l’Algérie contemporaine.

Vocabulaire

FLN : Front de libération nationale. Mouvement politique créé en novembre 1954 pour obtenir l’indépendance de l’Algérie. Il s’impose en 1962 contre les autres groupes nationalistes algériens.

1 L’acteur devient historien

Emmanuel Laurentin. – Qu’est-ce qui fait qu’à un moment ou à un autre, vous avez eu envie, après ces années de prison, de résidence surveillée, de vous écarter de l’action pour pouvoir réfléchir à ce qui s’était passé ?

Mohammed Harbi. – En réalité, avant même de penser à retourner à l’objet de mes études, c’est-à-dire l’histoire, [...] j’ai pensé essentiellement à relater mon itinéraire, et donc, au départ, j’ai accumulé, avant même l’insurrection de 1954, de la documentation.

E. L. – Donc, vous dites que c’est pour faire votre propre histoire que vous vous êtes lancé là-dedans ?

M. H. – Au départ, c’était cela le projet. Et puis l’expérience et la lecture aidant, je me suis rendu compte que l’héroïsation qui a été faite d’un mouvement qui avait plusieurs facettes ne permettait pas d’aborder sereinement les problèmes de l’avenir et du devenir de l’Algérie. À ce moment-là, j’ai décidé de me pencher moi-même sur l’histoire du pays. Je me suis dit que j’avais vécu le mouvement de l’intérieur, que je l’avais vécu un peu à contre-courant des orientations prises par les dirigeants. Les dirigeants de notre pays, à quelques exceptions près, ne connaissaient pas vraiment le pays ; ils connaissaient partiellement son histoire, et donc les décisions politiques n’étaient pas toujours prises en fonction des réalités sociales, des réalités politiques du pays. À ce moment-là, je me suis dit que cela ne pourrait continuer comme cela, et qu’il fallait permettre aux nouvelles générations d’éviter de renouveler les défaillances.

Transcription de l’émission *La Fabrique de l’histoire*,
« Une histoire sous contrôle »,
France Culture, 21 novembre 2005

Historien des deux rives de la Méditerranée

2 Les racines de l'engagement dans le mouvement nationaliste

Mon engagement dans le mouvement national est né dans l'ambiance créée par les événements de mai 1945 (*massacres de Sétif, Guelma et Kherrata, villes du Constantinois victimes d'une répression sanglante après des émeutes populaires*¹). Deux parents de ma mère ont disparu à Guelma. On n'a jamais éclairci les circonstances, mais on sait qu'ils ont été assassinés. Il y avait aussi l'atmosphère du lycée de Skikda [...]. J'avais 15 ans, l'âge de toutes les aventures. Je me suis engagé dans le Parti du peuple algérien², au sein duquel j'ai eu très vite des responsabilités. En y repensant aujourd'hui, je me dis que mes camarades m'ont choisi comme porte-parole parce que, comme fils de notable, j'étais beaucoup plus protégé qu'eux, fils du peuple face à l'administration. [...] Je suis devenu l'interlocuteur de mes professeurs progressistes. C'est mon professeur d'histoire Pierre Souyri, avec lequel j'ai rédigé des tracts, qui m'a le plus influencé.

Propos recueillis par Isabelle Mandraud, *Le Monde* hors-série, février-mars 2012.

1. Répression sanglante d'émeutes nationalistes menée par l'armée française.
2. PPA : parti nationaliste fondé en 1937 par Messali Hadj.

4 Concilier histoire et mémoire ?

Quand des acteurs de l'histoire nous font des révélations, vous, en tant qu'historien, comment les prenez-vous : pour argent comptant ? Avec des pincettes ?

Je ne peux pas prendre pour argent comptant le témoignage d'un acteur. On est obligé de se pencher sur les archives quand on en trouve, ce qui est rare pour une organisation qui a été clandestine. Sinon, on procède à des recoupements des témoignages des acteurs. [...]

Comment, lorsqu'on est soi-même acteur et témoin de l'histoire, peut-on en être également le fidèle rapporteur ?

Je vais vous dire comment ils ont procédé en France. Tous les grands acteurs sont passés par des instituts pour livrer leurs témoignages devant des historiens qui ont étudié la période concernée. Et ces témoignages sont dûment emmagasinés dans des archives. [...] Chez nous, cela se passe autrement. J'ai chez moi plus de 123 ouvrages algériens de témoignages. Ce n'est pas satisfaisant, parce que les gens ne parlent pas de la réalité culturelle, de la réalité sociale, de la stratégie des acteurs. Ils parlent de faits, comme ça... L'histoire, c'est aussi un métier.

Les choses sont-elles claires dans votre esprit, entre le Harbi historien et le Harbi acteur de l'histoire ?

Il y a nécessairement un aspect subjectif dans cette affaire. Mais [...] je peux affirmer que j'ai au moins un minimum de distance à l'égard de mon expérience propre.

Propos de Mohammed Harbi recueillis par Mustapha Benfodil pour *El Watan*, 26 mai 2011.

3 De l'archive à l'histoire

a. L'acteur-témoin réunit des archives...

Un historien œuvre régulièrement à faire connaître au public des documents permettant d'éclairer une histoire dont il a été l'acteur, c'est Mohammed Harbi. Dès 1975, il joignit à son livre sur la scission du MTLD¹ des documents inédits [...]. Il prit dès lors l'habitude d'insérer dans ses livres des documents inédits à l'appui de ses démonstrations. [...] Les vingt années suivantes le voient ainsi publier régulièrement, à côté de ses communications scientifiques, des documents sur l'histoire du nationalisme algérien. En 1987, par exemple, il réagit au livre d'Ali Haroun sur la Fédération de France du FLN, en dénonçant un travail marqué par l'histoire officielle. Il publie alors des documents sur certains faits occultés du FLN en France.

Raphaëlle Branche, *La Guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?*, Éditions du Seuil, 2005.

1. Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques fondé en 1946.

b. ... l'historien les publie

Mohammed Harbi,
Les Archives de la révolution algérienne, Éditions Jeune Afrique et Éditions du Jaguar, 1981.



Questions

De l'acteur à l'historien

1. **Doc. 1** : Quelle mission s'est fixée Mohammed Harbi en devenant historien ?
2. **Doc. 2** : Pourquoi peut-on dire que cette mission est intimement liée à son statut d'acteur de l'histoire ?

Concilier histoire et mémoire

3. **Doc. 1 et 3** : Comment Mohammed Harbi concilie-t-il son passé d'acteur politique et son métier d'historien ?
4. **Doc. 1 et 4** : Pourquoi y a-t-il tension entre mémoire et histoire ?

Vers la composition du BAC

Capacités et méthodes :

II. 2. *Décrire et mettre en récit une situation historique.*

À partir de l'exemple de Mohammed Harbi, vous rédigerez un paragraphe construit qui explique comment un témoin de la guerre d'Algérie peut concilier son expérience vécue et un travail d'historien.

Vocabulaire

ALN : Armée de libération nationale, branche armée du FLN.

Harki : soldat algérien musulman engagé dans l'armée française pendant la guerre d'Algérie.

MNA : Mouvement national algérien. Parti nationaliste rival du FLN créé en novembre 1954 par Messali Hadj.

DATES CLÉS

- 1962 Indépendance de l'Algérie.
- 1999 La loi française officialise l'expression « guerre d'Algérie ».
- 19 mars 2013 Célébration de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie.

La mémoire officielle de la guerre en France et en Algérie

En France, l'État a mis longtemps à assumer son passé colonial, la guerre elle-même et ses conséquences. Aux demandes de reconnaissance des acteurs ou de leurs descendants, la République a le plus souvent répondu au cas par cas. **En Algérie, la guerre d'indépendance est considérée comme un moment fondateur de la construction de la nation** et, depuis 1962, l'objet de toute l'attention du pouvoir. La mémoire officielle, portée par le FLN, favorise une approche univoque de l'histoire. Ainsi le rôle du MNA a longtemps été occulté.

> Comment se construisent les mémoires officielles de la guerre d'Algérie en France et en Algérie ?

1 L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie

La mémoire collective de cette guerre est éclatée [...]. L'intégration de plusieurs populations venues d'Algérie dans des conditions très différentes (rapatriés européens, « harkis », immigrés et enfants d'immigrés algériens) renforce encore ces divergences. C'est pourquoi la guerre d'Algérie est longtemps restée une guerre sans nom. [...] Les gouvernements de la V^e République ont longtemps cru pouvoir guérir les troubles de la mémoire nationale par une politique de l'oubli, traduite par une série de décrets et de lois d'amnistie échelonnés de 1962 à 1982. [...] Puis les pouvoirs publics ont [...] enfin admis la nécessité de reconnaître et de commémorer la « guerre d'Algérie ». L'officialisation de cette expression par la loi du 18 octobre 1999 a été votée à l'unanimité par les deux assemblées. Au contraire, le choix d'une date de commémoration officielle a profondément divisé les milieux politiques. [...] Le plus difficile reste à faire : s'entendre sur le message que cette commémoration devra transmettre aux générations futures. La difficulté est en effet de donner un sens positif à une guerre qui n'en a pas.

Guy Pervillé dans *Historiens et Géographes*, n° 420, octobre-novembre 2012.

3 Dans les classes, en Algérie, une histoire sous surveillance

Comment enseigner la guerre d'Algérie dans les salles de cours [...] ?

En Algérie, la guerre d'indépendance est le tronc central de l'histoire nationale enseignée [...] avec un trop-plein de mémoire et un trop-plein d'histoire. [...] Un jeune Algérien va retenir de cette histoire la résistance (l'émir Abdelkader), des héros martyrs de l'ALN-FLN, [...] les crimes coloniaux (la torture, la profonde misère et les contrastes de vies entre indigènes et colons) et pour certains le général de Gaulle. *Les manuels sont-ils un terrain d'enjeu politique ?*

Jusqu'en 1990, seuls les martyrs faisaient figures de héros et avaient une place dans les manuels scolaires algériens. Ainsi même Messali Hadj, le père de l'idée d'indépendance, y était à peine évoqué. Au début des années 1990, [...] on va faire revenir dans le récit scolaire d'anciens protagonistes de la guerre d'indépendance. L'enjeu était, dans l'urgence, de légitimer le retour au pays de ces « héros oubliés » bannis après l'indépendance et d'expliquer aux jeunes générations pourquoi on faisait appel à eux après les avoir effacés de la mémoire dominante. [...] Les manuels scolaires algériens d'histoire sont une préoccupation certaine pour les gouvernants depuis l'indépendance. [...] Dans les comités de rédaction, les anciens combattants peuvent aller jusqu'à la censure quand il s'agit de la guerre d'indépendance.

Interview de Lydia Ait Saadia-Bouras (auteur de la thèse universitaire *La Nation algérienne à travers les manuels scolaires d'histoire algériens : 1962-2008*), *Le Nouvel Observateur*, 18 mars 2012.



2 Le président Jacques Chirac inaugure le Mémorial national de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de la Tunisie, 5 décembre 2002



4 « Un seul héros, le peuple », slogan du FLN sur un mur d'Alger, en juin 1962

5 Algérie-France, des mémoires sous tension

La loi du 23 février 2005, adoptée par l'Assemblée nationale en France, explique dans son article 4 les « bienfaits d'une colonisation positive ». Les déclarations d'hostilité à cette loi se multiplient, provenant principalement du monde des historiens. En janvier 2006, le président de la République décide de l'abrogation de l'article 4 de la loi du 23 février 2005. Cette abrogation n'est qu'un répit. [...] En Algérie, les déclarations et prises de position se multiplient, pleines de souvenirs de la guerre d'indépendance. [...] La Coordination nationale des enfants des moudjahidine [...] conditionne la signature du traité d'amitié avec la France à une série de revendications. L'association demande « de comptabiliser avec précision le nombre exact d'Algériens tués depuis 1830, ainsi que le nombre de villages brûlés, de tribus décimées et de richesses volées ». Autre fait inédit : l'Algérie entend porter devant les juridictions internationales l'affaire des Algériens exécutés par l'armée française durant la guerre d'Algérie. [...] Le 1^{er} juin 2009, *El Khabar*, grand quotidien arabophone, intitule son éditorial : « Nos martyrs ne sont pas comme vos criminels ». « Les propos du responsable français sur le fait qu'il y a eu des criminels des deux côtés blessent tous les Algériens. C'est un point de vue que la France, depuis longtemps, ne veut en aucun cas faire évoluer malgré tout ce qui s'est passé, pendant la guerre de libération et durant les cent trente ans de colonisation ».

Benjamin Stora, *Le Monde* hors-série, février-mars 2012

Question

En France, une mémoire de la guerre longtemps occultée

- Doc. 1** : Pourquoi, au lendemain du conflit, la mémoire officielle de la guerre d'Algérie se construit-elle sur l'oubli ?
- Doc. 1 et 2** : Comment évolue la mémoire officielle du conflit à partir des années 2000 ?

En Algérie, une mémoire de la guerre glorifiée

- Doc. 3 et 4** : Pourquoi et comment l'État algérien a-t-il construit une histoire officielle de la guerre d'indépendance ?
- Doc. 3** : Quelles contraintes pèsent sur les historiens en Algérie ?

Mémoires et histoire au cœur des relations franco-algériennes

- Doc. 5** : En quoi la guerre d'indépendance est-elle encore aujourd'hui un sujet sensible des relations franco-algériennes ?

Vers l'analyse de document du BAC

Capacités et méthodes :

I. 2. Confronter des situations historiques.

Après avoir présenté le **document 1**, vous montrerez comment, en France, l'État tente aujourd'hui d'inscrire tous les acteurs de la guerre d'Algérie dans la mémoire nationale.

Vocabulaire

FNACA : Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, qui vise à défendre leurs droits.

Pieds-noirs : habitants de l'Algérie d'origine européenne.

Rapatriés : l'ensemble des personnes en provenance d'Algérie et réfugiées en France en 1962.

DATES CLÉS

- 17 octobre 1961 Manifestation de travailleurs Nord-Africains à Paris.
- 19 mars 1962 Cessez-le-feu en Algérie.
- 1962 Arrivée des rapatriés en France.

1a Une mémoire qui resurgit lentement

Pendant les années 1970 et 1980, le souvenir du 17 octobre 1961 est enveloppé d'un épais linceul. Qui se souvient alors qu'un jour d'automne des hommes, des femmes et des enfants qui manifestaient en famille, désarmés, dans les rues de Paris ont été tués par la police à coups de crosse, jetés vivants dans la Seine, retrouvés pendus dans les bois ? [...] Il faudra l'arrivée à l'âge adulte de la seconde génération de l'immigration algérienne pour bousculer en profondeur le paysage mémoriel. Ces jeunes ont fréquenté l'école de la République, ils sont électeurs et citoyens français, mais ils ont l'intuition que les préjugés et les regards méprisants dont ils sont victimes sont liés à la guerre d'Algérie. [...] Lors de la Marche contre le racisme et pour l'égalité des droits de 1983, qui réunit 100 000 personnes dans les rues de Paris, une dizaine de jeunes issus de l'immigration se retrouvent pour rendre hommage aux Algériens noyés par la police. [...] Il aura donc fallu trente, voire quarante ans, pour que le 17 octobre 1961 devienne une page de l'histoire de France. Le temps que les dirigeants politiques des années 1960 quittent la scène, que les historiens travaillent à l'abri des passions, que les archives officielles s'ouvrent et, surtout, que les enfants des immigrés algériens nés en France grandissent.

Anne Chemin, *Le Monde*, 17 octobre 2011

En France, les conflits de mémoire de la guerre d'Algérie

Face à l'oubli « officiel » organisé après 1962, les mémoires de la guerre d'Algérie sont longtemps restées cantonnées dans la sphère privée des différents acteurs. **Depuis les années 1980, ces mémoires refoulées émergent.** Grâce à l'ouverture des archives et aux travaux universitaires, les faits liés à la guerre et à ses conséquences sont mieux connus. Pour autant, les groupes porteurs de mémoires expriment souvent des points de vue passionnels et concurrents sur le passé. **L'histoire de la guerre d'Algérie écrite par les historiens n'est pas encore acceptée par tous les acteurs ou leurs descendants.**

> Pourquoi les mémoires plurielles de la guerre d'Algérie sont-elles encore porteuses de tensions cinquante ans après la fin de la guerre ?



1b Fusillade pendant la manifestation de travailleurs Nord-Africains du 17 octobre 1961, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris

2 La mémoire des anciens combattants

Notre association regroupe l'ensemble des associations d'anciens combattants de la capitale concernées par la guerre d'Algérie. [...] Nos associations agissent depuis notre retour de guerre, afin de permettre à nos ressortissants anciens combattants de pouvoir bénéficier du droit à réparation qui leur est dû, aider aussi nos camarades malades à se soigner, sans oublier nos veuves. [...] La guerre d'Algérie a laissé dans notre pays des souffrances lancinantes, des incompréhensions, des rancœurs durables, des traces profondes au sein de quatre groupes : les soldats, les **pieds-noirs**, les harkis et les enfants d'immigrés de la deuxième et troisième génération. Il est important de dépasser ces guerres mémorielles. En effet, le refus d'affronter la mémoire collective, de construire une mémoire partagée, fait que chacun se réfugie trop souvent dans sa propre mémoire développant implicitement ainsi une forme communautaire mémorielle.

Discours de Jean Laurans, président de la **FNACA** de Paris, actes du colloque *Paris et la guerre d'Algérie, une mémoire partagée*, 2009, www.ephmga.com



3 Manifestation de harkis et de leurs familles à Paris le 12 mai 2013 pour l'instauration d'une « journée de l'abandon »

Cette commémoration rappellerait le 12 mai 1962, date où, selon eux, le gouvernement français a abandonné les harkis à leur sort en cessant leur évacuation vers la métropole.

5 Les pieds-noirs, de la mémoire à l'histoire

En Algérie, il n'y avait pas de communauté pied-noire. Il n'y avait même pas de communauté des Français d'Algérie. Il y avait ceux qui étaient d'Oran et ceux d'Alger, les juifs et les chrétiens [...]. Ensuite l'exode et l'exil ont fait que ces personnes ont joué du lien communautaire, dans l'adversité. Être pied-noir, c'est quoi ? C'est être né en Algérie et avoir vécu 1962, l'arrachement à la terre natale, le déracinement, le mauvais accueil et l'éparpillement en France. Ces éléments ont fait que des personnes se sont senti des affinités et se sont reconnues entre elles. [...] Face à l'adversité et au mauvais accueil, les gens se sont repliés sur leur famille et ont demandé à leurs enfants de poursuivre la revanche sur les métropolitains. [...] Mais cette transmission a pu être conflictuelle pour des enfants scolarisés en France, qui ont été ballottés entre ce qu'ils ont appris à l'école de la guerre d'Algérie et de la présence française en Algérie et ce que leur disaient leurs parents. [...] Certains peuvent aussi porter la douleur de leurs parents, et même considérer que c'est leur propre douleur, et se battre dans des structures politiques plutôt marquées à l'extrême droite. Mais la grande majorité, même si elle a conscience que ses parents ont souffert, a d'abord envie d'en savoir plus et de sortir du manichéisme. [...] Chez les parents, on trouve des livres de mémoire et de photos. Chez les plus jeunes, des livres d'histoire. Ce qu'ils veulent, c'est comprendre.

Interview de Jean-Jacques Jordi, historien, dans *La Croix*, mars 2012

4 Le témoignage d'une fille de harki

Être fille de harki comme moi, ce n'est pas subir l'histoire de mes parents mais expliquer ce que sont les harkis à ceux qui ne les connaissent pas. [...] En 1976, une poignée d'hommes [...], dont faisait partie mon père, ont décidé d'unir leurs forces autour d'une association [...]. Mais ces hommes étaient surtout animés par la volonté de ne pas devenir des oubliés de l'histoire, de ne pas oublier leurs origines, leurs cultures, tout en traçant des perspectives d'avenir pour leurs familles. [...] À mon tour, j'ai exprimé à l'âge de 25 ans mon premier témoignage de fille de harki grâce au film de Jean-Pierre Lledo, *Algérie, mes fantômes* [...]. J'ai très vite compris que j'étais avant tout une citoyenne française avec des origines et une double culture. J'aimerais faire connaître cette citoyenneté à ceux qui ont vécu cette histoire de manière douloureuse. [...] Je considère que ce travail de mémoire, il faut le faire pour passer les étapes de la vie, mais pas l'entretenir ni même le glorifier.

Djamila Berritane aux journées de Larrazet, « La France et l'Algérie, l'histoire et l'avenir en partage », 10 et 11 novembre 2006.

Questions

Des mémoires conflictuelles

1. **Doc. 2, 3 et 4** : Quels sont les groupes mémoriels qui s'opposent au sujet de la guerre d'Algérie ?
2. **Doc. 4 et 5** : Comment peut-on expliquer que ces groupes aient des visions si différentes de la présence française en Algérie ainsi que de la guerre ?

Des mémoires en voie d'apaisement ?

3. **Doc. 1, 4 et 5** : Montrez que les descendants des acteurs de la guerre d'Algérie aident à faire évoluer les mémoires qui y sont attachées.
4. **Doc. 1 et 5** : Quel rôle jouent les historiens dans l'évolution de ces mémoires ?

Vers l'analyse de documents du BAC

Capacités et méthodes

II. 1. Cerner le sens général d'un document et le mettre en relation avec la situation historique étudiée.

Après avoir présenté la nature et le contexte des documents 4 et 5, montrez que la mémoire des rapatriés d'Algérie est une mémoire plurielle.

Vocabulaire

Bataille d'Alger : Alger devient en 1957 un des lieux d'affrontements entre l'armée française, dirigée par le général Massu, et la branche armée du FLN, dirigée par Ahmed Ben Bella. Les civils en sont les principales victimes. La torture y est largement pratiquée par l'armée.

DATES CLÉS

- **1957** Torture de prisonniers algériens pendant la bataille d'Alger.
- **1964 à 1982** Promulgation de 4 lois d'amnistie pour les crimes commis pendant la guerre d'Algérie en liaison avec le conflit.
- **2000-2001** Publication du témoignage Louisette Ighilahriz sur la torture dans *Le Monde* ; réponses des généraux Massu et Aussaresses.

1 Le témoignage d'un général français

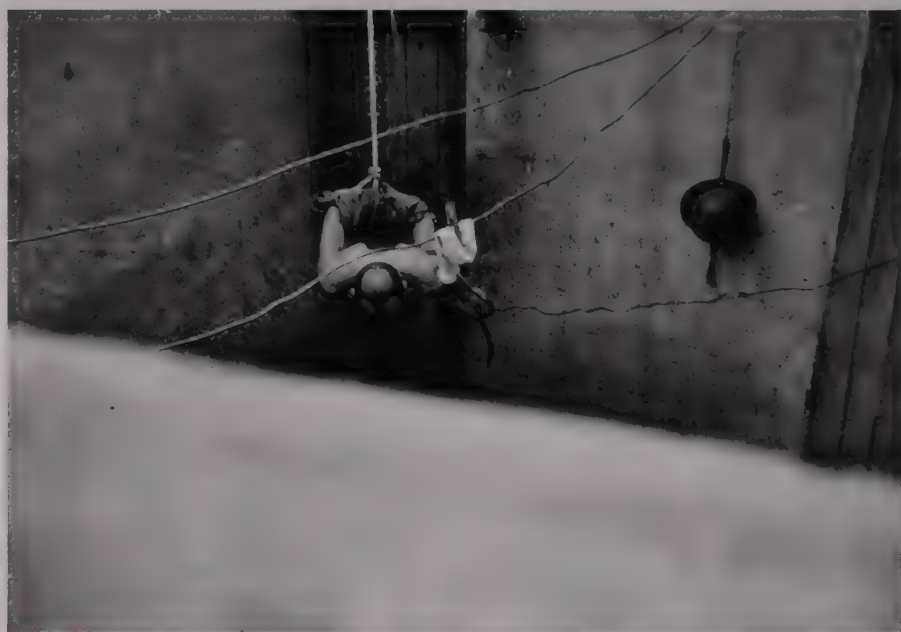
La torture ne m'a jamais fait plaisir mais je m'y suis résolu quand je suis arrivé à Alger. À l'époque, elle était déjà généralisée. Si c'était à refaire, ça m'emmerderait mais je referais la même chose car je ne crois pas qu'on puisse faire autrement. Pourtant, j'ai le plus souvent obtenu des résultats considérables sans la moindre torture, simplement par le renseignement et la dénonciation. Je dirais que même mes coups les plus réussis, ça a été sans donner une paire de gifles. [...] Personnellement, je n'ai jamais torturé, et pourtant, je n'ai pas les mains propres. Il m'est arrivé de capturer des types hauts placés au sein du FLN et de me dire : « Celui-là est dangereux pour nous, il faut le tuer » et je l'ai fait, ou je l'ai fait faire, ce qui revient au même. [...] Je ne veux pas accuser le pouvoir civil de l'époque. Affirmer qu'il nous donnait des ordres dans ce domaine serait faux et, surtout, s'abriter derrière, cela reviendrait à dire que les militaires se dégonflent et qu'ils se déchargent de leurs responsabilités.

Interview du général Aussaresses, *Le Monde*, 23 novembre 2000

L'armée française et la torture : une mémoire et une histoire difficiles

La spécificité de la violence pendant la guerre d'Algérie, notamment pendant la bataille d'Alger, pose des questions d'ordre historique et moral. **La pratique de la torture par l'armée française, couverte par des pouvoirs spéciaux délivrés par le pouvoir politique, est très vite dénoncée malgré la censure.** Après 1962, **le silence s'installe** en dépit des témoignages et des travaux d'historiens comme ceux de Pierre Vidal-Naquet. Au début des **années 2000**, certains hauts responsables militaires brisent le silence et **avouent avoir pratiqué la torture**.

> Comment la question de la torture a-t-elle émergé dans l'espace public ?



2 Un prisonnier algérien

Photographie prise à la dérobée par un soldat français, 1957.

3 La torture « arme-clé de cette guerre »

Il faut aussi dire que la torture a atteint en Algérie une dimension inégalée. Elle était une arme à la disposition des militaires français et présentée comme particulièrement adaptée à une guerre qui n'avait pas comme cible principale un adversaire armé mais une population civile dont on voulait éviter qu'elle ne soutienne les indépendantistes. La torture était l'arme-clé de cette guerre : elle n'était pas fondamentalement utilisée parce qu'elle aurait permis de faire parler (qui dit la vérité sous la torture ?) mais parce qu'elle permettait de terroriser la population, de lui rappeler ainsi la toute-puissance française. Les méthodes utilisées étaient elles-mêmes le signe de cette intention et la « gégène » la symbolise très exactement. Il s'agit très exactement d'une génératrice électrique, c'est-à-dire d'un objet technique, moderne, qui permet d'infliger une souffrance sans toucher le corps de l'autre, sans le mutiler visiblement non plus. On est donc, très précisément, dans le cas d'une violence qui, terme à terme, s'oppose à celle que la propagande française décrivait à loisir comme violence typique du FLN : la mutilation à l'arme blanche.

Raphaëlle Branche (historienne spécialiste de la guerre d'Algérie), *Le Monde* hors-série, février-mars 2012.

La France face à ses crimes en Algérie

Nouvelles révélations du général Aussaresses sur la guerre d'Algérie ● Dans un livre, il raconte tortures, les exécutions et les massacres auxquels il a participé ou qu'il a ordonnés ● Il dit avoir agi d'ordre des autorités politiques de l'époque ● Ces faits sont-ils des « crimes contre l'humanité » ?

AVEUX sont terribles pour la République et lui-même. Ils ont fait l'armée française et le pouvoir politique de l'époque à une page noire de leur histoire. Dans *Servitudes, Algérie 1955-1957*, qui paraît le 3 mai aux éditions Perrin et qui est dirigée par Paul Aussaresses, 83 ans, le rôle qu'il a joué pendant la guerre d'Algérie, notamment pendant la « période noire » d'Alger : tortures, exécutions sommaires de suspects parfois jugés en suicides, massacres de civils. Le général Aussaresses, commandant en chef de l'armée française en Algérie, explique que la torture était déjà pratiquée, couverte, par la police à Philippeville, et qu'il a été au moment de son arrivée sur le terrain algérien.

La torture était systématique pendant la guerre d'Algérie, en 1957, et il en a été le maître secret. Paul Aussaresses explique ainsi comment son commando a tué et torturé, à Alger, la nuit. Il dit que, le lendemain, sans remords, il a écrit par *Le Monde* le général Aussaresses déclare : « C'est efficace, la torture, la majorité des gens craquent et, ensuite, la plupart du temps, on



les achevait. (...) Est-ce que ça m'a posé des problèmes de conscience ? Je dois dire que non. » Il affirme que le pouvoir politique couvrait ces crimes, et met en cause les socialistes et notamment François Mitterrand, alors ministre de la justice. L'historien Pierre Vidal-Naquet estime, dans un entretien au *Monde*, que « la responsabilité du gouvernement de la République de l'époque est à présent clairement établie ».

Le général Aussaresses ne redoute pas, dit-il, un procès. Peut-être pour suivi pour crimes contre l'humanité définis notamment, dans le code pénal, par « la déportation, la réduction en esclavage ou la pratique massive et systématique d'exécutions sommaires, d'enlèvements de personnes suivis de leur disparition, de la torture ou d'actes inhumains, inspirés par des motifs politiques, philosophiques, raciaux ou religieux et organisés en exécution d'un plan concerté à l'encontre d'un groupe de population civile » ?

Lire page 6, le document pages 14-15, notre éditorial page 18

► www.lemonde.fr/algérie

4 « La France face à ses crimes en Algérie », une du *Monde* du 3 mai 2001

Après avoir publié le 20 juin 2000 le témoignage de Louissette Ighilahriz, torturée en 1957 à Alger, le quotidien poursuit ses investigations et va, dans son édition du 3 mai 2001, jusqu'à évoquer la possibilité de « crimes contre l'humanité ».

Questions

Une mémoire longtemps inavouable

1. **Doc. 1 et 2** : Que vous apprennent ces documents sur certains agissements de l'armée française pendant la guerre d'Algérie ?
2. **Doc. 3** : Pourquoi, selon l'historienne Raphaëlle Branche, l'armée française a-t-elle utilisé la torture ?

Une mémoire en partie avouée

3. **Doc. 1 et 4** : Quel rôle joue la presse dans la révélation de la torture ? Comment évoluent les affirmations successives du général Aussaresses quant à sa responsabilité ?
4. **Doc. 5** : Comment Guy Pervillé explique-t-il les réactions de certains acteurs de la guerre d'Algérie au sujet de la

torture ? De quelle manière les historiens peuvent-ils aider à les apaiser ?

Vers la composition du BAC

Capacités et méthodes :

I. 2. Mettre en relation des faits de périodes différentes.

En prenant des exemples précis dans les documents, vous rédigerez un paragraphe construit expliquant pourquoi la question de la torture a été occultée après la guerre d'Algérie et comment elle a resurgi et évolué depuis les années 2000.

5 Des violences dans les deux camps

La thèse de Raphaëlle Branche est un gros plan sur un aspect, particulièrement pénible à regarder en face, de l'action de l'armée française durant la guerre d'Algérie. En même temps, l'image qu'elle renvoie aux anciens combattants français explique la véhémence des réactions de ceux qui n'ont pas voulu s'y reconnaître : ceux qui ont combattu ou « pacifié » sans torturer, ceux qui connaissaient l'existence de la torture mais qui en avaient une vision abstraite d'état-major, et enfin ceux qui l'ont pratiquée mais croient encore se justifier en disant que « ceux d'en face avaient fait bien pire » (sans voir qu'ils se sont ainsi en partie alignés sur leur comportement). Peut-être Raphaëlle Branche aurait-elle pu prévenir ces réactions si elle avait davantage pris en considération les violences extrêmes de l'autre camp et leurs interactions et influences réciproques avec celles de l'armée française. On ne peut lui reprocher de s'en être tenue à son sujet. Depuis lors, la publication par Gilbert Meynier en 2002 d'une *Histoire intérieure du FLN* sans complaisance a montré qu'une histoire de la violence de guerre dans les deux camps à la fois est désormais possible. Elle est aussi nécessaire pour dépasser enfin la guerre des mémoires.

Guy Pervillé (historien spécialiste de la guerre d'Algérie), *Annales, Histoire, Sciences sociales*, mai-juin 2004.

Les relations entre la France et l'Algérie sont au cœur des *Carnets d'Orient* de Jacques Ferrandez. Cette bande dessinée retrace les deux derniers siècles de l'histoire de l'Algérie. Elle mêle histoire individuelle et histoire des peuples. L'auteur cherche à rendre la très grande dureté des violences de la guerre sans parti pris, en intégrant tous les points de vue. Il puise dans les récits des témoins, dans l'imagerie de l'époque, et intègre également les apports de la recherche historique la plus récente.

> Comment cette bande dessinée combine-t-elle mémoire et histoire de la guerre d'Algérie ?

1 Planche n° 14 des *Carnets d'Orient*, extrait de l'album « Rue de la Bombe » (t. 7)



Au cœur de la bande dessinée, l'auteur insère des vignettes comprenant des documents d'époque comme des coupures de presse. Il produit ainsi un effet de réel. Il mêle différentes techniques picturales, le dessin de bande dessinée et l'aquarelle, cette dernière rappelant la peinture des peintres orientalistes. Dans les bulles, les graphies sont différentes pour montrer le passage de la langue française à la langue arabe.

mémoires de la guerre d'Algérie

2 *Terre fatale*, couverture du tome 10 du second cycle de Jacques Ferrandez, paru en 2009



Le dernier tome des *Carnets d'Orient* traite de la fin du conflit algérien. Le FLN est traqué par l'armée française qui a toujours recours à la torture tandis que les actions terroristes de l'OAS, qui entend maintenir la présence française en Algérie, se multiplient. Les deux héros, Octave, pied-noir et officier de l'armée française, et Samia, sa compagne algérienne, sont pris dans la tourmente.

FICHE TECHNIQUE

- **Auteur** : Jacques Ferrandez, né à Alger, en 1955. Fils de pieds-noirs, il étudie à l'École des arts décoratifs de Paris.
- **Forme** : tomes 1 à 5 : des premières années de la colonisation de l'Algérie au XIX^e siècle à la veille de l'insurrection en 1954 ; tomes 6 à 10 : la guerre d'Algérie de 1954 à 1962.
- **Dates de parution** : dix volumes entre 1987 et 2009.
- **Réalisation** : l'auteur combine un mode de narration classique et le collage de coupures de presse, de documents d'époque.
- **Personnages** : ils représentent les différents groupes et communautés impliqués dans l'histoire de l'Algérie de 1830 à 1962.

Vocabulaire

OAS : Organisation armée secrète pour la défense de l'Algérie française (1961-1962). Elle regroupe les partisans du maintien par tous les moyens (y compris le terrorisme) de la France en Algérie.

Questions

Des choix graphiques révélateurs de la complexité des enjeux de la guerre

1. **Doc. 1** : À quel épisode de la guerre d'Algérie cette planche renvoie-t-elle ? Comment l'auteur intègre-t-il l'histoire à son récit ?
2. **Doc. 1 et 2** : À quels groupes ou quelles communautés les personnages mis en scène sont-ils liés ? Comment sont-ils représentés ?
3. **Doc. 1 et 2** : Par quels éléments graphiques l'auteur illustre-t-il les tensions en Algérie ?

Une fiction emboîtée dans un contexte historique précis

4. **Doc. 2** : Comment peut-on expliquer le titre du dernier volume de la série ?

5. **Doc. 1 et 2** : Montrez que les dates de parution des albums sont liées au retour de la mémoire de la guerre d'Algérie dans la sphère politique et médiatique.

Vers la composition du BAC

Capacités et méthodes

II. 1. Prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document.

À partir de l'exemple des *Carnets d'Orient*, vous rédigerez un paragraphe construit montrant comment la bande dessinée donne une place aux différents groupes porteurs de mémoire de la guerre d'Algérie.

L'historien et les mémoires de la guerre en France et en Algérie

> Comment les mémoires de la guerre d'Algérie se sont-elles construites en France et en Algérie ?

I. L'historien et les mémoires de la guerre en France

A Au départ, la mémoire occultée d'une « guerre sans nom »

a. Les « événements » d'Algérie

■ Face à l'insurrection algérienne de 1954, les **gouvernements français** successifs **refusent** de reconnaître qu'ils ont affaire à ce qui est une **véritable guerre**. Pour désigner la situation on parle alors d'« événements » ou de « pacification ».

■ En 1962, la fin de cette guerre jamais nommée souligne le recul de la puissance française : celle-ci perd, dans une **défaite militaire** contre un ennemi luttant pour son émancipation nationale, les derniers restes de **son empire colonial** au Maghreb. **Son image internationale** de grand pays porteur de **valeurs démocratiques et universelles** est, de plus, **écornée**.

b. L'impossible mémoire officielle

■ La mémoire de cette guerre est alors refoulée. Dans le contexte de l'expansion économique des Trente Glorieuses et des mutations que connaît la société, elle est assez vite oubliée par la majorité de la population, d'autant plus qu'elle **ne suscite aucune reconnaissance ni commémoration officielles**.

■ La guerre d'Algérie est longtemps restée une « guerre sans nom ». Dès 1962, les autorités françaises promulguent différentes **lois d'amnistie** pour les faits liés au conflit. Mais ces mesures, même présentées comme des outils de réconciliation nationale, visent surtout à éviter les contestations de plus en plus nombreuses qui émergent des **groupes porteurs de mémoire**.

c. Le difficile travail des historiens et des cinéastes face à la guerre

■ En 1958, **Henri Alleg** dénonce la **torture** mais son **ouvrage est censuré** et les journaux qui en font état sont saisis. De 1968 à 1971, le journaliste Yves Courrière publie une vaste histoire de la guerre d'Algérie qui remporte un grand succès. En 1972, soit dix ans après la fin du conflit, l'historien Pierre Vidal-Naquet publie *La Torture dans la République*.

■ La guerre d'Algérie est l'objet au cinéma de films majeurs suscitant de vifs débats. Tourné en Algérie, *La bataille d'Alger* de **Gillo Pontecorvo** reçoit en 1966 le **Lion d'Or** au festival de Venise mais ne sort pas en salles à la suite de menaces émanant d'associations de **rapatriés**. Il ne sera diffusé à la télévision qu'en 2004. En 1972, René Vautier tourne *Avoir 20 ans dans les Aurès*. Film critique contre la guerre, il met en scène un groupe d'**appelés** réfractaires qui sombre dans l'escalade de la violence. Le réalisateur s'appuie sur des témoignages d'appelés et des faits attestés par plusieurs d'entre eux.

B La montée de mémoires cloisonnées et conflictuelles

a. Un événement générateur de mémoires plurielles

■ La guerre d'Algérie a laissé des traces profondes dans les mémoires de ses acteurs dont les principaux groupes sont les **rapatriés d'Algérie**, les **anciens combattants** de l'armée française, les **harkis** et les **immigrés algériens** vivant sur le territoire français. Souvent organisés en associations, ces groupes sont tous en quête de reconnaissance, même s'ils défendent une vision partielle du conflit. Les principaux groupes mémoriels issus de la guerre d'Algérie donnent ainsi des **interprétations cloisonnées et contradictoires des expériences vécues** : harkis contre l'armée française, **pieds-noirs** contre le général de Gaulle ou les Français de métropole, généraux et officiers supérieurs contre

> Carte de l'Algérie, p. 41

Lois d'amnistie : de 1962 à 1982, différentes lois stipulent que les actes commis pendant la guerre, notamment les actes de torture ou les actions des généraux putschistes, sont amnistiés.

Groupes porteurs de mémoire : ensemble d'individus partageant une même mémoire collective.

Rapatriés : voir p. 46.

Appelés : jeunes Français ayant combattu en Algérie dans le cadre de leur service militaire (environ 2 millions entre 1956 et 1962).

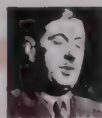
Harkis : voir p. 44.

Pieds-noirs : voir p. 46.

Charles de Gaulle

(1890-1970)

> Biographie p. 218



le pouvoir civil. Tous développent un discours émotionnel les rendant souvent sourds les uns aux autres.

b. Un événement générateur de mémoires concurrentes

■ En 1962, près de **700 000 Français d'Algérie**, les « **pieds-noirs** », **quittent l'Algérie** dans des conditions souvent précaires. Ils se considèrent comme mal accueillis sur le sol français. Porteurs de la mémoire de l'Algérie française, ils **idéalisent ce territoire perdu**, sentiment désigné par le terme « **Nostalgie** ». Ils réclament la reconnaissance de leur drame et des compensations financières. La loi d'indemnisation votée en 1970 est jugée insuffisante. Dans le Midi de la France, les rapatriés forment un groupe de pression important grâce à leur poids électoral.

■ Les **militaires de carrière**, principalement des officiers, publient des ouvrages au lendemain du conflit pour expliquer leur action pendant la guerre et **défendre le rôle joué par l'armée** en Algérie. Parallèlement, les appelés du contingent, faute de la reconnaissance de la guerre par l'État, ne peuvent obtenir le statut d'ancien combattant. Ils **s'organisent en associations** mais taisent le plus souvent leur expérience de combattant car beaucoup se considèrent comme les victimes d'une guerre qu'ils n'ont pas choisi de faire.

■ **À partir des années 1980, les harkis et leurs enfants se révoltent contre leurs conditions de vie et la relégation sociale dont ils sont victimes.** Ils réclament la reconnaissance officielle de leur drame. À cette époque, plusieurs mouvements antiracistes se développent. Au-delà de leur volonté de lutter contre les succès électoraux de l'extrême droite, ils parviennent à donner une **nouvelle visibilité aux enfants d'immigrants algériens** venus s'installer en France au cours des années 1930-1970.

c. L'historien face aux silences

■ Il faut attendre les **années 1980**, pour que l'on puisse réellement commencer à voir s'édifier un **travail scientifique cohérent** sur la guerre d'Algérie. En 1988 est organisé le premier colloque universitaire sur la guerre d'Algérie, de nombreux historiens comme Jean-Pierre Rioux, Benjamin Stora ou Mohammed Harbi publient des ouvrages majeurs.

■ Parallèlement, Pierre Nora ou Henry Rousso travaillent sur la question des mémoires et permettent d'en mieux comprendre la transmission. La guerre n'est donc plus occultée mais, comme l'écrit l'historien Benjamin Stora, la guerre est encore « ensevelie ».

C Des mémoires aujourd'hui partiellement retrouvées

a. La reconnaissance officielle de la guerre et le retour de la mémoire

■ Depuis les **années 1990, des groupes porteurs de mémoires**, acteurs du conflit ou leurs descendants (enfants de l'immigration algérienne), des écrivains (Didier Daeninckx) ou des historiens (Jean-Luc Einaudi), font entendre leur voix. **Ils remettent sur la scène médiatique des faits connus mais occultés**, comme le 17 octobre 1961. Lors de cette manifestation pacifique d'Algériens organisée à Paris pour protester contre le couvre-feu qui leur est imposé, la police parisienne, sur ordre de la préfecture, réprime brutalement les participants, entraînant la mort de plusieurs dizaines d'entre eux. La politique de l'oubli est remise en cause et pousse les pouvoirs publics à agir. **En juin 1999, les « événements » d'Algérie sont officiellement nommés « guerre d'Algérie »** par un vote à l'unanimité de l'Assemblée nationale. **Les soldats ayant servi en Algérie ont alors le droit à l'appellation « anciens combattants ».**

■ Au début des années 2000, **des témoignages chocs paraissent dans la presse**, comme celui de l'Algérienne Louissette Ighilahriz, torturée à 20 ans. Ils soulèvent une émotion considérable. Parallèlement, dans sa thèse *La Torture et l'Armée pendant la guerre d'Algérie*, l'historienne Raphaëlle Branche éclaire les mécanismes de la torture grâce à son travail unanimement salué sur les archives et sur les témoignages des soldats et officiers.

■ Après avoir été longtemps occultée, la guerre d'Algérie s'inscrit ainsi durablement dans le paysage quotidien français. Des monuments, des plaques, des noms de rue, rendent visible la mémoire du conflit.

► Les pieds-noirs, de la mémoire à l'histoire, texte p. 47

► La mémoire des anciens combattants, texte p. 46

► Le témoignage d'une fille de harki, texte p. 47



Benjamin Stora
(1950-)

► Biographie p. 219

► Texte sur le 17 octobre 1961 et la mémoire des immigrés, p. 46

► « La France face à ses crimes en Algérie », une du *Monde* du 3 mai 2001, p. 49

FNACA : Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie. Association qui vise à défendre les droits des anciens combattants.

Jacques Chirac

(1932-)

► Biographie p. 218



► Inauguration du Mémorial national de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de la Tunisie, le 5 décembre 2002 par le président de la République Jacques Chirac, photographie p. 44

► Le témoignage d'une fille de harki, p. 47

► Texte sur la mémoire des rapatriés d'Algérie, p. 47

b. Des mémoires pas toujours apaisées

■ Même si les actes de reconnaissance effectués par les pouvoirs publics ont une grande portée mémorielle, aucune date, aucun lieu ne donne entière satisfaction. Cinquante ans après la fin de la guerre, la concurrence des mémoires reste vive.

■ Cette concurrence se traduit par **l'impossibilité de trouver une date consensuelle pour commémorer la guerre**. Depuis 2012, la **FNACA** a obtenu que le 19 mars (accords d'Évian qui mettent fin à la guerre) soit officiellement un jour de commémoration. Mais cette date est jugée inacceptable par d'autres associations de pieds-noirs ou de harkis qui considèrent la guerre inachevée à ce moment, car après cette date, de nombreux civils européens ont été enlevés par le FLN et ont disparu.

■ **Le Mémorial national du quai Branly à Paris ne fait pas l'unanimité**. Les anciens combattants contestent le fait qu'on y fasse figurer le nom de civils. Plus récemment, en octobre 2012, la décision du président de la République de reconnaître officiellement la répression du 17 octobre 1961 a suscité de vives réactions.

c. Le rôle des historiens dans une histoire encore en chantier

■ En France, les historiens ont très vite travaillé sur le conflit mais l'écho de leurs travaux restait soumis aux lectures partisans. Les historiens de l'après-guerre sont aujourd'hui relayés par des générations n'ayant pas connu le conflit. Leur travail se fonde sur des documents issus d'archives récemment ouvertes. Ils tentent de mettre au jour **la complexité des engagements et des expériences vécues**. Par la confrontation des différentes sources, ils parviennent à contextualiser les mémoires de groupes ; les jeunes générations peuvent s'appuyer sur leurs travaux pour se départir des visions stéréotypées dont ils ont hérité. Les historiens écrivent aussi **l'histoire jusque-là oubliée**, celle de mémoires considérées comme honteuses, à contre-courant des représentations dominantes ou portées par des groupes de mémoire trop peu influents, comme celle des réfractaires pendant la guerre d'Algérie menée par l'historien Tramor Quemeneur. D'autre part, ils analysent la période de la guerre en la rattachant à l'histoire de la colonisation. Enfin, ils **favorisent les échanges entre historiens français et algériens** pour développer des regards croisés.

■ Le travail des historiens permet par ailleurs d'établir **des faits qui viennent contredire parfois une partie de la mémoire de groupe**. Yann Scioldo-Zürcher montre par exemple que contrairement au sentiment exprimé par les pieds-noirs de n'avoir pas été bien accueillis sur le sol français, l'État a pris des mesures décisives pour leur intégration. Florence Dosse, quant à elle, dans *Les héritiers du silence*, fait émerger **la parole des appelés**, de leurs épouses et de leurs enfants devenus aujourd'hui adultes, et superpose ces trois récits pour faire entendre la voix de ceux qui vécurent une expérience traumatisante dont ils ne purent parler au retour de la « guerre sans nom ».

■ La guerre d'Algérie est porteuse d'enjeux de mémoire fondamentaux pour les victimes et leurs descendants, pour les sociétés française et algérienne. **Les historiens sont réticents au « devoir de mémoire » et lui préfèrent le devoir d'histoire**. Ils revendiquent de travailler à distance du pouvoir et des enjeux de mémoire, en France comme en Algérie.

II. L'historien et les mémoires de la guerre en Algérie

A Une mémoire dominante comme socle de la nation

a. La « guerre de Libération » et la naissance d'une nation

■ **Le FLN prend la tête de l'Algérie indépendante en 1962** et institue un régime de parti unique. Certains faits sont tus pour présenter la guerre, nommée « guerre de Libération », comme une révolution fondée sur **l'opposition** entre deux communautés antagonistes : les **Algériens** et les **Français**.

FLN : voir p. 42.

■ Le pays se couvre de monuments à la gloire des martyrs morts. **À partir de 1965, les commémorations se multiplient.** Le monument national des martyrs à Alger est inauguré en 1982. L'État organise ce que l'historien Guy Pervillé appelle une « hyper-commémoration obsessionnelle ».

b. L'histoire, les historiens et la mémoire au service du pouvoir

■ En occultant le Mouvement national algérien (MNA) de Messali Hadj, le FLN veut apparaître comme l'acteur unique ayant mené le peuple à la victoire. **Le FLN fonde ainsi sa légitimité en imposant une version officielle de l'histoire.**

■ La « révolution » est présentée comme ayant été menée par le peuple uni derrière le parti. Les historiens estiment les pertes algériennes à 300 000 victimes environ alors que le FLN impose le mythe du « million et demi de martyrs ». Les manuels scolaires se font l'écho de cette histoire en partie fabriquée par le pouvoir.

■ Depuis 1972, les autorités ont lancé une campagne de rassemblement d'archives écrites et orales, mais le travail des historiens est très encadré. Mohammed Harbi s'exile, en 1975, après s'être échappé de prison et publie en France ses archives de militant du FLN.

B Depuis les années 1980, l'émergence de mémoires plurielles sous surveillance de l'État

a. La remise en cause du discours officiel

■ Dans les années 1980, **les émeutes en Kabylie** marquent **un tournant** dans le rapport des Algériens à leur histoire. Les Berbères contestent la politique d'arabisation menée par le FLN et le discours tenu par le parti sur l'histoire du pays. Les jeunes qui se soulèvent en 1988 adhèrent moins au récit du parti unique glorifiant un passé héroïque comme socle de la nation. Le FLN fait des concessions dans un certain nombre de domaines.

■ En 1984, un premier colloque international a rassemblé à Alger des historiens internationaux mais le contenu des communications ne contribue guère à l'émergence d'une histoire plus objective que par le passé.

b. Des historiens encore sous contrôle ?

■ Les mémoires et l'histoire **peinent à se dégager de l'emprise étatique.** Ainsi les historiens rencontrent toujours de nombreux obstacles dans leur travail : les **archives**, bien qu'appartenant au domaine public, sont, par exemple, **difficilement consultables**. Des évolutions se dessinent cependant. La presse algérienne rend davantage compte de rencontres et colloques organisés autour de personnages comme Messali Hadj, réhabilité par le président Bouteflika.

■ Malgré ces évolutions, certains sujets restent toujours interdits ou, au mieux, peu étudiés, comme la violence du FLN, les luttes fratricides pour la prise du pouvoir ou le massacre des harkis. Ces derniers sont toujours présentés comme des traîtres.

C Entre l'Algérie et la France, des mémoires sous tension

a. Une difficile histoire commune

■ La **période coloniale et la guerre d'Algérie** sont des sujets **au cœur des relations entre les deux pays**. L'histoire commune reste cependant souvent un enjeu diplomatique, utilisée alternativement, par l'un ou l'autre des deux États, pour servir des discours politiques.

■ L'historien Benjamin Stora défend l'idée d'une commission « Vérité et réconciliation » pour permettre de dépasser l'utilisation politique du conflit dans les relations entre les deux pays et d'élaborer scientifiquement le récit historique d'un passé commun.

b. Une réconciliation loin d'être acquise

■ Le rapprochement des deux États reste difficile. **Ainsi, le traité d'amitié franco-algérien, envisagé en 2005, n'a toujours pas abouti.** Et il n'y a, encore aujourd'hui, aucun lieu de commémoration franco-algérien, comme il en existe entre la France et l'Allemagne.

➤ Mémorial du martyr à Alger, photographie p. 38

➤ « Un seul héros, le peuple », slogan du FLN sur un mur d'Alger, en juin 1962, photographie p. 45

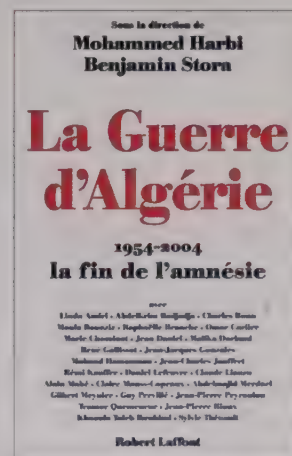
➤ Dans les classes, en Algérie, une histoire sous surveillance, texte p. 44



Mohammed Harbi

(1933-)

➤ Biographie p. 42 et p. 218



1. La Guerre d'Algérie 1954-2004, la fin de l'amnésie

Une réflexion menée en commun par un historien français et un historien algérien pour essayer d'élaborer une histoire « objective » d'un passé commun.

➤ Algérie-France, des mémoires sous tension, texte p. 45

➤ Document 1 ci-dessus

- 1 Analyser le sujet (p. 32, 56, 84, 112, 140, 168, 190)
- 2 Présenter le sujet (p. 32, 56, 84, 112, 140, 168, 190)
- 3 Construire un plan (p. 85, 112-113, 140-141, 168, 190)
- 4 Rédiger l'introduction et la conclusion (p. 141)
- 5 Bâtir la réponse organisée (p. 169)
- 6 Rédiger la réponse organisée (p. 191)
- 7 Comment présenter votre devoir ? (p. 32-33, 56-57)

SUJET GUIDÉ

L'historien et le renouvellement des mémoires de la guerre d'Algérie.

1 Analyser le sujet

Repérer les mots-clés dans l'énoncé et les expliquer.

Répondez aux questions des encadrés ci-dessous.

L'historien et le renouvellement des mémoires de la guerre d'Algérie.

Interrogez-vous sur le rôle de l'historien et la relation qu'il entretient avec la mémoire.

Repères p. 40

Qu'entend-on par « renouvellement » :
– une rupture totale ?
– un changement important ?
– une continuité ?

Justifiez le pluriel du mot « mémoire ».
Repères p. 40
Quel est le cadre spatial du sujet ?

2 Présenter le sujet

La présentation du sujet doit tenir compte des mots-clés, des bornes chronologiques et spatiales. Elle annonce ce que l'on veut démontrer dans les paragraphes de la composition.

Parmi les trois phrases suivantes, laquelle correspond le mieux au sujet ? Justifiez votre réponse.

1. Le rôle de l'historien dans le renouvellement des mémoires de la guerre d'Algérie.
2. Les historiens français et le renouvellement des mémoires de la guerre d'Algérie.
3. Les évolutions des mémoires de la guerre d'Algérie depuis 1962.

7 Comment présenter votre devoir ?

Voici un modèle de composition avec un premier paragraphe rédigé.
Dans les paragraphes 2 et 3, partiellement rédigés :

- complétez les connecteurs logiques manquants en utilisant la liste suivante : ainsi ; afin de ; aussi ; cependant ; d'abord ; donc ; ensuite ; mais ;
- donnez des exemples, chaque fois que cela est demandé.

- L'introduction doit :
 - définir les termes du sujet afin d'en présenter l'intérêt ;
 - annoncer le plan.
- Chaque [paragraphe] comporte une phrase d'introduction, des idées essentielles, des exemples pris dans vos connaissances personnelles, des connecteurs logiques et une phrase de conclusion-transition.
- La conclusion doit faire le bilan de la composition.

Les mémoires de la guerre d'Algérie en France et en Algérie sont variées et portées par des acteurs multiples. Les historiens, pour qui elles constituent une ressource et un objet d'études, ont contribué à les faire connaître et à en faire une lecture historique notamment depuis les années 1980, période où les sources deviennent plus nombreuses. **Quel est donc le rôle des historiens dans le renouvellement des mémoires de la guerre d'Algérie ?** On rappellera d'abord le contexte favorable à ce renouvellement. Puis, on analysera le rôle de l'historien face à la mémoire officielle et enfin son rôle face à l'émergence de mémoires plurielles. ↵

[Depuis les années 1980, le contexte est favorable au renouvellement des mémoires. ↵

En France, cette décennie voit la percée électorale du Front national et la montée de certaines formes de racisme qui déclenchent une prise de conscience chez les harkis ou les descendants d'immigrants algériens. La « **volonté de savoir** » prend des formes multiples comme la **manifestation des Beurs lors de la marche contre le racisme et l'égalité des droits de 1983**. ↵

En Algérie, les émeutes en Kabylie et l'arrivée à l'âge adulte de nouvelles générations nées après la guerre entraînent une remise en cause du discours du FLN.

L'accès à de nouvelles sources est possible : ouvertures des archives publiques en France en 1992 ; témoignages d'acteurs jusque-là passés sous silence. ↵

Une nouvelle vision de la guerre d'Algérie devient alors possible.] ↵

[La mémoire officielle se retrouve ... soumise au regard et à la critique de l'historien. ↵

Cette mémoire officielle a longtemps présenté une vision sélective de la guerre en France comme en Algérie...

➡ **Quelles sont les deux visions officielles de la guerre en France et en Algérie ?**

Étude 1 p. 44-45 Cours p. 52 Cours p. 54-55

... le **travail des historiens** a favorisé l'évolution de cette mémoire...

➡ **Citez un historien français et un historien algérien en précisant leur rôle face à la mémoire officielle.** Acteur p. 42-43 Cours p. 53 Cours p. 55

..., la tentation des politiques d'établir des vérités historiques officielles soulève le **débat entre histoire et mémoire...**

Au-delà des polémiques, les travaux des historiens permettent une meilleure connaissance de la période de guerre.] ↵

[Ils rendent ... compte de la complexité de cette période. ↵

L'historien doit ... faire face à la **concurrence des mémoires...**

➡ **Citez deux exemples de mémoires concurrentes en France.**

Étude 2 p. 46-47 Cours p. 53

Il doit ... s'intéresser à **l'émergence de nouvelles mémoires** qui sont autant de sujets d'étude pour lui.

➡ **Citez un exemple de nouvelle mémoire émergente.** Cours p. 54

Face à ces mémoires plurielles, le travail des historiens consiste ... à questionner tous les acteurs de la guerre d'Algérie ... présenter de la façon la plus objective cette période tourmentée.] ↵

Les historiens ont permis, par leurs travaux, d'éclairer d'un jour nouveau l'histoire de la guerre d'Algérie et d'en renouveler les mémoires. **Cependant, face au devoir de mémoire que réclame la société actuelle, les historiens sont sans cesse obligés de rappeler que leur rôle est d'expliquer et non de commémorer ou de soutenir des vérités « officielles ».**

le +

Vous donnerez un « plus » à votre travail :

- en annonçant une **problématique** sous forme de question dans l'introduction (après la présentation du sujet et avant l'annonce du plan) ;
- en allant à la ligne avec un alinéa après avoir développé une idée essentielle dans un paragraphe : ↵ retour à la ligne et alinéa ;
- en **prolongeant le sujet dans la conclusion** après avoir fait le bilan de la composition.

SUJET EN AUTONOMIE

L'historien et les mémoires officielles de la guerre d'Algérie.

SUJET GUIDÉ

L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie.

- 1 Analyser la consigne (p. 35, 59, 87, 115, 143, 171, 193)
- 2 Prélever des informations (p. 35, 59, 87, 115, 171, 193)
- 3 Apporter des connaissances (p. 87, 115, 171, 193)
- 4 Confronter les documents (p. 143, 193)
- 5 Rédiger l'analyse (p. 193)
- 6 Comment présenter votre devoir ? (p. 35, 59-60)

CONSIGNE : Après avoir présenté les différents groupes porteurs de mémoire, vous montrerez leurs actions et leurs objectifs, puis vous mettrez en évidence le rôle des historiens face à ces groupes.

La mémoire et l'histoire

Table ronde animée par Henry Rousso¹ à l'occasion de l'université d'été consacrée à « apprendre et enseigner la guerre d'Algérie et le Maghreb contemporain » en août 2001.

Mehdi Lallaoui. – L'association « Au nom de la mémoire » a été fondée en 1990 par un groupe d'amis dans le but de porter un certain nombre d'histoires et d'événements qui nous aide à comprendre le présent. Cette association regroupait, de façon non communautaire, des beurs issus de l'immigration dont certains étaient des manifestants du 17 octobre 1961 [...]. La première action autour du 17 octobre 1961 a été menée pour la première fois en 1983, lors de la « marche des beurs » contre le racisme et l'inégalité des droits. [...] En effet, en tant que simples citoyens, il nous semblait important de donner un droit au chapitre à cette histoire douloureuse et occultée. [...] Avec au cours des prochains mois, le lancement de trois initiatives majeures (la journée nationale en hommage aux harkis, le quarantième anniversaire du 11 octobre 1961, le procès du général Aussaresses²), il serait opportun que l'Éducation nationale apporte des réponses aux questionnements qui seront suscités. Nous considérons, en effet, que la société française ne doit pas être interpellée ni par les seuls médias, ni par les seules associations. [...]

Henry Rousso. – Je réagis aux propos de Mehdi Lallaoui. La « dénonciation d'une occultation » est un pur fantasme aujourd'hui si l'on pense à la guerre d'Algérie. Dénoncer une occultation est un moyen d'exister politiquement et de se faire entendre. Le jour où l'occultation est levée, l'action d'associations qui luttent pour le « devoir de mémoire » risque de n'avoir plus de raison d'être, d'où la nécessité de trouver sans cesse de nouveaux « tabous ». En outre, certaines associations (dont la vôtre) font la promotion d'une certaine forme d'histoire qui est toujours, avec le rappel du 17 octobre 1961 ou les mutineries de 1917, l'histoire de seuls crimes de l'État. Pourquoi pas ? Mais que diriez-vous d'un enseignant qui limiterait son programme ou d'une association qui limiterait son action aux seuls crimes du communisme ? [...]

Mehdi Lallaoui. – C'est un choix politique de dire à certains moments que les victimes de Sétif sont au nombre de cent trois et que l'on ignore le nombre de victimes musulmanes. Poser ce genre de problème permet également de poser la question politique du racisme en France, de la citoyenneté et de la démocratie. S'agissant de l'accès aux archives, la République est-elle la même pour tous ? Ou bien certaines personnes, grâce à leurs titres universitaires, ont-elles le droit d'accéder aux archives et de les interpréter alors que d'autres se voient refuser l'accès car leur démarche est perçue comme politique ? [...]

« Les actes de la DESCO », CRDP de l'académie de Versailles, 2002.

1. Historien, directeur de l'Institut d'histoire du temps présent.

2. Général de l'armée française, condamné en 2004 pour « apologie de crimes de guerre ».

1 Analyser la consigne 2 Prélever des informations

MÉTHODE

Il faut distinguer les différentes parties de la consigne, relever les termes essentiels et les définir.

« Après avoir présenté les différents groupes porteurs de mémoire, vous montrerez leurs actions et leurs objectifs, puis vous mettrez en évidence le rôle des historiens face à ces groupes. »

1. Qu'est-ce qu'un groupe porteur de mémoire ?
2. Quelle distinction fait-on entre actions et objectifs ?
3. Quelles sont les différentes formes d'intervention des historiens dans le cadre de leur travail ?
4. À quelle partie de la consigne correspond le texte surligné en bleu dans le document ? En orange ? En vert ?

6 Comment présenter votre devoir ?

MÉTHODE

Chaque paragraphe comporte des idées essentielles, des informations extraites des documents, des connaissances personnelles. Des connecteurs logiques permettent de donner de la cohérence à l'analyse.

Voici un exemple de devoir partiellement rédigé. Donnez des exemples chaque fois que cela est demandé.

Cette table ronde permet la confrontation entre un historien, Henry Rouso, et Mehdi Lallaoui, représentant un des groupes porteurs de mémoire de la guerre d'Algérie. ↵

Il existe, en effet, plusieurs mémoires portées par différents groupes qui se distinguent par leur vécu de la guerre ou les représentations qu'ils en ont. Les populations civiles musulmanes et pieds noirs qui ont connu la guerre ont souvent été victimes de massacres, de déplacements forcés. C'est notamment le cas des victimes de Sétif. Elles témoignent des souffrances vécues. Elles sont aujourd'hui relayées par les descendants des immigrés algériens, les Beurs issus de l'immigration ou les enfants de pieds noirs. ↵

Au contraire, d'autres groupes portent la mémoire des combats. Défendant l'Algérie française, ce sont les soldats de l'armée française, militaires de carrière, appelés du contingent, mais aussi supplétifs de cette armée, les harkis. Leurs récits des événements diffèrent en fonction des responsabilités qu'ils avaient. Par exemple, le général Aussaresses reconnaît la torture tout en défendant sa nécessité en temps de guerre. Les combattants du Front de libération nationale (FLN) portent la mémoire de la lutte en faveur de l'indépendance de l'Algérie. ↵

Ces groupes se différencient par leurs actions et leurs objectifs en faveur de la reconnaissance de leur cause, notamment en France. ↵

Pour faire connaître leur cause, ils utilisent différents modes d'actions...

➡ Quels moyens utilisent-ils pour se faire connaître dans l'espace public ?

Cours p. 53

Leurs objectifs varient en fonction de leurs intérêts. Ainsi, l'association « Au nom de la mémoire » représentée par Mehdi Lallaoui, cherche, depuis 1983, à faire émerger « cette histoire douloureuse et occultée ».

➡ Recherchez les revendications d'autres groupes de mémoire. Repères p. 40

Face à ces groupes, les historiens confrontent ces mémoires et cherchent à dépasser les lectures partisans dans un souci d'objectivité. ↵

Pour accéder à cette connaissance de l'histoire de la guerre d'Algérie et la transmettre, les historiens s'appuient sur différents moyens. Ainsi, ils exploitent et interprètent des documents d'archives devenus accessibles depuis les années 1990. Des colloques sont organisés tels que celui de l'université d'été consacrée à « apprendre et enseigner la guerre d'Algérie et le Maghreb contemporain » en août 2001.

le+

Vous donnerez un « plus » à votre travail :

- en débutant par une courte introduction comportant une annonce des deux paragraphes traités ;
- en allant à la ligne avec un alinéa après avoir développé une idée essentielle dans un paragraphe : ↵ retour à la ligne et alinéa ;
- en terminant par une courte conclusion qui fait le bilan de l'analyse.

↗ Ainsi, ce travail permet de faire évoluer les mémoires, **mais soulève aussi de nombreux débats et critiques.**

➡ Citez une polémique suscitée par le travail des historiens.

Étude 3 p. 48-49 Cours p. 54-55

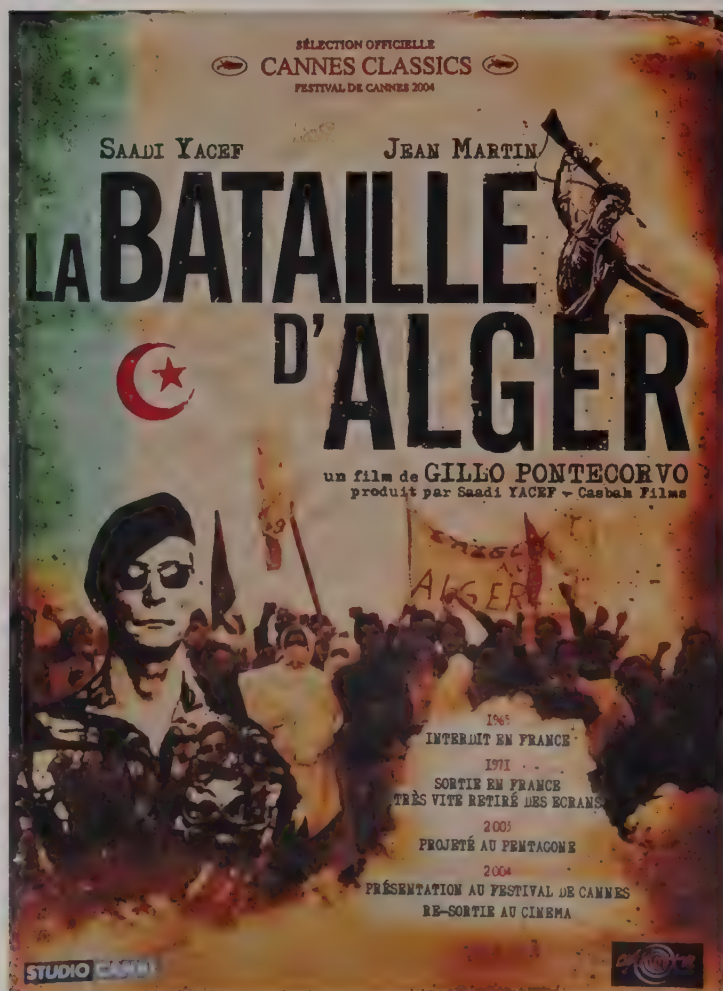
Malgré des contestations concernant leur rôle, le travail des historiens a permis une meilleure connaissance de la guerre d'Algérie et de mémoires qui en découlent.

SUJET EN AUTONOMIE

Le cinéma et la difficile mémoire de la guerre d'Algérie.

CONSIGNE : Vous montrerez en quoi la diffusion de ce film témoigne des différents temps de la mémoire de la guerre d'Algérie dans la société française.

1 Affiche de 2004 du film *La Bataille d'Alger*, de Gillo Pontecorvo



2 « Une leçon d'histoire »

En 1966, *La Bataille d'Alger* remporte le lion d'or à Venise. Gillo Pontecorvo, son réalisateur, monte sur scène. La délégation française, elle, quitte la salle. Il aura fallu trente-huit ans, une projection très médiatisée au Pentagone¹, une redécouverte inattendue du film aux États-Unis (et une guerre en Irak?) pour que la pilule passe... Cette année, *La Bataille d'Alger*, histoire de la montée en puissance puis du démantèlement du FLN, entre 1954 et 1957, figure dans la sélection officielle du Festival de Cannes, et ressort dans une dizaine de salles à Paris et en province. [...] Pontecorvo s'amuse de la nouvelle : « C'est étrange qu'il passe aujourd'hui à Cannes... Mais tant mieux ! A l'époque, les Français étaient à vif sur ce sujet, les plaies étaient encore béantes. » [...] *La Bataille d'Alger* a été tournée en 1965, dans la casbah², grâce au précieux concours de Yacef Saadi, ex-militant du FLN, acteur et coproducteur du film. Celui-ci montre les méthodes employées par les Français pour obtenir des aveux, notamment la torture, mais aussi la détermination jusqu'au-boutiste et meurtrière des Algériens. Pensé comme un documentaire, avec des images travaillées pour ressembler aux actualités de l'époque, ce film est le fruit d'une rigoureuse enquête de plus de six mois qui lui donne valeur de témoignage. « Cette guerre était une partie d'échecs, que ni les colonialistes ni les Algériens n'ont gagnée : c'est l'Histoire et la douleur qui l'ont emporté », raconte Yacef Saadi.

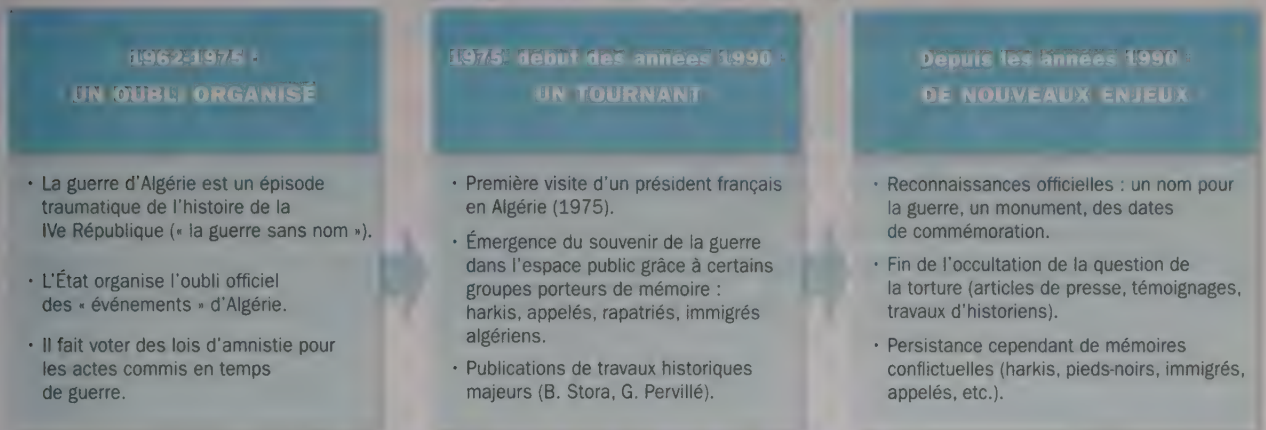
Laurence Debril, *L'Express*, 10 mai 2004

1. Quartier général de l'armée américaine.
2. Quartier historique d'Alger.

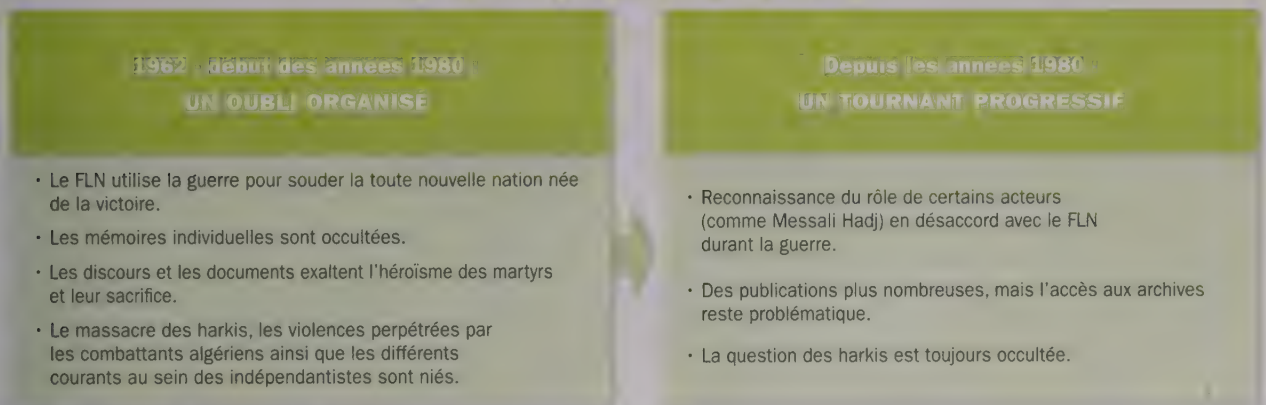
Schéma de synthèse

Lecture historique des mémoires de la guerre d'Algérie

EN FRANCE



EN ALGÉRIE



le + culture générale

La guerre d'Algérie fondatrice de mémoires

Témoignages et romans :

- Pierre Daum, *Ni valise ni cercueil. Les pieds-noirs restés en Algérie après l'indépendance*, Actes Sud, 2012.
- Florence Beaugé, *Algérie, Une guerre sans gloire. Histoire d'une enquête*, Calmann-Lévy, 2005.

Films de fiction :

- Gillo Pontecorvo, *La Bataille d'Alger*, 1966.
- Philippe Faucon, *La Trahison*, 2005.
- Florent-Emilio Siri, *L'Ennemi intime*, 2007.

Film documentaire :

- Gabriel Le Bomin et Benjamin Stora, *La Déchirure*, 2012.

B.D. :

- Jacques Ferrandez et Isabelle Bournier, *Des hommes dans la guerre d'Algérie*, Casterman, 2010.

Études d'historiens :

- Benjamin Stora, *Histoire de la guerre d'Algérie*, La Découverte, 2004.
- Sylvie Thénault, *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Flammarion, 2005.

- Guy Pervillé, *La Guerre d'Algérie : histoire et mémoires*, CRDP d'Aquitaine, 2008.

Site : www.elwatan.com/independance-algerie-webdoc/

Les mémoires oubliées

Témoignages et romans :

- Yahia Belaskri et Elisabeth Lesne, *Algéries 50*, Magellan & Cie / Cité nationale de l'histoire de l'immigration, 2012.
- Didier Daeninckx, *Meurtres pour mémoire*, Éditions Gallimard, 1984.
- Laurent Mauvignier, *Des hommes*, Les Éditions de Minuit, 2009.

Films documentaires :

- Laurence Giordano et Sandrine Mercier, *Nos guerres d'Algérie, l'histoire en héritage*, mini-série coproduite par France Télévisions, <http://programmes.france3.fr/nos-guerres-d-algerie/>
- Yasmina Adi, *Ici on noie des Algériens*, 17 octobre 1961, 2011.

Site : www.univ-paris13.fr/benjaminstora/la-memoire

Les États-Unis et le monde depuis 1945

Après la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis s'affirment comme la plus grande puissance économique et militaire mondiale. Pendant la guerre froide, ils prennent la tête du « monde libre ». Au nom de la défense des valeurs de la **démocratie** et du **libéralisme économique**, ils luttent contre la volonté d'expansionnisme mondial de l'**URSS communiste**. **Après l'éclatement de l'URSS en 1991**, ils s'imposent **comme la seule hyperpuissance mondiale** mais connaissent un déclin relatif de leur puissance depuis le début du **xxi^e siècle**.

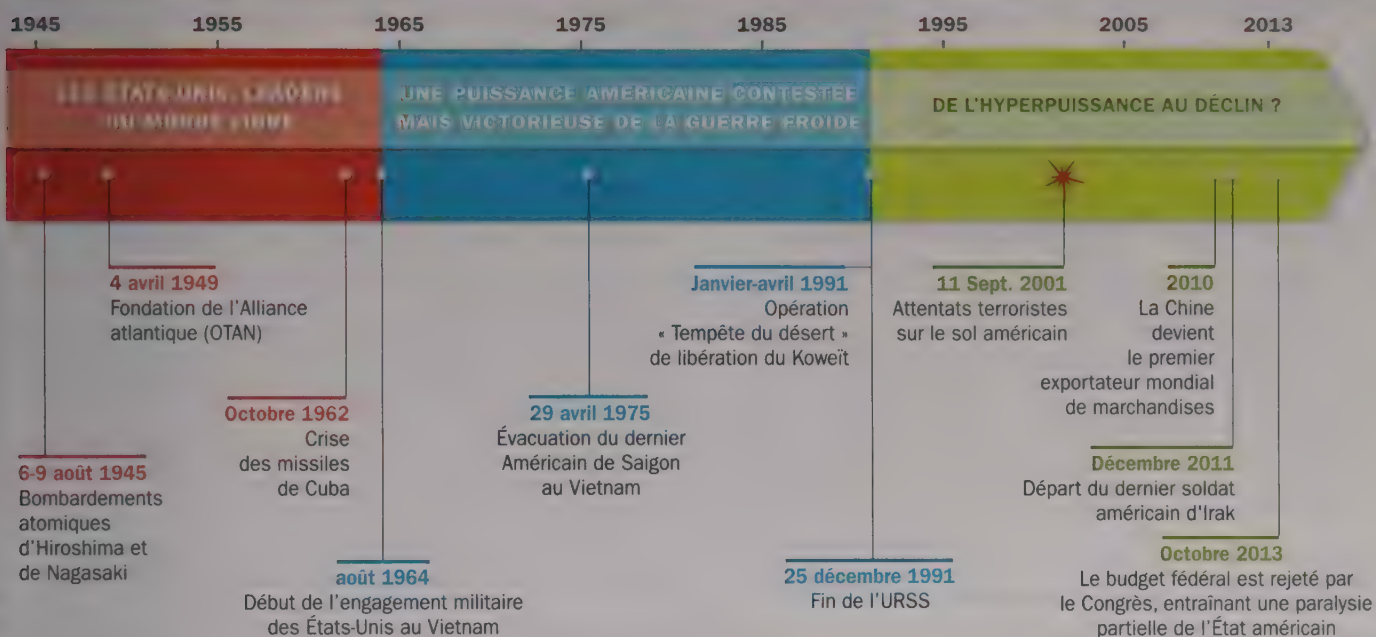


Sous quelles formes la puissance américaine s'est-elle exercée dans le monde depuis 1945 ?



1 La naissance d'une superpuissance

Les soldats américains plantent le drapeau des États-Unis sur l'île japonaise d'Iwo Jima en février 1945.



2 Les difficultés de l'hyperpuissance

Des Pakistanais brûlent le drapeau des États-Unis en 2013 pour protester contre les frappes de drones américains.

A. Les origines de la puissance américaine

Notions clés

Superpuissance

Désigne depuis 1945 tout pays qui détient le pouvoir d'influencer l'ordre mondial par ses capacités militaires, ses ressources économiques et son rayonnement culturel.

Hyperpuissance

Concept popularisé par Hubert Védrine (ministre français des Affaires étrangères de 1997 à 2002), pour définir la superpuissance des États-Unis devenue sans rivale après la chute de l'URSS en 1991.

Vocabulaire

Destinée manifeste : courant de pensée qui prend de l'ampleur dès le XIX^e siècle et qui attribue aux États-Unis le rôle d'éclairer et de guider le monde.

Isolationnisme : doctrine de politique extérieure dominante aux États-Unis jusqu'en 1941, qui prône la non-intervention des États-Unis dans les affaires des pays étrangers.

OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique Nord (1950). Organisation militaire dominée par les États-Unis et regroupant les pays ayant signé l'Alliance atlantique en 1949 (États-Unis, Canada, pays d'Europe occidentale).

Pacte de Varsovie : alliance militaire conclue en 1955 entre l'URSS et les États communistes européens.

1 Les États-Unis et le monde avant 1945

1796 – Discours d'adieu du président George Washington

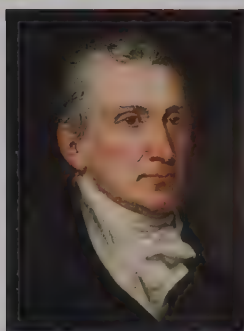


Les États-Unis ne doivent pas s'engager dans les affaires européennes. C'est le début de l'isolationnisme.

« L'Europe possède un ensemble d'intérêts de base qui n'ont rien à voir ou presque avec nous. À cause de cela, elle s'engage dans de fréquentes controverses dont les causes sont tout à fait étrangères à nos préoccupations. Par conséquent, il n'est pas

raisonnable que nous nous impliquions par des liens artificiels dans les complications de sa politique ou dans les combinaisons de ses amitiés ou de ses inimitiés [...]. Pourquoi, en liant notre destinée à celle d'une quelconque partie de l'Europe, laisser dépendre notre paix et notre prospérité de l'ambition, de la rivalité, de l'intérêt, de l'humeur ou du caprice des Européens ? »

1823 – Doctrine de Monroe



À l'occasion de l'indépendance des colonies espagnoles d'Amérique latine, le président Monroe interdit aux puissances européennes de s'y implanter au nom de la souveraineté latino-américaine nouvellement acquise. Mais il affirme aussi la prétention des États-Unis à l'hégémonie sur le continent américain tout en rappelant qu'ils n'interviendront jamais dans les affaires européennes. C'est une redéfinition de l'isolationnisme prôné par G. Washington.

« La politique que nous avons adoptée à l'égard de l'Europe [...] est toujours restée la même, elle

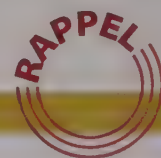
consiste à ne jamais nous interposer dans les affaires intérieures d'aucune des puissances de cette partie de la Terre. [...] Il est impossible que les puissances alliées étendent leur système politique à une partie de ce continent, sans mettre en danger notre paix et notre bonheur; et aucune d'entre elles ne peut croire que nos frères [d'Amérique] du Sud, s'ils le pouvaient, l'adopteraient de leur propre gré. Il nous serait donc également impossible de rester spectateur indifférent de cette intervention, sous quelque forme qu'elle eût lieu. »

1845 – La destinée manifeste

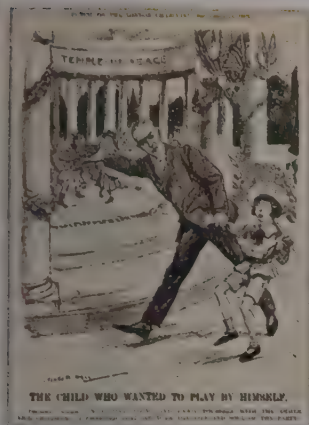


Reprenant et amplifiant la pensée de l'anglais Thomas Paine rallié, dès 1774, à la cause de l'indépendance des États-Unis (« il est en notre pouvoir de recommencer le monde »), le journaliste new-yorkais John O'Sullivan justifie, dans un article paru en 1845 dans la *Democratic Review*, l'annexion du Texas et la conquête progressive de tout l'Ouest américain.

« L'accomplissement de notre destinée manifeste est de nous répandre sur tout le continent que la Providence nous a donné, pour assurer le libre épanouissement de nos millions d'habitants qui se multiplient tous les ans. »



Janvier 1918 - Quatorze points du président Wilson



Après la Première Guerre mondiale, le président américain Wilson propose aux puissances européennes belligérantes de réorganiser le monde selon 14 points empruntant aux valeurs fondatrices des États-Unis : libre-échange, droit d'autodétermination des peuples et démocratie libérale appliquée à l'ordre mondial avec la création d'une Société des Nations. Mais le Congrès américain, devenu républicain, refuse de ratifier l'entrée des États-Unis dans la Société des Nations.

« Ce que nous voulons, c'est que le monde devienne un lieu où tous puissent vivre en sécurité. C'est donc le programme de paix dans le monde qui constitue notre programme. »

Août 1941 - Charte de l'Atlantique

Le président Franklin Delano Roosevelt impose à son allié britannique, avant l'entrée en guerre des États-Unis, des objectifs conformes aux valeurs internationales des États-Unis telles la souveraineté démocratique des nations (point 3) et la liberté des échanges sur mers et océans (point 7).

The Atlantic Charter

1. President of The United States Franklin D. Roosevelt and the Prime Minister of Great Britain Winston Churchill, representing the United States and Great Britain, have agreed on the following principles which they hope will serve as a basis for the peace.

1. That nations not engaged in war should be free to choose their own form of government.
2. That the United States and Great Britain are determined to bring about the complete disarmament of aggressive nations, in order that they may devote their resources to the reconstruction of the world.
3. That the right of all peoples to choose their own form of government should be upheld.
4. That the United States and Great Britain are determined to support the self-determination of all peoples.
5. That the United States and Great Britain are determined to support the economic freedom of all peoples.
6. That the United States and Great Britain are determined to support the freedom of the seas.
7. That the United States and Great Britain are determined to support the freedom of trade and commerce.
8. That the United States and Great Britain are determined to support the freedom of the air.
9. That the United States and Great Britain are determined to support the freedom of the land.
10. That the United States and Great Britain are determined to support the freedom of the world.

« 3. Ils respectent le droit qu'ont tous les peuples de choisir la forme de Gouvernement sous laquelle ils entendent vivre [...].

7. Une telle paix doit permettre à tous les hommes de parcourir sans entrave les mers et les océans. »



Le bloc de l'Ouest en 1960

- Pays membres de l'OTAN
- Autres alliés des États-Unis
- Principaux pays ayant reçu l'aide du plan Marshall

Le bloc de l'Est en 1960

- Pays membres du pacte de Varsovie
- Autres alliés de l'URSS
- Pays communistes non alliés de l'URSS

Tensions entre les deux blocs de 1947 à 1975

- ⚡ Crises
- ★ Conflits armés
- ☢ Pays détenant officiellement l'arme nucléaire

2 Les alliés des États-Unis et de l'URSS pendant la guerre froide

B. Les manifestations de la puissance américaine

I La superpuissance militaire et stratégique des États-Unis



Une puissance militaire mondiale

-  Flotte américaine présente sur les trois océans
-  Réseau de bases militaires à proximité des grands détroits maritimes mondiaux (↔) et des États considérés comme hostiles (■)
-  Pays membres de l'OTAN
-  Principaux pays ayant reçu une aide militaire et sécuritaire des États-Unis en 2013

Une puissance économique fondée sur le libre-échange

-  Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) qui réunit depuis 1994 les États-Unis et deux de leurs cinq premiers partenaires commerciaux (CANADA et MEXIQUE)
-  Accord de libre-échange centre-américain (ALEAC) qui réunit depuis 2006 les États-Unis et six États d'Amérique centrale
-  Pays négociant en 2013 avec les États-Unis le Partenariat Trans-Pacifique
-  Principaux flux d'IDE en provenance des États-Unis

“Je sais que pour l'Amérique il y aura toujours une nouvelle aube brillante.”

Élu sur le slogan « *America is back* », Ronald Reagan incarne le retour d'une Amérique qui croit à nouveau en sa « destinée manifeste ». Ses deux mandats (1981-1989) sont une période d'exaltation du **hard power** et de la réaffirmation de la puissance des États-Unis qui, à la fin de la décennie, assistent triomphants à l'effondrement final de l'URSS, leur seul rival au niveau mondial.

> **En quoi Ronald Reagan incarne-t-il l'une des deux composantes majeures de la puissance mondiale des États-Unis ?**

BIOGRAPHIE

Ronald Reagan (1911-2004) est un ancien acteur hollywoodien, devenu homme politique républicain et gouverneur de Californie de 1967 à 1975. Élu à la tête des États-Unis à 70 ans, il devient l'un des présidents les plus populaires de tous les temps aux États-Unis. Pour beaucoup d'Américains, il est celui qui a hâté la disparition de l'URSS, qu'il avait lui-même qualifiée « d'empire du mal ».



1 « America is back »

Retournez trois ans en arrière. [...] Nos défenses étaient devenues faibles. Partout autour du monde, la réputation de l'Amérique ne rimait plus avec force et fermeté, mais avec mollesse et doute. Beaucoup à Washington semblaient avoir oublié que les valeurs clés de la foi, la liberté et la famille étaient ce qui avait fait de nous un grand et un bon peuple. Pendant de longues années, il semblait [...] que notre nation souffrait d'un déclin inévitable.

Mais sur cette Terre, il n'y a rien d'inévitable. Et le peuple américain décida qu'il était temps de mettre un terme à ce déclin, de donner à notre pays la renaissance de la liberté et de la foi, qu'il était temps pour un grand renouveau. Et bien, nous républicains avons pris le pouvoir en étant déterminés à faire un nouveau commencement. Et aujourd'hui, l'Amérique est de retour.

Allocution du président Reagan, 10 mai 1984.

2 « Si la liberté doit survivre... cela dépend de nous »

Pourquoi les Soviétiques sont attaqués par les gens d'Afghanistan quand nos forces américaines et caribéennes ont été saluées comme des libératrices par le peuple de Grenade ? La réponse est : aucun peuple dans l'histoire n'a jamais choisi d'être réduit en esclavage. [...] Chaque habitant du monde veut être libre. C'est la différence entre l'Afghanistan et la Grenade, entre la Corée du Nord et la Corée du Sud. [...] Nous Américains portons un lourd fardeau. [...] Si la liberté doit survivre, si la paix doit être maintenue, cela dépend de nous. Notre engagement en Corée illustre cette forte responsabilité. Nous soutenons pied à pied le peuple coréen depuis trente ans maintenant. Le caractère de notre pays se reflète dans ce soutien apporté si loin de chez nous. Et à la fin, cette force de caractère fera la différence entre l'esclavage et la liberté, mais plus important, entre la guerre et la paix.

Discours du président Reagan aux troupes américaines stationnées en Corée du Sud, 1983.

Vocabulaire

Hard power : puissance militaire et économique détenue par un État.

Soft power : capacité d'influence sans avoir recours à des moyens contraignants.



3 Ronald Reagan s'adresse aux troupes américaines en Corée du Sud, 1983

Bill Gates, le grand patron devenu philanthrope

“ *Les Américains sont [...] toujours les plus généreux lorsqu’il s’agit de lutter contre la pauvreté dans le monde.* ”

Créée en 2000, la fondation de Bill Gates finance, grâce à l’immense fortune acquise par le grand patron lorsqu’il était à la tête de Microsoft, des centaines de projets humanitaires de lutte contre les maladies, la faim ou l’illettrisme.

> **En quoi Bill Gates incarne-t-il l’une des deux composantes majeures de la puissance mondiale des États-Unis ?**

4 « Le pouvoir de l’innovation »

Lorsque nous avons créé notre fondation, nous avons spécifié dans ses statuts que vingt ans après notre mort, elle aurait dépensé tout son argent et qu’elle aurait cessé d’exister. Nous croyons en effet que l’inégalité sanitaire entre riches et pauvres peut être éliminée durant ce laps de temps. [...] C’est ma croyance dans l’innovation qui m’amena à fonder Microsoft. Quand j’étais un adolescent, les ordinateurs avaient la taille d’une voiture et ils étaient beaucoup trop coûteux. [...] Aujourd’hui, il y a un ordinateur dans chaque poche. La vitesse de l’innovation s’accélère. C’est aussi vrai pour la polio. Nous avons appris que c’est un virus il y a cent ans. Nous avons développé le vaccin pour le combattre il y a cinquante ans. Et il y a vingt-cinq ans nous nous sommes résolus à l’éradiquer.

Discours de Bill Gates à la conférence Dimpleby, 29 janvier 2013.

BIOGRAPHIE

En 1975, à l’âge de vingt ans, Bill Gates fonde Microsoft. Au début du XXI^e siècle, cette entreprise américaine devient, pour une dizaine d’années, la première entreprise mondiale avec une capitalisation boursière dépassant les 700 milliards de dollars. Considéré à cette époque comme l’homme le plus riche du monde, Bill Gates délaisse peu à peu la direction de Microsoft pour se consacrer à la gestion de sa fondation philanthropique.



5 Bill Gates tient dans ses bras un enfant du Mozambique vacciné par sa fondation, novembre 2003

6 « Un homme d’affaires avisé »

Il n’est pas si surprenant que le roi mondial du logiciel démontre une aussi bonne compréhension de l’efficacité habile du « soft power ». [...] Lorsque le patron de Microsoft Bill Gates a dévoilé, lors d’un voyage en Inde la semaine dernière, un don initial de 100 millions de dollars pour aider le pays à traiter l’épidémie de SIDA, le monde assistait à un pur exercice de soft power et des instincts charitables des États-Unis. [...] Gates est d’abord et surtout un homme d’affaires avisé. Le potentiel économique de l’Inde souffrira si le gouvernement indien ne parvient pas à endiguer la contamination croissante de sa population par le SIDA. Or, une économie indienne en croissance offre aux investisseurs américains un marché fantastique.

Editorial du *Seattle Times*, 1^{er} novembre 2002.

Question

Les bases idéologiques de la puissance américaine

1. **Doc. 1 et 2** : Sur quelles valeurs Ronald Reagan affirme-t-il fonder son action ?
2. **Doc. 4** : Comment Bill Gates explique-t-il le succès de son entreprise ?

Les outils de la puissance américaine

3. **Doc. 2 et 3** : Quel rôle mondial Ronald Reagan attribue-t-il aux États-Unis ? Quels sont, d’après lui, les moyens pour y parvenir ?

4. **Doc. 4, 5 et 6** : Montrez les différentes façons dont Bill Gates a contribué et contribue encore à la puissance et au rayonnement mondial des États-Unis.

Vers la composition du BAC

Capacités et méthodes :

II. 2. Décrire et mettre en récit une situation historique.

En vous aidant des exemples de Ronald Reagan et Bill Gates, vous rédigerez un texte construit montrant les différentes formes que peut prendre la puissance américaine dans le monde.

Vocabulaire

Doctrine Truman ou **doctrine du containment** (endiguement) : stratégie élaborée par les États-Unis en 1947, visant à prévenir et à limiter l'expansion mondiale du modèle communiste par des moyens économiques, militaires et culturels.

Plan Marshall : aide massive (matériel, prêts et dons financiers) proposée de 1947 à 1951 par les États-Unis aux pays européens pour leur reconstruction.

L'année 1947, la doctrine Truman et le plan Marshall

Dès fin 1945, la **Grande Alliance** entre États-Unis et Union soviétique se disloque à cause de l'**expansion communiste** dans les pays d'Europe centrale occupés par l'Armée rouge soviétique (Pologne, Roumanie, Bulgarie). Le communisme s'étendant vers l'Europe méditerranéenne (guerres civiles en Grèce et en Turquie), l'administration américaine Truman choisit, en mars 1947, de venir en aide économiquement aux États européens afin qu'ils soient plus aptes à y résister.

> **Pourquoi l'année 1947 constitue-t-elle un tournant dans la politique étrangère et de défense des États-Unis ?**

1 La doctrine Truman (12 mars 1947)

À l'heure actuelle de l'histoire mondiale, presque chaque nation doit choisir entre deux modes de vie alternatifs. Trop souvent, pourtant, ce choix ne se fait pas librement. Le premier mode de vie repose sur la volonté de la majorité et il est caractérisé par des institutions libres, un gouvernement représentatif, des élections libres, des garanties assurant la liberté individuelle, la liberté de parole et de religion, et l'absence de toute oppression politique. L'autre mode de vie repose sur la volonté d'une minorité imposée par la force à la majorité. Il s'appuie sur la terreur et l'oppression, une presse et une radio contrôlées, sur des élections truquées et la suppression des libertés personnelles. Je crois que la politique des États-Unis doit consister à soutenir les peuples libres qui résistent à des tentatives d'asservissement par des minorités armées, ou à des pressions venues de l'extérieur. Je crois que nous devons aider tous les peuples libres à déterminer eux-mêmes leur destin. Ce que j'entends par un tel soutien, c'est essentiellement une aide économique et financière qui constitue la base de la stabilité économique et d'une vie politique cohérente.

Harry S. Truman, discours au Congrès, 12 mars 1947.

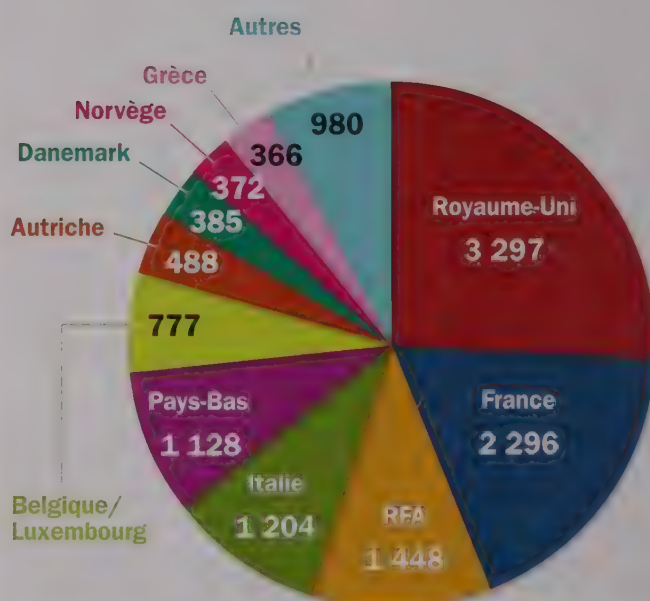
DATES CLÉS

- 12 mars 1947 Doctrine Truman.
- 5 juin 1947 Plan Marshall.
- Janvier 1952 Fin du plan Marshall.

2 L'annonce du plan Marshall

La vérité, c'est que les besoins de l'Europe en produits alimentaires et autres produits essentiels – essentiellement de l'Amérique – au cours des trois ou quatre années à venir, dépassent à ce point sa capacité de paiement, qu'elle a besoin d'une aide supplémentaire importante, si on veut lui éviter de graves troubles économiques, sociaux et politiques. [...] Les conséquences sur l'économie américaine seront claires pour tous. Il est logique que les États-Unis fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour favoriser le retour du monde à une santé économique normale, sans laquelle il ne peut y avoir ni stabilité politique ni paix assurée. Notre politique n'est dirigée contre aucun pays ni doctrine, mais contre la faim, la pauvreté, le désespoir et le chaos, de façon à permettre le retour à ces conditions politiques et sociales dans lesquelles peuvent exister des institutions libres. [...] Tout gouvernement qui consent à nous aider dans la tâche de renaissance trouvera, j'en suis sûr, une coopération complète de la part du gouvernement américain. Tout gouvernement qui manœuvre pour arrêter la renaissance d'autres pays ne peut attendre d'aide de notre part. De plus, les gouvernements, partis politiques ou groupes qui cherchent à perpétuer la misère humaine pour en profiter politiquement ou autrement, rencontreront l'opposition des États-Unis.

Discours du général Marshall à l'université de Harvard, 5 juin 1947.



3 L'aide américaine à l'Europe de l'Ouest de 1948 à 1951, en millions de dollars

"It's The Same Thing Without Mechanical Problems"



- 4** Le plan Marshall dans la presse américaine, dessin de Herblock paru dans le *Washington Post*, 26 janvier 1949

Le maréchal Staline dit au paysan : « C'est la même chose sans les problèmes mécaniques. »

- 6** Le plan Marshall, un « grand danger de guerre »

Le mûrissement du plan Marshall a entraîné en effet deux sortes de conséquences également périlleuses. La première a été d'aggraver les contradictions économiques du plan. Dès lors en effet qu'on a consenti à donner à l'opération politique le pas sur l'aide économique, on a été tenté de concevoir qu'une aide militaire aux gouvernements de l'Europe occidentale pouvait être plus efficace que des dons en dollars et en marchandises. La deuxième conséquence d'ordre politique a été la « guerre froide ». Il aurait été paradoxal [...] que les communistes ne réagissent pas devant une offensive dirigée aussi clairement contre eux. De fait la guerre froide a eu pour conséquence de renforcer leurs positions en Europe orientale et d'entraîner une violente agitation en France et en Italie. Ainsi, le plan Marshall, que ses partisans représentaient comme le moyen pour les États-Unis de conserver la paix au moindre prix, est devenu aujourd'hui un des plus grands dangers de guerre que nous ayons connu depuis la Libération.

Extrait de la revue *Esprit*, avril 1948



- 5** Le plan Marshall dans la propagande du Parti communiste français en 1950

Questions

Les États-Unis et le monde : la doctrine Truman

- Doc. 1** : En quoi la doctrine Truman modifie-t-elle la relation traditionnelle des États-Unis au monde ? Comment le président Truman justifie-t-il ce changement ?
- Doc. 1 et 2** : Montrez que le plan Marshall est une application directe de la doctrine Truman.

Le plan Marshall et sa réception en Europe

- Doc. 2 et 3** : En quoi consiste l'aide américaine du plan Marshall aux pays européens ?
- Doc. 4, 5 et 6** : Le plan Marshall est-il bénéfique pour l'image des États-Unis dans le monde ? Quelles critiques lui sont adressées ?

Vers l'analyse de documents du BAC

Capacités et méthodes :

II. 2. Lire un document et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés.

Après avoir présenté la nature des documents 1 et 2, vous expliquerez en quoi ils modifient radicalement le rapport des États-Unis avec le monde.

Les mutations de la puissance militaire des États-Unis

Vocabulaire

Complexe militaro-industriel : ensemble des décideurs politiques, des responsables militaires et des industriels chargés d'assurer la fourniture matérielle des forces armées.

Équilibre de la terreur : situation d'égalité entre les arsenaux nucléaires américains et soviétiques durant la guerre froide. Une guerre directe entre les deux pays entraînerait la destruction des deux belligérants.

Avec la formation des blocs de la **guerre froide**, les États-Unis doivent pour la première fois entretenir une **force militaire permanente et déployée dans le monde entier** (voir carte p. 66-67). Celle-ci s'appuie sur un arsenal nucléaire assurant avec l'URSS un **équilibre de la terreur**, mais aussi sur des interventions extérieures qui peuvent parfois contredire les valeurs démocratiques américaines. Après 1991 et la disparition de l'URSS, le nouveau contexte géopolitique conduit les États-Unis à **repenser l'organisation de leur puissance militaire**.

> **Comment la puissance militaire des États-Unis s'est-elle adaptée face à de nouvelles menaces ?**

DATES CLÉS

- 1949 Création de l'OTAN.
- 1964-1973 Guerre du Vietnam.
- 2003 Début de l'intervention en Irak.
- 2009 Le président Obama reçoit le prix Nobel de la paix.

2 L'évolution du nombre d'armes nucléaires détenues par les cinq grandes puissances nucléaires

	1945	1965	1985	2012
États-Unis	6	31 642	23 368	7 700
URSS / Russie	-	6 144	38 582	8 500
Royaume-Uni	-	271	350	225
France	-	32	360	300
Chine	-	5	222	250

Source : *Bulletin of the Atomic Scientists*, 2013.

1 Le complexe militaro-industriel

Un élément essentiel pour conserver la paix est notre système militaire. Nos bras doivent être puissants, prêts pour une action instantanée, de sorte qu'aucun agresseur potentiel ne puisse être tenté de risquer sa propre destruction. Jusqu'au plus récent conflit mondial, les États-Unis n'avaient pas d'industrie d'armement. [...] Nous avons été obligés de créer une industrie d'armement permanente de grande échelle. Cette conjonction d'une immense institution militaire et d'une grande industrie de l'armement est nouvelle dans l'expérience américaine. Son influence totale, économique, politique, spirituelle même, est ressentie dans chaque ville, dans chaque parlement d'État, dans chaque bureau du gouvernement fédéral. Nous reconnaissons le besoin impératif de ce développement.

Allocution du président Eisenhower, 17 janvier 1961.

4 Repenser la puissance militaire américaine

a. La notion de dissuasion repose sur l'idée d'adversaires rationnels qui craignent les représailles en cas de première frappe. [...] À cet obstacle psychologique, se joint dans le cas d'une organisation décentralisée comme Al-Qaïda, un obstacle physique. Sur qui faire porter ces représailles ? Normalement, il s'agit de territoire, d'un État, de son organisation militaire, de ses bases. Mais quand l'adversaire n'a pas de territoire ni de populations sous son contrôle et que son organisation et ses bases sont décentralisées ? On est alors obligé de se rabattre sur les États suspectés de l'aider ou de lui donner asile. C'est ce que fait le président Bush en déclarant que quiconque abrite ou soutient les terroristes sera considéré comme terroriste.

Pierre Hassner, *Bulletin de la société française de philosophie*, 19 janvier 2002.

b. Les attentats du 11 septembre viennent démontrer de façon spectaculaire que, dans le monde globalisé, le terrorisme l'est aussi. Si cette tragédie impressionne tant le monde, c'est parce que les États-Unis en sont victimes, eux qui se pensaient – et que le monde pensait – invulnérables. Eh bien, non : face à des actions-suicides, même les États-Unis hyperpuissants ne sont pas invulnérables.

Hubert Védrine, *Continuer l'histoire*, Champs actuel, 2008.



3 Débarquement des Marines américains au Liban, janvier 1982

Ils interviennent comme membres de la force des Nations unies de maintien de la paix dans la guerre civile au Liban.



5 Le 11 septembre 2001

Deux avions de ligne détournés par des terroristes viennent percuter les tours du World Trade Center à New York.

6 « L'Amérique ne peut à elle seule assurer la paix »

Les États-Unis ont conduit le monde à la construction d'une architecture destinée à maintenir la paix : un plan Marshall et une Organisation des Nations unies, des mécanismes gouvernant les règles de la guerre, et des traités pour protéger les droits de l'homme. [...] Il n'y a pas eu de Troisième Guerre mondiale. La guerre froide s'est terminée lorsque des foules en jubilation ont fait tomber un mur. Le commerce a recousu la plupart des parties du monde. Des milliards d'êtres humains sont sortis de la pauvreté. [...] Pourtant, cette vieille architecture ploie sous le poids de nouvelles menaces : [...] la prolifération [nucléaire], le terrorisme, [...] la résurgence de conflits ethniques ou sectaires, la montée de mouvements sécessionnistes, les insurrections, les États défaillants. [...] Les États-Unis ne vacilleront jamais dans leur engagement en faveur de la sécurité internationale. Mais dans un monde où les menaces sont plus répandues et les missions plus complexes, l'Amérique ne peut pas agir dans l'isolement. L'Amérique ne peut à elle seule assurer la paix.

Discours du président américain Barack Obama lors de la réception du prix Nobel de la paix, 10 décembre 2009

Questions

Les fondements de la puissance militaire des États-Unis

1. **Doc. 1, 2 et 3** : Par quels moyens les États-Unis assurent-ils leur suprématie militaire sur le monde pendant la guerre froide ?
2. **Doc. 1 et 6** : Quelles sont les justifications données par les présidents Eisenhower et Obama à la puissance militaire internationale des États-Unis ?

Une puissance militaire contestée puis repensée

3. **Doc. 4 et 5** : Pourquoi les attentats du 11 septembre 2001 ébranlent-ils autant la puissance militaire américaine ?
4. **Doc. 6** : Quel contexte stratégique nouveau est présenté par le président Obama ? Quelles nécessités adaptations en déduit-il pour l'armée américaine ?

Vers la composition du BAC

Capacités et méthodes : II. 1. *Prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du corpus documentaire.*

À l'aide d'exemples précis tirés des documents de cette étude, vous rédigerez un paragraphe construit sur les forces et les limites de la puissance militaire des États-Unis depuis 1945.

La domination culturelle des États-Unis

Vocabulaire

Accords Blum-Byrnes (28 mai 1946) : accords autorisant un prêt de 500 millions de dollars des États-Unis à la France en échange de la fin des quotas d'importation français sur les films américains.

Comics : bandes dessinées populaires mettant en valeur des super-héros et publiées aux États-Unis depuis les années 1930.

Soft power : voir p. 68.

DATES CLÉS

- 1990 Ouverture du premier McDonald's à Moscou.
- 1992 Eurodisney, le plus grand parc à thème américain en Europe, ouvre ses portes à côté de Paris.
- 1997 *Titanic*, film américain de James Cameron, obtient le plus gros succès de tous les temps au box-office français (21,7 millions d'entrées).
- 2009 *Avatar*, film américain de James Cameron, est le plus gros succès cinématographique de l'histoire du cinéma (2,8 milliards de dollars de recettes).

Les États-Unis profitent de la période de guerre froide pour diffuser parmi les pays alliés leurs valeurs culturelles et morales, parfois véhiculées au travers de l'aide économique (**accords Blum-Byrnes** de 1946). La force de leur cinéma produit dans les studios d'Hollywood est aussi un outil de persuasion dans le bloc soviétique, au-delà du rideau de fer. Ce **soft power** américain demeure aujourd'hui un atout considérable, particulièrement face à leur rival économique et militaire chinois.

> **Comment la domination culturelle des États-Unis constitue-t-elle un pilier essentiel de leur puissance dans le monde ?**

1 Hollywood et l'Italie

En Italie, les élections du 18 avril 1948 risquent de donner la majorité parlementaire aux communistes. L'administration Truman encourage une propagande proaméricaine relayée par les stars d'Hollywood.

Le show d'une heure diffusé sur le canal rouge de la radio italienne entre 21 et 22 heures a été un grand succès. Les Italiens de toute classe sociale ont généralement apprécié le programme à cause de sa spontanéité de ton, de sa cordialité, et grâce aux messages d'amitié et de bonne volonté adressés aux Italiens par les vedettes d'Hollywood. [...] Quelques critiques modérées ont été émises sur l'évidente « flatterie » du programme envers les auditeurs italiens. Celles-ci l'attribuaient à sa diffusion à cette date avec des visées clairement électorales. Mais d'autres ont défendu au contraire « la grande prudence et la neutralité démontrées pour éviter les controverses. » [...] Il fut très agréable aux Italiens d'entendre Bing Crosby, Walter Pidgeon, Dinah Shore et d'autres parler italien.

Télégramme de l'ambassadeur des États-Unis en Italie James Dunn au secrétaire d'État Marshall, 8 avril 1948.

2 Le rôle du cinéma américain dans le monde

a. Un plan Marshall dans le domaine des idées [...] pour aider à briser les barrières qui sont mises au développement des nouvelles formes de l'influence américaine, les magazines, le cinéma et toutes les autres formes de communication à travers le monde entier. La liberté de circulation des idées fait partie intégrante de notre politique étrangère. [...] Rien n'est comparable aux films de cinéma dans leur capacité à empoigner et à tenir les masses afin de leur communiquer des informations, afin d'influencer leurs comportements d'une manière remarquable et stupéfiante. Leur impact peut en effet modifier l'évolution de l'histoire.

Déclaration du sénateur William Benton, secrétaire d'État adjoint aux Affaires étrangères, mars 1950, cité par Kerry Segrave, *American Films Abroad: Hollywood's Domination of the World's Movie Screens*, McFarland, 1997.

b. Il ne peut pas être mis en doute que le cinéma est un moyen essentiel pour communiquer des idées. Il peut agir sur les attitudes et les comportements de très nombreuses façons, depuis l'adhésion directe à une doctrine politique ou sociale jusqu'à la subtile influence qui caractérise toutes les formes d'expression artistique [...].

Arrêt de la Cour suprême des États-Unis (*Burstyn vs Wilson*), avril 1952.

3 L'exportation de la culture américaine, un fondement du soft power

Les créateurs basés aux États-Unis sont habitués à un marché intérieur qui comporte déjà toutes les cultures et toutes les sensibilités du globe; leur production a donc le monde pour horizon. Qu'il s'agisse d'audiovisuel (près des trois quarts des images projetées sur les petits et grands écrans du monde sont d'origine américaine), de musique ou même de cuisine (de McDonald's aux restaurants Tex-Mex), les produits *made in USA* sont partout recherchés justement pour cette qualité spéciale de ne pas appartenir à une culture particulière, mais à toutes et à tous. Dans ce sens, l'Amérique n'exporte pas « sa » culture [...] mais représente simplement le lieu central du mélange et de la fabrication d'une sorte de *World Culture*. [...] CNN ou MTV s'adaptent de plus en plus aux différents marchés et émettent en plusieurs langues avec des journalistes ou des animateurs locaux. Hollywood recycle des scénarios français, finance ses *blockbusters* avec du capital allemand ou japonais et commence à produire hors des États-Unis. La culture de masse mondialisée se nourrit et dépend des cultures locales autant qu'elle les influence. [...] L'Amérique est au centre du monde parce que le monde entier est en Amérique.

Alfredo Valladao, « Les États-Unis, un acteur central » *Sciences Humaines* hors-série n° 17, juin-juillet 1997.



4 Les super-héros des comics américains en Chine

Un groupe de jeunes chinoises se fait photographier à côté de deux héros de comics américains (Iron Man et Spiderman) lors de l'exposition annuelle des jeux en ligne de Shanghai de 2011.



5 Des manifestants sud-coréens utilisent McDonald's pour dénoncer la guerre américaine en Irak en 2003

Questions

Une arme au temps de la guerre froide

1. **Doc. 1** : Comment le rayonnement culturel américain peut-il aider la diplomatie du pays pendant la guerre froide ?
2. **Doc. 2** : Quels sont les atouts propres au cinéma ?

Une aide au maintien de l'hyperpuissance ?

3. **Doc. 3 et 4** : Comment peut s'expliquer la grande capacité d'exportation de la culture américaine ?
4. **Doc. 3 et 5** : Montrez que ce soft power culturel des États-Unis est un atout qui a cependant des limites.

Vers la composition du BAC

Capacités et méthodes :

II. 1. Cerner le sens général d'un corpus documentaire et le mettre en relation avec la situation historique étudiée.

À l'aide des documents de cette étude, vous rédigerez un paragraphe construit expliquant pourquoi le rayonnement culturel américain renforce la puissance internationale du pays depuis 1945.

La puissance des multinationales des États-Unis en Amérique latine

Vocabulaire

American way of life : mode de vie américain caractérisé par la consommation de masse.

Central Intelligence Agency (CIA) : agence gouvernementale de renseignement extérieur qui peut mener des opérations clandestines hors des frontières.

Firme multinationale (FMN) ou firme transnationale (FTN) : société qui agit à l'échelle de la planète en détenant tout ou une partie du capital d'entreprises situées en dehors de son territoire d'origine.

Depuis le XIX^e siècle et la doctrine Monroe, les États-Unis s'affirment comme la puissance économique et militaire dominante auprès des jeunes États d'Amérique latine. Pendant la guerre froide, où l'affrontement direct avec le communisme est proscrit, les entreprises américaines jouent un rôle essentiel de contrôle des économies sud-américaines jusqu'à appuyer les dictatures militaires soutenues par la CIA. Après la fin de la guerre froide, ces firmes multinationales doivent affronter une concurrence croissante des firmes locales.

> **Quel rôle jouent les firmes multinationales américaines dans l'affirmation et le maintien de la puissance des États-Unis en Amérique latine ?**

DATES CLÉS

- 1970 Les États-Unis contrôlent 80 % de la production de cuivre chilienne.
- 2007 Nationalisation complète du pétrole vénézuélien.
- 2012 Il n'y a plus de multinationale américaine parmi les 9 premières plus grandes entreprises implantées en Amérique du Sud.

1 La puissance de la multinationale américaine United Fruit

a. Les implantations d'United Fruit en Amérique centrale : Carte réalisée par United Fruit en 1950.

b. L'activité d'United Fruit vue par le prix Nobel de littérature chilien Pablo Neruda (1950)

Lorsque la trompette sonna
tout était déjà prêt sur terre.
Jéhovah répartit le monde entre Coca-Cola, Anaconda,
Ford Motors, et autres cartels.
L'United Fruit se réserva le plus juteux,
le Centre côtier de ma terre,
la douce hanche américaine.



Elle rebaptisa ses terres en « Républiques Bananières »,
et sur les morts en leur sommeil, sur les héros plein d'inquiétude
qui avaient conquis la grandeur, la liberté et les drapeaux,
Elle instaura l'opéra bouffe :
elle aliéna l'initiative,
offrit des trônes de Césars. [...]

Pablo Neruda, « La United Fruit Company » (extrait), recueilli dans *Chant général*. Traduction de Claude Couffon, Éditions Gallimard, 1984.

2 Les multinationales américaines et la lutte anticommuniste au Chili

En 1970, *International Telephone and Telegraph (ITT)* est l'une des cinq plus grandes firmes américaines et possède 70 % des télécommunications chiliennes.

L'élection présidentielle au Chili se résuma rapidement à une course à trois. Le parti national conservateur, renforcé par les élections législatives de 1969, supporta l'ancien président âgé de 74 ans, Jorge Alessandri. [...] Salvador Allende était une nouvelle fois le candidat de la gauche réunie dans une coalition incluant marxistes et non marxistes [...]. Les responsables de la CIA rencontrèrent plusieurs fois les dirigeants de la firme ITT en juillet. Ils refusèrent la proposition d'ITT de leur fournir directement des fonds pour Alessandri mais ils conseillèrent ITT sur la meilleure manière de financer Alessandri. ITT donna 350 000 dollars à Alessandri durant la campagne

[Allende est élu le 4 septembre 1970]. La réponse politique du gouvernement des États-Unis à la présidence d'Allende fut un mélange d'actions diplomatiques, clandestines, militaires et économiques. Il est impossible de comprendre l'action clandestine sans connaître la pression économique sous-jacente. En 1970, les investissements directs étrangers des firmes américaines représentaient 1,1 milliard de dollars sur un total de 1,67 milliard. Les firmes américaines et étrangères jouaient un rôle capital dans presque tous les secteurs critiques de l'économie chilienne. Ainsi, les firmes américaines contrôlaient 80 % de la production de cuivre représentant les quatre cinquièmes des revenus en devises du pays.

Rapport de la commission du renseignement du Sénat des États-Unis sur les opérations clandestines, 1975.



3 Une manifestation populaire de soutien à la nationalisation du pétrole au Venezuela, 2008



4 Wal-Mart en Amérique latine : l'importation de l'American way of life

5 Les dix premières entreprises en Amérique latine par le chiffre d'affaires, 2012

	Secteur	Pays d'origine
1. Petrobras	Pétrole/gaz	Brésil
2. PDVSA	Pétrole/gaz	Venezuela
3. Pemex	Pétrole/gaz	Mexique
4. Vale	Mines	Brésil
5. América Móvil	Téléphonie	Mexique
6. Petrobras Distribuidora	Stations service	Brésil
7. Odebrecht	Pétrochimie	Brésil
8. Ecopetrol	Pétrole/gaz	Colombie
9. JBS Friboi	Agroalimentaire	Brésil
10. Wal-Mart Latin America	Grande distribution	États-Unis

Questions

Les multinationales américaines dans l'Amérique latine de la guerre froide

- Doc. 1 et 2** : Dans quels secteurs économiques les multinationales américaines sont-elles très présentes durant la guerre froide ? Pourquoi ?
- Doc. 1 et 2** : Montrez que leur intervention dans la vie politique de l'Amérique latine sert à la fois leurs intérêts et ceux du gouvernement américain.

Une présence remodelée après 1991

- Doc. 3 et 5** : Comment évolue la présence des multinationales américaines en Amérique latine depuis la fin de la guerre froide ?

- Doc. 4 et 5** : Quelle est celle qui est la plus présente aujourd'hui ? Montrez qu'elle symbolise le changement des formes de la puissance internationale américaine.

Vers l'analyse de document du BAC

Capacités et méthodes : Il. 1. *Prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document.*

Après avoir présenté la nature du **document 2**, vous montrerez en quoi les firmes multinationales américaines ont renforcé la puissance des États-Unis en Amérique latine durant la guerre froide.

Depuis les débuts de la guerre froide, le cinéma hollywoodien est un **outil de diffusion mondiale des valeurs** libérales américaines (voir Étude 3 p. 74-75). Il s'intéresse aussi à la **description des grandes opérations militaires** internationales des États-Unis, comme la guerre du Vietnam. Mais la violence de ce conflit ainsi que sa contestation par une partie de l'opinion publique des États-Unis posent aux studios hollywoodiens le problème de la représentation d'une guerre finalement perdue.

> **Comment le cinéma américain passe-t-il d'une propagande guerrière à une représentation critique de l'engagement militaire au Vietnam ?**

1 Une œuvre de propagande pendant la guerre : les *Bérets Verts* de John Wayne, 1968

Le journaliste Beckworth prend dans ses bras un enfant vietnamien soigné par les Bérets verts américains.



En 1968, après avoir rendu visite aux troupes américaines au Vietnam l'année précédente, l'acteur et héros de western John Wayne décide de produire un film rendant hommage aux combattants des États-Unis. Avec l'appui officiel de l'armée de terre et un financement massif, John Wayne met en scène un journaliste antimilitariste, Beckworth, qui devient partisan de la guerre du Vietnam en accompagnant sur le terrain les forces spéciales (les Bérets verts). Éreinté par les critiques de la presse pour son simplisme, le film remporte cependant un succès commercial massif et reste jusqu'en 1973 la seule production majeure des studios d'Hollywood sur la guerre du Vietnam.

FICHE TECHNIQUE

- **Réalisateur** : John Wayne.
- **Scénario** : d'après le roman *Les Bérets verts* de Robin Moore.
- **Producteur** : seul film produit par un grand studio américain (Warner) sur la guerre du Vietnam pendant son déroulement.

Guerre du Vietnam (1964-1973)



2 Une vision spectaculaire de la violence au Vietnam : *Apocalypse Now* de Francis Ford Coppola, 1979

La scène montre une attaque de village vietnamien par l'armée américaine.

Fort du succès planétaire et critique du *Parrain* et de *Conversations secrètes*, le réalisateur prodige Francis Ford Coppola souhaite réaliser dès 1975, selon ses propres termes, le film définitif sur la guerre du Vietnam. Dans un souci de réalisme maximal, le tournage se déroule aux Philippines, mais son retard – plus de deux ans et demi – en fait l'un des films les plus chers de l'histoire du cinéma américain (31 millions de dollars). Récompensé par une Palme d'or au festival de Cannes, *Apocalypse Now* raconte les horreurs de la guerre au travers de la mission secrète d'un officier américain chargé d'en éliminer un autre devenu fou.

FICHE TECHNIQUE

- **Réalisateur** : Francis Ford Coppola.
- **Scénario** : d'après le roman *Au cœur des ténèbres* de Joseph Conrad.
- **Musique** : utilise *La Chevauchée des Walkyries* du compositeur allemand Richard Wagner [scène de l'attaque des hélicoptères].
- **Prix** : Palme d'or du festival de Cannes 1979.

Questions

Le cinéma américain, outil de propagande lors de la guerre du Vietnam

1. **Doc. 1** : Quels éléments de cette image du film relèvent d'une propagande favorable aux États-Unis ?
2. **Doc. 1** : Quelle est la mission principale des Américains au Vietnam selon ce document ?

La reconstitution de la guerre du Vietnam par le cinéma américain après le traumatisme de la défaite

3. **Doc. 2** : Quels éléments de la puissance militaire américaine au Vietnam sont mis en valeur dans cette scène d'*Apocalypse Now* ?

4. **Doc. 2** : En quoi ce passage d'*Apocalypse Now* donne-t-elle une perception négative de l'intervention américaine au Vietnam ?

Vers la composition du BAC

Capacités et méthodes : Il. 1. *Prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du corpus documentaire.*

À partir des documents, vous rédigerez un développement construit répondant à la question : comment le cinéma américain a-t-il successivement représenté la puissance militaire au Vietnam ?

Les États-Unis à la tête du monde libre pendant la guerre froide (1945-1991)

> Comment la guerre froide permet-elle aux États-Unis d'imposer leur puissance dans le monde ?

A Une puissance mondiale assumée pour la première fois

a. La formation des blocs de guerre froide

■ À la fin de la Seconde Guerre mondiale, la détention de l'**arme atomique** et la **puissance industrielle** acquise par l'effort de guerre font jouer aux États-Unis un **rôle diplomatique central dans l'organisation de la paix mondiale**. Ce rôle est conforté par la création dès juin 1945 d'une Organisation des Nations unies installée à New York. Mais la conquête de l'Europe centrale par l'URSS, contraire aux engagements de Staline à Yalta, entraîne la rupture de la Grande Alliance à partir de 1947.

■ Les États-Unis décident de **venir en aide économiquement aux pays européens** pour qu'ils puissent résister à ce que l'administration Truman appelle la « subversion communiste ». À partir de 1947, le plan Marshall sépare économiquement et idéologiquement l'Europe de l'Ouest, alliée des États-Unis, de l'Europe de l'Est, sous domination communiste. Les États-Unis s'imposent alors comme **les dirigeants du « monde libre »** au nom de la démocratie et du libéralisme économique.

b. La militarisation des alliances américaines contre le communisme

■ En 1949, alors que l'URSS accède à l'arme atomique, l'aide américaine se militarise avec la formation de l'**Alliance atlantique** et de son organisation militaire permanente, l'**OTAN**, qui place les armées européennes sous commandement américain en contrepartie d'une protection nucléaire américaine. **Des alliances identiques sont conclues dans toutes les régions du monde** : pacte de Rio en 1947 en Amérique latine, pacte de Bagdad en 1954 au Moyen-Orient et OTASE en Asie du Sud-Est en 1954.

■ Pour la première fois depuis leur fondation, les États-Unis s'engagent dans des alliances militaires extérieures pour contenir l'avancée du communisme. Cette logique de militarisation des blocs les amène à une **intervention militaire massive en Corée** (1950-1953) après l'attaque communiste. Elle contraint aussi les États-Unis à développer des **forces armées conséquentes** et une **industrie de défense** qui capte une part importante de la richesse nationale. À la fin des années 1960, les dépenses militaires représentent 8 % du PIB américain.

B Une puissance multiforme dans la guerre froide

a. L'américanisation du capitalisme mondial

■ L'hégémonie des États-Unis sur le « monde libre » s'appuie aussi sur la diffusion de leurs valeurs politiques et de leurs repères culturels parmi les pays alliés. Le plan Marshall et la libéralisation des échanges commerciaux promue par le *General Agreement on Tariffs and Trade* (**GATT**) après 1947 profitent aux firmes transnationales (**FTN**) américaines comme IBM, ITT ou General Electric. Elles s'implantent en Europe et en Amérique latine et y jouent un rôle politique important.

■ En 1990, à la fin de la guerre froide, les États-Unis comptent **167 des 500 premières firmes multinationales (FMN)** mondiales par leur chiffre d'affaires. Au-delà de leurs capitaux, les firmes américaines propagent leurs **méthodes de production et de gestion** des entreprises (management), comme lors des missions de productivité imposées aux élites et cadres dirigeants européens durant le plan Marshall.

- > La doctrine Truman, texte p. 70
- > L'aide américaine à l'Europe de l'Ouest, diagramme p. 70

Harry Truman

(1884-1972)

► Biographie p. 219



- > Le complexe militaro-industriel, texte p. 72

GATT : *General Agreement on Tariffs and Trade*. Accord international de libéralisation et d'abaissement des tarifs douaniers renouvelé régulièrement entre 1947 et 1995.

FMN ou **FTN** : voir p. 78.

- > Les multinationales américaines et la lutte anticommuniste au Chili, texte p. 76

b. La diffusion de l'*American way of life*

■ L'*American way of life* s'impose progressivement dans les sociétés latino-américaines et ouest-européennes de l'après-guerre avec l'émergence de la grande distribution commerciale.

■ La diffusion du **libre-échange** est aussi favorable au cinéma hollywoodien, qui peut exporter ses films produits en masse et porteurs d'une vision américaine sur le monde : l'administration Truman impose entre 1946 et 1950 la levée des quotas d'importation sur les films américains en France, Italie, RFA et Grande-Bretagne.

■ Cette influence américaine grandissante sur les modes de vie et de pensée des sociétés ouest-européennes et latino-américaines **provoque parfois un certain rejet de de la part de leurs dirigeants ou d'une partie de la population.**

C Une victoire ambiguë sur le communisme

a. La puissance américaine chahutée des années 1970

■ Au début des années 1970, l'intervention militaire au Vietnam et le soutien à des dictatures en Amérique latine entraînent une **remise en cause du bien fondé moral de la politique extérieure des États-Unis**. Une partie de la jeunesse américaine refuse de partir combattre au Vietnam et manifeste pour la paix, tandis que la France du général de Gaulle, ayant retiré son armée de l'OTAN, conteste le leadership américain sur le camp occidental. Cette crise morale est accentuée par la crise économique de 1973, consécutive à la suspension de la conversion du dollar en or par le président Nixon (août 1971).

■ Si les présidences Ford (1974-1977) puis Carter (1977-1981) esquissent un retour à une diplomatie morale et multilatérale (signature des accords d'Helsinki en 1975, fin du soutien au régime autoritaire du Shah d'Iran), elles se traduisent par un **affaiblissement de la puissance américaine dans le monde**. Les États-Unis se révèlent ainsi incapables de faire libérer rapidement les cinquante-deux otages détenus par les révolutionnaires islamistes iraniens entre novembre 1979 et janvier 1981.

b. Le retour à l'hégémonie

■ La présidence de **Ronald Reagan** (1981-1989) est celle du **retour à une hégémonie assumée** par une hausse considérable des dépenses militaires (+ 40 % entre 1982 et 1988) et une relance de la course aux armements (**Initiative de défense stratégique de 1983**) afin de distancer une URSS économiquement de plus en plus fragile. Ce « retour de l'Amérique » permet à Ronald Reagan de redonner à l'armée américaine un rôle international majeur et d'imposer à son homologue soviétique Gorbatchev, après 1985, un désarmement bilatéral. Le traité de Washington de 1987 supprime les missiles nucléaires à courte et moyenne portée en Europe et amorce la dislocation du bloc soviétique et de l'URSS.

■ La fin de la décennie 1980 est contradictoire pour les États-Unis : **leurs valeurs démocratiques et libérales paraissent triompher** dans les anciens pays communistes d'Europe de l'Est (ouverture du premier McDonald's à Moscou en 1990) alors que **leur hégémonie culturelle reste contestée en Europe de l'Ouest.**

➤ *American way of life*, voir p. 76

Libre-échange : doctrine économique qui préconise la suppression de toute entrave aux échanges.

➤ Le rôle du cinéma américain dans le monde, texte p. 74

➤ L'exportation de la culture américaine, texte p. 74

Initiative de défense stratégique (IDS) : projet de défense présenté par l'administration Reagan en 1983 qui planifie la construction d'un bouclier anti-missiles balistiques.

➤ Document 1 ci-dessous



Ronald Reagan,
(1911-2004)
► Biographie p. 68
et p. 219

➤ « Si la liberté doit survivre... cela dépend de nous », texte p. 68

➤ « *America is back* », texte p. 68

➤ Débarquement des Marines américains au Liban, janvier 1982, photographie p. 72



1. Le drapeau américain brûlé par les preneurs d'otages iraniens de l'ambassade des États-Unis, novembre 1979

Les États-Unis depuis 1991 : hyperpuissance ou déclin ?

➤ La fin de la guerre froide confère-t-elle aux États-Unis le monopole de la puissance mondiale ?

A 1991-2001 : la décennie de l'hyperpuissance

a. Les États-Unis « gendarmes » du nouvel ordre mondial

■ L'année 1991 consacre la superpuissance américaine tandis que l'URSS disparaît. Les États-Unis forment autour de leurs forces militaires une large coalition qui obtient un mandat du Conseil de sécurité de l'ONU pour libérer le Koweït après l'invasion irakienne. La réussite triomphale de cette opération *Desert Storm* entre janvier et avril 1991 autorise le président George Bush Senior à évoquer **un nouvel ordre mondial dont les États-Unis seraient les garants** par leur force militaire.

■ La réticence des États-Unis à se déployer sous mandat onusien après l'échec de leur intervention en Somalie (1993) les amène à **privilégier l'OTAN comme outil de régulation des relations internationales**. En 1994-1995, les avions américains de l'OTAN effectuent leurs premières missions de guerre en Bosnie, où leurs bombardements sur les forces serbes contraignent les belligérants à une paix signée aux États-Unis (accords de Dayton en décembre 1995).

■ Après avoir intégré dès 1997 dans l'OTAN d'anciens États communistes comme la Pologne, la Hongrie et la République tchèque, les États-Unis procèdent en avril 1999 au bombardement de Belgrade par les avions de l'OTAN, afin de faire cesser l'épuration ethnique menée au Kosovo par le régime serbe de Milosevic. La même année, le ministre des Affaires étrangères français Hubert Védrine popularise la **notion d'hyperpuissance pour qualifier des États-Unis sans rivaux stratégiques** au niveau mondial.

b. Les États-Unis « vainqueurs » de la mondialisation

■ La décennie 1990 est celle de la libéralisation accrue du commerce mondial. Dès 1994, les États-Unis forment une grande zone de libre-échange avec leurs voisins frontaliers du Canada et du Mexique, mise en place par l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et achevée en 2008. En 1995, les États-Unis sont les principaux promoteurs de la **création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)**, dont le but est d'étendre le libre-échange des biens et des services à l'échelle de la planète.

■ Sous la présidence du démocrate Bill Clinton (1993-2001), les États-Unis **s'identifient pleinement à la mondialisation de l'économie** que le politologue Benjamin Barber, dans son expression « McWorld », voit comme presque exclusivement américaine. Ils poussent à l'intégration complète de la Chine dans le commerce mondial (admission à l'OMC en 2001) car ils la considèrent comme « leur atelier ». Les grandes multinationales (Apple, Nike ou Wal-Mart) utilisent le faible coût de la main-d'œuvre chinoise pour fabriquer leurs produits vendus ensuite, avec une forte marge bénéficiaire, en Europe, en Amérique latine ou... aux États-Unis.

■ Conseillé par Joseph Nye, qui a théorisé dès 1990 le **soft power** américain, le président Clinton pense que **la diffusion universelle de la culture, du mode de vie et de pensée des États-Unis suffit à assurer leur paix et leur prospérité**, d'où une baisse importante des dépenses de défense, réduites d'un tiers entre 1993 et 2000.

B Les attentats du 11 septembre 2001 et leurs conséquences

a. Une « guerre mondiale » perdue contre « l'axe du mal »

■ Les **attentats meurtriers du 11 septembre 2001** à New York et Washington surprennent le peuple américain. Ils constituent la **première attaque ennemie sur le territoire métro-**

➤ L'évolution du nombre d'armes nucléaires détenues par les cinq grandes puissances nucléaires, tableau p. 72

➤ Document 1 p. 83

Hyperpuissance : voir notions clés p. 64.

➤ La superpuissance militaire et stratégique des États-Unis, carte p. 66-67

OMC : organisation née en 1995 pour encadrer et promouvoir la libéralisation des échanges internationaux.

Soft power : voir p. 68.

➤ Les super-héros des comics américains en Chine, photographie p. 75

politain des États-Unis depuis la seconde guerre anglo-américaine de **1812**. Ils visent de surcroît des emblèmes du **hard power** (le Pentagone) et du **soft power** (le World Trade Center).

■ Entouré de conseillers formés durant la guerre froide, l'inexpérimenté président Bush Junior adopte une politique **unilatérale** en décidant de **mener une « guerre mondiale » contre un supposé « axe du mal »** (la Corée du Nord, l'Irak et l'Irak) qui **financerait le terrorisme d'Al-Qaïda**. Les États-Unis se déploient en Afghanistan dès la fin 2001 pour traquer les chefs de cette organisation terroriste. En 2003, le président Bush envoie l'armée américaine renverser le régime dictatorial de Saddam Hussein en Irak dans le but de reconstruire un Grand Moyen-Orient démocratique.

■ Ces deux opérations **mettent à mal la puissance des États-Unis**. L'opération irakienne, conduite sans l'assentiment du conseil de sécurité de l'ONU, s'enlise rapidement face à la résistance locale et les exactions commises par les soldats américains (torture à la prison d'Abou Ghraïb) ruinent l'image des États-Unis dans le monde. La présence des États-Unis en Afghanistan ne parvient pas à éradiquer le terrorisme et il faut attendre dix ans pour qu'Oussama Ben Laden, chef historique d'Al-Qaïda, soit finalement éliminé en mai 2011 au Pakistan par les forces spéciales américaines.

b. L'obligation de nouvelles stratégies pour enrayer le déclin de l'hyperpuissance

■ La polarisation stratégique des États-Unis vers le Moyen-Orient durant la décennie 2000 permet l'**émergence d'un rival régional comme le Venezuela d'Hugo Chavez dans la chasse gardée traditionnelle de l'Amérique latine**. Chavez n'hésite pas à nationaliser le pétrole vénézuélien et à exproprier des firmes américaines comme Exxon-Mobil pour contrer la puissance étasunienne.

■ La montée en puissance économique de la Chine, qui réalise le deuxième PIB mondial dès 2010, est mal appréhendée d'autant que **la Chine est devenue le premier créancier de l'État américain**. En 2012, la Chine dégage un excédent de 540 milliards de dollars dans ses relations commerciales avec les États-Unis et **détient environ 10 % de la dette fédérale américaine**. La Chine protège la prolifération nucléaire de son allié nord-coréen entre 2006 et 2009. **Elle n'hésite pas à défier plus nettement les États-Unis** en mer de Chine pour réaffirmer sa souveraineté sur Taïwan.

■ À partir de 2009, Barack Obama renoue avec le multilatéralisme. Le nouveau président démocrate accepte de mener **un dialogue plus constructif avec l'ONU et ses principaux partenaires occidentaux**. Il se désengage progressivement des conflits les plus sensibles (Irak puis Afghanistan). Il organise la **reconfiguration des forces militaires américaines** qui n'ont plus pour mission d'être, à elles seules, « les gendarmes » de la démocratie. Il annonce aussi un **retour stratégique vers l'Asie-Pacifique** et négocie, à partir de 2011, un traité de libre-échange avec onze pays de cette région (Partenariat Trans-Pacifique).

➤ Photographie des attentats du 11 septembre 2001, p. 73

Hard power : voir p. 68.

Unilatéralisme : organisation de la politique extérieure d'un État sans tenir compte des positions des acteurs concernés (autres États, organisations internationales, etc.).



Oussama Ben Laden

(1957-2011)

➤ Biographie p. 218

➤ Une manifestation populaire de soutien à la nationalisation du pétrole au Venezuela, 2008, photographie p. 77

Multilatéralisme : organisation de la politique extérieure d'un État conformément aux principes démocratiques en tenant compte des positions de tous les acteurs concernés.

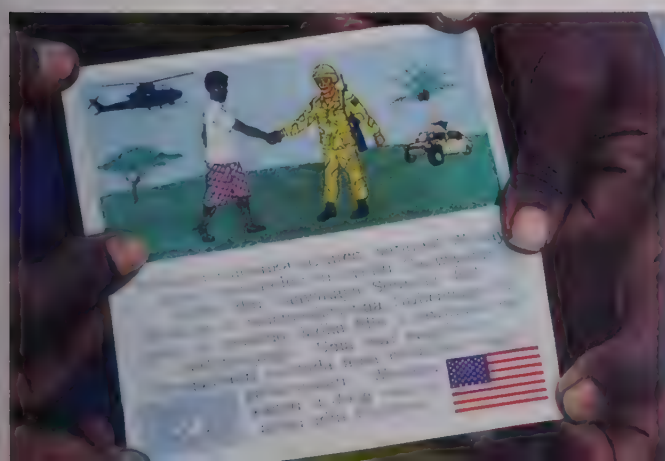


Barack Obama

(1961-)

➤ Biographie p. 219

➤ « L'Amérique ne peut à elle seule assurer la paix », texte p. 73



1. Tract distribué par l'armée américaine à la population somalienne, décembre 1992

SUJET GUIDÉ

La puissance des États-Unis dans le monde depuis 1945.

1 Analyser le sujet

Repérer les mots-clés dans l'énoncé et les expliquer.

Répondez aux questions des encadrés ci-dessous.

La puissance des États-Unis dans le monde depuis 1945.

Dans quels domaines s'exprime la puissance des États-Unis ?

Il s'agit de montrer l'intérêt stratégique des États-Unis pour le reste du monde et son évolution.

Quelle est l'importance de cette borne chronologique ?

2 Présenter le sujet

La présentation du sujet doit tenir compte des mots-clés, des bornes chronologiques et spatiales. Elle annonce ce que l'on veut démontrer dans les paragraphes de la composition.

Parmi les trois phrases suivantes, laquelle correspond le mieux au sujet ? Justifiez votre réponse.

1. Les manifestations de la puissance des États-Unis dans le monde.
2. Les manifestations de la puissance des États-Unis durant la guerre froide.
3. Les évolutions de la puissance des États-Unis dans le monde depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Il s'agit d'éliminer, dans les propositions ci-dessus, celles qui ne correspondent pas entièrement au sujet.

Vous pouvez y arriver facilement en vous posant les bonnes questions, comme celles qui sont indiquées ci-dessous.

- Quelle proposition est trop géographique et n'a pas la profondeur chronologique nécessaire (il faut débiter en 1945) ?
- Quelle proposition réduit le sujet à des bornes chronologiques trop étroites (ne traiter qu'une partie de la chronologie imposée par le sujet) ?
- Quelle proposition traite toute la plage chronologique imposée par le sujet et utilise le mot clé de « puissance » tout en suggérant une évolution ?

le +

Vous pouvez annoncer ce que vous allez démontrer sous la forme d'une question. Ce n'est pas obligatoire pour la composition du baccalauréat de Terminale S, mais cela donnera un « plus » à votre travail.

3 Construire un plan

MÉTHODE

Le plan doit être élaboré au brouillon en tenant compte de l'analyse et de la présentation du sujet.

Après avoir mobilisé ses connaissances (mots-clés, événements, dates, etc.), il s'agit de s'interroger sur la nature du plan :

- le plan thématique met en évidence dans chacun des paragraphes un thème majeur du sujet ;
- le plan chronologique est organisé en périodes délimitées par des dates-ruptures.

Un plan de composition peut être constitué de deux ou trois paragraphes qui doivent être équilibrés.

Vous pouvez vous reporter aux différentes pages du manuel qui traitent du sujet :

- Étude 1 p. 70-71** L'année 1947, la doctrine Truman et le plan Marshall
- Étude 2 p. 72-73** Les mutations de la puissance militaire des États-Unis
- Étude 3 p. 74-75** La domination culturelle des États-Unis
- Étude 4 p. 76-77** La puissance des multinationales des États-Unis en Amérique latine
- Cours 1 p. 80-81** Les États-Unis à la tête du monde libre pendant la guerre froide (1945-1991)
- Cours 2 p. 82-83** Les États-Unis depuis 1991 : hyperpuissance ou déclin ?

Dans le tableau ci-dessous, en fonction des connaissances mobilisées, retrouvez les différents paragraphes de la composition.

Plan chronologique	...	...	...
Plan thématique			
...	– Puissance industrielle acquise par l'effort de guerre – Plan Marshall – Firmes multinationales – GATT – <i>American way of life</i>	– ALENA – OMC – Extension du modèle libéral américain	– Concurrence économique des pays émergents – Dette des États-Unis – Crise économique 2008
...	– Arme atomique – Conseil de sécurité de l'ONU – OTAN, OTASE, etc. – Conflits de guerre froide	– Guerre du Golfe – Accords de Dayton – Gendarmes du monde – Extension de l'OTAN	– 11 septembre 2001 – Unilatéralisme – Guerre en Irak – Guerre en Afghanistan – Contestation en Amérique latine : Hugo Chavez

SUJET EN AUTONOMIE

Les États-Unis et le monde depuis 1945.

SUJET GUIDÉ

Les États-Unis et le monde depuis 1991.

CONSIGNE : En vous appuyant sur le document, vous montrerez que les États-Unis doivent s'adapter à une nouvelle situation internationale. Vous présenterez les moyens dont ils disposent ainsi que leurs objectifs.

Discours de Bill Clinton, président des États-Unis d'Amérique, à l'Assemblée générale des Nations unies, le 27 septembre 1993

Les États-Unis occupent une position unique dans les affaires du monde aujourd'hui. Nous le reconnaissons et nous nous en réjouissons. Désormais, avec la fin de la guerre froide, je connais beaucoup de personnes qui demandent si les États-Unis prévoient de se retirer ou de rester actifs dans le monde, et dans quel but. Beaucoup se demandent aussi cela dans notre propre pays. Laissez-moi répondre à cette question aussi clairement et calmement que possible. Les États-Unis ont l'intention de demeurer engagés et leaders. Nous ne pouvons pas résoudre tous les problèmes, mais nous devons et nous tiendrons un rôle central pour le changement et la paix.

Dans une nouvelle période de périls et d'opportunités, notre objectif prépondérant doit être d'étendre et de renforcer la communauté mondiale des démocraties de marché. Pendant la guerre froide, nous cherchions à contenir la menace pour la survie d'institutions libres. Maintenant, nous cherchons à élargir le cercle des nations qui vivent avec ces institutions libres [...]. De la Pologne à l'Érythrée, du Guatemala à la Corée du Sud, il y a un désir ardent parmi les peuples qui souhaitent être maîtres de leurs propres destinées économiques et politiques.

Nous travaillerons à renforcer les démocraties de marché en revitalisant notre propre économie, en ouvrant le commerce mondial grâce au GATT, à l'ALENA et à d'autres accords. [...] Afin d'encourager les accords commerciaux qui contribuent à la paix, nous travaillerons en partenariat avec les autres et à travers des institutions multilatérales comme les Nations Unies. C'est notre intérêt national d'agir ainsi. Mais nous ne devons pas hésiter à agir unilatéralement lorsque nos intérêts ou ceux de nos alliés sont menacés. [...]

Mais nous sommes confrontés à des difficultés qui remettent en cause notre travail et assombrissent la marche vers la liberté. Si nous ne stoppons pas la prolifération des armes les plus destructrices, aucune démocratie ne sera en sécurité. Si nous ne renforçons pas la capacité à résoudre les conflits parmi et à l'intérieur des nations, ces conflits empêcheront la naissance d'institutions libres, menaceront le développement de régions entières et continueront de faire des victimes innocentes.

1 Analyser la consigne

MÉTHODE

Il faut distinguer les différentes parties de la consigne, relever les termes essentiels et les définir.

MISE EN ŒUVRE

« En vous appuyant sur le document, vous montrerez que les États-Unis doivent s'adapter à une nouvelle situation internationale. Vous présenterez les moyens dont ils disposent ainsi que leurs objectifs. »

2 Prélever des informations

3 Apporter des connaissances

Prélever des informations :

il faut repérer dans les documents les informations qui correspondent à chaque partie de la consigne.

Apporter des connaissances :

il s'agit de reformuler les informations des documents et de compléter par des notions, des exemples, des dates, etc.

La consigne comporte deux parties. Dans le tableau ci-dessous :

- les informations de la partie 1 ont été prélevées : retrouvez dans le document les informations correspondant à la partie 2 ;
- les connaissances de la partie 2 ont été apportées : retrouvez dans votre cours les connaissances correspondant à la partie 1.

Parties de la consigne	Informations fournies par les documents	Connaissances
Les États-Unis doivent s'adapter à une nouvelle situation internationale.	– Avec la fin de la guerre froide ; [...] de la Pologne à l'Érythrée, du Guatemala à la Corée du Sud, il y a un désir ardent parmi les peuples qui souhaitent être maîtres de leurs propres destinées économiques et politiques. – Une nouvelle période de périls et d'opportunités ; [...] la prolifération des armes les plus destructrices ; [...] les conflits parmi et à l'intérieur des nations.	Cours 2 p. 82-83 Étude 2 p. 72-73 Introduction au chapitre p. 62-63 Repères p. 64-67
Les moyens dont ils disposent ainsi que leurs objectifs.	...	– Diffuser le modèle américain et conforter le leadership des États-Unis : hyperpuissance. – Affirmation de la puissance militaire : interventions au Koweït (1991), en Somalie (1993), en Bosnie (1995), élargissement de l'OTAN. – Extension du modèle libéral à travers l'ALENA et l'OMC. – Soft power : diffusion de la culture américaine par le cinéma, les firmes multinationales, etc.

SUJET EN AUTONOMIE

Les États-Unis et le monde.

CONSIGNE : Vous expliquerez pourquoi il est possible, à travers ce discours, de parler d'une réaffirmation de la puissance des États-Unis. Puis vous montrerez la capacité de ce pays à influencer l'ordre mondial.

« *America is back* »

Sur la scène internationale, nous avons le sentiment désagréable d'avoir perdu le respect de nos amis et de nos ennemis. Certains se demandaient si nous étions capables de défendre la paix et la démocratie. [...]

Certains insistent aujourd'hui sur le fait que des économies budgétaires supplémentaires pourraient être faites en réduisant le budget de la défense. C'est ignorer le fait que la défense nationale relève uniquement de la responsabilité du gouvernement fédéral ; c'est même sa principale responsabilité. Et pourtant les dépenses militaires représentent moins d'un tiers du budget total. Pendant les années Kennedy, elles correspondaient à presque la moitié du budget puis, pendant plusieurs années, on a laissé notre capacité militaire se détériorer jusqu'à un degré inquiétant. Nous sommes seulement en train de restaurer, à travers une modernisation essentielle de nos forces conventionnelles et stratégiques, notre capacité à répondre à nos besoins actuels et futurs en matière de sécurité. [...]

Nous n'avons jamais été des agresseurs. Nous avons toujours lutté pour défendre la liberté et la démocratie. Nous n'avons pas d'ambitions territoriales. Nous n'occupons aucun pays. Nous ne construisons pas de mur pour enfermer notre peuple. Les Américains construisent l'avenir. Et notre vision d'une vie meilleure pour les agriculteurs, les marchands et les travailleurs, des Amériques à l'Asie, commence par une simple condition : il vaut mieux décider de l'avenir avec des votes qu'avec des balles. [...]

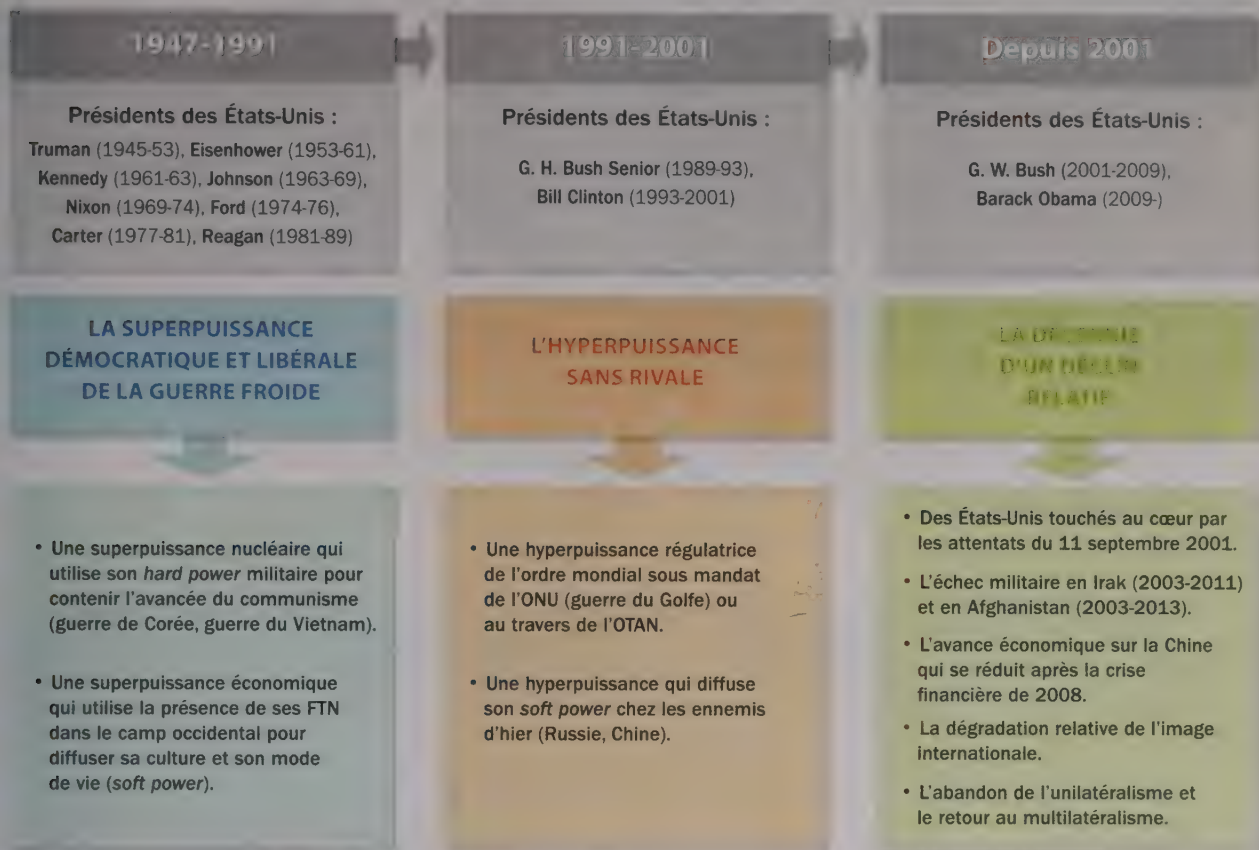
Nous pouvons établir des bases solides pour des relations pacifiques avec l'Union soviétique, consolider les relations avec nos alliés ; parvenir à une réduction réelle et équitable des armes nucléaires ; renforcer nos efforts de paix au Moyen-Orient, en Amérique centrale, dans le Sud de l'Afrique ; soutenir le développement des pays, notamment nos voisins du bloc occidental ; et participer au développement d'institutions démocratiques à travers le monde. [...]

Ce soir, je veux m'adresser au peuple de l'Union soviétique pour lui dire qu'il est vrai que nos gouvernements ont d'importantes différences mais nous n'avons jamais combattu l'un contre l'autre dans une guerre. Peuple d'Union soviétique, il n'y a qu'une seule politique sensée pour votre pays et le mien afin de préserver notre civilisation : une guerre nucléaire ne peut pas être gagnée et ne doit jamais avoir lieu. La seule raison pour nos deux nations de posséder des armes nucléaires est d'être sûr qu'elles ne seront jamais utilisées. Ne serait-il pas alors mieux d'en finir avec elles entièrement ?

Discours du président Ronald Reagan devant le Congrès, 25 janvier 1984.

Schéma de synthèse

Les mutations de la superpuissance américaine depuis 1945



le + culture générale

Les États-Unis, superpuissance de la guerre froide (1945-1991)

Témoignage :

- Ronald Reagan, *The Reagan Diaries*, Harper, 2009.

Étude scientifique :

- Pierre Mélandri, Serge Ricard (dir.), *Les États-Unis et la fin de la guerre froide*, L'Harmattan, 2005.

Films de fiction :

- Sydney Pollack, *Les Trois Jours du Condor*, 1975.
- Oliver Stone, *Platoon*, 1987.
- Ben Affleck, *Argo*, 2012.

Site : www2.gwu.edu/~nsarchiv/ (site de publication des archives déclassifiées de sécurité nationale par l'université George Washington)

Les États-Unis, hyperpuissance (1991-2001)

Témoignage :

- Bill Clinton, *Ma vie*, Odile Jacob, 2005.

Étude scientifique :

- Gérard Dorel, *Atlas de l'empire américain*, Autrement, 2012.

Films de fiction :

- David O. Russell, *Les Rois du désert*, 1999.

- Ridley Scott, *La Chute du faucon noir*, 2001.

Série télévisée :

- Aaron Sorkin, *The West Wing*, 1999-2006.

Sites : <http://bushlibrary.tamu.edu/index.php>
www.clintonfoundation.org/clinton-presidential-center

Le déclin relatif de l'hyperpuissance (depuis 2001)

Témoignages et récits :

- George W. Bush, *Instants décisifs*, Plon, 2010.
- Bob Woodward, *Les Guerres d'Obama*, Éditions Gallimard, 2011.

Étude scientifique :

- Emmanuel Todd, *Après l'empire, essai sur la décomposition du système américain*, Éditions Gallimard, 2002.

Films de fiction :

- Kathryn Bigelow, *Démineurs*, 2009.
- Kathryn Bigelow, *Zero Dark Thirty*, 2013.

Séries télévisées :

- Robert Cochran et Joel Surnow, *24*, 2001-2009.
- Howard Gordon et Alex Gansa, *Homeland*, 2011.

Sites : www.ifri.org
www.frstrategie.org

La Chine et le monde depuis 1949

La Chine impériale a été pendant des siècles « **l'empire du Milieu** » rayonnant sur l'Asie. Mais, figée dans ses traditions, elle subit des années 1840 au milieu du xx^e siècle un **long déclin** qu'aggravent les multiples formes d'ingérence des Européens et du Japon. Quand **les communistes s'emparent du pouvoir à Pékin en octobre 1949**, le pays est à la fois pauvre et dépendant. Il devient pourtant, **au début du xxi^e siècle, la seconde économie mondiale** et, s'appuyant sur ce levier, renoue avec la puissance dans tous les domaines.

Depuis 1949, quelles voies la Chine a-t-elle suivies pour s'imposer comme grande puissance ?



學習蘇聯先進經驗建設我們的祖國

1 « Étudier l'économie avancée de l'Union soviétique pour développer notre pays », affiche de propagande chinoise, 1953

Cette affiche est de trois ans postérieure au traité « d'amitié, d'alliance et d'assistance mutuelle » signé par Mao et Staline le 14 février 1950. Elle illustre la dépendance dans laquelle se trouve la Chine par rapport aux coopérants envoyés par l'URSS. L'ingénieur soviétique, à gauche, forme ses collègues chinois, respectueux de son savoir.

1949 1960 1970 1979 1990 2000 2010

LA PUISSANCE PAR LA RÉVOLUTION

LA PUISSANCE PAR L'ÉCONOMIE

PLACE
DANS LE
MONDE

1950
Alliance
avec l'URSS

1960
Rupture
avec l'URSS

1964
Possession
de l'arme
atomique

1971
La RPC
remplace
Taiwan
à l'ONU

1979
Ouverture
aux capitaux
étrangers

1997
La RPC récupère
Hong Kong

2001
Adhésion à l'OMC

2008
Jeux
olympiques
de Pékin

2010
2^e économie
mondiale

1949
Naissance de
la République
populaire
de Chine (RPC)

1958-1961
Grand Bond
en avant :
terrible
famine

1966-1970
Révolution
culturelle

1976
Mort de Mao Zedong

1978
Deng Xiaoping
au pouvoir :
les « Quatre
Modernisations »

1989
« Printemps de Pékin »
écrasé par l'armée en
juin, place Tian'anmen

2013
Le nouveau président
Xi Jinping appelle à la
« renaissance de la Chine »



2 Un ingénieur chinois travaillant avec des ouvriers africains sur le chantier du futur siège de l'Union africaine à Addis-Abeba, 2010

La Chine a entièrement financé (200 millions de dollars) ce gratte-ciel dominant la capitale de l'Éthiopie du haut de ses 111 mètres. Le jour de l'inauguration, en 2012, le président en exercice de l'Union africaine a proposé « une motion de remerciement et de gratitude envers la République populaire de Chine pour ce merveilleux bâtiment ».

A. De la dépendance au communisme, 1842-1949

1 Un long combat contre la tutelle étrangère

1842-1833	Les « traités inégaux » imposés par les Européens et le Japon font quasiment de la Chine une colonie.
1911-1912	Sous l'impulsion de Sun Yat-sen, la république remplace un empire accusé d'avoir livré la Chine aux puissances étrangères.
1919	Le « mouvement du 4-Mai » marque un réveil national.
1921	Le Parti communiste chinois (PCC) est créé dans un but à la fois révolutionnaire (renverser le capitalisme) et national (recouvrer l'indépendance).
1925	Chiang Kai-shek, chef nationaliste, devient président de la République et entend moderniser le pays avec l'appui des Occidentaux.
1937-1945	L'armée japonaise occupe toute la Chine littorale.
1946-1949	Guerre civile entre nationalistes et communistes.
Octobre 1949	Mao Zedong proclame la République populaire de Chine (RPC) à Pékin; Chiang Kai-shek, vaincu, transfère la République nationaliste sur l'île de Formose (Taiwan).

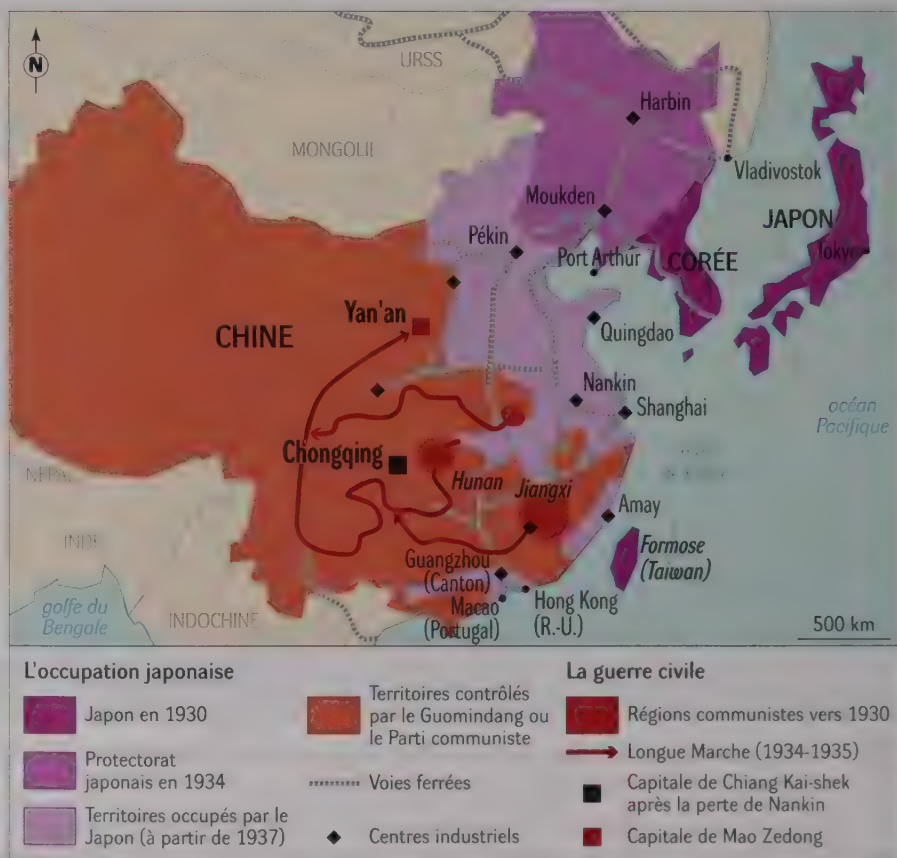


2 Les puissances étrangères et le « gâteau » chinois Le Petit Journal, le 16 janvier 1898. (1) Grande-Bretagne ; (2) Allemagne ; (3) Russie ; (4) France ; (5) Japon.



3 Affiche officielle chinoise appelant à célébrer le 40^e anniversaire du mouvement du 4 mai 1919

Le slogan indique : « La jeunesse doit devenir l'avant-garde de la construction du socialisme. »



4 La Chine des années 1930 : guerre civile et occupation japonaise

B. La Chine communiste en quête de puissance, à partir de 1949

Notions clés

Communisme

Selon Karl Marx, dernier stade de l'évolution du socialisme. Après la prise du pouvoir par les ouvriers qui établissent une dictature temporaire imposant à la bourgeoisie une transformation radicale de la société, le communisme apparaît. Il correspond à une société égalitaire, sans classes sociales et sans État où chaque individu reçoit « selon ses besoins ».

Confucianisme

Pensée élaborée par Kongfuzi (latinisé en Confucius), qui vécut de 555 à 479 avant J.-C. Son enseignement repose sur la raison combinée au respect des usages. Le régime impérial le transforme en une doctrine figée exaltant l'obéissance aux autorités établies. Assimilé à l'immobilisme de la Chine ancienne, il est rejeté au ^{xx}e siècle par les courants réformateurs avant de connaître un renouveau (**néoconfucianisme contemporain**).

Néoconfucianisme contemporain

Courant de pensée encouragé par le pouvoir actuel qui, sous couvert « d'harmonie », vante la stabilité politique et sociale du pays.

Pays émergents

Leur PIB par habitant est inférieur à celui des pays développés, mais ils connaissent une croissance économique rapide et leur niveau de vie ainsi que les structures économiques convergent progressivement vers ceux des pays développés.

Socialisme

Au sens marxiste, système économique et social défini par la propriété collective des moyens de production et d'échanges (entreprises) avec rémunération versée à chacun « selon son travail ».

1 Depuis 1949 : un parti unique, cinq dirigeants majeurs

Mao Zedong, le « Grand Timonier » (1949-1974)



Le fondateur de la RPC a tenté de refaire du pays une grande puissance, en promouvant une voie chinoise vers le communisme qui posait Pékin en rival de Moscou auprès du tiers monde. Il a également dans ce but voulu moderniser à marche forcée sa société, l'industrialiser et renforcer son armée, dotée de l'arme atomique en 1964.

Deng Xiaoping, le « Petit Timonier » (1978-1997)



Ce proche compagnon de Mao, écarté du pouvoir dans les décennies 1960-1970, devient le maître de la Chine en 1978 et le reste jusqu'à sa mort en 1997. Il donne priorité à la modernisation de l'économie : ses réformes sont à l'origine de la forte croissance amorcée dans la décennie 1990. Il laisse en revanche inchangé un régime politique qui réserve au PCC le monopole du pouvoir.

Jiang Zemin (1998-2003)



Cet ingénieur de formation, dont la carrière politique s'est déroulée à Shanghai, ville à la pointe de la modernité en Chine, prolonge la politique de réformes impulsée par Deng Xiaoping. Il préside au retour de Hong Kong puis de Macao à la RPC.

Hu Jintao (2003-2013)



Il prolonge à son tour l'action de son prédécesseur et mentor durant ses deux mandats de président de la RPC. S'il a dit vouloir bâtir en Chine une « société harmonieuse », il restera surtout associé au retour de son pays au premier rang de la scène mondiale.

Xi Jinping (2013-)



Né en 1953, il est un « prince rouge » issu de familles liées depuis longtemps aux cercles dirigeants. Choisi comme président de la RPC par le PCC dès 2012, il accède officiellement à cette fonction en mars 2013. Il veut réaliser le « rêve chinois » : créer une puissance faisant jeu égal avec les États-Unis.

C. Aspects de la puissance chinoise au début du XXI^e siècle

1 La Chine dans le monde au début du XXI^e siècle



L'héritage de la période maoïste

-  États alliés de la Chine de longue date
-  États alliés aux États-Unis contre la Chine communiste dans les années 1950
-  États proches de l'ex-URSS en Asie (relations longtemps mauvaises avec la Chine)

L'intégration au système mondial depuis les années 1970

-  États membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU
-  BRICS, grandes puissances émergentes
-  États membres de l'Organisation de coopération de Shanghai
-  Principaux partenaires économiques
-  Normalisation récente des relations avec la Chine
-  6% Zones d'accueil des investissements directs à l'étranger (IDE) des entreprises chinoises, hors Hong Kong et paradis fiscaux en 2010 (en % du total)



Les problèmes actuels

↔ Rivalités géopolitiques majeures

□ Zones de tension

● Tendances séparatistes en Chine

▨ Régions chinoises en marge du développement économique

2 Chine et Europe de l'Ouest, 1950-2001 : un basculement de puissance ?

	Chine	Europe de l'Ouest
Population en millions d'habitants		
- 1950	546,8	304,9
- 2001	1 275,4	392,1
PIB en milliards de dollars constants		
- 1950	239,9	1 396,2
- 2001	4 569,8	7 550,3
PIB par habitant en dollars constants		
- 1950	439	4 579
- 2001	3 583	19 256

Source : Angus Maddison, *L'Économie mondiale : statistiques historiques*, OCDE, 2003.

3 La diaspora chinoise au début du XXI^e siècle, un levier d'influence

a. Le rôle de la diaspora chinoise

La Chine tiendrait-elle enfin son empire colonial ? En Asie du Sud-Est, sa diaspora a en tout cas acquis un poids économique sans précédent. Grâce à la puissance de ses actifs, elle contrôlerait 60 à 70 % des PIB indonésien, thaïlandais et malaisien, 68 % du chiffre d'affaires des 250 plus grandes sociétés des Philippines [...]. Avec 30 millions d'expatriés (+ 4 % par an), la Chine dispose de la plus grande diaspora du monde. Très riches, ces Chinois de l'extérieur constituent un atout majeur dans la mondialisation.

L'Expansion, 1^{er} novembre 2003.

b. La diaspora chinoise dans les cinq principaux pays d'accueil en Asie en 2012 (ce continent accueille 80 % des Chinois installés outre-mer)

Pays	Diaspora chinoise (millions de personnes)	% de la population du pays
Singapour	3,4	76,8
Malaisie	7	30
Thaïlande	7,3	12
Indonésie	7,3	3,1
Vietnam	2,3	3

Vocabulaire

Diaspora : communauté formée à l'étranger par les expatriés d'un pays.

Mao Zedong, « l'Empereur rouge »

“Compter sur ses propres forces et lutter avec endurance.”

Mao Zedong est le fondateur et le premier dirigeant de la République populaire de Chine. Durant plus de trois décennies, « le Grand Timonier », à la fois **idéologue** et **homme d'appareil**, cherche à redonner à la Chine son statut de grande puissance. Il estime qu'elle retrouvera ce rang en guidant le monde vers le communisme, par la mobilisation permanente de son peuple.

> En quoi l'idéologie communiste constitue-t-elle pour Mao le levier de la puissance chinoise retrouvée ?

BIOGRAPHIE

Étudiant à Pékin, il s'initie au marxisme et adhère dès 1921 au Parti communiste chinois (PCC). Contraint, par l'armée nationaliste, à quitter la région où il avait établi une « république socialiste paysanne », il guide en 1934-1935 une retraite désastreuse que la propagande transforme en épopée, la Longue Marche. Il prend alors la tête du PCC. Après 1949, cumulant les fonctions au sein du parti unique et de l'État, Mao préside aux choix essentiels du pays jusqu'au début des années 1970 en opposant les factions les unes aux autres et en mobilisant les foules.



Mao Zedong devant une assemblée du Parti communiste chinois, 1960



1 Durant la Révolution culturelle, des enfants honorent Mao Zedong en récitant son *Petit Livre rouge* (1968)

2 Mao, la paix, le socialisme et le tiers monde

Pour établir une paix durable dans le monde, nous devons continuer à développer notre coopération amicale avec les pays frères du camp socialiste et renforcer notre solidarité avec les pays attachés à la paix. Nous devons nous efforcer d'établir avec tous les pays désireux de vivre en paix avec nous des relations diplomatiques normales sur la base du respect mutuel de l'intégrité territoriale et de la souveraineté ainsi que de l'égalité et des avantages réciproques. Nous devons enfin apporter un soutien actif aux mouvements d'indépendance et de libération nationales des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, aux mouvements pour la paix et aux justes luttes de tous les pays du monde.

Allocution d'ouverture au VIII^e Congrès du Parti communiste chinois, septembre 1956.

3 L'avenir de la Chine selon Mao

Les choses se développent sans cesse. Quarante-cinq ans seulement se sont écoulés depuis la Révolution de 1911, et aujourd'hui l'aspect de la Chine est totalement différent. Encore quarante-cinq ans, et en l'an 2001, qui marquera l'entrée dans le xxi^e siècle, la Chine aura vu de nouveaux et plus importants changements. Elle sera devenue un puissant pays socialiste industrialisé. Et il le faut bien, car, avec sa superficie de 9 600 000 kilomètres carrés et ses 600 millions d'habitants, la Chine se doit d'apporter une plus grande contribution à l'humanité. Notre contribution, pendant longtemps, a été bien minime, et cela est regrettable. Nous devons pourtant être modestes. Pas seulement maintenant, mais encore dans quarante-cinq ans, et toujours. Dans les relations internationales, nous autres Chinois devons liquider le chauvinisme de grande puissance, résolument, radicalement, intégralement, totalement.

Allocution prononcée à la mémoire de Sun Yat-sen, novembre 1956.

Vocabulaire

Économie socialiste de marché : économie où le libéralisme économique se développe au sein d'un système politique autoritaire se proclamant toujours communiste.

Zone économique spéciale (ZES) : territoire où les entreprises bénéficient de facilités douanières, d'impôts et de contraintes allégés par rapport aux normes nationales.

Deng Xiaoping, le réformateur pragmatique

“Peu importe que le chat soit gris ou noir pourvu qu’il attrape les souris.”

Plus ouvert sur le monde que Mao Zedong et plus pragmatique, « le Petit Timonier » engage des réformes qui font de la Chine une prospère « économie sociale de marché ». Il entend mettre l'**efficacité économique** au service à la fois du régime communiste, ce qui suppose l'amélioration du sort de la population, et de la restauration de la grandeur chinoise.

> **En quoi la politique économique de Deng Xiaoping modifie-t-elle le rapport de la Chine au monde ?**

4 Deng Xiaoping et les ZES

Mieux vaut, pour critère de jugement, se demander si ce qui est en cause est bénéfique ou non au développement des forces productives de la société socialiste {...}. Quant aux zones économiques spéciales, les avis ont dès le départ divergé. On s'inquiétait : s'agissait-il de capitalisme ? Le succès qu'est Shenzhen a fourni une réponse claire [...]. Les ZES appartiennent à la famille socialiste et non à la famille capitaliste [...]. Nous sommes avantagés puisque [...] le pouvoir politique est entre nos mains.

Document n° 2 du Comité central du Parti communiste chinois, 1992.



5 Portrait géant de Deng Xiaoping à Shenzhen (1990)

Questions

Les caractéristiques du communisme chinois

1. **Doc. 3 et 4** : Montrez que les deux dirigeants sont l'un et l'autre soucieux de la grandeur de la Chine.
2. **Doc. 1 et 5** : Quels sont les points communs dans leur manière d'exercer le pouvoir ?

Utopie ou réforme ?

3. **Doc. 2 et 3** : Pourquoi peut-on estimer que l'idéal révolutionnaire est privilégié par Mao Zedong ?

BIOGRAPHIE

Secrétaire général du PCC, il entre en désaccord avec Mao lors du Grand Bond en avant. Victime de la Révolution culturelle, il survit cependant et est finalement promu à la tête du PCC en 1978. À des postes divers, il en reste ensuite le principal dirigeant jusqu'en 1993.



Deng Xiaoping lors de sa visite officielle aux États-Unis en 1979

6 La politique de Deng Xiaoping

La Chine a été pendant longtemps, très longtemps, une grande puissance – la première puissance économique mondiale même. [...] Après un siècle et demi d'humiliation (les guerres de l'opium, le maoïsme...), en 1980 donc, la Chine ne pesait que 2 ou 3 % de l'économie mondiale. Il y a, à ce moment-là, à Pékin, une réaction teintée d'un certain nationalisme, celle symbolisée par Deng Xiaoping : comment est-ce possible que nous la Chine, qui étions une grande puissance économique, militaire, stratégique [...], qu'aujourd'hui nous ne soyons plus rien ? [...] Piqué au vif, l'empire reprend alors le chemin du développement économique. Il renonce aux deux grands dogmes du communisme maoïste : l'autosuffisance et la socialisation généralisée de l'économie.

Entretien avec Érik Israelewicz (auteur de *Quand la Chine change le monde*, 2005), « Le Siècle chinois », *Le Monde*, hors-série, octobre 2011.

4. **Doc. 4 et 6** : Pourquoi peut-on qualifier Deng Xiaoping de réformateur pragmatique ?

Vers la composition du BAC

Capacités et méthodes : II. 1. *Prélever, hiérarchiser et confronter des informations.*

En croisant les portraits de Mao et de Deng, vous rédigerez un paragraphe expliquant les différentes conceptions de la puissance chinoise dans le monde.

La Chine et le tiers monde : le cas de l'Afrique

Vocabulaire

BRICS : groupe de cinq grands pays émergents : Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud. Ils tiennent un sommet annuel depuis 2009.

Néocolonial : qui rappelle la dépendance des colonies par rapport à leur métropole, à travers des liens économiques, militaires, culturels, etc.

Tiers monde : ensemble des pays non industrialisés, selon la définition de l'économiste et démographe français Alfred Sauvy.

La Chine communiste, paysanne et longtemps dominée par l'Occident, se veut un **modèle pour les nations pauvres qui accèdent à l'indépendance** après 1945. Elle voit dans le tiers monde le levier de la lutte anticapitaliste et coopère avec les pays et les mouvements révolutionnaires. **Le fulgurant essor économique engagé dans les années 1990 change la donne.** La Chine, devenue le leader des **BRICS**, **importe** désormais du monde en voie de développement **ses produits bruts** et lui **vend ses produits manufacturés**, comme l'illustrent ses relations avec le continent africain.

> **Comment interpréter l'évolution des relations entre la Chine et l'Afrique depuis les années 1960 ?**

DATES CLÉS

- 1965 Théorie des deux mondes.
- 1992 Le commerce sino-africain dépasse 1,5 milliard de dollars.
- 2010 La Chine devient le 1^{er} partenaire commercial de l'Afrique.



毛主席是世界革命人民的大救星

2 Affiche chinoise de propagande, 1968

« Le président Mao est le grand libérateur du peuple révolutionnaire dans le monde. »

1 La théorie des deux mondes

Si l'on prend le monde dans son ensemble, l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale peuvent être tenues pour ses « villes » et l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine en seraient la « campagne » [...]. Dans un sens, la révolution connaît aujourd'hui une situation qui voit les villes encerclées par la campagne. Finalement, c'est de la lutte révolutionnaire des peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine où vit l'écrasante majorité de la population mondiale que dépend la cause révolutionnaire mondiale.

Lin Biao (successeur désigné de Mao), *Vive la victorieuse guerre du peuple*, septembre 1965.

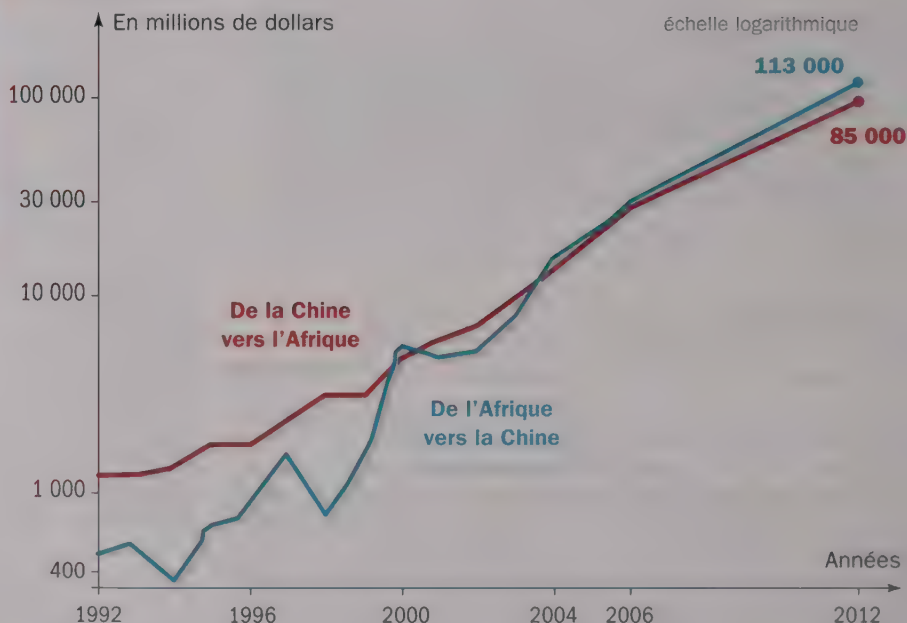
3 L'essor du commerce entre la Chine et l'Afrique

a. Évolution en valeur (en millions de dollars)

1956	1960	1980	2000	2010	2011
12	100	1 100	10 500	127 700	166 300

Source : ministère du Commerce chinois, 2012.

b. Évolution par produits





4 Un professeur de l'institut Confucius de Pretoria (Afrique du Sud) enseigne le chinois dans une école secondaire, 2013

Les instituts Confucius sont des instituts culturels rendant hommage au célèbre philosophe (551-479 av. J.-C.) qui a influencé la civilisation de la Chine jusqu'à nos jours. Ils diffusent la langue et les éléments de la culture chinoise. En 2013, on en compte 440 répartis dans 120 pays et régions du monde, dont une quarantaine en Afrique.

5 « Une stratégie active vis-à-vis de l'Afrique »

Les relations économiques entre l'Afrique et la Chine sont longtemps restées limitées par l'éloignement géographique et par de faibles complémentarités. Le développement industriel chinois a changé la donne. Le besoin de matières premières et la volonté d'en diversifier les sources, la recherche de marchés extérieurs dynamiques et de territoires ouverts à l'internationalisation de ses firmes ont conduit la Chine à adopter une stratégie active vis-à-vis de l'Afrique [...]. La présence de ses entreprises a permis à la Chine de devenir le premier partenaire commercial de l'Afrique. [...] Les bénéfices de la présence chinoise en Afrique sont évidents... pour la Chine. Soulignons que si les marchés africains représentent moins de 5 % des exportations chinoises, le débouché africain est beaucoup plus élevé pour certaines catégories de produits, notamment les véhicules utilitaires (28 %), les fils et tissus (13 %), le matériel de BTP (12,5 %). L'Afrique constitue aussi un terrain d'expérimentation de certains produits ou services innovants (services médicaux, financiers, informations aux agriculteurs par téléphonie), avant leur éventuelle diffusion à l'échelle mondiale. [...] Les importations de produits chinois et l'activité chinoise en Afrique donnent aux investisseurs et aux consommateurs africains accès à des biens moins coûteux. Cependant [...] dans le textile-habillement, la concurrence des produits importés de Chine a éliminé beaucoup de firmes africaines peu productives et a fait disparaître des dizaines de milliers d'emplois.

Agnès Chevallier, « La présence chinoise en Afrique », *La Lettre du CEPII*, n° 328, 20 décembre 2012.

Questions

Exporter la révolution

1. **Doc. 1** : Comment Lin Biao analyse-t-il le monde des années 1960 ? Quel rôle les pays du tiers monde doivent-ils jouer ?
2. **Doc. 2** : Par quels moyens la Chine envisage-t-elle de propager la révolution anticapitaliste mondiale ? Comment les Africains sont-ils représentés sur cette affiche ?

Une Chine « néocoloniale » ?

3. **Doc. 3 et 5** : Comment les rapports commerciaux entre la Chine et l'Afrique évoluent-ils depuis les années 1990 ?
4. **Doc. 4 et 5** : Quelles nouvelles formes la présence chinoise en Afrique prend-elle aujourd'hui ? Quelles en sont les conséquences ?

Vers la composition du BAC

Compétences et méthodes :

II. 1. Cerner le sens général d'un corpus documentaire et le mettre en relation avec la situation historique étudiée.

En prenant des exemples précis dans les documents, vous rédigerez un paragraphe construit sur l'évolution des relations entre la Chine et l'Afrique depuis les années 1960.

Vocabulaire

Coexistence pacifique : stratégie préconisée par Khrouchtchev à partir de 1956 qui consiste à remplacer la confrontation directe entre le monde communiste et le monde occidental par une compétition économique, scientifique et technique.

Impérialisme : dans le langage communiste, le terme désigne la volonté des puissances capitalistes de dominer économiquement le monde.

DATES CLÉS

- **1954** Accords de défense entre les États-Unis et Taiwan.
- **1962** La Chine refuse la coexistence pacifique.
- **1971** La Chine de Mao remplace Taiwan au Conseil permanent de l'ONU.
- **1972** Visite du président américain Nixon en Chine.
- **2012** Le PIB de la Chine représente la moitié de celui des États-Unis.

2 Mao Zedong refuse la coexistence pacifique

La caractéristique de la situation actuelle est que [...] les forces du socialisme ont acquis une supériorité écrasante sur celles de l'impérialisme. Dans ces conditions, si les impérialistes veulent absolument faire la guerre, nous ne pourrions faire autrement que de nous résoudre à les écraser. Certes, si une guerre atomique éclate, la moitié de la population du monde sera peut-être anéantie, mais il resterait encore l'autre moitié. L'impérialisme serait alors liquidé et le monde entier socialiste. Les réactionnaires, hier réputés puissants, sont en fait des tigres de papier qu'il convient de mépriser au point de vue stratégique. Il nous faut donc lutter contre ceux qui ont chaque jour peur de la guerre.

Mao Zedong, *Le Quotidien du Peuple*, 31 décembre 1962.

Les relations entre la Chine et les États-Unis depuis les années 1950

Dans les années 1950-1960, la Chine fait des États-Unis l'**ennemi déclaré** : c'est à la fois le **champion du capitalisme mondial** et un puissant soutien à des voisins hostiles, notamment le Japon et Taiwan. À partir de 1971-1972, **les relations se normalisent** et **deviennent intenses** sur le plan économique dès lors que la Chine s'ouvre aux échanges extérieurs. L'interdépendance est telle que certains évoquent **un monde désormais dominé par une « Chinamerica »**.

> **Comment et pourquoi l'hostilité aux États-Unis a-t-elle laissé place à un partenariat qui n'exclut pas une certaine rivalité ?**



1 Navires américains apportant du matériel à la Chine nationaliste (Taiwan) en août 1958

3 Un tournant : le président américain Nixon à Pékin, en février 1972

a. Un voyage historique

L'accueil de la Chine a été en gros ce que l'on pouvait attendre : courtois en haut lieu, réservé mais curieux de la part de « masses » qui n'ont pas été « mobilisées » pour la circonstance. Le passage le plus important du communiqué est sans conteste la nouvelle reculade annoncée par Washington sur la question de Taiwan. En affirmant que l'objectif de son gouvernement est de voir le problème réglé pacifiquement par les Chinois eux-mêmes et de retirer en fin de compte toutes ses troupes de l'île, Richard Nixon a confirmé et accentué l'évolution [de son pays]. [...] Il reste à voir si le développement progressif du commerce ira jusqu'au « nouveau plan Marshall »

dont parlait André Malraux. [...] Les échanges culturels et touristiques vont maintenant passer dans les mœurs.

Editorial du *Monde*, 29 février 1972.



b. Poignée de main entre le président américain Nixon et Mao Zedong à Pékin (21 février 1972)

4 Le cinéma : un nouveau champ de bataille pour la Chine

Il y avait du beau monde, dimanche à Qingdao, la ville côtière chinoise. Catherine Zeta-Jones, Nicole Kidman ou encore Leonardo DiCaprio et John Travolta ont fait le déplacement. Sans compter des représentants de Disney, d'Universal ou encore de Paramount. Une bonne partie du gratin du cinéma mondial, donc. Tous étaient invités afin de donner une résonnance médiatique maximale à l'événement organisé par le groupe chinois Wanda : le coup d'envoi à la création d'une cité du cinéma comprenant notamment un studio géant, un investissement de 3,6 milliards d'euros. [...] Comme en témoigne cet investissement massif, l'un des principaux objectifs de Wanda est aujourd'hui de devenir incontournable dans le cinéma. Cette volonté est apparue clairement l'année dernière lorsque le groupe a annoncé le rachat, pour 2,6 milliards de dollars, d'AMC, le deuxième plus grand réseau de salles de cinéma sur le territoire américain. [...] Le but est clair : maîtriser une partie de la chaîne de diffusion, pour augmenter sa capacité, ensuite, à produire des films à succès. Un objectif totalement cohérent avec le souhait des autorités centrales chinoises. Celles-ci ont fait de la culture l'un de leurs chevaux de bataille. Pékin supporte de moins en moins la mainmise des États-Unis sur l'industrie mondiale du divertissement et s'est fixé pour objectif d'augmenter son propre « *soft power* ».

Les Échos, 22 septembre 2013.

5 La Chine et les États-Unis aujourd'hui : deux puissances encore inégales

Critères (chiffres 2012)	États-Unis (rang mondial)	Chine (rang mondial)
Poids mondial		
– Superficie en milliers de km ²	9 363 (4 ^e)	9 596 (3 ^e)
– Population en millions d'habitants	311 (3 ^e)	1 350 (1 ^{er})
– PIB en milliards de dollars	16 198 (1 ^{er})	8 250 (2 ^e)
Capacités militaires		
– Budget de la défense en milliards de dollars	739	89 (estimation)
– Moyens nucléaires	14 SNLE ¹ , 450 ICBM ² , 90 bombardiers ³	2 SNLE, 60 ICBM, nombre inconnu de bombardiers
– Porte-avions en service	11	1
Niveau de développement		
– PIB par habitant en dollars	51 056	6 094
– IDH	0,937 (3 ^e)	0,699 (101 ^e)
Dynamiques		
– Croissance de la population en moyenne annuelle 2002-2012	0,9 %	0,6 %
– % des moins de 15 ans	20 %	17 %
– Croissance du PIB sur la période 2002-2012 : moyenne annuelle	1,6 %	10,6 %
– Recherche et développement : montant en milliards de dollars	412,4 (1 ^{er})	177,3 (3 ^e)
– Solde de la balance des paiements courants en millions de dollars	– 473 439	+ 201 000

1. Sous-marins nucléaires lanceurs d'engins. 2. Missiles balistiques intercontinentaux de têtes nucléaires. 3. Lanceurs d'armes atomiques.

Vocabulaire

Balance des paiements courants : ensemble des flux de capitaux entre un pays et le reste du monde, du fait du commerce extérieur, des investissements étrangers, etc. Si le solde est négatif, le pays dépend de financements étrangers.

IDH : l'indicateur de développement humain mesure le niveau de développement des pays en conjuguant le PIB par habitant, l'espérance de vie à la naissance et le niveau d'instruction de la population. Il varie de 0 à 1.

Soft power : voir p. 68.

Questions

Les relations à l'époque de Mao

- Doc. 2** : Que représentent les États-Unis pour Mao Zedong ? Quel sens donnez-vous à l'expression « tigres de papier » ?
- Doc. 1, 2 et 3** : En quoi la rencontre évoquée dans le **doc. 3** marque-t-elle un revirement par rapport aux **doc. 1 et 2** ? Dans quel contexte international s'inscrit-elle ?

Vers une interdépendance ?

- Doc. 4 et 5** : Montrez l'ambivalence des relations entre la Chine et les États-Unis. Peut-on parler de « Chinamerica » ?

- Doc. 5** : Quelles sont encore les faiblesses de la Chine par rapport aux États-Unis ?

Vers la composition du BAC

Capacités et méthodes :

II. 1. Cerner le sens général d'un corpus documentaire et le mettre en relation avec la situation historique étudiée.

En prenant des exemples précis dans les documents, vous rédigerez un paragraphe construit expliquant comment évoluent les relations entre les États-Unis et la Chine depuis les années 1960.

Vocabulaire

Recherche et développement (R&D) :

dans une entreprise ou un État, ensemble des dépenses ayant pour objet d'accroître le stock de connaissances en vue de nouvelles inventions ou innovations.

Révolution culturelle : dans la Chine des années 1966-1970, transformation radicale de la société par une épuration de ses « éléments bourgeois ».

DATES CLÉS

- 1968-1970 Persécution des intellectuels durant la Révolution culturelle.
- 1994 Campagne à l'égard de la jeunesse : « Nous aimons la science. »
- 2010 La Chine représente plus de 11 % des dépenses mondiales de R&D.
- 2013 La Chine pose un engin sur la Lune.



2 « Apprendre pour la mère patrie », affiche officielle, 1986

Le régime communiste, les étudiants et la science

Préférant les « rouges » (les communistes convaincus) aux « experts », la Chine de Mao se défie des lettrés comme des savants, les uns et les autres **suspects de chercher à se démarquer des « masses »** (les travailleurs manuels). Durant la Révolution culturelle, les jeunes gens sont même appelés à critiquer voire à persécuter les autorités intellectuelles et contraints d'aller travailler dans les fermes. La modernisation voulue par **Deng Xiaoping valorise** au contraire **la recherche scientifique et technologique**, désormais considérée comme un atout dans la compétition internationale.

> Pourquoi, après s'en être défiée, la Chine fait-elle aujourd'hui de la recherche scientifique et technique une priorité ?

1 La persécution des « jeunes instruits » durant la Révolution culturelle

Entre 1968 et 1980, près de dix-sept millions de jeunes Chinois scolarisés, âgés de quinze ans et plus, ont été envoyés autoritairement des villes vers les campagnes pour s'y « faire rééduquer par les paysans pauvres et moyens-inférieurs », selon la consigne donnée par Mao Zedong. Ces « jeunes instruits », les *zhiqing*, littéralement les jeunes possédant des connaissances, devaient se transformer en « paysans d'un type nouveau », « dotés d'une conscience socialiste et de culture » pour le reste de leurs jours. Les envois ou départs de jeunes diplômés de l'enseignement primaire ou secondaire, parfois de l'enseignement supérieur, à la campagne avaient en fait commencé en Chine dès 1955, mais à une échelle beaucoup plus réduite, et sur la base du volontariat. À la fin 1968, c'est-à-dire à partir de la fin de la Révolution culturelle stricto sensu, c'est un mouvement de masse, le *xiangiang*, qui est lancé dans l'urgence. C'est une simple directive personnelle de six lignes de Mao du 21 décembre 1968, radiodiffusée dans tout le pays, publiée le lendemain dans *Le Quotidien du Peuple* qui est à son origine. Le mouvement s'interrompra à la fin des années soixante-dix, peu après la mort de Mao, avec le début des réformes.

Monique de Saint-Martin, « À propos de la Révolution culturelle chinoise », Revue *Mouvements* n° 41, Éditions La Découverte, 2005.

3 La Chine dans l'effort mondial de recherche et développement

	Dépenses de R&D en milliards de dollars (% du total mondial)		Chercheurs en 2007, nombre en milliers (% du total mondial)	Nombre de brevets déposés en 2010
	en 2002	en 2011		
Chine	39,2 (5,1 %)	177,3 (12,7 %)	1 423 (21,6 %)	12 337
États-Unis	277,1 (36 %)	412,4 (29,5 %)	1 426 (21,6 %)	44 855
Japon	108,2 (14,1 %)	156 (11,1 %)	710 (10,8 %)	32 156



4 Le 15 décembre 2013, des scientifiques du Centre spatial de Pékin se félicitent de leur réussite : l'engin baptisé « Lapin de Jade » a foulé le sol lunaire.

5 Un retour accru des étudiants chinois partis à l'étranger ?

La Chine a connu une forte augmentation du nombre d'étudiants qui reviennent au pays après des études à l'étranger, a déclaré, jeudi, le ministère de l'Éducation. Plus de 272 000 personnes sont rentrées l'année dernière, 86 700 de plus qu'en 2011... selon les autorités. Dans le même temps, 399 600 étudiants sont partis à l'étranger, chiffre en hausse de 17,65 %. Le pays encourage activement les élèves à rentrer chez eux après avoir étudié à l'étranger, a expliqué Zhang Xiuqin, directrice du département de la coopération et des échanges internationaux au ministère de l'Éducation, à l'occasion d'une conférence

de presse. « Nous organisons des concours d'entrepreneurs et encourageons les entreprises à embaucher des talents de l'étranger », a-t-elle souligné. « Le but est d'attirer davantage de talents à revenir en Chine et d'éviter une fuite des cerveaux, ce qui est un problème mondial ». Selon le gouvernement, sur 2,64 millions étudiants partis à l'étranger depuis 1978, 1,09 million de jeunes Chinois (environ les deux cinquièmes) sont de retour. Cependant, Mme Zhang a fait remarquer que le nombre de rapatriés a augmenté ces dernières années.

Le Quotidien du Peuple (organe officiel du PCC), mars 2013.

Questions

La défiance à l'encontre des « jeunes instruits »

- 1. Doc. 1 :** Comment expliquer la défiance à l'encontre des étudiants dans le cadre du maoïsme ?
- 2. Doc. 1 :** Montrez que ce texte souligne l'aspect dictatorial du régime de Mao Zedong.

Le savoir scientifique et technique comme atout de puissance

- 3. Doc. 2, 3, 4 et 5 :** Pourquoi la promotion de l'éducation scientifique et technique est-elle devenue une priorité pour la Chine ?
- 4. Doc. 2 et 5 :** Commentez l'affiche (doc. 2). Rapprochez-la du texte (doc. 5) pour expliquer en quoi l'accent mis sur l'éducation contribue à changer la société chinoise.

- 5. Doc. 3 et 4 :** Caractérisez la place qu'occupe désormais la Chine dans le paysage mondial de la recherche scientifique et technique.

Vers l'analyse de documents du BAC

Capacités et méthodes :

Il. 1. Identifier des documents ; prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document.

Après avoir présenté la nature des documents 1 et 5, vous montrerez que l'évolution des rapports entre le pouvoir et la jeunesse étudiante est liée à l'attitude de la Chine face au monde.

Vocabulaire

Organisation de coopération de Shanghai (OCS) : initiée par la Chine sous le nom de « groupe de Shanghai » en 1996, elle associe ce pays à la Russie et aux républiques d'Asie centrale pour faire face à la poussée islamiste et aux revendications autonomistes. L'OCS a mis ensuite en place une coopération militaire et commerciale (pétrole et gaz).

DATES CLÉS

- **1950-1953** Guerre de Corée. La Corée du Nord, aidée par l'URSS et la Chine, tente en vain de s'emparer de la Corée du Sud soutenue par les Occidentaux.
- **1965** L'ASEAN (Association of Southeast Asian Nations) est fondée pour isoler la Chine communiste en Asie.
- **1970-1980** Rapprochement sur le terrain économique entre la RPC et ses voisins : Japon, Taiwan, etc.
- **1997-1999** La RPC récupère Hong Kong puis Macao.
- **2001** Création de l'Organisation de coopération de Shanghai.
- **2010** Zone de libre-échange entre la RPC et six pays de l'ASEAN.
- **2011-2013** Tensions récurrentes en mer de Chine entre Pékin et ses voisins.

2 L'évolution de l'économie chinoise dans l'aire Asie-Pacifique (1990-2011)

Part des pays (en %) dans le PNB mondial évaluée en parité de pouvoir d'achat en dollars constants de 1990

	1990	2011
Pays émergents de cette aire		
– Chine	6,6	20,2
– Inde	4,2	7,8
– NPI d'Asie ¹	2,3	3,3
– Russie	4,4	2,3
Pays développés de cet espace		
– Japon	8,8	4,7
– États-Unis	24	19,2
+ Canada		

1. Nouveaux pays industrialisés : Corée du Sud, Taiwan, Singapour

Source : *Images économiques du monde 2013*, A. Colin, 2012.

La nouvelle affirmation de la Chine en Asie orientale

Pendant plus d'un millénaire, la Chine a été le pôle organisateur de l'Asie orientale. Elle se nommait elle-même « **empire du Milieu** » (*Zhongguo*) et se voyait en foyer civilisateur de périphéries « barbares ». Par son poids et son spectaculaire essor depuis trente ans, **le pays retrouve** dans la région **un rôle central**.

> **Comment son récent essor économique a-t-il redonné à la Chine un rôle de puissance régionale majeure en Asie ?**



朝鮮人民軍中國人民志願軍勝利萬歲！

1 « Vive la victoire de l'Armée populaire coréenne et les bénévoles de l'Armée du peuple chinois ! » Affiche de propagande chinoise, 1951.

3 L'affirmation d'une puissance

a. L'ouverture de la Chine a donné une nouvelle impulsion à la division internationale du travail en Asie. La moitié de ses importations vient de ce continent. La Chine importe des pays développés de la région (le Japon, Taiwan, la Corée du Sud, Hong Kong, Singapour) des produits semi-finis, des composants, des biens d'équipement. Pour une bonne part, ils servent à faire tourner ses industries exportatrices [...].

Françoise Lemoine, *La Chine*, Pearson Education, 2009.

b. La Chine effectue la majeure partie de ses échanges avec les pays asiatiques environnants. Ménager ces partenaires, c'est s'assurer des débouchés pour ses produits, nouer des liens de sous-traitance, bénéficier d'un traitement de faveur dans l'octroi des marchés publics. Malgré la disproportion des populations et des économies en présence, la Chine s'efforce donc de recueillir un accueil favorable dès qu'il s'agit de nouer des partenariats durables au sein d'organisations régionales comme l'**Organisation de Coopération de Shanghai (OCS)**. Un rien de modération sied donc à un pays sûr de lui et de ses forces. En mettant en place une zone de libre-échange, une coopération monétaire et en facilitant la circulation des capitaux au sein d'une économie de plus en plus fortement régionalisée, la Chine est assurée de travailler d'abord à son profit. [...] La Chine affiche des ambitions maritimes fortes. La maîtrise des espaces maritimes ouverts à la circulation des biens et des personnes lui est vitale. Dans ce domaine, le pays balance en permanence entre réinterprétation du droit maritime international et instauration de rapports de force militaires par le développement de forces aéronavales, d'un réseau de base pour ses sous-marins et bientôt ses porte-avions.

Philippe Pelletier (dir.), *Géopolitique de l'Asie*, coll. « Nouveaux Continents », Nathan, 2012



La puissance chinoise

- Un territoire vaste
- Possession de l'arme nucléaire par la Chine
- Postes avancés de la marine chinoise pour sécuriser les voies maritimes entre le golfe Persique et la Chine : « collier de perles »
- États membres de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS)

Les zones de conflits

- Frontières disputées
- Zones de tension avec les pays voisins
- Litiges frontaliers réglés dans les années 2000
- Tendances séparatistes en Chine

Les limites de la puissance chinoise

- Possession de l'arme nucléaire par d'autres États :
- avérée
 - présumée
 - Bases ou camps de l'armée américaine

4 La puissance de la Chine en Asie au milieu des années 2010

Questions

La réaffirmation progressive de la Chine en Asie

1. **Doc. 1** : Quel rôle la Chine entend-elle jouer en Asie orientale en participant à la guerre de Corée ?
2. **Doc. 2** : Comment évolue le poids économique de la Chine dans l'aire Asie-Pacifique entre 1990 et 2011 ?

La grande puissance de l'Asie orientale contemporaine

3. **Doc. 3** : Sur quels mécanismes repose l'intégration économique de l'Asie orientale ? Quels facteurs assurent à la Chine un rôle clé dans ce processus ?

4. **Doc. 4** : Quels leviers donnent à la Chine un rôle géopolitique majeur dans l'aire Asie-Pacifique ? Pourquoi la Chine inquiète-t-elle certains pays voisins ?

Vers l'analyse de document du BAC

Capacités et méthodes : Il. 1. Cerner le sens général d'un document et le mettre en relation avec la situation étudiée.

Après avoir présenté le **document 4**, relevez les manifestations de la puissance chinoise en Asie, ses conséquences sur l'environnement régional ainsi que ses limites.

Dans un **pays aussi massivement analphabète** que l'est la Chine des années 1950-1960, **l'image joue un rôle clé** dans la mobilisation des esprits. S'inscrivant dans une ancienne tradition, le régime multiplie les posters officiels. Composés par des artistes ou par des anonymes au sein des écoles des beaux-arts, ces posters furent longtemps les seuls à être affichés dans les lieux publics et repris dans la presse écrite. Par le contenu comme par le style, **ces images révèlent les conceptions du régime ainsi que sa vision du monde et de la place qu'y tient la Chine.**

> **Comment l'affiche officielle illustre-t-elle l'évolution du rapport de la Chine au monde ?**

1 « **Tous les peuples du monde unis pour vaincre l'impérialisme américain ! Pour vaincre le révisionnisme soviétique ! Pour vaincre les réactionnaires de toutes les nations !** », atelier de propagande des Beaux-Arts de Shanghai, 1969

Cette affiche appelle « les peuples du monde » à combattre les trois catégories d'ennemis que se donnait la Chine des années 1960 :

- « l'impérialisme américain » ;
- « le révisionnisme soviétique » : Mao reproche à l'URSS de « réviser » Marx, de le trahir en abandonnant la lutte anticapitaliste par souci d'apaiser les relations avec le monde occidental ;
- les « réactionnaires » sont au sens premier ceux qui veulent restaurer le passé, sur le plan politique, mais le terme désigne ici plus largement tous ceux qui n'adhèrent pas à l'idéal révolutionnaire incarné par le PCC.



全世界人民团结起来,打倒美帝!打倒苏修!打倒各国反动派!

Le rapport de la Chine au monde

2 Affiche éditée
par le Comité national
d'organisation de l'Exposition
universelle de Shanghai, 2010



La dernière Exposition universelle s'est tenue à Shanghai de mai à octobre 2010, sur le thème « meilleure ville, vie meilleure ». Elle a accueilli 70 millions de visiteurs, circulant entre les pavillons des 180 pays participants.

L'affiche présente au premier plan en bleu la **mascotte Haibao** : elle a la forme de l'idéogramme chinois signifiant « humanité », tandis que le logo en haut à gauche évoque le caractère signifiant « monde », stylisé sous forme de trois personnes unies.

Le pavillon de la Chine, à l'arrière-plan, a la forme d'un temple traditionnel : le bâtiment, haut de 63 mètres, est le plus vaste de l'exposition et présente les diverses provinces de la Chine.

Questions

Des choix graphiques opposés

1. **Doc. 1 et 2** : Comparez les foules présentes au premier plan sur les deux affiches : quelles différences relevez-vous ? Comment comprenez-vous ces différences ?
2. **Doc. 1 et 2** : Comment peut-on interpréter la présence du bâtiment au second plan de l'affiche 2 par contraste avec la figure de Mao Zedong qui domine l'affiche 1 ?
3. **Doc. 1 et 2** : Comparez les teintes dominantes et les styles graphiques de chacune des affiches. Que peut-on en conclure ?

Deux affiches témoins de leur temps

4. **Doc. 1** : En vous référant aux ennemis mentionnés, précisez le contexte de cette affiche éditée en 1969.
5. **Doc. 2** : Relevez les éléments qui suggèrent l'image d'une Chine pacifique et ouverte à l'universel.

Vers l'analyse de documents du **BAC**

Capacités et méthodes :

I. 2. Confronter des situations historiques.

Montrez que ces deux affiches se rattachent à l'histoire générale du pays et révèlent deux visions opposées du rapport entre la Chine et le monde extérieur.

L'ère maoïste : retrouver la puissance par la révolution (1949-1979)

> Par quelles voies la Chine de Mao Zedong s'est-elle affirmée sur la scène internationale ?

Mao Zedong

(1893-1976)

► Biographie p. 96
et p. 219



► Carte p. 92

► Discours de Mao, p. 96

Laogai : système concentrationnaire chinois équivalent du goulag soviétique.

► Affiche de propagande chinoise, 1953, p. 90

► Affiche de propagande chinoise, 1951, p. 104

Coexistence pacifique : voir p. 100.

► Mao Zedong refuse la coexistence pacifique, texte p. 100

► La théorie des deux mondes, texte p. 98

A « L'URSS d'aujourd'hui, c'est la Chine de demain » (Mao Zedong)

a. La situation en 1949

■ En **octobre 1949**, le **Parti communiste chinois (PCC)** dirigé par Mao Zedong prend en charge un **pays meurtri par des décennies de stagnation économique, de divisions intérieures, de domination étrangère et de guerres**. Commencée en juillet 1937, la brutale occupation des régions littorales par l'armée japonaise ne s'achève qu'à l'été 1945. L'agriculture occupe à cette date les trois quarts des actifs mais peine à nourrir une population de plus de 500 millions d'habitants, dont le revenu moyen égale la moitié de celui des Africains.

■ Au prix d'une **guerre civile de trois ans (1946-1949)**, les communistes l'emportent sur leurs rivaux nationalistes menés par Chiang Kai-shek. Ces derniers se réfugient sur l'île de Taïwan où, sous protection américaine, ils prolongent la république d'avant-guerre. Le PCC s'est imposé en incarnant la double promesse d'une modernisation de la société et d'une fierté nationale recouvrée.

■ Comme dans la **Russie de 1917**, une **révolution se réclamant du socialisme triomphe dans une nation paysanne**. La tâche est immense et le PCC se divise sur les moyens à mettre en œuvre même si, pour l'essentiel, Mao fixe la stratégie.

b. La reproduction du modèle soviétique

■ Dans un premier temps, le nouveau régime imite le modèle soviétique : **l'économie est collectivisée**, y compris le secteur agricole. Priorité est donnée à l'industrie lourde dans le cadre de plans autoritaires et centralisés. Les opposants, qualifiés « d'ennemis de classe », sont tués ou déportés au **laogai**, censé les « rééduquer » par le travail.

■ **L'URSS envoie des milliers de techniciens** pour aider la Chine à mettre en place équipements et usines, tandis que **Pékin s'aligne sur Moscou durant la guerre froide**. Lors de la guerre de Corée, Mao mobilise des centaines de milliers de « volontaires » pour aider la Corée du Nord. Cette dernière a tenté de réunifier la péninsule à son profit mais se heurte aux forces, américaines essentiellement, qui défendent l'indépendance de la partie Sud dans le cadre d'un mandat de l'ONU.

B « Compter sur ses propres forces » (Mao Zedong)

a. La rupture sino-soviétique

■ À partir de 1956, l'entente laisse place à la rupture, officialisée en 1960 par le rappel brutal des conseillers soviétiques. Ce schisme a des mobiles idéologiques : le **PCC dénonce la déstalinisation et la coexistence pacifique** voulues par Khrouchtchev.

■ Des considérations géopolitiques jouent également : deux vastes États ayant une longue frontière commune sont enclins à la défiance, d'autant que la Chine en conteste le tracé. Alors que l'URSS mène dans le tiers monde une diplomatie active, **Pékin se veut le champion d'un communisme adapté aux nations pauvres**.

b. Un communisme aux couleurs de la Chine

■ La rupture conduit Mao à préconiser une **voie chinoise vers le communisme**. Sur le plan intérieur, cette voie insiste sur la composante rurale de la société et le primat de l'action politique : il faut mobiliser les masses pour développer l'économie et réaliser l'idéal égalitaire au plus vite en « comptant sur ses propres forces ».

■ La volonté de forcer le cours de l'histoire s'exprime notamment lors du **Grand Bond en avant** puis de la **Révolution culturelle**, dans un contexte de culte de la personnalité de Mao qui s'appuie sur les jeunes générations encadrées par les Gardes rouges.

c. Une Chine isolée

■ En politique étrangère, Mao dénonce l'**impérialisme** soviétique au même titre que celui des États-Unis. Les relations se tendent à un point tel que l'armée chinoise attaque en 1962 l'Inde de Nehru, proche de Moscou bien qu'officiellement non alignée, puis affronte même durant quelques semaines en 1969 l'Armée rouge.

■ Mais la rupture avec Moscou laisse la Chine isolée. **Quelques pays occidentaux, dont la France gaullienne, nouent des liens avec elle**, mais elle est privée d'alliés, en dehors de l'Albanie et de quelques nations ou mouvements révolutionnaires du tiers monde tels les Khmers rouges au Cambodge. Bien que mythifiée par certains groupes d'extrême gauche occidentaux en quête d'un modèle communiste alternatif au stalinisme, l'**expérience maoïste** n'a qu'une audience limitée sur la scène internationale.

C La sortie du maoïsme

a. Se réinsérer dans le jeu international

■ La fin de la Révolution culturelle ranime les dissensions au sein du PCC avant de se clore par la **victoire des « réalistes »**, qui donnent priorité à la prise en compte des contraintes qui pèsent sur le pays.

■ Sur le plan extérieur, **Zhou Enlai**, inamovible ministre des Affaires étrangères, s'emploie à **réinsérer son pays dans le jeu diplomatique**. Dès 1971, il donne suite aux ouvertures de l'administration Nixon qui mise sur la Chine pour faire contrepoids à l'URSS. Ce rapprochement avec les États-Unis s'opère au prix d'une entorse à l'anti-impérialisme affiché mais permet à la **République populaire de Chine d'intégrer l'ONU** à la place de la Chine nationaliste et de normaliser ses relations avec tous les pays occidentaux.

b. La priorité au développement

■ En 1978, avec l'arrivée de **Deng Xiaoping** au pouvoir, la Chine entre dans une nouvelle ère. Le nouvel homme fort du pays lance, dès le mois de décembre 1978, le **programme des « Quatre Modernisations »** dans l'agriculture, l'industrie, les **sciences**, la technologie et l'armement.

■ Priorité absolue est donnée au développement, ne serait-ce que pour faire face au défi du nombre : **la population a presque doublé en trente ans**. Un levier privilégié consiste à **inscrire le pays dans le processus de mondialisation**, en rupture avec la volonté d'autarcie qu'affichait Mao Zedong.

Grand Bond en avant : en 1958-1962, mobilisation intensive de la paysannerie afin d'industrialiser les campagnes et d'accroître l'aspect collectif de la vie rurale au sein de communes populaires regroupant plusieurs villages. La désorganisation qu'il entraîne engendre une dramatique famine.

Révolution culturelle : voir p. 102.

Impérialisme : voir p. 100.

Maoïsme : idéologie révolutionnaire définie par Mao Zedong et popularisée par le *Petit Livre rouge*, édité à des millions d'exemplaires dans de nombreuses langues.

► Document 1 ci-dessous.

Réalistes : le terme désigne ici les dirigeants communistes qui privilégient l'efficacité économique par rapport aux dogmes marxistes que défendent les « orthodoxes » (ou « conservateurs »).

► Poignée de main entre le président américain Nixon et Mao Zedong à Pékin (21 février 1972), photographie p. 100

► « Apprendre pour la mère patrie », affiche officielle (1986), p. 102



Deng Xiaoping

(1904-1997)

► Biographie p. 97
et p. 218



1. Mao Zedong reçoit les Khmers rouges qui combattent au Cambodge un gouvernement jugé pro-américain, 1970

À droite, Leng Sary, chargé de collecter en Chine de l'argent pour les Khmers, serre la main de Mao. Pol Pot est à l'arrière-plan.

Depuis les années 1980 : l'économie au service de la puissance

> Comment expliquer le retour rapide de la Chine au premier rang sur la scène internationale ?

A La métamorphose du « modèle chinois » : priorité à l'économie

a. « Le socialisme de marché »

■ Soucieux d'efficacité, **Deng Xiaoping restaure** à partir de 1978 les **mécanismes de marché** que connaissait la société chinoise d'avant 1949.

■ Des marges d'initiative sont accordées aux paysans, le droit de propriété est institué pour la petite entreprise commerciale ou artisanale, la fixation des prix par l'administration est assouplie, **progressivement l'État privatise les groupes industriels**. Le PCC entend promouvoir une « économie socialiste de marché ».

b. Un facteur décisif de changement : le contexte international

■ La politique qu'engage Deng Xiaoping et que poursuivent avec continuité ses successeurs répond autant à l'évolution internationale qu'à des nécessités intérieures. **La prospérité des voisins asiatiques donne des arguments aux réformateurs** qui veulent libéraliser l'économie : aussi pauvres que la Chine continentale dans les années 1950, Taiwan, Hong Kong et la Corée du Sud – restés capitalistes – enregistrent des progrès tels qu'ils intègrent le cercle des pays développés dès les années 1980.

■ La **crise du bloc soviétique**, observée de très près à Pékin, joue dans le même sens. Les réformateurs chinois estiment comme leurs homologues soviétiques que la stagnation de l'URSS résulte du caractère bureaucraté de son appareil économique. Mais, à leurs yeux, au tournant des années 1980-1990, **Gorbatchev échoue parce qu'il mène de front libéralisation économique et politique** alors que le niveau de vie des Soviétiques stagne. Eux jugent prioritaire de **stimuler d'abord la croissance** pour réconcilier la population avec le régime afin de préserver la domination du PCC.

c. Le pari de la mondialisation

■ Cette politique nouvelle choisit d'inscrire la Chine dans la mondialisation pour tirer parti de l'atout que constitue son **énorme réservoir de main-d'œuvre à bas coût** : il s'agit d'attirer des capitaux et d'importer par ce biais les technologies avancées. La Chine devient en peu d'années l'« atelier du monde ». Elle aime les investissements directs étrangers (IDE) dans ses zones économiques spéciales (ZES); ses productions manufacturées progressent de manière fulgurante dans les industries de main-d'œuvre; ses exportations s'envolent, notamment vers l'Amérique du Nord, le Japon, l'Europe occidentale; **ses ports deviennent les premiers du monde**.

■ Dès 2010, la Chine supprime le Japon comme seconde économie mondiale puis **surclasse les États-Unis comme premier pays marchand**, à la fois exportateur et importateur. Elle entend désormais privilégier l'innovation scientifique et technologique.

B L'essor économique est mis au service d'une politique de puissance

a. La Chine, nouveau pivot de l'économie mondiale

■ La Chine joue un **rôle actif dans les instances économiques internationales**, notamment à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), où elle est entrée en 2001, et au G20. Elle devient un pivot de l'économie planétaire : sur le plan commercial et industriel, elle est le plus important partenaire bilatéral d'un nombre croissant de pays, en Asie orientale mais aussi en Europe et en Amérique latine.

> La politique de Deng Xiaoping, texte p. 97

Économie socialiste de marché : voir p. 96.

Investissements directs à l'étranger (IDE) : capitaux investis par des entreprises hors de leur pays d'origine.

Zone économique spéciale (ZES) : voir p. 96.

OMC : organisation née en 1995 pour encadrer et promouvoir la libéralisation des échanges internationaux.

G20 : forum qui rassemble les dix-neuf premières économies mondiales plus l'Union européenne.

> Deng Xiaoping et les ZES, texte p. 97



1. Volvo racheté par le groupe chinois Geely, dessin de presse de Liu Jun Hb, 3 août 2010

■ **Les capitaux chinois alimentent les circuits financiers internationaux.** Ils contribuent à financer l'endettement des États-Unis et à amortir les effets des crises financières, comme en 2008.

b. Des ambitions internationales qui s'affirment

■ L'essor économique stimule les ambitions extérieures : Xi Jinping, désigné président de la Chine en 2013, identifie le « rêve chinois » à « la renaissance de la nation ». Le pays se donne les moyens de le réaliser : **l'appareil militaire est modernisé** à grands frais, en privilégiant l'arsenal nucléaire et la marine de guerre. Il se lance dans l'aventure spatiale. Membre permanent du Conseil de sécurité, il fait entendre sa voix à l'ONU. Il resserre ses liens avec les autres grands pays émergents, la Russie, l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud.

■ Signe de consécration et source de prestige pour le régime, la Chine accueille de grands événements internationaux : les Jeux olympiques d'été se tiennent à Pékin en 2008, **Shanghai organise deux ans plus tard l'Exposition universelle.**

■ Sur le plan diplomatique, la Chine se veut une « puissance pacifique », respectueuse de la souveraineté de tous les États. **Elle vante un monde multipolaire tout en se posant en interlocuteur privilégié de Washington.**

C Les limites de la « renaissance chinoise »

a. Changement social et immobilisme politique : des dynamiques potentiellement contradictoires

■ Les réformes, combinées aux immenses ressources naturelles et humaines du pays, donnent des résultats spectaculaires. La société se transforme, **le revenu moyen par habitant progresse.** Toutefois, **les inégalités s'accroissent et les protestations sont vives** contre le chômage, l'insécurité sociale engendrée par une libéralisation débridée, la corruption des autorités ou leurs négligences en matière sanitaire et environnementale. **Des tensions régionales se réveillent** dans les provinces occidentales (Tibet, Xinjiang). **La population vieillit rapidement** en raison de la politique de l'enfant unique lancée en 1979, ce qui suscite de sérieuses difficultés susceptibles de freiner la croissance.

■ Le pouvoir contient les protestations par la répression combinée aux promesses de la prospérité. Les médias et Internet sont étroitement contrôlés ; les dissidents qui exigent la démocratie sont emprisonnés, exilés, voire écrasés comme à Pékin au printemps 1989. Le régime semble avoir les capacités de subsister en s'adaptant, mais il paraît vulnérable.

b. La puissance reste avant tout régionale

■ **La Chine polarise de plus en plus l'Asie orientale.** Cette région lui fournit l'essentiel de ses IDE, via notamment la nombreuse diaspora chinoise. Elle **rassemble ses principaux partenaires commerciaux, dont le Japon.** Pékin est partie prenante ou associée aux organisations économiques régionales anciennes (l'Association des nations d'Asie du Sud-Est, née en 1967) ou nouvelles, tel le groupe de Shanghai, fondé en 2001.

■ Ses projets suscitent des inquiétudes. La Chine nourrit des **revendications territoriales au détriment de ses voisins.** Elle voit dans **Taiwan** une « province perdue » qui a vocation à revenir à la mère patrie au même titre que Hong Kong et Macao, récupérés respectivement en 1997 et 1999. Elle réclame à la Corée du Sud, au Japon et à plusieurs pays d'Asie du Sud-Est des îles ou des archipels au nom de « droits historiques inaliénables ».

■ Par ailleurs, la Chine reste une puissance émergente. **L'économie**, encore peu innovante, **est tributaire des marchés extérieurs.**

Diaspora : voir p. 95.

Groupe de Shanghai : créé à l'initiative de Pékin, il associe la Chine à la Russie et aux anciennes républiques soviétiques d'Asie centrale, pour combattre les tendances séparatistes et développer une coopération économique et militaire.

► Depuis 1949 : un parti unique, cinq dirigeants majeurs, doc. 1 p. 93

► Affiche de l'Exposition universelle de Shanghai, 2010, p. 107



2. Le « Printemps de Pékin »

En mai 1989 sur la place Tian'anmen, les manifestants, étudiants surtout, exigent la démocratie. Le 3 juin, le rassemblement est écrasé par l'armée au prix de nombreuses victimes.

► Navires américains apportant du matériel à la Chine nationaliste (Taiwan), septembre 1958, photographie p. 100

► La Chine et les États-Unis aujourd'hui : deux puissances encore inégales, tableau p. 101

SUJET GUIDÉ

L'affirmation de la puissance chinoise depuis 1949.

1 Analyser le sujet

Repérer les mots-clés dans l'énoncé et les expliquer.

Répondez aux questions des encadrés ci-dessous.

L'affirmation de la puissance chinoise depuis 1949.

Qu'entend-on par « affirmation » ?

Dans quels domaines s'exprime la puissance de la Chine ?

Quelle est l'importance de cette borne chronologique ?

Repères p. 92-95

2 Présenter le sujet

La présentation du sujet doit tenir compte des mots-clés, des bornes chronologiques et spatiales. Elle annonce ce que l'on veut démontrer dans les paragraphes de la composition.

Parmi les trois phrases suivantes, laquelle correspond le mieux au sujet ? Justifiez votre réponse.

1. Les différentes manières dont s'affirme la puissance de la Chine depuis la mise en place de la République populaire de Chine en 1949.
2. Les aspects politiques et économiques de la puissance chinoise depuis 1949.
3. Les réussites et les limites de la puissance de la Chine.

3 Construire un plan

Le plan doit être élaboré au brouillon en tenant compte de l'analyse et de la présentation du sujet.

Mobiliser ses connaissances
Répertorier les mots-clés, les événements, les dates, les personnalités, etc.

Reproduisez et complétez l'axe chronologique en retrouvant les événements qui correspondent aux dates indiquées.

Frise p. 91 Cours 1 p. 108-109 Cours 2 p. 110-111



Classer ses connaissances

En s'interrogeant sur la nature du plan :

- le plan thématique met en évidence dans chacun des paragraphes un thème majeur du sujet ;
- le plan chronologique est organisé en périodes délimitées par des dates-ruptures.

Un plan de composition peut être constitué de deux ou trois paragraphes qui doivent être équilibrés.

Le plan chronologique est ici le plus indiqué. Sur la frise que vous avez complétée :

- une date-rupture est indiquée (2001) : retrouvez une autre date rupture et dites à quoi elle correspond ;
- le titre d'un des paragraphes du plan est indiqué (*La Chine développe son économie*) : proposez un titre pour les deux autres paragraphes du plan.

SUJET EN AUTONOMIE

La Chine et le monde depuis 1949.

SUJET EN AUTONOMIE

L'émergence de la puissance chinoise depuis la fin des années 1970.

SUJET GUIDÉ

L'affirmation de la puissance de la Chine à la fin du xx^e siècle.

CONSIGNE : Après avoir rappelé le contexte des documents, vous montrerez sur quels éléments s'appuie la puissance chinoise et quelles en sont les limites à la fin du xx^e siècle.

1 Discours de Deng Xiaoping, 1991

Il était temps que Shanghai se développe. Désormais, il va falloir mettre les bouchées doubles. Lorsque nous avons créé les quatre zones économiques spéciales, nous avons surtout tenu compte des facteurs géographiques. [...] Apparemment, nous avons négligé les atouts de Shanghai, l'esprit d'entreprise et le haut niveau d'instruction de ses habitants. Il aurait fallu démarrer l'exploitation de la région de Pudong il y a plusieurs années, au même moment que la zone économique spéciale de Shenzhen. Si Pudong se développe, les répercussions seront immenses car le développement ne devrait pas s'arrêter à cette zone mais rayonner sur tout Shanghai et de là sur toute la

région [...]. Pourvu que nous tenions les engagements pris et que nous agissions selon les usages internationaux, les capitaux afflueront à Shanghai. [...]

La finance revêt aujourd'hui une importance capitale : elle est véritablement le nerf de l'économie moderne. Maîtriser cet art nous ouvrirait toutes les portes. Shanghai était autrefois un grand centre financier où l'on changeait librement les monnaies. Shanghai devra retrouver son statut d'antan. Si la Chine veut se faire une place au soleil dans le monde de la haute finance, elle devra compter avant tout sur Shanghai.

Deng Xiaoping, *Textes choisis*, Éditions en langues étrangères, Pékin, 1993.

2 Affiche célébrant le 50^e anniversaire de la République populaire de Chine à la veille de l'entrée dans le xxi^e siècle

Jiang Zemin, successeur de Deng Xiaoping depuis 1993, avec en arrière-plan Shanghai et le lancement d'une fusée Longue Marche.



Les 50 ans du régime communiste en Chine.

Maîtrise technologique et naissance d'une nouvelle puissance spatiale.

Pudong, centre des affaires de Shanghai.

Le Secrétaire général du Parti communiste chinois et chef de l'État au premier plan de cette affiche de propagande.

1 Analyser la consigne

Il faut distinguer les différentes parties de la consigne, relever les termes essentiels et les définir.

« Après avoir rappelé le contexte des documents, vous montrerez sur quels éléments s'appuie la puissance chinoise et quelles en sont les limites à la fin du xx^e siècle. »

2 Prélever des informations

3 Apporter des connaissances

Prélever les informations :
il faut repérer dans les documents les informations qui correspondent à chaque partie de la consigne.

Les documents doivent toujours être replacés dans leur contexte. Puis il faut répondre aux deux parties de la consigne. Dans le tableau ci-dessous :

– les informations sur le contexte et celles de la partie 3 ont été prélevées : retrouvez dans les documents les informations correspondant à la partie 2 ;

Apporter des connaissances :
il s'agit de reformuler les informations des documents et de compléter par des notions, des exemples, des dates, etc.

– les connaissances sur le contexte ont été apportées : retrouvez dans votre cours les connaissances correspondant aux parties 2 et 3.

Parties de la consigne	Informations fournies par les documents	Connaissances
Le contexte	– Deng Xiaoping ; les quatre zones économiques spéciales ; usages internationaux. – 1949-1999, célébration du 50^e anniversaire de la République populaire de Chine ; Deng Xiaoping au premier plan de cette affiche.	– 1978 : Deng Xiaoping succède à Mao ; choix de l'ouverture aux capitaux étrangers et de l'économie socialiste de marché ; la Chine est alors candidate à l'entrée à l'OMC. – Les 50 ans du régime communiste en Chine. Le secrétaire général du Parti communiste chinois, également chef de l'État, témoigne du rôle majeur de l'État dans les choix économiques.
Les éléments sur lesquels s'appuie la puissance chinoise	...	Cours 2 p.110-111 Étude 3 p.102-103 Étude 4 p.104-105
Les limites à la fin du xx ^e siècle	– Affiche de propagande. – « Nous avons négligé les atouts de Shanghai, l'esprit d'entreprise et le haut niveau d'instruction de ses habitants. »	Cours 2 p.110-111 Étude 3 p.102-103 Étude 4 p.104-105

SUJET EN AUTONOMIE

La puissance de la Chine pendant la période maoïste.

CONSIGNE : Après avoir présenté les documents, vous montrerez sur quels éléments s'appuie la puissance chinoise pendant la période maoïste. Puis vous expliquerez les objectifs qu'elle vise.

1 La Chine face à la décolonisation

Nous avons réussi à nous opposer au colonialisme [...] et à encourager la coopération politique, économique et culturelle parce que nous autres, peuples d'Afrique et d'Asie, nous avons en commun le même sort et les mêmes désirs.

Pour la même raison, je déclare que le peuple chinois apporte toute sa sympathie et son appui à la lutte des peuples d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie pour leur autodétermination et leur indépendance, à la lutte du

peuple de Palestine pour les droits humains, à la lutte pour le rétablissement de la souveraineté indonésienne sur l'ouest d'Irian [Nouvelle-Guinée occidentale, alors possession des Pays-Bas] et à la juste lutte pour l'indépendance nationale et la liberté des peuples que livrent tous les peuples d'Asie et d'Afrique pour secouer le joug du colonialisme.

Zhou Enlai, ministre des Affaires étrangères chinois, discours à la conférence de Bandung, 1955.

2 Affiche de 1971 : « Nous libérerons définitivement Taïwan. »



一定要解放台湾！

Schéma de synthèse

Les chemins de la puissance de 1949 à nos jours

	1949-1979	Depuis 1979
	LA CHINE PAR LA RÉVOLUTION	LA CHINE PAR L'ÉCONOMIE
BUTS	Conforter en Chine et étendre dans le monde la révolution anticapitaliste.	Refaire de la Chine une grande puissance.
MOYENS	- Mobiliser la population (Grand Bond en avant, Révolution culturelle). - Trouver des alliés (URSS puis le tiers monde).	Favoriser une « émergence pacifique » par : - l'essor économique ; - une participation active aux grandes instances internationales (OMC, G20, BRICS, etc.).
OBSTACLES	- Pauvreté persistante. - Croissance faible. - Explosion démographique : 546,8 millions d'habitants en 1950, 965 millions en 1979.	- Réticences en Asie orientale. - Position dominante des grandes puissances occidentales. - Tensions entre l'immobilisme politique et les changements économiques et sociaux.
BILAN	- La Chine n'est plus dépendante mais reste isolée. - La population souffre : en 1979, le PIB/hab. est de 800 dollars contre 5 700 à Taiwan.	- Fulgurante montée de la puissance internationale : l'économie chinoise passe du 8^e rang mondial en 1989 au 2^e rang mondial en 2010. - Interrogations sur l'avenir : vieillissement accéléré de la population, tensions régionales, clivage entre immobilisme politique et mutations sociales.

le + culture générale

La Chine de Mao Zedong et le monde extérieur

Études d'historiens :

- Marie-Claude Bergère, *La Chine de 1949 à nos jours*, Armand Colin, 2000.
- Alain Roux, *La Chine au xx^e siècle*, Armand Colin, 2006.
- « La Chine, 2 000 ans d'empire », revue *L'Histoire*, n° spécial 300, juillet-août 2005.

Documents :

- « Chine, 2 000 ans d'histoire », *Textes et documents pour la classe*, n° 1021, octobre 2011.

Film de fiction :

- Zhang Yimou, *Vivre*, 1994.

Site : <http://cecmc.ehess.fr>

L'essor économique depuis les années 1980

Étude :

- Thierry Sanjuan (dir.), *Dictionnaire de la Chine contemporaine*, Armand Colin, 2006.

Site : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/chine>

La renaissance de la Chine comme puissance

Études :

- François Lenglet, *La Guerre des empires : Chine contre États-Unis*, Fayard, 2010.

- Caroline Puel, *Les Trente Ans qui ont changé la Chine (1980-2010)*, Buchet-Chastel, 2011.

Documents :

- Wei Jingsheng, *Lettres de prison, 1981-1993*, Plon, 1998.
- Thierry Sanjuan, « Le Défi chinois », *Documentation Photographique*, n° 8064, août 2008.
- Le Monde*, hors-série « Le Siècle chinois », novembre 2011.

Romans :

- Liu Xiaobo, *Vivre dans la vérité*, Éditions Gallimard, 2012.
- Gao Xingjian, *La Montagne de l'âme*, Éditions de l'Aube, 1995.
- Mo Yan, *Le Pays de l'alcool*, Le Seuil, 2000.

Sites : www.rdv-histoire.com (14^e rendez-vous de l'Histoire à Blois sur la Chine, 2011)
www.ceri-sciencespo.com
www.ifri.org
www.fig.saint-die-des-vosges.fr (Festival international de géographie sur le thème « La Chine, une puissance mondiale », 2013)

Films de fiction :

- Zhang Yimou, *Happy times*, 2000.
- Jia Zhang-ke, *Still life*, 2006.
- Jia Zhang-ke, *A touch of sin*, 2013.

Le Proche et le Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale

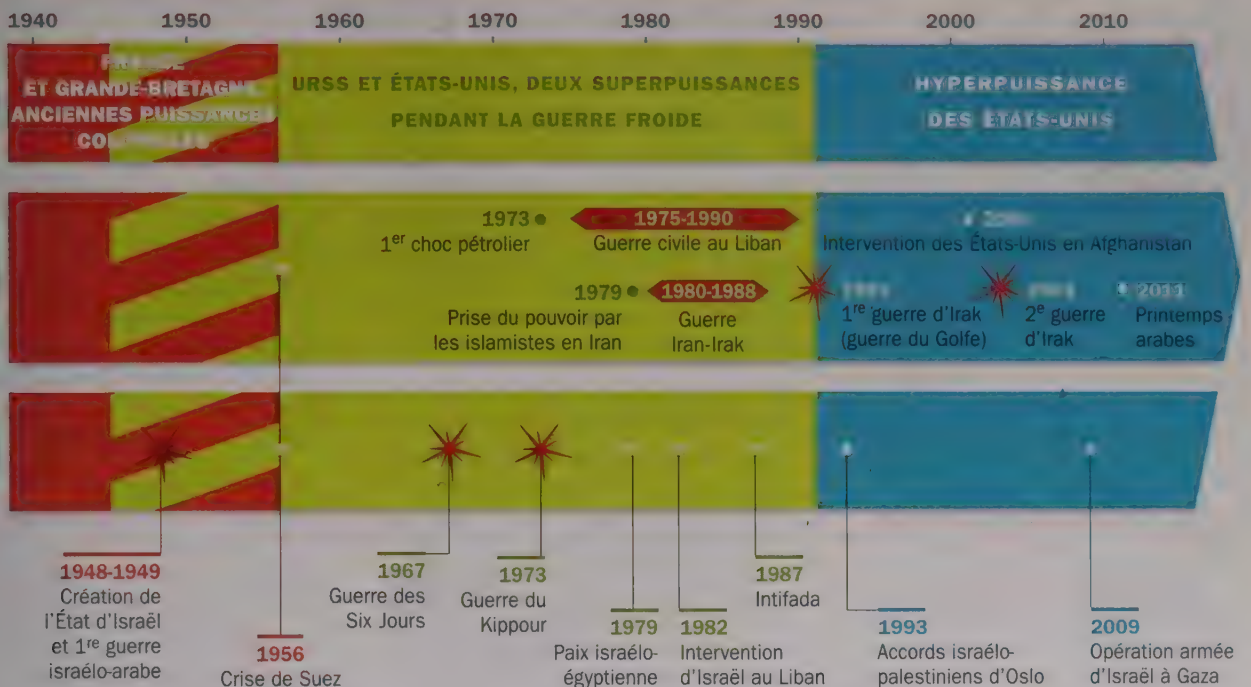
Le Proche et le Moyen-Orient désignent des régions à l'est de la Méditerranée, **stratégiques pour les intérêts des grandes puissances**. Après la Seconde Guerre mondiale, ces régions, constituées d'une mosaïque de peuples et de religions, et longtemps dominées par l'**Europe**, passent peu à peu sous l'**influence des États-Unis et de l'URSS** avec le développement de la guerre froide. Dans ce contexte particulier, la construction de jeunes États indépendants fait l'objet de nombreux **conflits** où s'entrecroisent des enjeux locaux, régionaux et internationaux qui perdurent jusqu'à nos jours.

Pourquoi le Proche et le Moyen-Orient constituent-ils un foyer majeur de conflits depuis 1945 ?



1 Au terme du mandat britannique, le refus par les États arabes du plan des Nations unies pour le partage de la Palestine, débouche sur la première guerre israélo-arabe

Le 7 mai 1948, devant la gare de Jérusalem abandonnée par les troupes britanniques, des soldats arabes sont en faction dans l'attente d'une attaque des troupes juives. Les inscriptions sur la gare sont en anglais, en arabe et en hébreu.



2 Intervention militaire des États-Unis en Irak (2003)

Des soldats américains utilisent leur véhicule pour renverser la statue de Saddam Hussein à Bagdad, le 9 avril 2003, le jour de la prise de la ville.

A. Le Proche et le Moyen-Orient, peuples et États

Notions clés

Proche et Moyen-Orient

Dans la tradition géographique française, le « Proche-Orient » désigne les régions de la Méditerranée orientale, de la Turquie à l'Égypte. L'expression « Moyen-Orient », d'inspiration anglo-saxonne, englobe le Proche-Orient dans un ensemble régional à dominante musulmane allant de l'Égypte à l'Iran et du Caucase à la péninsule Arabique.

Musulmans / Arabes

Les musulmans sont des fidèles de la religion islamique. Les Arabes constituent un peuple, qui se définit par l'usage de la langue arabe. Tous les musulmans ne sont pas arabes : au Proche et Moyen-Orient, les musulmans sont aussi turcs, perses, etc. 95 % des Arabes sont musulmans, mais il existe aussi des Arabes chrétiens, en Égypte, au Liban et en Syrie.

Islam / Islamisme

L'islam est une religion née en Arabie au VII^e siècle. L'islamisme est un mouvement radical qui voit dans l'islam une idéologie politique et religieuse ayant pour but l'islamisation de l'État et de la société.

Sunnites / Chiïtes

Les sunnites et les chiïtes appartiennent à deux branches de l'islam qui ne reconnaissent pas la même succession du prophète Mahomet. Les sunnites sont majoritaires dans le monde musulman et considèrent les chiïtes comme des hérétiques, vénérant les chefs de leur communauté, qui seraient inspirés par Dieu. Le courant chiïte est très sensible au martyr et à l'injustice sociale.

Palestine / Israël

La Palestine est une ancienne région géographique du Proche-Orient, s'étendant le long de la Méditerranée. Ses limites actuelles correspondent à la Palestine qui a été administrée par les Britanniques de 1918 à 1948. Israël est un État créé en 1948 dans cette région de Palestine, après le plan de partage de l'ONU adopté en 1947.

Juifs / Israéliens

Le terme de « juifs » se définit au sens strict par la religion, désignant les fidèles du judaïsme ; selon une loi votée par l'État d'Israël en 1950, tout juif dans le monde a le droit d'immigrer en Israël. Les Israéliens sont des citoyens de l'État d'Israël. Si 76 % des Israéliens sont de confession juive, les autres citoyens sont majoritairement des Arabes musulmans restés en Israël après la division de la Palestine en 1949.



Israël : une démocratie sur le modèle occidental

Le 14 mai 1948, **David Ben Gourion** proclame l'État d'Israël sur une partie de la Palestine du mandat¹ britannique. Le régime politique est une démocratie parlementaire, dirigée par un Premier ministre. L'État d'Israël se construit avec l'arrivée de plusieurs vagues d'immigrants juifs, dont une partie rescapée de la Shoah. La vie politique israélienne est dominée par les travaillistes (plutôt favorables aux négociations avec les Palestiniens) et le Likoud (droite israélienne, plutôt favorable à la poursuite de la colonisation en Cisjordanie). Israël est l'allié des États-Unis au Moyen-Orient.

1. Voir **vocabulaire** p. 138.



David Ben Gourion
(1886-1973)

Les monarchies du Golfe

Riches de leur rente pétrolière, les monarchies du golfe Persique présentent des régimes conservateurs et autoritaires. L'Arabie saoudite, fondée en 1932 par Ibn Saoud, défend les valeurs musulmanes traditionnelles et jouit d'une certaine prééminence sur les autres pétromonarchies. Le Qatar tend à jouer un rôle de plus en plus important dans la géopolitique régionale en s'appuyant sur les médias (Al Jazeera) et en soutenant les mouvements islamistes lors des « Printemps arabes ». L'installation de nombreuses bases militaires américaines révèle l'alliance de ces régimes avec les États-Unis.



Ibn Saoud
(1880-1953)

Égypte, Irak, Syrie : des régimes progressistes socialistes autoritaires

Les figures les plus marquantes de ces États sont **Gamal Abdel Nasser** (Égypte), **Hafez el-Assad** (Syrie) ou **Saddam Hussein** (Irak), qui s'appuient sur des régimes mêlant projets socialistes, laïcité et nationalisme arabe. Ils fondent un pouvoir présidentiel qui dérive progressivement vers une dictature, s'appuyant sur l'armée et la police. Leur alliance traditionnelle avec l'URSS et leur régime de nature républicaine et laïque ont longtemps placé ces États en rivalité avec les monarchies conservatrices du Golfe.



Gamal Abdel Nasser
(1918-1970)

Iran : entre monarchie et République islamique

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'Iran est une monarchie dirigée par le Shah, **M. R. Pahlavi**, qui constitue un allié clé des États-Unis face à l'URSS. Monarque autoritaire, il tente de moderniser son pays, grâce aux revenus du pétrole. Il est renversé en 1979 par **Rouhollah Khomeiny** qui fonde une République islamique. Conservateur en politique intérieure, le nouveau régime affiche des ambitions de puissance régionale et un discours de lutte contre l'Occident en politique extérieure.



Rouhollah Khomeiny
(1902-1989)

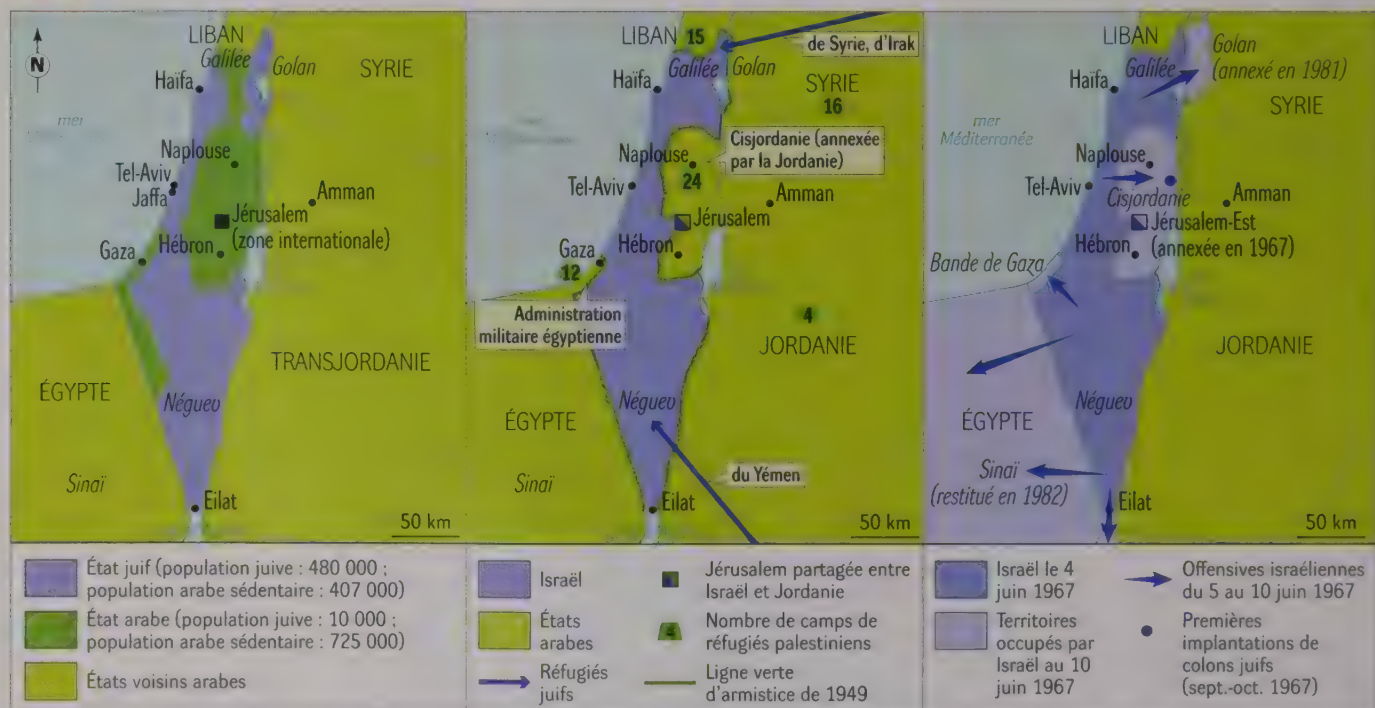


B. Géopolitique du Proche et du Moyen-Orient

1 Les principaux conflits au Proche et Moyen-Orient depuis 1948 : des enjeux complexes

	Enjeu local	Enjeu régional	Enjeu international
1948-1949 : 1^{re} guerre israélo-arabe	• Juifs et Arabes palestiniens, deux peuples pour un seul territoire : la Palestine	• États arabes : refus de la création d'Israël	• Grande-Bretagne : guerre de décolonisation
1956 : crise de Suez	• Égypte : nationalisation du canal de Suez	• Israël : renverser un régime hostile (Nasser) à son existence et garantir la libre circulation sur le canal	• France et Grande-Bretagne : renverser un régime (Nasser) hostile à leur influence au Proche et Moyen-Orient et garantir la libre circulation sur le canal
1967 : guerre des Six Jours	• Israël : contrôler des régions stratégiques	• Israël : guerre préventive contre des États arabes hostiles	• États-Unis et URSS : enjeu de guerre froide
1973 : guerre du Kippour	• Palestiniens : retrait des territoires occupés par Israël	• Égypte-Syrie : affaiblissement d'Israël et relance du processus de négociation	• États-Unis et URSS : enjeu de guerre froide • États arabes exportateurs de pétrole : utilisation de l'arme pétrolière (1 ^{er} choc pétrolier)
1975-1990 : guerre civile au Liban	• Liban : affrontements entre communautés libanaises et combattants palestiniens	• Israël : éliminer la résistance armée palestinienne • Syrie : ambitions régionales	• ONU : présence des Casques bleus
1980-1988 : guerre Iran-Irak	• Litige frontalier entre l'Irak et l'Iran	• Rivalité entre États arabes sunnites et l'Iran chiite	• États-Unis et ses alliés : renverser un régime hostile (République islamique d'Iran)
1991 : 1^{re} guerre d'Irak	• Irak : non-reconnaissance de l'existence du Koweït	• Irak : pétrole du golfe Persique • États arabes : empêcher la modification de frontières par la force	• ONU et communauté internationale : violation du droit international et sécurisation de l'approvisionnement en ressources pétrolières
2003 : 2^e guerre d'Irak	• Opposition irakienne : renverser un régime autoritaire	• Monarchies du Golfe : renverser un régime facteur de déstabilisation	• États-Unis : remodeler politiquement le Moyen-Orient sur le modèle démocratique occidental

2 Évolution du territoire d'Israël de 1947 à 1967



a. Novembre 1947 : plan de partage de l'ONU (jamais appliqué)

b. 1948-1949 : après la première guerre israélo-arabe

c. 1967 : après la guerre des Six Jours



3 Géopolitique des conflits au Proche et Moyen-Orient depuis 1948

“ Je suis venu ici tenant d’une main le rameau d’olivier et de l’autre mon fusil de révolutionnaire. ”

(Yasser Arafat, 1974)

“ Combattre le terrorisme [...] et poursuivre le processus de paix. ”

(Yitzhak Rabin, années 1990)

Dans leurs combats pour affirmer l’identité de leur peuple respectif, Yasser Arafat et Yitzhak Rabin se sont imposés comme deux héros nationaux, mais aussi comme deux adversaires historiques. Ils incarnent la confrontation entre Palestiniens et Israéliens dans la deuxième moitié du xx^e siècle.

> **Comment Yasser Arafat et Yitzhak Rabin illustrent-ils les évolutions du conflit israélo-palestinien ?**

BIOGRAPHIES



Yasser Arafat (1929-2004) organise la lutte armée des Palestiniens contre Israël et soutient les actions terroristes à l’étranger menées par l’Organisation de libération de la Palestine (OLP), dont il prend la direction en 1969. Puis, ayant fait le choix de la négociation politique, il devient un interlocuteur incontournable dans les relations israélo-arabes. Après les accords d’Oslo, il est le premier président de l’Autorité palestinienne de 1996 jusqu’à sa mort.



En tant que responsable militaire, **Yitzhak Rabin (1922-1995)** joue un rôle de premier plan dans les guerres israélo-arabes depuis l’indépendance d’Israël (1948). Son prestige lui permet d’entamer une carrière politique où il se montre d’abord un adversaire implacable de l’OLP. Progressivement persuadé de l’inefficacité de la solution militaire, il soutient les accords d’Oslo, mais est assassiné le 4 novembre 1995 par un étudiant juif d’extrême-droite hostile au processus de paix avec les Palestiniens.



1 **Yitzhak Rabin (1)**, chef d’état-major, aux côtés de **Moshe Dayan**, ministre de la Défense (2). Ils sont à Jérusalem-Est qui vient d’être conquise pendant la guerre des Six Jours (1967).



2 **Yasser Arafat et la lutte armée (1970)**
Il est entouré de combattants du Fatah (fédayins) qui mènent une guérilla contre Israël depuis la Jordanie.

3 Le dialogue direct entre Palestiniens et Israéliens

Cet échange de lettres est l’aboutissement des négociations d’Oslo.

Monsieur le Premier ministre, L’OLP reconnaît le droit de l’État d’Israël à vivre en paix et dans la sécurité [...]. L’OLP considère que la signature de la Déclaration de principes constitue un événement historique inaugurant une époque nouvelle de coexistence pacifique. En conséquence, l’OLP renonce à recourir au terrorisme et à tout autre acte de violence [...].

Yasser Arafat, 9 septembre 1993.

Monsieur le Président, En réponse à votre lettre du 9 septembre 1993, je souhaite vous confirmer qu’à la lumière des engagements de l’OLP qui y figurent, le gouvernement d’Israël a décidé de reconnaître l’OLP comme le représentant du peuple palestinien et d’engager des négociations avec l’OLP dans le cadre du processus de paix au Proche-Orient.

Yitzhak Rabin, Premier ministre d’Israël, 10 septembre 1993.

Vocabulaire

Baas : parti politique panarabe, socialiste et laïc, existant en Syrie et en Irak.

Fédayins : voir p. 138.

Panarabisme : volonté d’unifier les peuples arabes en dépassant les clivages religieux.

Sionisme : mouvement fondé à la fin du xix^e siècle par des juifs européens pour la création d’un État juif en Palestine.

Saddam Hussein et les ambitions d'un chef nationaliste

“Frères arabes, musulmans et croyants,
où que vous soyez, ceci est votre jour.” (1990)

S'appuyant sur le **panarabisme**, Saddam Hussein veut imposer l'Irak à la tête des États arabes de la région. La répression qu'il mène contre les populations chiites dans les villes saintes d'Irak et ses ambitions régionales se heurtent à l'Iran, nouvelle République islamique.

> **En quoi Saddam Hussein a-t-il été un acteur majeur des tensions au Proche et Moyen-Orient ?**

BIOGRAPHIE

De confession sunnite, Saddam Hussein (1937-2006) accède au pouvoir en 1969, à la suite d'un coup d'État du parti Baas, et cumule toutes les hautes fonctions de l'État à partir de 1979. Il engage son pays dans trois guerres : en 1980 contre l'Iran ; en 1991 et en 2003 contre des coalitions internationales, menées par les États-Unis. Il est arrêté par les Américains après la chute de Bagdad. Il est condamné à mort par un tribunal irakien et exécuté.



4 Déclaration de guerre à l'Iran

Puisque depuis leur accession au pouvoir, les dirigeants iraniens ne respectent pas les accords, qu'ils s'immiscent dans les affaires intérieures de l'Irak et qu'ils soutiennent [...] les chefs de la rébellion qu'appuient les États-Unis et le sionisme, et parce qu'ils ont refusé de nous restituer les territoires irakiens que nous avons été obligés de libérer par la force, je déclare devant vous que nous considérons comme nuls et non avenus les accords du 6 mars 1975 [...]. Ainsi, comme il l'a toujours été dans l'histoire, le Chatt al-Arab doit être irakien et arabe de nom et de fait, et jouir de tous les droits qui découlent de la pleine souveraineté de l'Irak. [...] La religion n'est qu'un voile pour dissimuler le racisme et la haine millénaire des Persans à l'égard des Arabes.

Discours du 17 septembre 1980.



5 Affiche de propagande pendant la guerre Iran-Irak, 1984

Saddam Hussein représenté à côté de Saladin, chef politique et militaire du Moyen Âge qui a unifié les musulmans et repris Jérusalem aux croisés chrétiens.

6 Panarabisme et défense de l'islam

Frères arabes, musulmans et croyants, où que vous soyez, ceci est votre jour. Sauvez La Mecque et la tombe du Prophète de l'occupation. Les colonialistes, pour garantir leurs intérêts pétroliers, ont mis sur pied ces États pétroliers difformes. Par ce biais, ils ont gardé la richesse hors de portée des masses de cette nation. Cette nouvelle richesse est tombée aux mains de la minorité pour être exploitée au profit de l'étranger et de ce petit groupe de dirigeants. [...] Ô Arabes, ô musulmans et croyants du monde entier ; le jour est venu de vous soulever et de défendre La Mecque capturée par les avant-gardes américaines et sionistes.

Déclaration à la télévision irakienne le 10 août 1990.

Questions

Deux acteurs symboliques du conflit israélo-palestinien

1. **Doc. 1 et 2** : Dans ce conflit quels sont les choix initiaux faits par Yasser Arafat et Yitzhak Rabin pour affirmer l'identité de leur peuple dans la région ?
2. **Doc. 3** : Sur quel préalable au processus de paix s'accordent-ils dans cet échange de lettres ? Quelles conséquences sur leurs actions futures en tirent-ils ?

Un acteur illustrant les différentes échelles de conflits

3. **Doc. 4** : Montrez que S. Hussein situe les enjeux du conflit avec l'Iran dans un cadre avant tout régional.

4. **Doc. 5 et 6** : Comment S. Hussein élargit-il les enjeux des conflits au Moyen-Orient à l'échelle internationale ?

Vers la composition du BAC

Capacités et méthodes :

II. 2. *décrire et mettre en récit une situation historique, rédiger un texte construit et argumenté.*

En vous appuyant sur les exemples de Yasser Arafat, Yitzhak Rabin et Saddam Hussein, rédigez un texte construit montrant que les conflits au Moyen-Orient ont plusieurs formes et s'expriment à différentes échelles.

Le pétrole, un enjeu stratégique

Vocabulaire

Concession : droit d'exploitation du pétrole accordé à une société privée.

OPEP : Organisation des pays exportateurs de pétrole. Organisation créée en 1960 dont l'objectif est de contrôler les prix et la production pétrolière.

Royalties : redevances payées par une compagnie pétrolière au pays dont le pétrole est exploité ou que traverse un pipeline.

Dès le début du ^{xx}e siècle, les **Britanniques** exploitent des gisements pétroliers en Iran, en Irak et dans les Émirats du golfe Persique. Les **Américains** commencent à s'intéresser à la région après 1945, notamment en Arabie saoudite. Les Occidentaux **contrôlent les sociétés pétrolières** qui travaillent au Moyen-Orient, en échange de **royalties** versées aux États de la région. À partir des années 1970, **les États producteurs s'émancipent** de cette tutelle en créant des compagnies nationales (Irak, 1972 ; Arabie saoudite, 1976). En 2013, le Moyen-Orient détenait près de 60 % des réserves mondiales de pétrole.

> **Pourquoi la ressource pétrolière est-elle au cœur des tensions au Moyen-Orient ?**

DATES CLÉS

- **Années 1950** Les Occidentaux contrôlent la majorité des compagnies concessionnaires.
- **1960** Création de l'OPEP.
- **1973** Guerre du Kippour et premier choc pétrolier.
- **1990** Les armées irakiennes détruisent 5 % des puits de pétrole du Koweït.

1 La politique pétrolière américaine après 1945

La participation américaine à la mise en valeur du pétrole au Proche-Orient est juste car les intérêts américains détiennent une part importante des réserves prouvées de la région [...]. La politique américaine du pétrole au Proche-Orient doit reposer sur ces deux objectifs primordiaux : a. la pleine mise en valeur de la production pétrolière du Proche-Orient et b. la stabilisation et sauvegarde des droits de **concession** des Américains.

J. C. Hurewitz (universitaire américain et ancien agent de renseignement pour le Moyen-Orient), *Diplomatie au Proche et Moyen-Orient*, New York, 1957.

2 Le capital des grandes compagnies pétrolières (années 1950). Les compagnies concessionnaires réunissent des sociétés pétrolières occidentales qui s'associent pour se partager les coûts d'exploitation.

Nom de la compagnie concessionnaire	Origine nationale des capitaux investis
Iraq Petroleum Co	G.-B. : 47,5 % ; É.-U. : 23,75 % ; France : 23,75 % ; autres : 5 %
Arabian American Oil Co (Arabie saoudite)	É.-U. : 100 %
Kuwait Oil Co	G.-B. : 50 % ; É.-U. : 50 %
National Iranian Oil Co (Anglo-Iranian Oil Co jusqu'en 1951)	Iran : 100 %

3 Le pétrole au cœur des tensions de la guerre froide

En Iran, la nationalisation de la compagnie pétrolière, l'Anglo-Iranian Oil Company (1951), contrôlée par les Britanniques, et l'influence grandissante du parti Tudeh (communiste) inquiètent le gouvernement américain.

Il est d'une importance critique pour les États-Unis que l'Iran reste une nation indépendante et souveraine, non dominée par l'URSS. La perte de l'Iran par défaut ou par intervention soviétique [...] permettrait aux communistes de refuser au monde libre l'accès au pétrole iranien, ou menacerait d'autres ressources pétrolières moyen-orientales.

Rapport au Conseil national de sécurité, Washington, novembre 1952, classé top secret (déclassifié en 2000).

4 L'arme du pétrole

Nicolas Sarkis, conseiller de l'OPEP, répond aux questions d'un journaliste au lendemain de la guerre israélo-arabe du Kippour (1973), où le pétrole fut utilisé pour la première fois comme une arme politique.

Le pétrole arabe devrait être utilisé tous les jours comme arme politique, en temps de guerre, comme en temps de paix. Il l'est déjà un peu, remarquez. En fait, le mot « arme » pétrolière prête à confusion dans la mesure où il est conçu exclusivement en termes d'embargo ou de réduction des importations. Mais ce

n'est là que l'aspect que l'on pourrait qualifier de « négatif » de l'emploi du pétrole comme arme politique. Il y a un autre aspect « positif » qu'on perd souvent de vue, c'est l'énorme possibilité que le pétrole offre aux Arabes pour étendre le réseau de leurs amitiés dans le monde, et pour développer leurs relations politiques et économiques avec les pays qui utilisent leur pétrole ou qui en bénéficient sous une forme ou sous une autre.

Nicolas Sarkis, *Le Pétrole à l'heure arabe*, Stock, 1975.



5 Une région stratégique au cœur de l'exploitation et des routes du pétrole



6 Soldats américains devant un blindé irakien détruit au Koweït (1991)

À l'arrière-plan, quelques-uns des 700 puits de pétrole incendiés lors de la retraite des armées irakiennes (5 % des réserves koweïtiennes).

Questions

Une ressource convoitée

- Doc. 1 et 5 :** En quoi cette région est-elle stratégique pour les grandes puissances ?
- Doc. 1 et 2 :** Comment les Occidentaux contrôlent-ils l'exploitation pétrolière dans les années 1950 ?

Un facteur de tensions internationales

- Doc. 3 et 5 :** Montrez que le pétrole constitue une source de tension dans le cadre de la guerre froide.
- Doc. 4 et 6 :** Comment les États arabes peuvent-ils utiliser le pétrole comme arme politique ?

Vers l'analyse de documents du BAC

Capacités et méthodes

II. 1. Identifier des documents ; prélever, hiérarchiser et confronter des informations.

Après avoir présenté les documents 3 et 5, vous montrerez que la localisation des ressources pétrolières constitue un enjeu géopolitique, source de tensions au Moyen-Orient.

Arrivé au pouvoir en Égypte en 1952, **Nasser**, soucieux de dégager le pays de la domination occidentale, **développe un discours nationaliste**. Quand il nationalise la Compagnie du canal de Suez, contrôlée par les Européens, **la France et la Grande-Bretagne saisissent le prétexte pour intervenir militairement en Égypte** afin de maintenir leur influence au Proche-Orient et de garantir la liberté de circulation sur le canal. **Elles s'appuient sur Israël**, qui veut mener une « guerre préventive » contre un État qui multiplie les gestes d'hostilité à son égard.

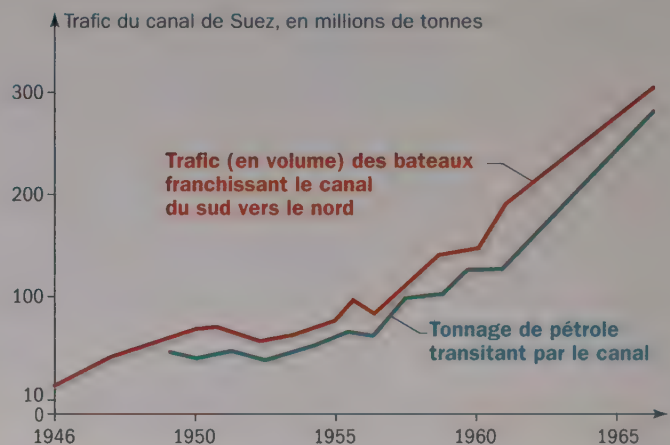
> **En quoi la crise de Suez révèle-t-elle l'importance stratégique du Proche-Orient ?**

DATES CLÉS

- 26 juillet 1956 Nationalisation du canal de Suez.
- Octobre-novembre 1956 Interventions militaires israélo-franco-anglaises.
- 27 novembre 1956 Début de l'intervention des Casques bleus de l'ONU.



2 Les interventions militaires en 1956



1 Le trafic du canal de Suez

3 « Un canal égyptien »

Dans l'accord conclu le 22 février 1866, l'article 16 stipulait que la Compagnie universelle du canal maritime de Suez, étant une société égyptienne, serait régie par les lois et les institutions de ce pays. Mais jusqu'à ce jour, cette société n'a jamais été soumise aux lois du pays et à ses institutions, car elle s'est toujours considérée comme un État dans l'État. [...] Ce canal qui a humilié bien des ministres et bien des ministères est pourtant un canal égyptien, une société égyptienne par actions dont l'Angleterre nous a dépossédés, dont elle nous a ravi 44 % des actions¹. Les bénéfices de la société du canal de Suez pour l'année 1955 ont atteint 35 millions de livres et nous qui avons eu 120 000 morts durant le percement du canal, nous ne touchons qu'un million de livres. La nationalisation du canal de Suez est devenue un fait accompli : nos fonds nous reviennent [...]. Aujourd'hui, ce seront les Égyptiens comme vous qui dirigeront la Compagnie du canal et la navigation dans le canal, c'est-à-dire dans la terre d'Égypte.

Discours de Nasser publié dans *Le Journal d'Égypte*, 27 juillet 1956.

1. Le capital égyptien de la société avait été cédé pour rembourser des emprunts du vice-roi d'Égypte et était désormais en grande partie propriété d'actionnaires britanniques et français.



4 Bateaux coulés par l'Égypte à l'entrée du canal de Suez (octobre 1956)

Pour Nasser, il s'agit de provoquer la fermeture de ce passage stratégique pour les Européens entre la Méditerranée et l'océan Indien.

5 La réaction de l'URSS et des États-Unis

a. Je dois, avec une totale sincérité, vous déclarer que la guerre, que la France et l'Angleterre, utilisant Israël, ont déclenchée contre l'État égyptien, est grosse de conséquences extrêmement dangereuses pour la paix générale. La majorité écrasante des États membres de l'Organisation des Nations unies s'est prononcée¹ [...] pour un arrêt immédiat des hostilités et le retrait des troupes étrangères du territoire de l'Égypte. Néanmoins, les opérations militaires en Égypte ne cessent de s'étendre [...]. Le gouvernement soviétique est pleinement résolu à recourir à l'emploi de la force pour écraser les agresseurs et rétablir la paix en Orient.

Lettre du président du Conseil des ministres soviétique au président du Conseil français et au Premier ministre britannique, 5 novembre 1956.

1. Sur un texte présenté par les États-Unis.

b. Sur les marchés des bourses mondiales, une attaque contre la livre sterling se développait avec une rapidité qui pouvait nous mettre dans une situation économique désastreuse. Ce furent surtout les spéculations contre la livre sterling sur le marché américain ou par ordre américain qui aggravèrent notre position. Nos réserves diminuèrent de [...] 279 millions en novembre, ce dernier chiffre représentant environ 15 % de la totalité de nos réserves. C'était une situation catastrophique.

Extrait des *Mémoires* d'Anthony Eden, ancien Premier ministre britannique, Plon, 1960.

Questions

Un enjeu de décolonisation

1. **Doc. 1, 3 et 4** : Quelles sont les raisons de la nationalisation du canal par Nasser ? Quel enjeu ce canal représente-t-il pour les puissances européennes ?
2. **Doc. 2** : Comment les puissances européennes réagissent-elles ? Sur quel allié s'appuient-elles ?

Une dimension internationale

3. **Doc. 5** : Comment l'URSS et les États-Unis font-ils pression sur la France et la Grande-Bretagne pour mettre fin à cette intervention ?
4. **Doc. 2 et 5** : Comment l'ONU intervient-elle dans le règlement de la crise ?

Vers la composition du BAC

Capacités et méthodes :

I. 2. Mettre en relation des faits de localisations spatiales différentes.

En prenant des exemples précis dans les documents, vous rédigerez un paragraphe construit montrant que la crise de Suez doit se lire à différentes échelles (enjeux, acteurs).

La guerre des Six Jours, 5-10 juin 1967

Vocabulaire

Territoires occupés : après la guerre des Six Jours, territoires contrôlés (Cisjordanie, Gaza, Sinaï) ou annexés (Jérusalem-Est le 28 juin 1967, plateau du Golan en 1981) par Israël.

DATES CLÉS

- 22 mai 1967 Nasser décide la fermeture du détroit de Tiran.
 - 10 juin 1967 Victoire israélienne (occupation du Sinaï et de Jérusalem-Est).
 - 22 novembre 1967 Résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU.
- Voir aussi **carte 2c** p. 122.

Depuis 1949, en l'absence de traités de paix, Israël est en état de guerre avec les États arabes voisins. Au printemps 1967, plusieurs incidents font monter la tension : aux bombardements de villages israéliens par la Syrie répond la destruction en vol d'avions syriens par Israël en avril et Nasser, le président égyptien, multiplie les gestes d'hostilité. Le **5 juin 1967**, l'État hébreu prend l'initiative d'une « **frappe préventive** » contre l'Égypte et emporte en cinq jours une **victoire décisive** contre les forces arabes (voir **carte 2c** p. 122).

> **Comment la guerre des Six Jours a-t-elle modifié la géopolitique du Proche-Orient ?**

1 La montée des tensions

a. La pression de l'Égypte

Le détroit de Tiran¹ se trouve dans les eaux territoriales arabes. Nous ne permettons plus le passage par le golfe d'Aqaba² de navires israéliens ni de bateaux tiers transportant du matériel stratégique à destination d'Israël. C'est dans ce but que nos forces se trouvent à Charm el Cheik³. Si les dirigeants israéliens et le général Rabin⁴ désirent la guerre, ils seront les bienvenus, nous les attendons.

Discours devant des officiers de Nasser, président égyptien, 24 mai 1967.

1., 2. et 3. Voir doc. 2 p. 128.

4. Chef d'état-major de l'armée israélienne.

b. Les causes de la guerre selon les Israéliens

Et, après la campagne du Sinaï¹, il y a 11 ans, et après la guerre des Six Jours, je peux vous assurer que ce n'est pas notre désir d'agrandir la surface d'Israël qui a entraîné ces deux guerres. Si l'Égypte avait tenu ses engagements contenus dans les accords d'armistice et les décisions du Conseil de sécurité de l'ONU² et relatifs à la liberté de navigation dans le canal de Suez et surtout dans le détroit de Tiran et le golfe d'Aqaba, et si les dirigeants égyptiens et syriens n'avaient pas déclaré tous les jours que leur but est d'anéantir Israël, il ne nous serait jamais venu à l'esprit de sortir des frontières fixées par les accords d'armistice³.

Lettre de Ben Gourion (fondateur de l'État hébreu) au général de Gaulle, 6 décembre 1967.

1. Crise de Suez en 1956.

2. Démilitarisation du Sinaï, où Nasser fait de nouveau pénétrer son armée en mai 1967.

3. Signés entre Israël et les États arabes frontaliers à l'issue de la première guerre israélo-arabe en 1948-1949.

2 Les forces en présence

Forces en présence			
Égypte	140 000	950	560
Jordanie	40 000	260	413
Syrie	32 000	310	51
Irak	3 000	—	158
Total forces arabes	215 000	1 520	1 182
Israël	125 000	1 050	326



3 Les frappes aériennes israéliennes

Des soldats israéliens devant un avion égyptien bombardé sur un aéroport dans le Sinaï (Égypte), 8 juin 1967.



4 Ben Gourion (1) devant le Mur occidental dit Mur des lamentations

Après la bataille de Jérusalem (7 juin 1967), qui a permis à Israël de prendre la vieille ville de Jérusalem aux Jordaniens, le fondateur de l'État hébreu se rend devant ce lieu saint pour les juifs. Le 28 juin, Israël proclame Jérusalem « réunifiée ».

5 Les décisions de l'ONU

Ces résolutions serviront de base à toutes les négociations ultérieures sur le conflit israélo-arabe.

a. L'Assemblée générale [...] demande à Israël de reporter toutes les mesures déjà prises et de s'abstenir immédiatement de toute action qui changerait le statut de Jérusalem.

Résolution 2253, 4 juillet 1967.

b. Le Conseil de sécurité,

1. affirme que l'accomplissement des principes de la Charte [de l'ONU] exige l'instauration d'une paix juste et durable au Proche-Orient qui devrait comprendre l'application des deux principes suivants :

- retrait des forces armées israéliennes de(s) territoires occupés¹ au cours du récent conflit ;
- fin de toute revendication ou de tout état de belligérance,

respect et reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de chaque État de la région et de son droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, à l'abri de menaces ou d'actes de violence ;

2. affirme d'autre part la nécessité :

- de garantir la liberté de navigation sur les voies d'eau internationales de la région ;
- de réaliser un juste règlement du problème des réfugiés².

Résolution 242, 22 novembre 1967

1. « from occupied territories », selon la formulation anglaise volontairement ambiguë et interprétée différemment selon les deux camps (« des » ou « de » territoires).

2. Réfugiés palestiniens qui ont quitté les territoires occupés par les Israéliens depuis 1948.

Questions

Un conflit de dimension régionale

- Doc. 1 :** Quelles sont les tensions à l'origine de ce conflit ?
- Doc. 2 et 3 :** Montrez l'importance des forces mobilisées lors de la guerre des Six Jours.
- Doc. 4 et carte doc. 2c p. 122 :** Quelles sont les conséquences territoriales de ce conflit ?

La position de l'ONU

- Doc. 5 :** Montrez que l'ONU adopte des décisions visant à satisfaire les deux camps.

Vers l'analyse de document du BAC

Capacités et méthodes :

II. 1. Cerner le sens général d'un document et le mettre en relation avec la situation historique étudiée.

Après avoir présenté le **document 5**, vous montrerez en quoi ces résolutions de l'ONU témoignent que les relations entre Israël et les États arabes voisins entretiennent un état permanent de tensions au Proche-Orient.

L'islamisme, un facteur de conflits au Proche et Moyen-Orient ?

Vocabulaire

Ayatollah : haut dignitaire religieux chiite.

Djihad : ce terme souvent traduit par « guerre sainte » renvoie pourtant à une notion plus vaste d'« effort pour la foi », qui comprend aussi bien les efforts pour être un meilleur musulman que le combat contre des non-musulmans.

Hamas : mouvement islamiste sunnite palestinien créé en 1987 pendant l'**Intifada** (voir p. 139).

Hezbollah : mouvement islamiste chiite fondé au Liban en 1982.

Née en Égypte dans les années 1920, la confrérie des Frères musulmans est le premier groupe islamiste « moderne ». Ce mouvement sunnite **rejette violemment les valeurs occidentales** et prône une réislamisation des sociétés musulmanes. Il passe d'un discours anticolonialiste à la dénonciation de certains régimes arabes issus de l'indépendance. L'audience des Frères musulmans s'étend à une grande partie du Moyen-Orient, mais ils restent longtemps écartés du pouvoir politique. En 1979, **l'Iran devient le seul État où des islamistes**, appartenant au courant chiite, **arrivent au pouvoir**, sous la direction de l'**ayatollah Khomeiny** ; le pouvoir religieux iranien affiche des ambitions de puissance régionale, s'appuyant notamment sur les mouvements islamistes de la région.

> **L'islamisme peut-il constituer un facteur de conflits dans la région ?**

DATES CLÉS

- **1964** Publication de *Ma'alim fi tariq* (*Jalons sur la route*) du Frère musulman Sayyid Qotb.
- **1979** L'Iran devient une république islamiste.
- **1981** Assassinat du président égyptien Anouar El-Sadate.
- **1988** Charte du Hamas.

2 La charte du Hamas, 1988

Le Hamas se présente comme une section des Frères musulmans en Palestine.

Art. 6 – Le Mouvement de la résistance islamique est un mouvement palestinien spécifique qui fait allégeance à Allah, adopte l'islam comme règle de vie, et œuvre afin que la bannière d'Allah flotte sur chaque pouce de la Palestine. [...]

Art. 13 – [...] Il n'y a pas d'autre solution au problème palestinien que le djihad. [...]

Art. 15 – Le djihad pour la libération de la Palestine est une obligation individuelle. Quand un ennemi occupe une partie des terres d'islam, le djihad devient une obligation pour chaque musulman. Dans la lutte contre l'occupation juive de la Palestine, l'étendard du djihad doit être levé. Nous devons instiller dans l'esprit des musulmans que la cause palestinienne est une cause religieuse. Elle doit être réglée sur cette base parce que la Palestine abrite des lieux saints islamiques comme la mosquée al-Aqsa, unie à la mosquée de La Mecque [...].

1 Une définition de la société islamique

Sayyid Qotb radicalise la pensée des Frères musulmans ; il est en effet considéré comme le théoricien du djihad contemporain, visant à lutter contre tous les gouvernements « incroyants ». Il est emprisonné et exécuté sur ordre de Nasser en 1966.

La société de l'ignorance antéislamique, c'est toute société autre que la société islamique. Si nous voulons la définir de manière objective, elle est, dirons-nous, toute société qui n'est pas au service de Dieu. Par cette définition objective, nous faisons entrer dans la catégorie de société de l'ignorance antéislamique toutes les sociétés qui existent de nos jours sur la terre : les sociétés communistes en premier lieu, les sociétés juives et chrétiennes, [...] les sociétés qui prétendent être musulmanes par leur croyance, mais ne sont pas au service de Dieu l'unique dans l'organisation de la vie.

Sayyid Qotb, Ma'alim fi tariq (Jalons sur la route), Le Caire, 1964.



3 L'assassinat d'Anouar El-Sadate, 6 octobre 1981

Le président égyptien, qui a signé des accords de paix avec Israël en 1979, est assassiné lors d'une parade militaire par des soldats appartenant à un groupe islamiste influencé par la pensée de Sayyid Qotb.



4 L'Iran, un exemple de puissance islamiste et régionale



5 Manifestation de soutien au Hezbollah libanais à Téhéran

Habillées en kamikazes, des Iraniennes défilent le 31 juillet 2006, pour marquer leur soutien au parti islamiste chiite du Hezbollah (le « Parti de Dieu ») et à son chef Hassan Nasrallah dans leur lutte contre Israël.

Questions

Un facteur de déstabilisation

1. Doc. 1, 2 et 3 : Quelles sociétés ne sont pas islamiques, selon Sayyid Qotb ? Comment ses conceptions influencent-elles l'action des Frères musulmans ?

Un facteur d'accroissement des tensions

2. Doc. 2 : Pourquoi les objectifs du Hamas accroissent-ils les tensions en Palestine ?

3. Doc. 4 et 5 : En quoi la politique iranienne peut-elle contribuer à aggraver les tensions internationales au Proche et Moyen-Orient ?

Vers la composition du BAC

Capacités et méthodes :

Il. 2. Décrire et mettre en récit une situation historique ; rédiger un texte construit et argumenté.

En prenant des exemples précis dans les documents, vous rédigerez un texte construit qui montre comment l'islamisme peut être un facteur de déstabilisation des États et d'aggravation des tensions au Proche et Moyen-Orient.

Depuis les années 1930, **les conflits sont couverts par des photojournalistes** qui fournissent des reportages photographiques, principalement à la presse écrite. Depuis 1955, les « **World Press Photo Awards** » récompensent chaque année les **meilleures photographies de presse**, parmi lesquelles on trouve de **nombreux clichés des conflits du Proche et du Moyen-Orient**. Les deux photographies étudiées font partie des clichés primés.

> **Quelles images des conflits les photographies de presse véhiculent-elles ?**

1 Réfugiés palestiniens à Beyrouth (Liban) en 1976, photographie de Françoise Demulder

Françoise Demulder est la première femme à gagner le prestigieux prix World Press en 1977, avec cette photographie.

Ce cliché montre un quartier pauvre de Beyrouth où s'entassaient près de 30 000 réfugiés palestiniens, pris dans des affrontements entre milices chrétiennes (les Phalanges) et musulmanes (combattants de l'OLP). Le 12 février 1976, le quartier est pris d'assaut par des combattants chrétiens (au premier plan sur le cliché), qui chassent les Palestiniens avant de raser leurs habitations.



Le Proche et Moyen-Orient

2 Affrontements entre soldats israéliens et civils palestiniens à Hébron en 1997, photographie de Wendy Lamm

Wendy Lamm, photographe américaine au service de l'Agence France Presse, obtient le premier prix dans la catégorie « Spot news » ; cette catégorie regroupe les clichés non-planifiés par le photographe, déterminés par l'événement.

La décision d'Israël de construire un nouveau quartier juif à Jérusalem-Est (annexé par les Israéliens en 1967) provoque des émeutes à Hébron (Cisjordanie) ; la coexistence de colons juifs et d'Arabes palestiniens a toujours engendré dans cette ville de fortes tensions entre les deux communautés. En janvier 1997, la ville est divisée en deux zones, l'une sous le contrôle de l'Autorité palestinienne, l'autre sous le contrôle de l'armée israélienne.



Questions

Des photographies qui témoignent des conflits

1. Identifiez les acteurs des conflits présentés par ces deux photographies.
2. Quels témoignages ces photographies apportent-elles sur la place des civils dans les conflits de la région ?

Le regard des photographes sur les conflits

3. Décrivez la composition de chacune des photographies (différents plans, position des personnes).
4. Quelles émotions se dégagent de ces clichés ? Comment les deux photographes les suggèrent-elles ?

5. Comment les combats et les combattants (miliciens chrétiens et armée israélienne) sont-ils présentés ?

Vers l'analyse de documents du BAC

Capacités et méthodes : II. 1. *Prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document.*

À partir de l'analyse de ces deux photographies, vous montrerez comment elles témoignent à la fois des conflits du Moyen-Orient, mais aussi du regard des photographes sur ceux-ci.

Une région prise entre convoitises étrangères et affirmations nationales

> Comment les ambitions étrangères et les revendications nationales se heurtent-elles pour devenir des sources de conflits au Proche et au Moyen-Orient ?

A Des facteurs permanents de tensions

a. Une région stratégique

■ Berceau des trois grandes religions monothéistes, le Proche et le Moyen-Orient abritent des **lieux saints** qui constituent un **fort enjeu symbolique** pour les populations locales, mais aussi pour les Occidentaux. Carrefour terrestre et maritime, la région est également vitale pour contrôler le **trafic commercial entre l'Occident et l'Asie**.

■ Elle renferme, de plus, une **grande part des réserves pétrolières mondiales**, source de richesse essentielle pour les États producteurs et de convoitises pour les puissances industrielles. Jusqu'à la fin des années 1960, ces dernières contrôlent l'essentiel des zones de production et les prix par l'intermédiaire de sociétés pétrolières à capitaux occidentaux. Dès 1960, cependant, la création de l'**OPEP** montre la volonté des États arabes de s'organiser pour peser davantage sur les cours du pétrole. Si on ne peut pas véritablement parler de guerre pour le pétrole, celui-ci est en arrière-plan de tous les conflits et tensions qui ont affecté le Proche et le Moyen-Orient. C'est, en effet, à la fois un **enjeu vital** pour les puissances occidentales et une **arme politique** aux mains des États producteurs.

b. Des constructions étatiques fragiles

■ La région abrite une mosaïque de peuples et de religions, séparés par des **frontières** dont la totalité des tracés ont été établis par le Royaume-Uni et la France et qui font l'objet de **nombreuses contestations**.

■ Sans tradition démocratique, la construction des États de la région s'avère fragile. Souvent autoritaires, ils subissent de nombreux **coups d'État** (années 1950-1960 en Égypte, Syrie et Irak) ou doivent affronter la multiplication des **assassinats politiques** et des **contestations plus ou moins violentes** (Printemps arabes de 2011).

B Les ambitions occidentales depuis 1945

a. La fin de l'emprise européenne

■ **Anciennes puissances coloniales** au Proche et Moyen-Orient, la **France et la Grande-Bretagne** gardent leur influence sur la région au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, mais se heurtent aux sentiments nationalistes des jeunes États issus des indépendances.

■ Le **canal de Suez** et les richesses pétrolières qui y transitent en font une **zone stratégique** et une source importante de revenus pour les Occidentaux. Dernier symbole de la colonisation en Égypte, la société exploitant le canal est nationalisée par Nasser en 1956. Cette nationalisation déclenche une **intervention militaire de la France et de la Grande-Bretagne**, avec l'appui d'**Israël**. La pression conjointe des États-Unis et de l'URSS les contraint à se retirer.

■ Défait sur le plan militaire, **Nasser remporte une victoire politique** retentissante dans le tiers monde. La crise de Suez marque l'**effacement définitif des puissances européennes dans la région**.

b. La rivalité soviéto-américaine

■ Le Proche et le Moyen-Orient deviennent alors un **terrain d'affrontement entre les superpuissances** dans le contexte de la guerre froide. La politique américaine d'endiguement dirigée contre l'URSS aboutit à la signature du **Pacte de Bagdad** (1955). **Israël**

OPEP : voir p. 126.

► Tableau des compagnies pétrolières, p. 126

► L'arme du pétrole, texte p. 126

► Carte de la diversité des peuples et des religions p. 120

Gamal Abdel Nasser

(1918-1970)

► Biographie p. 219



► Discours de Nasser, p. 128

Pacte de Bagdad : alliance militaire (1955) qui réunit l'Irak, l'Iran, la Turquie, le Pakistan et le Royaume-Uni, destinée à contenir l'influence de l'URSS au sud, vers le Proche et Moyen-Orient.

et les monarchies pétrolières conservatrices du golfe Persique sont placés peu à peu sous la **protection américaine**. Pour contrebalancer l'influence des États-Unis, **les Soviétiques soutiennent la Syrie, l'Égypte et l'Irak**, notamment en intensifiant leurs livraisons d'armes. Cet affrontement par États interposés prend une vigueur particulière lors des conflits israélo-arabes de 1967 et 1973.

c. Les États-Unis dans les conflits depuis 1991, une hyperpuissance interventionniste

■ Au lendemain de la guerre froide, les États-Unis jouent un rôle accru dans les conflits au Moyen-Orient, portant l'influence américaine à son apogée dans la région. **L'invasion du Koweït par Saddam Hussein en 1990** entraîne une condamnation de l'ONU. Elle mandate une **coalition menée par les États-Unis** qui met rapidement en échec l'armée irakienne.

■ Mais les attentats du 11 septembre 2001 défient à nouveau l'hyperpuissance américaine. Sa réponse se traduit par une **guerre contre un « axe du mal »** dont le cœur se trouverait au Moyen-Orient. En octobre 2001, les États-Unis décident d'engager une guerre contre les Talibans en **Afghanistan**, aidés par une coalition munie d'un mandat des Nations unies. Mais les armées américaines et britanniques iront seules combattre Saddam Hussein en 2003. Après avoir renversé ces deux dictatures, les États-Unis cherchent à remodeler politiquement le Moyen-Orient, en appuyant la création de régimes démocratiques alliés. Mais, **devant la persistance des tensions** (terrorisme, guérillas) et le fonctionnement difficile de ces nouveaux États (rivalités communautaires), les **États-Unis du président Obama** privilégient une **politique de dialogue** avec le monde arabo-iranien et de **limitation de l'engagement militaire** (retrait des troupes d'Irak en 2011).

C L'essor de l'islamisme depuis les années 1970

a. Des échecs et une victoire en Iran

■ Pour les mouvements islamistes, « l'islam est la solution » face aux échecs (persistance des inégalités sociales, défaites militaires contre Israël) et au caractère autoritaire des gouvernements nationalistes mis en place après 1945. À partir des années 1970, **les manifestations islamistes se multiplient alors contre ces régimes**, n'hésitant pas à recourir à la violence, sous forme d'attentats (Égypte) ou de guerre civile (Liban, Irak). Partout la répression s'abat sur ces mouvements, faisant parfois des milliers de morts (Syrie, 1982).

■ Seul, en **Iran**, l'islamisme arrive au pouvoir. **Une République islamique est instaurée par l'ayatollah Khomeiny** en 1979. Mais la politique étrangère iranienne semble autant guidée par ses ambitions nationalistes de puissance régionale que par la promotion de l'islamisme. Cette attitude est aussi celle des partis islamistes de la région (**Hezbollah** libanais, **Hamas** palestinien), qui tirent surtout leur dynamisme de l'**affichage d'un nationalisme anti-occidental et anti-israélien**.

b. Les nouveaux visages de l'islamisme contemporain

■ Depuis les années 1990, **un autre type d'islamisme se diffuse, plus radical mais sans réel projet politique** ; il mène une lutte terroriste fondée sur le **djihad** à l'échelle internationale, à l'image du **réseau Al-Qaïda**.

■ En réussissant peu à peu à se substituer au nationalisme arabe pour exprimer les revendications des populations moyen-orientales, **l'islamisme a gagné de l'influence dans toute la région**. Ainsi, dans les années 2000, les progrès de la démocratie dans cette région du monde ont fourni une opportunité politique aux **islamistes modérés**, qui parviennent au pouvoir par des **élections en Turquie** (2002) et **en Égypte** (2011-2013), décrédibilisant la stratégie d'affrontement armé des djihadistes. Mais la résistance des dictatures, à l'exemple de la Syrie, relance le combat des plus radicaux.

► Déclaration d'Eisenhower, p. 144



Saddam Hussein

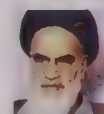
(1937-2006)

► Biographie p. 125 et p. 218

► Soldats américains devant un blindé irakien détruit au Koweït, photographie p. 127

► Une définition de la société islamique, texte p. 132

► L'assassinat d'Anouar El-Sadate, photographie p. 132



Rouhollah Khomeiny

(1902-1989)

► Biographie p. 218

► Carte de l'Iran, p. 133

Hezbollah : voir p. 132.

Hamas : voir p. 132.

Djihad : voir p. 132.

Le conflit israélo-arabe depuis 1948

> Pourquoi le conflit israélo-arabe est-il au cœur des tensions permanentes au Proche et Moyen-Orient ?

Mandat : ancienne possession coloniale confiée à une puissance européenne en vue de la conduire à l'indépendance.

David Ben Gourion

(1886-1973)

■ Biographie p. 218



> Cartes de l'évolution du territoire d'Israël 2a et 2b p. 122

> Carte des interventions militaires en 1956, p. 128

> Étude 3 sur la guerre des Six Jours, p. 130-131

> Carte 2c p. 122

Ligue arabe : association des États arabes dont le but est de développer la concertation politique entre ses membres.

> L'assassinat d'Anouar El-Sadate, photographie p. 132

Yasser Arafat

(1929-2004)

■ Biographie p. 124 et p. 218



Fédâyins : combattants palestiniens.

A Les conflits israélo-arabes (1948 - années 1970)

a. La naissance de l'État d'Israël

■ La fin du **mandat** britannique en Palestine et le plan de partage de l'ONU entraînent la **création de l'État d'Israël**, proclamée par David Ben Gourion le 14 mai 1948. Cette création est immédiatement **rejetée par les États arabes**.

■ La première guerre israélo-arabe (1948-1949) permet à Israël d'agrandir le territoire attribué par l'ONU lors du plan de partage envisagé en 1947. Cette victoire entraîne l'exode de plus de 700 000 Palestiniens, qui deviennent des réfugiés dans les États arabes voisins. Parallèlement, les communautés juives, installées dans ces derniers et contraintes au départ, immigrèrent en Israël.

b. Trois affrontements majeurs

■ L'**hostilité à Israël**, commune au monde arabe, entretient un état de guerre permanent au Proche-Orient jusqu'en 1979. Elle **se traduit par trois autres conflits**.

■ Lors de la **crise de Suez (1956)**, Israël envahit le territoire égyptien, appuyé par la France et la Grande-Bretagne. Même si, sous la pression américaine, l'État hébreu doit rapidement évacuer le Sinaï, il accentue, aux yeux des Arabes, son image de pays associé au colonialisme européen.

■ La **guerre des Six Jours (1967)** bouleverse la géopolitique de la région. La conquête de nouveaux territoires par Israël lui permet d'engager une **politique d'implantation de « colonies »** dans les territoires occupés, lourde de conséquences pour l'avenir. Cette guerre scelle aussi l'**alliance définitive d'Israël avec les États-Unis** et le soutien soviétique aux États arabes de la région.

■ La **guerre du Kippour (1973)**, confirmant la suprématie militaire de l'État hébreu, a été le conflit israélo-arabe le plus internationalisé. Les deux superpuissances américaine et soviétique se sont massivement engagées en livrant du matériel militaire à leurs alliés respectifs. Les pays arabes exportateurs de pétrole utilisent pour la première fois l'**arme pétrolière** (diminution brutale des exportations), pour faire pression sur les soutiens d'Israël.

c. La paix séparée avec l'Égypte

■ Les échecs militaires arabes successifs et les risques d'extension du conflit accélèrent la reprise des **négociations grâce à la médiation américaine**. Elles aboutissent aux accords de « Camp David », sous l'égide des États-Unis, permettant une paix séparée entre l'Égypte et Israël en 1979.

■ Ce rapprochement entraîne l'exclusion de l'Égypte de la **Ligue arabe**. Il est aussi à l'origine de l'assassinat de Sadate par un groupe extrémiste islamiste.

B L'OLP et la question palestinienne (années 1970-1980)

a. Une lutte depuis l'extérieur de la Palestine

■ Aux yeux des Palestiniens, les défaites militaires des États arabes montrent leur inefficacité à défendre leur cause, longtemps réduite à un simple problème de réfugiés. À partir des années 1970, un **nationalisme palestinien se réaffirme**, en s'incarnant dans les combats de l'**OLP** et de son chef, Yasser Arafat. Leurs revendications portent sur le retour des réfugiés, la libération des territoires occupés, l'unité de la Palestine et le refus de la reconnaissance de l'État d'Israël. L'OLP s'engage dans des actions de guérilla et de terrorisme, menées par les **fédâyins** depuis les camps de réfugiés en Jordanie et au Liban.

■ Véritable État dans l'État dans les pays d'accueil, la **présence de l'OLP** y maintient les tensions avec Israël, devenant alors un **facteur de déstabilisation régionale**. En 1970, l'armée jordanienne chasse les combattants palestiniens réfugiés sur son sol, faisant des milliers de morts (« **septembre noir** »). Au **Liban**, ce sont les milices chrétiennes qui les affrontent, participant ainsi au déclenchement d'une **guerre civile (1975)** dans ce pays multiconfessionnel.

b. Une lutte à l'intérieur des territoires occupés

■ En 1987, en Cisjordanie et à Gaza, éclate l'**Intifada**, soulèvement spontané des Palestiniens des territoires occupés, contre l'armée israélienne. Rompant avec la traditionnelle lutte armée et le terrorisme de l'OLP, ce mouvement, **fortement médiatisé**, redonne une **visibilité à la cause palestinienne sur la scène internationale**.

C Les difficultés d'un processus de paix depuis les années 1990

a. Vers l'autonomie palestinienne

■ Un contexte international favorable (fin de la première guerre du Golfe et de la guerre froide), l'assouplissement des positions de l'OLP et d'Israël permettent une avancée historique dans le processus de paix avec les **accords d'Oslo en 1993 entre Yasser Arafat et Yitzhak Rabin**. Jetant les bases d'une autonomie palestinienne, ces accords prévoient la mise en place d'une Autorité palestinienne possédant des pouvoirs dans certains domaines (éducation, santé, police) sur Gaza et une partie de la Cisjordanie.

b. Les facteurs de blocage

■ Depuis les années 2000, le processus de paix est bloqué par la montée des tensions dans chacun des deux camps : du côté **israélien**, l'assassinat d'Yitzhak Rabin, le **retour au pouvoir de la droite**, moins favorable au dialogue avec les Palestiniens, et la poursuite de la **colonisation en Cisjordanie** ; du côté **palestinien**, la reprise de l'**Intifada (2002)** et la **multiplication des attentats-suicides** par des groupes radicaux palestiniens, le **contrôle de la bande de Gaza** par le **Hamas** en 2006. S'y ajoute le problème futur statut de la ville de Jérusalem, revendiquée comme capitale aussi bien par les Israéliens que par les Palestiniens.

➤ Yasser Arafat et la lutte armée, photographie p. 124

Intifada : révolte palestinienne des territoires occupés qui se caractérise par des jets de pierre contre les soldats israéliens et des actes de désobéissance civile.



Yitzhak Rabin
(1922-1995)
➤ Biographie p. 124 et p. 219

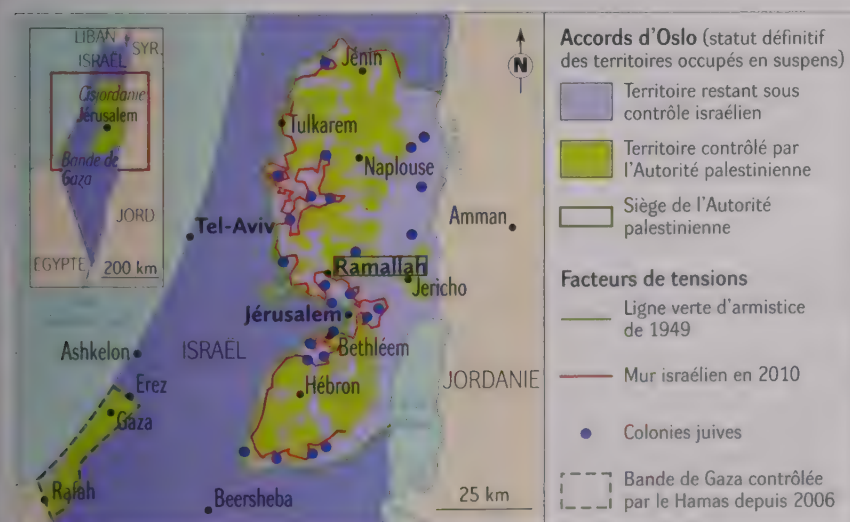
➤ « Oslo ou le rêve fracassé », texte p. 142

➤ Document 1 ci-dessous

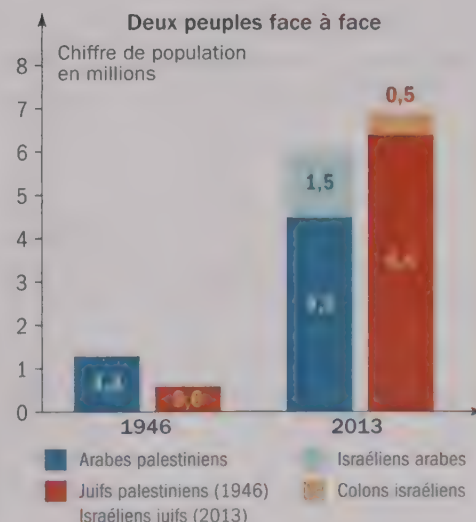
Hamas : voir p. 132.

➤ Document 1 ci-dessous

➤ Document 2 ci-dessous



1. Les territoires palestiniens



2. Deux peuples pour deux États ?

SUJET GUIDÉ

La Palestine, un foyer de conflits depuis 1948.

1 Analyser le sujet

Repérer les mots-clés dans l'énoncé et les expliquer.

La Palestine, un foyer de conflits depuis 1948.

Territoire situé au Proche-Orient habité par deux peuples, Juifs et Arabes. D'abord sous mandat britannique, la Palestine voit la création de l'État d'Israël en 1948 sur une partie de son territoire ; le territoire restant est soumis à des tutelles diverses au cours de la période qui suit : Égypte, Jordanie, Israël et Arabes palestiniens.

La Palestine est l'enjeu de **plusieurs types de conflits** : guerre civile, conflits régionaux et internationaux. **Les facteurs de ces conflits** sont multiples (décolonisation, nationalismes opposés, revendications territoriales). Ils s'expriment sous des formes très variées : guerres, révoltes, déplacements de populations, attentats, etc.

Le sujet prend en compte l'ensemble de la période étudiée de 1948, année de la création de l'État d'Israël, à nos jours. **Des dates charnières doivent définir des périodes homogènes** pour l'histoire de la Palestine.

2 Présenter le sujet

La présentation du sujet doit tenir compte des mots-clés, des bornes chronologiques et spatiales. Elle annonce ce que l'on veut démontrer dans les paragraphes de la composition.

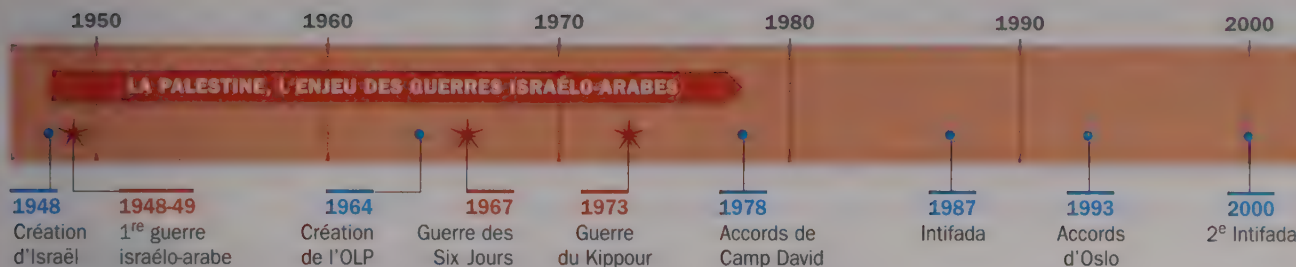
Parmi les trois phrases suivantes, laquelle correspond le mieux au sujet ? Justifiez votre réponse.

1. Étudier les causes des affrontements entre Palestiniens et Israéliens.
2. Étudier les guerres qui ont marqué la Palestine depuis 1948.
3. Étudier quelles sont les différentes étapes dans les conflits et les tensions que connaît la Palestine depuis 1948.

3 Construire un plan

Le plan doit être élaboré au brouillon en tenant compte de l'analyse et de la présentation du sujet.

La situation en Palestine ayant évolué depuis 1948, le plan chronologique est ici le plus indiqué. Le titre du premier paragraphe du plan, correspondant à la période 1948-1978, est indiqué en rouge sur la frise p. 141. Identifiez les deux autres paragraphes du plan (dates-ruptures et titres).



4 Rédiger l'introduction et la conclusion

• L'introduction doit :

- définir les termes du sujet afin d'en présenter l'intérêt ;
- annoncer le plan (en utilisant des phrases courtes reliées entre elles par des **connecteurs logiques**).

- La **conclusion** doit faire le bilan de la composition.

le+

Vous donnerez un « plus » à votre travail :

- en annonçant une problématique sous forme de question dans l'introduction (après la présentation du sujet et avant l'annonce du plan) ;
- en prolongeant le sujet dans la conclusion après avoir fait le bilan de la composition.

1. Voici un exemple d'introduction partiellement rédigée. Complétez l'annonce du plan en tenant compte de la méthode indiquée.

*De 1948, date de la création de l'État d'Israël, jusqu'à aujourd'hui, la Palestine est au cœur de nombreux conflits régionaux et internationaux. Cette période a été marquée par des guerres, des déplacements de populations, des négociations ou encore des actes de terrorisme. Nous verrons **tout d'abord** que la Palestine est, de 1948 à 1978, l'enjeu des guerres israélo-arabes. Puis, ...*

2. Quels défauts présente la conclusion suivante ?

Aujourd'hui encore, la question palestinienne touche de nombreux civils et est loin d'être réglée. C'est aussi le cas depuis 2011 dans un autre territoire du Moyen-Orient, la Syrie.

3. Rédigez une conclusion correcte à ce sujet.

Pour faire le bilan de votre composition, aidez-vous des réponses aux questions suivantes :

- À quelles échelles ont eu lieu les conflits en Palestine depuis 1948 ?
- Pourquoi les tensions persistent-elles aujourd'hui entre Israéliens et Palestiniens ?

SUJET EN AUTONOMIE

Le Proche et Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

SUJET GUIDÉ

La question palestinienne depuis les années 1990.

CONSIGNE : En confrontant les deux documents, vous rappellerez ce que les accords d'Oslo ont institué. Puis vous expliquerez les obstacles au règlement de la question palestinienne.

1 Des accords d'Oslo au mur de séparation entre Israël et les territoires palestiniens



Rencontre entre Yitzhak Rabin et Yasser Arafat à Washington en présence du président américain, Bill Clinton, en 1993.



Mur de séparation entre Israël et les territoires palestiniens, construit par l'État israélien depuis 2002 à la suite de la seconde Intifada.

2 « Oslo ou le rêve fracassé »

Le 13 septembre 1993, naissait un formidable espoir au Proche-Orient. La signature, à Washington, de la « Déclaration de principes » par Yitzhak Rabin, Premier ministre d'Israël, et Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), leur poignée de main historique encouragée par le président américain Bill Clinton, instauraient un changement fondamental dans la région : pour la première fois, Israéliens et Palestiniens se reconnaissaient mutuellement, convenaient de chercher ensemble les moyens de parvenir à une paix durable. Les premiers acceptaient de reconnaître l'OLP comme seul représentant du peuple palestinien, laquelle a donné naissance à l'Autorité palestinienne. [...] Les Palestiniens reconnaissaient de leur côté le droit à l'existence d'Israël, qui s'engageait à retirer son armée de certaines parties des territoires palestiniens. Cet héritage d'Oslo perdure : c'est grâce à lui qu'Israéliens et Palestiniens restent liés par des arrangements économiques, ainsi que par des instances de concertation et de coordination en matière sécuritaire, sans

lesquelles la stabilité relative qui prévaut en Cisjordanie aurait volé en éclats. [...]

Oslo prévoyait que des négociations sur le « statut final » s'engageraient dans un délai de cinq ans, ce qui n'a jamais eu lieu. [...] Si la perspective de la création d'un État palestinien était claire pour les Palestiniens, elle n'allait pas de soi pour les Israéliens. La période de grâce aura duré moins de deux ans. Succédant à Rabin en 1996, Benyamin Netanyahou avait pour priorité de détricoter les accords d'Oslo, définitivement enterrés avec le début de la seconde Intifada, en 2000. [...] Outre qu'Israël exerce un contrôle total sur 61 % de la Cisjordanie (la zone C), le nombre des colons israéliens a plus que doublé en vingt ans, passant de 262 500 en 1993 à 520 000 aujourd'hui, dont 200 000 à Jérusalem-Est. Depuis la reprise des pourparlers, l'État juif a annoncé la construction de plus de 3 600 nouveaux logements dans des colonies. Tout comme les Américains, les Palestiniens ont de facto accepté la poursuite de la colonisation.

Laurent Zecchini, *Le Monde*, 19 septembre 2013

1 Analyser la consigne

MÉTHODE

Il faut distinguer les différentes parties de la consigne, relever les termes essentiels et les définir.

« En confrontant les deux documents, vous appellerez ce que les accords d'Oslo ont institué.

Puis vous expliquerez les obstacles au règlement de la question palestinienne. »

4 Confronter les documents

MÉTHODE

Il s'agit de saisir des points communs, des oppositions, des complémentarités ou des évolutions. Pour cela, il faut mettre en relation les informations contenues dans les documents. La confrontation permet de dégager des thèmes qui composent chaque partie de la consigne.

Pour dégager les thèmes abordés dans la première partie de la consigne, « ce que les accords d'Oslo ont institué », reproduisez et complétez le tableau suivant.

Thèmes abordés dans la 1 ^{re} partie de la consigne	Document 1	Document 2
Des négociations qui se sont déroulées en 1992 à Oslo sous l'égide des États-Unis et qui aboutissent pour la première fois entre Israéliens et Palestiniens.	...	...
Les accords d'Oslo, signés en 1993 à Washington par Yasser Arafat et le Premier ministre israélien Yitzhak Rabin, reconnaissent officiellement l'existence politique de la Palestine, première étape vers la création d'un État palestinien.	...	« Les premiers acceptaient de reconnaître l'OLP comme seul représentant du peuple palestinien, laquelle a donné naissance à l'Autorité palestinienne. »

Pour la deuxième partie de la consigne, « les obstacles au règlement de la question palestinienne », les deux documents mettent en évidence les oppositions au processus de paix engagé à Oslo.

Retrouvez dans chacun des documents une information le montrant :

- Quel type d'obstacle est évoqué uniquement dans le document 1 ?
- Quel autre type d'obstacle est évoqué uniquement dans le document 2 ?

SUJET EN AUTONOMIE

Le Moyen-Orient, entre convoitises internationales et affirmations nationales.

CONSIGNE : En confrontant les deux documents, vous expliquerez pourquoi le Moyen-Orient est l'objet de convoitises. Puis vous montrerez les tensions que cela entraîne dans les années 1950.

1 La déclaration d'Eisenhower (5 janvier 1957)

Cette déclaration du président américain, qui vient d'être réélu, présente la nouvelle ligne politique des États-Unis qui sera adoptée par le Congrès le 9 mars 1957.

La raison de l'intérêt de la Russie dans le Moyen-Orient est uniquement celui d'une politique de puissance [...]. Le canal de Suez permet aux nations d'Asie et d'Europe d'effectuer des transports commerciaux qui sont essentiels à l'équilibre et à la prospérité économiques de ces pays. Le Moyen-Orient constitue une porte entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique. [Le Moyen-Orient] contient environ les deux tiers des gisements de pétrole actuellement connus dans le monde et il pourvoit normalement aux besoins de pétrole de nombreux pays d'Europe, d'Afrique et d'Asie. [...]

Tous ces faits mettent en relief l'immense importance du Moyen-Orient. Si les pays de cette région venaient à perdre leur indépendance, s'il leur arrivait de passer sous la domination de puissances étrangères hostiles à la liberté, cela constituerait une tragédie pour la région en question.

Il existe d'autres facteurs dont l'importance transcende celle des facteurs matériels. Le Moyen-Orient est le berceau des trois grandes religions mahomé-

tane, chrétienne et judaïque. La Mecque et Jérusalem sont autre chose que des lieux géographiques. Elles symbolisent des religions dont l'enseignement affirme la suprématie de l'esprit sur la matière [...]. Il serait intolérable de voir les lieux saints du Moyen-Orient soumis à l'autorité d'une puissance qui glorifie le matérialisme athée¹ [...].

L'action que je propose autoriserait le pouvoir exécutif à entreprendre dans cette région des programmes d'assistance militaire et de coopération avec tout pays ou groupe de pays désireux de bénéficier d'une telle aide. [...] Elle permettrait que cette assistance et cette coopération comprennent l'emploi des forces armées des États-Unis pour assurer et protéger l'intégrité territoriale et l'indépendance politique des pays, qui demanderaient cette aide contre une agression armée dirigée contre eux par toute nation dominée par le communisme international.

1. Référence au communisme.

2 La réaction égyptienne à la « doctrine Eisenhower »

Dans une déclaration faite à la radio du Caire, le colonel Anouar Sadate¹, directeur du journal *Al Goumbourya*, a vivement critiqué mercredi soir le projet Eisenhower d'aide au Moyen-Orient, le qualifiant de « corollaire à la politique d'agression franco-britannique ».

Après avoir rendu hommage à l'attitude des États-Unis au moment de l'intervention alliée en Égypte, le colonel Sadate a déclaré que la « doctrine Eisenhower » était en contradiction totale avec cette attitude. Il a affirmé que l'emploi éventuel par les États-Unis de la force au Moyen-Orient « constituerait une violation flagrante de la charte des Nations unies ».

Abordant ensuite la question de l'aide économique et militaire que les États-Unis se proposent de fournir aux pays du Moyen-Orient, le colonel a dit encore : « Il est maintenant notoire que le gouvernement américain ne donne rien pour rien. » « Nous le disons tout haut, a déclaré en conclusion le directeur d'*Al Goumbourya* : l'Égypte ne permettra pas que l'influence franco-britannique soit remplacée par l'influence d'une autre puissance, qu'elle soit occidentale ou orientale. »

Le Monde, 11 janvier 1957.

1. Le colonel Sadate est généralement considéré comme un porte-parole officieux du colonel Nasser. Sa déclaration peut donc être considérée comme un signe de raidissement des dirigeants égyptiens à l'égard du projet Eisenhower.

Schema de synthèse

Le Proche et le Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale



le + culture générale

Les conflits au Proche et Moyen-Orient

B.D. :

- Deux cahiers sur les tensions en Palestine et la présence américaine en Irak : Joe Sacco, *Reportages*, Futuropolis, 2011.
- Sur l'Iran de 1979 de la Révolution islamique : Marjane Satrapi, *Persepolis*, L'Association, 2007.

Film documentaire :

- Sur Israël et la guerre du Liban en 1982 : *Valse avec Bachir*, film d'animation d'Ari Folman, 2008.

Site :

- De nombreux outils pour comprendre l'histoire et l'actualité du Moyen-Orient : www.lesclesdumoyenorient.com

Étude :

- Sur la géopolitique du Moyen-Orient par l'étude des cartes : Jean-Christophe Victor, *Le Dessous des cartes, atlas géopolitique*, Tallandier, 2005.

Le conflit israélo-palestinien

Site :

- Dossier éducatif sur Israël et la Palestine : http://education.francetv.fr/israel_palestine/accueil.html

Essai :

- Sur la nécessité d'une compréhension de l'ennemi dans le cadre du conflit israélo-palestinien : Amos Oz, *Comment guérir un fanatique*, Éditions Gallimard, coll. « Arcades », 2006.

Étude d'historiens :

- Sur une histoire de la Palestine qui réunit des historiens israéliens et palestiniens exprimant leur point de vue respectif autour de trois dates clés du conflit : *Histoire de l'autre*, éditions Liana Levi, Piccolo, 2004.

Gouverner la France depuis 1946:

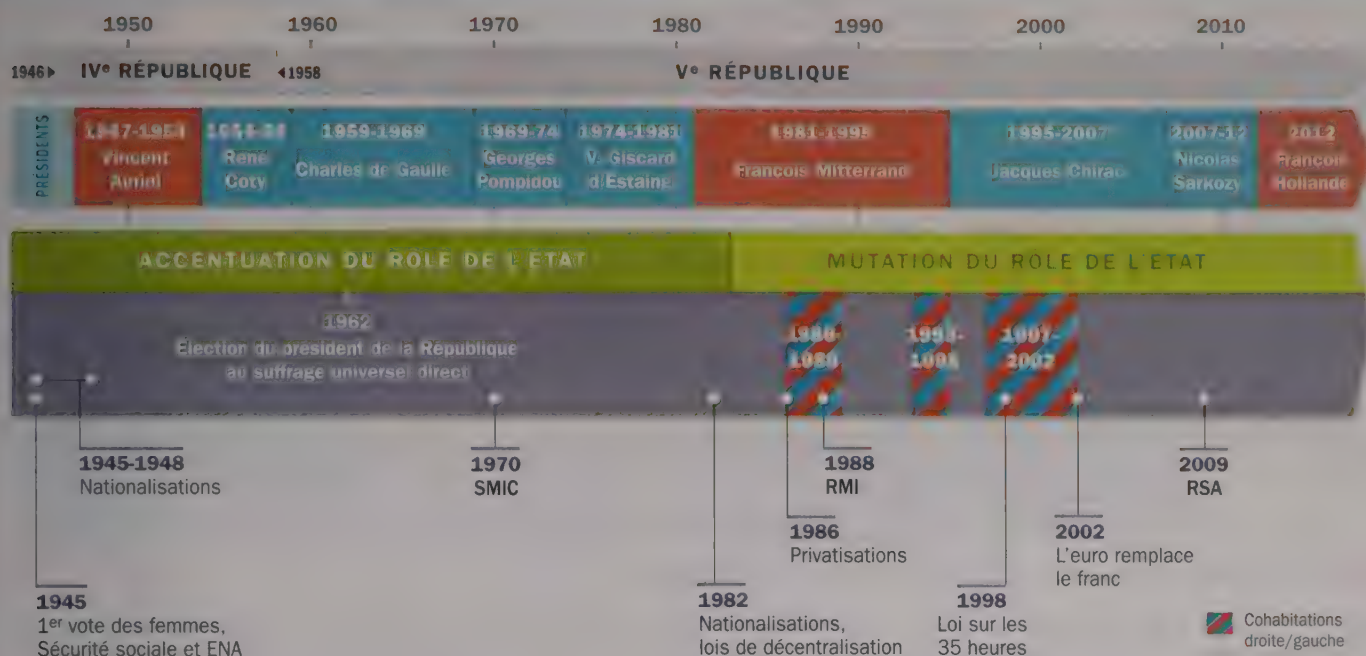
État, gouvernement, administration et opinion publique

Vieil **État-nation** longtemps centralisé, la France s'est construite **progressivement** sous l'action du régime monarchique puis républicain, qui a tenté de fortifier la **cohésion de sa population** et de faire du pays une **grande puissance**. Après la Seconde Guerre mondiale, la reconstruction passe par un **accroissement du rôle de l'État** et par une **participation plus importante des Français à la vie politique** (vote des femmes). Cependant, à partir des années 1980, le contexte de la **mondialisation** et les **revendications de l'opinion publique** en période de crise économique ont **transformé le rôle de l'État** et la façon de **gouverner**.

Comment la conception du rôle de l'État évolue-t-elle en France depuis 1946 ?



La présentation de la Constitution de la V^e République par le général de Gaulle à Paris, le 4 septembre 1958



2 Les manifestations de rue, expression d'une opinion publique qui veut peser dans les choix gouvernementaux

Manifestation contre la réforme des retraites devant le Sénat, à Paris, le 20 octobre 2010.

Vie politique et institutions de la France depuis 1946

Notions clés

Administration

Système chargé de gérer les différents services publics organisés par l'État, et sous le contrôle de celui-ci.

Décentralisation

Processus aboutissant au transfert d'une partie des compétences de l'État central vers des collectivités territoriales (régions, départements, communes, etc.).

État-nation

État qui correspond à un territoire où vit une population ayant conscience de former un seul peuple partageant une même langue, une même histoire, une culture et des valeurs communes.

Gouvernement

D'une manière générale, ce sont les organes de l'État et le personnel politique assurant le pouvoir exécutif.

Au sens strictement politique, il s'agit, pour la France, de l'ensemble des ministres travaillant sous la conduite des responsables du pouvoir exécutif (Premier ministre et président de la République).

Opinion publique

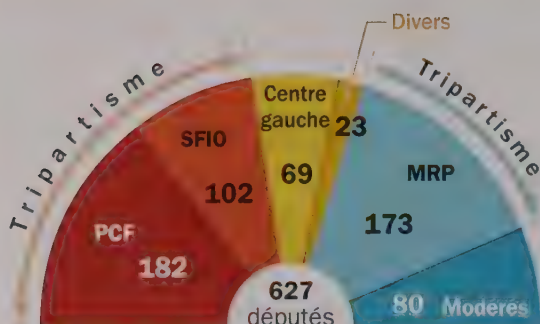
Expression, souvent relayée par les médias, des idées défendues par une partie importante des citoyens d'un pays.

1 L'évolution des forces politiques à l'Assemblée nationale depuis 1946



Composition de l'Assemblée nationale / Caractéristiques essentielles

Élection législative de 1946

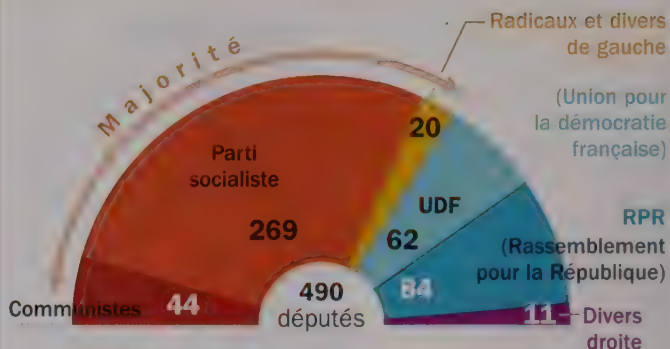


80 Nombre de sièges obtenus par parti

1^{re} législature de la IV^e République.

Mode de scrutin **proportionnel**, favorisant la représentation de tous les partis, mais rendant difficile l'établissement de majorités solides ou obligeant à des regroupements peu durables comme le **tripartisme**.

Élection législative de 1981

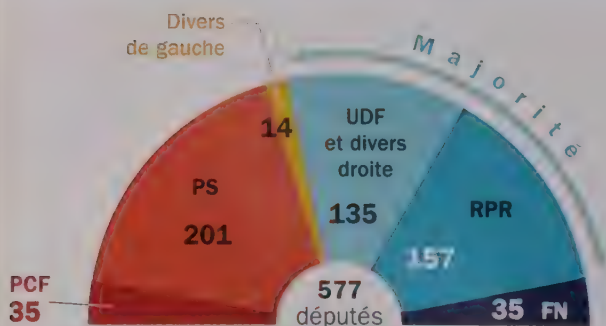


44 Nombre de sièges obtenus par parti

1^{re} alternance de la V^e République : la gauche au pouvoir.

Accentuation de la logique bipolaire : gauche (PS/PCF) contre droite (RPR/UDF).

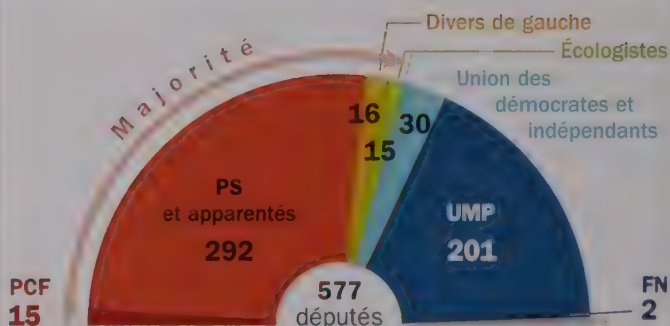
Élection législative de 1986



35 Nombre de sièges obtenus par parti

1^{re} cohabitation : un président de gauche (F. Mitterrand) et une majorité de droite (RPR/UDF).

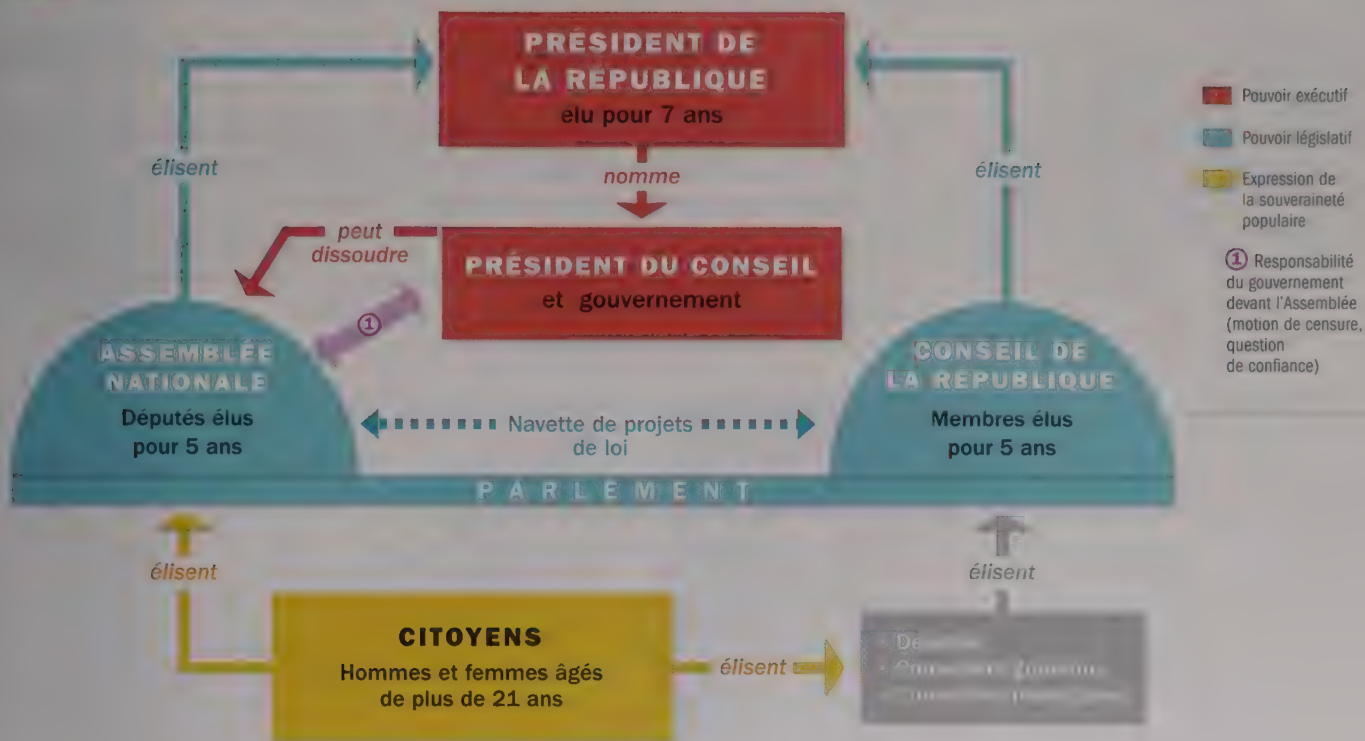
Élection législative de 2012



201 Nombre de sièges obtenus par parti

Retour de la gauche au pouvoir après la victoire de F. Hollande aux présidentielles.

2 Les institutions de la IV^e République



3 Les institutions de la V^e République



> Quelle conception de l'État et du pouvoir ces deux

“ Qui a jamais cru que le général de Gaulle étant appelé à la barre devrait se contenter d'inaugurer les chrysanthèmes ? ”

BIOGRAPHIE

Charles de Gaulle (1890-1970), militaire de carrière, est promu général en 1940 et refuse la défaite française. Réfugié à Londres, il prononce son célèbre appel radiodiffusé du 18 juin et dirige la Résistance. Chef du Gouvernement provisoire à la Libération, il démissionne dès 1946, mais est rappelé au pouvoir à la suite de la crise de mai 1958, avant de devenir le premier président de la V^e République, réélu au suffrage universel direct en 1965. Il démissionne en 1969.

**2 De Gaulle appelle à modifier la Constitution**

La clé de voûte de notre régime, c'est l'institution nouvelle d'un président de la République désigné par la raison et le sentiment des Français pour être le chef de l'État et le guide de la France. [...] La Constitution lui confère, à présent, la charge insigne du destin de la France et celui de la République.

Suivant la Constitution, le président est, en effet, garant de l'indépendance et de l'intégrité du pays, ainsi que des traités qui l'engagent. Bref, il répond de la France. D'autre part, il lui appartient d'assurer la continuité de l'État et le fonctionnement des pouvoirs. Bref, il répond de la République. [...] C'est lui qui désigne les ministres et, d'abord, choisit le premier. C'est lui qui réunit et préside leurs Conseils. C'est lui, qui, sur leur rapport, prend, sous forme de décrets ou d'ordonnances, toutes les décisions importantes de l'État. [...] Je crois donc devoir faire au pays la proposition que voici : [...] le Président de la République sera dorénavant élu au suffrage universel.

Allocution radiotélévisée du général de Gaulle, 20 septembre 1962.

Vocabulaire

Régime semi-présidentiel : système dans lequel le président de la République détient l'essentiel du pouvoir exécutif, mais dans lequel le gouvernement reste responsable de ses actions devant l'Assemblée nationale. Cette dernière conserve la possibilité de renverser le gouvernement.

Partisan d'un pouvoir exécutif fort, Charles de Gaulle exprime ses idées dès 1946 dans le discours de Bayeux et son opposition à la IV^e République. Son retour au pouvoir en 1958 lui donne l'occasion de faire adopter la Constitution de la V^e République en accord avec sa conception du pouvoir. Celle-ci est adoptée par référendum et installe un régime semi-présidentiel qui reste globalement toujours en place aujourd'hui.

1 L'architecture de la V^e République

Que le pays puisse être effectivement dirigé par ceux qu'il mandate et leur accorde la confiance qui anime la légitimité. Qu'il existe, au-dessus des luttes politiques, un arbitre national, élu par les citoyens qui détiennent un mandat public, chargé d'assurer le fonctionnement régulier des institutions, ayant le droit de recourir au jugement du peuple souverain, répondant, en cas d'extrême péril, de l'indépendance, de l'honneur, de l'intégrité de la France et du salut de la République. Qu'il existe un gouvernement qui soit fait pour gouverner, à qui on en laisse le temps et la possibilité, qui ne se détourne pas vers autre chose que sa tâche, et qui, par là, mérite l'adhésion du pays. Qu'il existe un parlement destiné à représenter la volonté politique de la nation, à voter les lois, à contrôler l'exécutif, sans prétendre sortir de son rôle.

Discours du général de Gaulle, 4 septembre 1958.

**3 De Gaulle, le nouveau Roi-Soleil**

Caricature de Moisan, 1961.

François Mitterrand, l'opposant devenu successeur

ommes politiques de bord opposé ont-ils développée ?

Défenseur du régime parlementaire de la IV^e République, François Mitterrand dénonce la prise du pouvoir par le général de Gaulle et la Constitution de 1958, en particulier dans son pamphlet *Le Coup d'État permanent* (1964). Élu président de la République en 1981, il se retrouve au cœur d'un système qu'il a longtemps combattu.

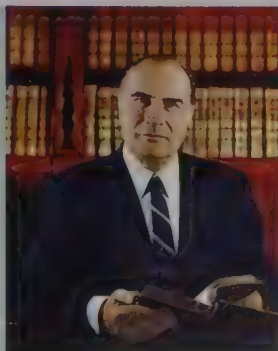
“ J'appelle le régime gaulliste dictature parce que, tout compte fait, c'est à cela qu'il ressemble le plus. ”



5 François Mitterrand vu par le caricaturiste Wiaz, novembre 1981

BIOGRAPHIE

François Mitterrand (1916-1996) est avocat de formation. Adversaire résolu du général de Gaulle à partir de 1958, candidat de la gauche aux présidentielles de 1965, il parvient à le mettre en ballottage. Il l'emporte à sa troisième tentative, aux présidentielles de 1981. Réélu en 1988, il affronte deux cohabitations.



4 La critique de la V^e République

Qu'est-ce que la V^e République sinon la possession du pouvoir par un seul homme dont la moindre défaillance est guettée avec une égale attention par ses adversaires et par le clan de ses amis ? [...] J'appelle le régime gaulliste dictature parce que, tout compte fait, c'est à cela qu'il ressemble le plus, parce que c'est vers un renforcement continu du pouvoir personnel qu'inéluctablement il tend, parce qu'il ne dépend plus de lui de changer de cap. Je veux bien que cette dictature s'instaure en dépit de de Gaulle. Je veux bien, par complaisance, appeler ce dictateur d'un nom plus aimable : consul, podestat, roi sans couronne [...]. Cette conception romantique d'une société politique à la merci de l'humeur d'un seul homme n'étonnera que ceux qui oublient que de Gaulle appartient plus au XIX^e siècle qu'au XX^e.

François Mitterrand, *Le Coup d'État permanent*, Plon, 1964.

6 La pratique du pouvoir présidentiel

Le président de la République s'explique à la télévision sur le rôle qu'il entend tenir en tant que président, dans un contexte de cohabitation ; Jacques Chirac est alors Premier ministre. Je suppose que vous ne voulez pas d'un président ectoplasme, eh bien moi non plus. Je crois vraiment que la France a besoin d'un président qui préside dans les domaines qui sont les siens. [...] D'abord, la France a besoin d'un président qui décide en matière de politique étrangère, la position de la France dans le monde, et en matière de défense : notre armée, notre sécurité, notamment. [...] Deuxièmement, elle a besoin d'un président qui, sur d'autres questions, chaque fois que l'unité nationale apparaît comme ébréchée ou menacée, arbitre entre les intérêts concurrents. Et puis, elle a aussi besoin, dans la même personne, d'un président qui préserve les institutions et qui protège les plus faibles, qui exprime, disons, son avis, son conseil.

François Mitterrand, entretien avec la journaliste Christine Ockrent sur TF1, 17 septembre 1987.

Vocabulaire

Cohabitation : période durant laquelle le Premier ministre est issu d'une majorité parlementaire opposée au chef de l'État.

Régime parlementaire : système politique dominé par l'instance législative (le Parlement), qui détient des avantages sur le pouvoir exécutif (motion de censure permettant de renverser le gouvernement).

Questions

Deux conceptions politiques opposées

- Doc. 1 et 2** : Montrez que le général de Gaulle fait du président de la République la « clé de voûte » des institutions.
- Doc. 3 et 4** : Quelles critiques sont adressées au régime mis en place par le général de Gaulle ?

Une fonction qui fait l'homme ?

- Doc. 6** : Comment François Mitterrand envisage-t-il son rôle dans le contexte de la cohabitation ?
- Doc. 1 et 6** : En quoi ces deux documents présentent-ils des conceptions proches de la fonction de président ?

- Doc. 3 et 5** : Quel message ces deux caricatures veulent-elles faire passer ?

Vers l'analyse de document du BAC

Capacités et méthodes : II. 1. Cerner le sens général d'un document et le mettre en relation avec la situation historique étudiée.

Après avoir présenté la nature et le contexte du **document 2**, montrez que ce discours du général de Gaulle oriente la V^e République vers un régime de plus en plus présidentiel.

L'École nationale d'administration

Vocabulaire

Conseil d'État : institution chargée de conseiller le gouvernement dans l'élaboration des projets de loi et de régler les conflits impliquant les administrations publiques.

Cour des comptes : institution destinée à contrôler la régularité de la gestion financière de l'État, de la Sécurité sociale et des organismes publics.

Fonctionnaire : personne travaillant dans la fonction publique.

Pantouflage : pour un haut fonctionnaire, désigne le fait de quitter le service de l'État pour aller travailler dans le secteur privé.

Technocratie : terme parfois péjoratif désignant un système dans lequel le pouvoir serait aux mains d'experts spécialistes de questions techniques plutôt que soucieux d'enjeux humains.

DATES CLÉS

- 1945 Création de l'ENA.
- 1991 Décision de délocalisation de l'ENA à Strasbourg.
- 2000 Près de la moitié des énarques partent vers le secteur privé.
- 2010 36 % de femmes à l'ENA.

Fruit d'une réflexion ancienne sur la formation des élites administratives, l'École nationale d'administration (ENA) est créée en 1945 pour **préparer aux carrières de hauts fonctionnaires**. Elle est rapidement devenue une voie d'excellence pour les futurs responsables administratifs du pays, mais aussi un **réservoir d'hommes politiques et de chefs d'entreprise**. Sa délocalisation à Strasbourg, décidée en 1991, s'est achevée en 2005, mais **l'ENA subit toujours de vives critiques** qui font d'elle un symbole de la technocratie.

> Quelle est la place de l'ENA dans l'administration de la France depuis 1945 ?

1 La création de l'ENA

Article 5. Il est créé une École nationale d'administration chargée de la formation des fonctionnaires qui se destinent au Conseil d'État, à la Cour des comptes, aux carrières diplomatiques ou préfectorales, à l'inspection générale des finances, au corps des administrateurs civils [...].

Les femmes ont accès à l'École nationale d'administration, sous réserve des règles spéciales d'admission à certains emplois.

Article 7. Les conditions d'entrée à l'école, l'organisation de la scolarité et des stages, les règles d'affectation des élèves à la sortie de l'école seront déterminées par un décret en Conseil d'État. S'ils ne sont déjà fonctionnaires, les élèves admis à l'école ont la qualité de fonctionnaires stagiaires et reçoivent une indemnité [...]. Ils sont tous régis par le statut de la fonction publique.

Ordonnance du Gouvernement provisoire de la République française n° 45-2283, 9 octobre 1945.

2 Les origines socioprofessionnelles de la promotion 2009-2011

Profession des parents	Effectifs	%	Part dans la population active	Indice de représentation sur 100
Cadres et professions intellectuelles supérieures	84	60,4 %	15,5 %	389,9
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	13	9,4 %	6,2 %	150,8
Professions intermédiaires	24	17,3 %	23,6 %	73,2
Agriculteurs exploitants	1	0,7 %	2,1 %	34,3
Employés	13	9,4 %	29,8 %	31,4
Ouvriers	4	2,9 %	22,8 %	12,6
Total	139	100 %	100 %	—

3 Ce que l'on apprend ou pas à l'ENA

Qui entre à l'ENA pour y recueillir l'art de gouverner aujourd'hui court à un échec retentissant. L'administration n'est pas le gouvernement, et la fréquentation des ministres n'est pas le pain quotidien des élèves, pas plus qu'elle ne sera celui des anciens élèves dont plus de 80 % ne serviront qu'en administration. [...] On n'apprend pas davantage à l'ENA : l'art de penser juste, car cette exigence ne s'apprend dans aucune école ; l'art de critiquer, car l'ombre du futur classement de sortie proscrit les novations radicales et les insolences même créatrices ; l'art des limites et des dérogations, car ces accommodements nécessaires avec la règle s'apprennent de l'exercice des responsabilités. [...] Les maux de l'administration, si ce n'est de la société, sont imputés largement à l'ENA. [...]

Or le fonctionnaire de responsabilité n'a nul besoin d'école, quelle qu'elle soit, pour apprendre ce que chacun connaît avant de le vérifier pendant les années de service : la compétition, le nomadisme interministériel et le **pantouflage**. Le fonctionnaire, comme le cadre du secteur privé, se passe d'école pour apprendre à se placer et se promouvoir. [...]

Attachés au principe républicain des concours, « le pire à l'exception de tous les autres », les élèves apprennent à l'ENA ce qu'ils doivent à la nation et ce qu'ils doivent au public sous l'expression de « service public ».

Christian Vigouroux (énarque promotion Guernica, 1976), « Ce que l'on apprend, ce que l'on n'apprend pas à l'école », *Pouvoirs*, revue française d'études constitutionnelles et politiques, janvier 1997.



4 Une génération d'énarques : la promotion Voltaire (1978-1980)

1. Ségolène Royal, juge au tribunal administratif, députée PS, plusieurs fois ministre, candidate socialiste à l'élection présidentielle 2007.
2. Pierre-René Lemas, préfet, secrétaire général de l'Élysée depuis 2012.
3. François Hollande, auditeur à la Cour des comptes, député PS, président de la République élu en 2012.
4. Renaud Donnedieu de Vabres, conseiller d'État, député UMP, deux fois ministre de Jacques Chirac.

5. Jean-Pierre Jouyet, inspecteur des Finances, secrétaire d'État de Nicolas Sarkozy.
6. Dominique de Villepin, diplomate, ministre des Affaires étrangères, puis Premier ministre de Jacques Chirac de 2005 à 2007.
7. Henri de Castries, cadre supérieur, président d'AXA (assurances).
8. Michel Sapin, juge au tribunal administratif, député PS, plusieurs fois ministre, ministre du Travail depuis 2012.

5 L'ENA vue de l'intérieur

Le système administratif français reste une référence au niveau international pour la qualité de ses cadres dirigeants. « L'ENA y a sa part, pose son directeur [...]. Les pays de culture anglo-saxonne se sont rendu compte de la capacité des décideurs français à gérer la crise. L'École se réforme depuis quelques années, diversifie son recrutement, se professionnalise. Elle forme des cadres dirigeants de l'administration qui sont à la fois des experts et des managers, aptes à piloter des projets et des équipes dans tous les domaines de l'action publique. » Reconnue à l'étranger, décriée en France, où elle est éternellement perçue comme instrument de reproduction de ces arrogantes élites coupées des réalités, qui monopolisent tous les pouvoirs, tenue pour responsable des blocages de la société française, rendue, aussi, moins attractive par la mondialisation, la décentralisation, la moindre part prise par l'État dans l'économie, l'École nationale d'administration serait-elle une institution en perte de vitesse ? [...] Cette nouvelle promotion, où deux décennies séparent le benjamin (22 ans) de l'aîné (43) [...] ne reflète pas la société. Les femmes y demeurent minoritaires (36 %), les catégories sociales supérieures sont surreprésentées. [...] Bien sûr, on remarque une poignée de fils et filles d'ouvriers, d'employés, d'agriculteurs. Parce qu'ils font figure d'exceptions. Et si peu de visages noirs ou métissés [...].

Pascale Krémer, « Une année au cœur de l'ENA », *Le Monde*, 23 octobre 2010

Questions

L'origine et les missions de l'ENA

1. **Doc. 1** : Quelles étaient, au départ, les missions confiées à l'ENA ?
2. **Doc. 3 et 4** : Montrez que ces missions sont, jusqu'à nos jours, en partie remplies.

Une institution en question

3. **Doc. 2, 3 et 5** : Quelles sont les principales critiques qui peuvent être adressées à l'ENA ?
4. **Doc. 2, 3 et 5** : Ces critiques sont-elles toutes entièrement justifiées ?

Vers la composition du BAC

Capacités et méthodes :

- II. 1. Cerner le sens général d'un corpus documentaire.
- II. 2. Rédiger un texte construit et argumenté.

En prenant des exemples précis dans les documents proposés, vous rédigerez un texte constitué de deux paragraphes expliquant l'importance du rôle de l'ENA dans l'administration et la vie politique en France depuis 1945 ainsi que les critiques qui lui sont souvent faites.

L'État, un acteur économique majeur

Vocabulaire

État-providence : système où l'État est chargé d'assurer un minimum de bien-être à toute la population par des prestations sociales financées par l'impôt et les cotisations sociales.

Nationalisation : prise de contrôle du capital d'une entreprise privée par l'État afin de la transformer en une propriété publique.

Planification : système mis en place par Jean Monnet en 1946, dans lequel l'État fixe tous les cinq ans des objectifs de production indicatifs jugés nécessaires à la modernisation du pays. Les plans quinquennaux sont abandonnés en 1993.

Privatisation : transfert de la totalité ou d'une partie des participations de l'État dans le capital d'une entreprise publique à des acheteurs privés, sous forme d'actions cotées en Bourse.

DATES CLÉS

- 1944-1946 1^{re} vague de nationalisations.
- 1981-1982 2^e vague de nationalisations.
- 1986 Début des privatisations.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'État rompt en France avec sa tradition de faible intervention dans l'économie. Porté par le contexte de la Libération et inspiré par les théories économiques de Keynes, le Gouvernement provisoire met en place une **vaste politique interventionniste marquée par les nationalisations et la planification**. Cette stratégie est cependant remise en cause au milieu des années 1980 par le retour du libéralisme, dans un contexte de mondialisation de plus en plus forte de l'économie.

> Comment le rôle que joue l'État dans l'économie française évolue-t-il depuis 1946 ?

1 Extraits du programme du Conseil national de la Résistance

[...] Sur le plan économique : l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale [...]; une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général [...]; l'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'État après consultation des représentants de tous les éléments de cette production; le retour à la nation des grands moyens de production monopolisée, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques; le développement et le soutien des coopératives de production, d'achats et de ventes, agricoles et artisanales; [...] la participation des travailleurs à la direction de l'économie.

Programme du Conseil national de la Résistance, 15 mars 1944.

2 Nationalisations et privatisations

Secteurs	Nationalisations 1944-1946	Nationalisations 1981-1982	Privatisations 1986-1995	Privatisations depuis 1996
Industrie	Renault	Usinor, Sacilor, Pechiney-Ugine-Kuhlmann, Rhône-Poulenc, Thomson, Saint-Gobain	Saint-Gobain, Rhône-Poulenc, Usinor, Sacilor, Pechiney, Elf, Seita	Thomson, Bull, Aérospatiale, France Télécom, Renault
Énergie	Charbonnages, EDF, GDF	Compagnie générale d'électricité	Compagnie générale d'électricité (Alcatel-Alsthom)	EDF, GDF
Transports	Air France, RATP	Matra	Matra	Sociétés d'autoroutes, Air France
Banques	Banque de France, Crédit lyonnais, Société générale, CNEP, BNCI	36 dont Paribas, Suez, CIC, Crédit commercial de France, Crédit du Nord, Banque Rothschild	Paribas, Suez, Société générale, Crédit commercial de France, BNP	CIC, SMC, Crédit lyonnais
Assurances	11 compagnies		UAP	AGF, GAN, CNP

3 Le tournant de 1986

Depuis des décennies – certains diront même des siècles –, la tendance française par excellence a été celle du dirigisme d'État. Qu'il s'agisse de l'économie ou de l'éducation, de la culture ou de la recherche, des technologies nouvelles ou de la défense de l'environnement, c'est toujours vers l'État que s'est tourné le citoyen pour demander idées et subsides¹. [...]

Ce système de gouvernement [...] assure pérennité et stabilité au corps social; il se concilie parfaitement avec le besoin de sécurité qui s'incarne dans l'État-providence. Mais il présente deux défauts rédhibitoires : il se détruit lui-même, par obésité; et surtout, il menace d'amoindrir les libertés individuelles. Les

Français ont compris les dangers du dirigisme étatique et n'en veulent plus. [...] Dès les prochains jours, le Parlement sera saisi de plusieurs projets de loi qui engageront le renouveau. [...] Trois séries de mesures y figureront. D'abord celles qui permettront de libéraliser la marche de l'économie, tant au profit des entreprises qu'à celui des salariés. [...] Le troisième volet de la loi d'habilitation traitera de la privatisation : la liste des entreprises qui pourront être dénationalisées dans les cinq prochaines années sera clairement indiquée.

Discours de politique générale du Premier ministre Jacques Chirac à l'Assemblée nationale, 6 avril 1986.

1. Aide financière.



4 Le président de la République Jacques Chirac inaugure le TGV Sud-Est dont les rames sont fabriquées par le groupe français Alstom, 7 juin 2001

Jacques Chirac (1) est notamment entouré par Louis Gallois, président de la SNCF (2), et par Jean-Claude Gaudin, maire de Marseille (3).



5 « Ici reposent les promesses de N. Sarkozy »

Stèle posée le 4 février 2009 par les ouvriers métallurgistes de l'usine ArcelorMittal de Gandrange (Moselle), vouée à la fermeture. Une stèle similaire (« Ici reposent les promesses de F. Hollande ») est érigée en avril 2013 sur le site voisin de Florange.

Questions

L'affirmation du rôle de l'État dans l'économie

1. Doc. 1 : Quels objectifs économiques sont définis par le programme du CNR ?
2. Doc. 2 et 3 : Quelles en sont les traductions concrètes ?

Sa progressive remise en cause

3. Doc. 2 et 3 : Comment la remise en cause du rôle économique de l'État est-elle justifiée ? Quelles mesures la mettent en application ?
4. Doc. 4 et 5 : L'État joue-t-il encore un rôle économique majeur aujourd'hui ? À quelles difficultés est-il confronté pour cela ?

Vers l'analyse de documents du BAC

Capacités et méthodes

Il. 1. Prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du corpus documentaire.

Après avoir présenté les documents 2 et 3, vous montrerez en quoi ils illustrent l'évolution du rôle économique de l'État depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

La décentralisation, une nouvelle façon de gouverner le pays

Vocabulaire

Collectivité territoriale : division administrative située au-dessous de l'échelon national, gérée par un conseil élu et possédant la personnalité juridique ainsi qu'un budget propre.

Décentralisation : processus de transfert de certaines compétences politiques et financières de l'autorité de l'État aux collectivités territoriales.

Jacobinisme : doctrine héritée du nom d'un club de révolutionnaires parisiens en 1789, défendant une autorité centralisée et une gestion très administrative du pouvoir.

Loi organique : loi qui précise le fonctionnement des pouvoirs publics.

DATES CLÉS

- 1956 Création des régions de programme.
- 1982-1983 Lois Defferre (Acte I de la décentralisation).
- 2004 Lois Raffarin (Acte II de la décentralisation).

1 La décentralisation vue par la gauche

Notre réflexion sur la décentralisation a commencé bien avant 1981. [...] Avant, pour mettre un stop sur un carrefour de deux routes nationales, il fallait un arrêté du ministre chargé des routes à Paris. François Mitterrand et Gaston Defferre pensaient aussi que les collectivités locales étaient une formidable école de formation et que pour les partis d'opposition, et la gauche en particulier, écartés du pouvoir depuis 1958, elles permettaient un début d'apprentissage de la gestion des affaires publiques. C'est pour cela qu'ils étaient décentralisateurs. Avec une vision à long terme qui était celle d'une démocratie qui respire mieux. Les problèmes des Français au quotidien sont réglés directement sur le terrain par les élus du suffrage universel. [...] [La décentralisation], ce n'était pas la démolition de l'État. [...] Or aujourd'hui c'est le démantèlement de l'État. Cela correspond exactement à la conception qui a toujours été celle de la droite.

Michel Charasse, *La Lettre de l'Institut François-Mitterrand*, décembre 2003.

Pays de **tradition jacobine**, la France a longtemps réservé la prise de décisions politiques importantes aux institutions présentes dans la capitale parisienne. Dans les années 1960, la montée d'un courant de pensée favorable au respect des **identités régionales** et à une **meilleure efficacité des décisions** prises sur le terrain aboutit aux lois Defferre de **décentralisation** de mars 1982 et janvier 1983. Le processus est ensuite accentué par de nouvelles lois à partir de 2003-2004.

> En quoi la décentralisation a-t-elle modifié la manière de diriger le pays ?

LA REGION SELON LA LOI DU 2 MARS 1982



- La Région n'était pas une collectivité territoriale : **elle l'est**.
- Le Conseil Régional est élu au suffrage universel : première élection le 16 mars 1986
- Le Président du Conseil Régional n'était pas l'organe exécutif de la Région : **il l'est**
- La Région qui n'avait qu'une mission de développement économique, est maintenant chargée de :
 - promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique
 - aménager son territoire
 - préserver son identité
 - coordonner les investissements publics locaux
- Elle a des compétences particulières dans les domaines de :
 - la formation professionnelle
 - les canaux, voies navigables et ports fluviaux
 - l'éducation
 - la culture
- Elle participe à l'élaboration du plan national comme avant, mais peut aussi élaborer un **plan régional**
- Elle recevait de l'État des subventions spécifiques, elle bénéficiera de **dotaations globales** qui doivent compenser strictement les charges transférées
- Elle ne disposait pas de services propres, **elle en aura désormais**
- Elle percevait des taxes additionnelles à d'autres taxes, certaines de celles-ci lui sont transférées globalement

2 La région selon la loi Defferre de 1982

Archives du conseil régional des Pays de la Loire (fonds Roger Boisseau).

3 La droite lance une nouvelle étape de la décentralisation

Engagé vingt ans après la première vague de réformes lancée par la gauche en 1982-1983, l'Acte II de la décentralisation, auquel le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin a attaché son nom, s'est achevé avec le vote de la loi organique du 29 juillet 2004 et du 13 août 2004. La loi du 13 août 2004 [...] détaille notamment les nouveaux transferts de compétences décidés au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements. Ces transferts interviennent en matière de développement économique, de transport, d'action sociale, de logement, de santé, d'éducation [...]. Cette démarche fait toutefois craindre à certains élus l'avènement d'une décentralisation « à la carte » peu compatible avec le principe d'égalité.

Mais la véritable pomme de discorde entre l'État et les élus locaux concerne le financement des compétences transférées. Les lois du 28 mars 2003 et 29 juillet 2004 précisent pourtant que tout transfert de compétences sera accompagné de l'attribution des moyens qui étaient consacrés à leur exercice par l'État.

Regards sur l'actualité, n° 308, La Documentation française, 2005.



- 4 Le Louvre à Lens.** Financé à 80 % par des collectivités territoriales du Nord-Pas-de-Calais, ce nouveau musée accueille, depuis 2012, des centaines d'œuvres provenant des collections publiques du Louvre, le plus grand musée national. Il sert aussi à entreposer une grande partie de ses réserves, menacées à Paris par les crues de la Seine.

5 Un référendum local

Pour ou contre les travaux de réhabilitation de l'église? Les administrés de Plouagat, dans les Côtes-d'Armor, étaient invités à se prononcer ce dimanche, lors d'un référendum local¹. Ils ont dit oui à 80 %. L'état de vétusté de l'église Saint-Pierre de Plouagat a incité les élus à demander une étude au cabinet Héritage en 2006. Elle a fait apparaître de nombreux désordres au niveau des murs, de la nef, de la charpente, et du clocher. Ces désordres impactent de façon importante la solidité de l'édifice. C'est cet état de danger qui a conduit le maire à prendre un arrêté de fermeture de l'église, pour raison de sécurité, depuis mars 2012. Après étude, sa consolidation est évaluée à 1 100 000 € HT.

La restauration de l'église Saint-Pierre a été souhaitée par quelque 80 % des votants ce dimanche, sur la base du dépouillement de plus de la moitié des suffrages, lors de ce scrutin officiel qui a mobilisé un peu plus de 50 % des 2016 électeurs inscrits. Le quorum des 50 % des inscrits ayant été atteint, le résultat de ce scrutin supervisé par la préfecture des Côtes-d'Armor s'impose légalement au conseil municipal. Cet important investissement peut être réalisé sur plusieurs années. Pour les élus, « le référendum est, avant tout, un instrument de démocratie directe, car il permettra aux électeurs d'intervenir directement dans la conduite de la politique de la commune, qui aura des retombées sur l'avenir de Plouagat ».

Ouest-France, 2 septembre 2013.

1. Le référendum d'initiative locale est une nouveauté introduite par la réforme constitutionnelle du 28 mars 2003.

Questions

L'Acte I de la décentralisation

- Doc. 1 :** Quelles sont les principales critiques adressées par la gauche à la centralisation du pouvoir en France?
- Doc. 2 :** Montrez que la loi de 1982 y apporte plusieurs réponses.

L'Acte II de la décentralisation

- Doc. 3, 4 et 5 :** Comment le processus de décentralisation évolue-t-il depuis les débuts du XXI^e siècle? Quels nouveaux domaines du rôle de l'État sont concernés par cette évolution?
- Doc. 1 et 3 :** Relevez, dans ces deux documents, les critiques qui peuvent être adressées à cet Acte II de la décentralisation.

Vers la composition du BAC

Capacités et méthodes :

II. 1. Prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du corpus documentaire; le mettre en relation avec la situation historique étudiée.

En utilisant des exemples précis pris dans les documents, vous rédigerez un texte constitué de deux paragraphes expliquant d'abord les objectifs des lois de décentralisation de 1982, puis les évolutions de la décentralisation depuis cette date.

Vocabulaire

ORTF : Office de radiodiffusion-télévision française. Établissement chargé du service public de l'audiovisuel fondé en 1964 et supprimé en 1974.

SMIG : Salaire minimum interprofessionnel garanti. Salaire horaire minimum en dessous duquel aucun salarié âgé de plus de 18 ans et à temps plein ne doit être payé.

Technocratie : voir p. 152.

DÉROULEMENT DE LA CRISE

Crise étudiante

- **22 mars** L'université Paris X-Nanterre est occupée par des étudiants.
- **3 mai** L'université de la Sorbonne, à Paris, est fermée par la police.
- **6 au 30 mai** À Paris, affrontements presque quotidiens avec la police.

Crise sociale

- **13 au 21 mai** Des mouvements de grève se répandent partout dans le pays.
- **22 mai** 8 millions de grévistes. Le pays est paralysé.
- **27 mai** Accords de Grenelle entre les syndicats, le patronat et le gouvernement.

Crise de régime

- **29 mai** De Gaulle quitte précipitamment la France.
- **30 mai** De Gaulle rentre en France. Il annonce la dissolution de l'Assemblée nationale. Une manifestation en sa faveur réunit un million de personnes à Paris.
- **23 et 30 juin** Victoire du parti gaulliste aux élections législatives.

Initié dans un petit nombre d'universités, le mouvement de mai 1968 apparaît rapidement comme une **contestation plus globale de la gouvernance gaullienne** de la V^e République et plus particulièrement de sa mainmise sur les moyens d'information, comme la radio et la télévision. Au-delà des étudiants, ce mouvement fédère aussi tous ceux qui souhaitent voir évoluer une société mise à mal par les bouleversements économiques issus des Trente Glorieuses. L'**ampleur de la révolte** est telle qu'elle pose, un temps, le **problème de la légitimité** d'un **gouvernement** pourtant **démocratiquement choisi** par une majorité d'électeurs.

> Comment l'État prend-il en compte les contestations de l'opinion publique ?



1 Affrontements entre les forces de l'ordre et les étudiants, rue des Écoles (Paris), le 6 mai 1968

2 De Gaulle et mai 1968

Ces propos du général sont rapportés par Alain Peyrefitte, alors ministre de l'Éducation nationale. Écrivain reconnu, il avait été autorisé par le général à prendre en notes toutes les conversations auxquelles il assistait (audiences privées, réunions de travail, conseils des ministres, etc.).

« Ce qui est exceptionnel, c'est surtout que des manifestants dans la rue bombardent des policiers avec des boulons et des pavés et les attaquent au corps à corps avec des manches de pioches. [...] Nous n'avons pas à nous déterminer en fonction des humeurs passagères de ces bandes d'adolescents qui se laissent manipuler par des meneurs. Nous devons nous déterminer en fonction de nos devoirs à l'égard du pays. » [5 mai 1968]

« On ne capitule pas devant l'émeute ! Si nous nous déculottons, il n'y a plus d'État ! Le pouvoir ne recule pas ou il est perdu. » [11 mai 1968]

« Dans l'immédiat, il faut garder le contact, causer, négocier avec ceux qui ont les moyens de négocier. On devra donner des choses. Mais, au-delà, il faut que l'État, et pour commencer moi-même, fasse une opération d'ensemble, une opération nationale. [...] Il faut que le pays nous dise : "Nous vous faisons confiance, à vous tels que vous êtes, pour réformer l'Université [...] pour que le rôle de la jeunesse soit établi et précisé ; pour que l'économie soit infléchi, afin d'améliorer le sort de tous et spécialement des moins favorisés [...]". L'opération qui est à faire, l'opération que je dois faire, c'est un référendum portant sur ces sujets-là ; c'est demander au peuple un mandat pour faire ces choses-là. Si c'est *non*, ma tâche est terminée. » [25 mai 1968]

Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, tome III, Fayard, 2000

PAS DE RECTANGLE BLANC POUR UN PEUPLE ADULTE.



INDÉPENDANCE et AUTONOMIE de l'O.R.T.F.

3 « Pas de rectangle blanc pour un peuple adulte », affiche attribuée à Jean Effel, mai 1968

Utilisant le rectangle blanc par lequel l'ORTF marquait les émissions jugées « dangereuses » pour les jeunes, l'affiche dénonce la mainmise de l'État sur l'audiovisuel : depuis 1964, l'ORTF est en effet placée sous le contrôle du ministre de l'Information.

4 Les « accords » de Grenelle

D'abord rejetés par la base, ces accords entrent, de fait, en application dès le mois suivant car ils servent de base aux négociations qui sont conduites dans toutes les branches professionnelles.

Les organisations professionnelles et syndicales [...] se sont réunies sous la présidence du Premier Ministre [...] les 25, 26 et 27 mai 1968.

Taux horaires du SMIG

Le taux horaires du SMIG sera porté à 3 francs au 1^{er} juin 1968. [...]

Salaire du secteur privé

Les salaires réels seront augmentés au 1^{er} juin 1968 de 7 %. [...] Cette augmentation sera portée de 7 à 10 % à compter du 1^{er} octobre 1968.

Réduction de la durée du travail

Le Conseil national du patronat français et les confédérations syndicales ont décidé de conclure un accord-cadre dont le but est de mettre en œuvre une politique de réduction progressive de la durée hebdomadaire du travail en vue d'aboutir à la semaine des 40 heures. [...]

Journées de grève

Les journées d'arrêt de travail seront en principe récupérées. Une avance de 50 % de leur salaire sera versée aux salariés ayant subi une perte de salaire.

5 Une « contestation des modes traditionnels de commandement »

La crise qui secoue la France au mois de mai 1968 met à la fois en cause l'organisation économique d'une société industrielle développée, le système d'éducation dont cette société a hérité, et le régime politique qu'elle s'est laissé imposer. [...] Il y a l'insolence de la technocratie gaulliste, le refus du dialogue et l'utilisation abusive des moyens d'information. Il y a l'augmentation prodigieuse du nombre des étudiants, la crise du système éducatif [...]. Il y a aussi le désir naturel de la jeunesse de rompre avec la banalité de la vie quotidienne et de vivre, à son tour, de grands événements autrement qu'à travers des radotages d'anciens combattants. [...] Il existe cependant un élément commun : la contestation des modes traditionnels de commandement, de gestion et d'administration. Le mouvement de mai est dirigé contre l'absolutisme patronal, contre l'autoritarisme étatique.

Gilles Martinet, *La Conquête des pouvoirs*, Éditions du Seuil, 1968.

Questions

L'expression du mécontentement populaire

1. **Doc. 1 et 5** : Quelles sont les causes de la révolte étudiante ? Comment se manifeste-t-elle ?
2. **Doc. 3 et 5** : Que dénonce l'affiche ?

L'État face à la crise

3. **Doc. 2** : Comment le général de Gaulle analyse-t-il la crise à ses débuts ? Montrez que son attitude évolue tout au long des événements de mai 1968.
4. **Doc. 2 et 4** : Quelles sont les solutions trouvées par l'exécutif pour sortir de cette crise ? Comment l'État a-t-il tenu

compte du mécontentement d'une partie de l'opinion publique ?

Vers l'analyse de document du BAC

Capacités et méthodes :

II. 1. Cerner le sens général d'un document et le mettre en relation avec la situation historique étudiée.

Après avoir présenté la nature du **document 2**, vous montrerez en quoi il est révélateur des difficultés qu'éprouve un État démocratique face à des événements comme ceux de mai 1968.

Vocabulaire

État-providence : voir p. 154.

Ordonnance : texte législatif décidé par le gouvernement par délégation du Parlement.

Partenaires sociaux : ensemble des acteurs économiques (employés, patrons, etc.), représentés par des organisations syndicales, chargés de s'entendre sur des sujets d'intérêt général.

DATES CLÉS

- 1945 Création de la Sécurité sociale.
- 1946 La solidarité de la nation contre les risques sociaux est inscrite dans la Constitution.
- 1988 Création du revenu minimum d'insertion (RMI).
- 1990 Création de la contribution sociale généralisée (CSG) pour financer le déficit de la Sécurité sociale.
- 1999 Création de la couverture médicale universelle (CMU) pour les plus démunis.
- 2009 Le RMI devient revenu de solidarité active (RSA).

Jusqu'en 1945, la protection sociale en France est réduite, notamment par rapport à l'Allemagne voisine, et ne concerne que certaines catégories de travailleurs. À la Libération, conformément au programme de la Résistance, **le Gouvernement provisoire met en place un État-providence** chargé de protéger tous les citoyens par la redistribution des richesses issues des cotisations de tous les Français. Ce système est progressivement élargi pour couvrir de nouveaux besoins, mais il suscite aussi des contestations dues, en particulier, à la lourdeur de son financement.

> **Comment la conception de la mission sociale de l'État a-t-elle évolué de 1946 à nos jours ?**

1 La naissance de la Sécurité sociale

Article 1^{er}. Il est institué une organisation de la Sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent. L'organisation de la Sécurité sociale assure dès à présent le service des prestations prévues par les législations concernant les assurances sociales, l'allocation aux vieux travailleurs salariés, les accidents du travail et maladies professionnelles et les allocations familiales et de salaire unique aux catégories de travailleurs protégés par chacune de ces législations dans le cadre des prescriptions fixées par celles-ci et sous réserve des dispositions de la présente ordonnance.

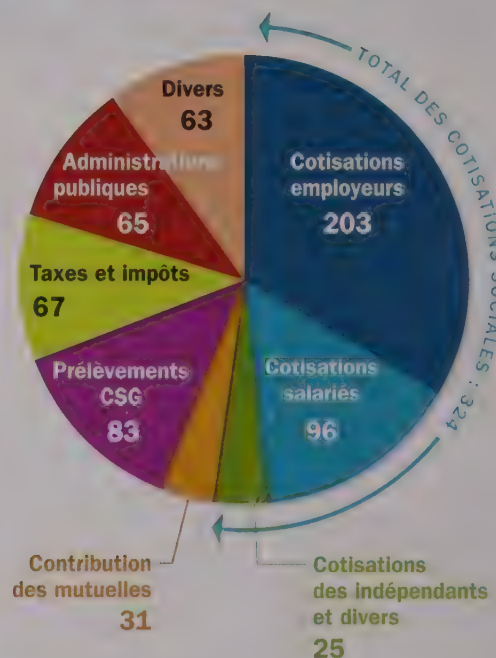
Ordonnance du 4 octobre 1945 signée par Alexandre Parodi, ministre du Travail et de la Sécurité sociale.



2 Élections à la Sécurité sociale, avril 1947

La Sécurité sociale est gérée par des caisses dont les dirigeants sont élus par les partenaires sociaux.

3 Les recettes de la Sécurité sociale (2010), en milliards d'euros

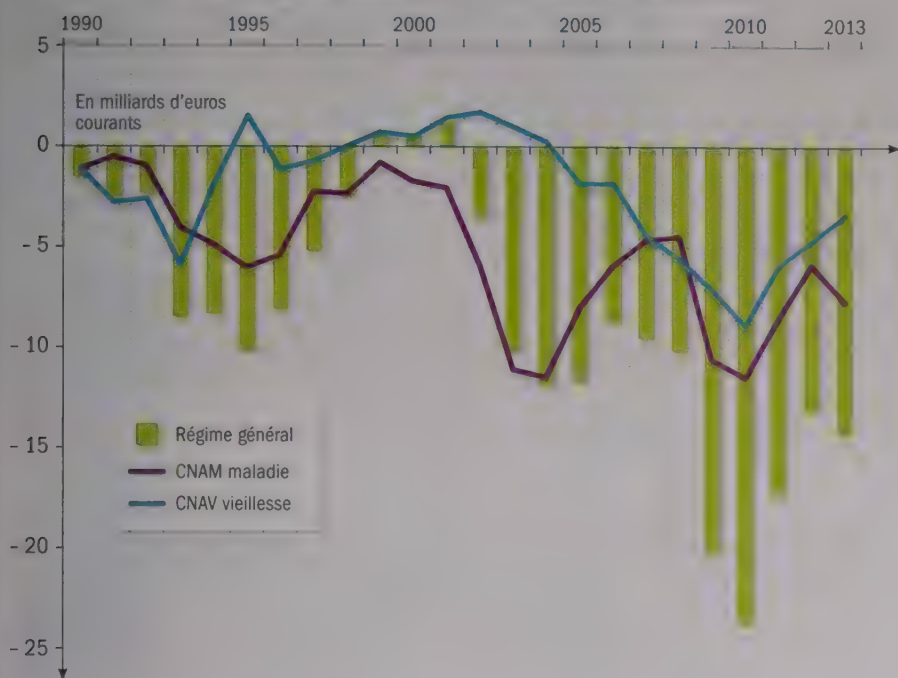


Total : 633 milliards d'euros (33 % du PIB)

4 Le déficit de la Sécurité sociale

Le déficit de la Sécurité sociale s'est accentué depuis 1976 et est devenu quasiment permanent à partir des années 1990. Le régime général couvre la plupart des salariés et les étudiants (soit environ 80 % de la population); il est constitué de 4 branches : maladie, accidents du travail, vieillesse, famille. Les agriculteurs et les indépendants ont un régime spécifique.

Soldes du régime général, de la CNAM maladie et de la CNAV



6 Le RSA, nouveau maillon de la protection sociale

Entré en vigueur mi-2009, le revenu de solidarité active (RSA) était censé favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires de minima sociaux. En ajoutant une nouvelle prestation, le « RSA activité », au RMI rebaptisé « RSA socle », Nicolas Sarkozy voulait inciter les personnes les plus défavorisées à reprendre un emploi, puisqu'elles sont assurées de gagner plus en cumulant revenus du travail et prestations sociales. Cet objectif n'a pas été atteint, selon un rapport du comité national chargé de son évaluation. En juin, on comptait 1,87 million de foyers bénéficiaires en métropole : 1,4 million touchaient le « RSA socle », qui assure un revenu minimum aux personnes sans travail, et 470 000 le « RSA activité », qui complète un petit salaire. [...] « Ce résultat n'est pas une surprise », se défend Martin Hirsch, qui a conçu le RSA. « Il faut tenir compte de la crise. Comment voulez-vous que les bénéficiaires du RSA retrouvent un emploi alors que les entreprises suppriment des postes ? » [...] En revanche, le RSA a un effet réel observé sur la pauvreté, l'autre objectif clef de la réforme. Mais c'est très insuffisant. En 2010, le dispositif a permis de faire baisser le nombre de pauvres de 2 %, soit 150 000 personnes.

Philippe Wojazer, *L'Expansion*, 15 décembre 2011

5 « L'opacité des comptes et l'enchevêtrement des compétences »

L'ensemble des ressources qui financent la protection sociale ont mal vieilli. Je souhaite procéder à une réforme [...]. Elle permettra d'alléger la fiscalité sur les revenus du travail et l'épargne investie dans les entreprises. L'impôt ne doit plus constituer un frein à l'initiative personnelle, à la prise de responsabilité, à l'embauche et aux investissements productifs. [...] La situation actuelle est marquée par l'opacité des comptes et l'enchevêtrement des compétences. Il faut y substituer une autre logique : celle de la clarté et de la confiance mutuelle. [...] Pour cela, il faut opérer le partage entre les dépenses de solidarité qui doivent relever de l'État et être financées par l'impôt, et les dépenses d'assurance qui doivent être gérées par les partenaires sociaux et financées par les cotisations salariales et patronales. [...] Bien entendu, cela suppose que les déficits cumulés de 1994 et 1995 soient apurés.

Déclaration de politique générale du Premier ministre Alain Juppé, 23 mai 1995

Questions

La mise en place d'un État social

1. **Doc. 1, 3 et 5** : Quels sont les buts fixés à la Sécurité sociale ?
2. **Doc. 2 et 3** : De quelle manière les salariés interviennent-ils dans son fonctionnement ? Pourquoi jouent-ils un rôle important ?

Les mutations de l'État social

3. **Doc. 4 et 5** : Quelle est l'évolution des comptes de la Sécurité sociale depuis le début des années 1980 ? Comment peut-on l'expliquer ?
4. **Doc. 6** : Comment l'État prend-il en compte aujourd'hui de nouveaux problèmes sociaux ? Avec quels résultats ?

Vers la composition du BAC

Capacités et méthodes :

II. 2. Décrire et mettre en récit une situation historique.

Rédigez un texte constitué de deux paragraphes montrant d'une part les avantages de la protection sociale assurée par l'État en France et d'autre part les arguments utilisés pour remettre en question cette mission.

Les présidents de la République ont régulièrement laissé leur empreinte dans des **grands travaux monumentaux modifiant le paysage de la capitale parisienne**. Grand amateur d'art, François Mitterrand décide, dès 1981, de valoriser le musée du Louvre et d'aménager sa cour d'entrée. En 1983, il confie le projet à l'architecte sino-américain Ieoh Ming Pei, qui réalise une pyramide inaugurée au moment du bicentenaire de la Révolution française. Décrite au moment de sa construction, elle est devenue l'un des **emblèmes de la modernité culturelle de Paris**.

> **En quoi la pyramide du Louvre symbolise-t-elle le rôle du pouvoir politique dans la vie culturelle ?**

1 La pyramide du Louvre dans l'architecture parisienne



FICHE TECHNIQUE

- **Architecte** : Ieoh Ming Pei, américain d'origine chinoise.
- **Commanditaire du projet** : François Mitterrand, président de la République de 1981 à 1995.
- **Situation** : au centre de la cour Napoléon du palais du Louvre.
- **Inauguration** : 1989 (début du chantier : 1983).
- **Dimensions** : haute de 21,64 mètres, base carrée de 35 mètres de côté : des proportions proches de celles de la grande pyramide de Gizeh en Égypte.

- **Matériau** : métal, 128 poutres maintenues par 16 câbles d'acier, 603 losanges et 70 triangles de verre de 2,15 cm d'épaisseur.
- **Style** : parfois qualifié de « futuriste » *in situ*, il se veut en rupture visible avec le passé tout en prenant en compte le lieu où il se trouve.
- **Nombre de visiteurs** : 8,9 millions en 2011, site culturel le plus visité de France, devant la tour Eiffel.

Un grand projet présidentiel



2 François Mitterrand devant la pyramide du Louvre, 28 juin 1989

4 Haro sur la pyramide

Ieoh Ming Pei est livide. Ce lundi 23 janvier 1984, l'immuable sourire s'est effacé de son visage. À 67 ans, l'architecte américain d'origine chinoise est un grand bâtisseur. Son travail fait autorité de Washington à Hong Kong, de Boston à Singapour. Mais ce jour-là, à Paris, face à la Commission supérieure des sites et des monuments historiques, c'est l'humiliation. Il est venu présenter son projet pour le Grand Louvre, symbolisé par une spectaculaire pyramide de verre. L'hostilité est palpable. Quand Pei éteint la lumière pour projeter ses diapositives, la réunion vire au cauchemar. Remarques désobligeantes et critiques fusent. [...] Comment Ieoh Ming Pei s'est-il fourré dans ce guêpier ? Par le fait d'un prince, François Mitterrand. À peine élu président de la République, le 10 mai 1981, Mitterrand a fait de la renaissance du musée une affaire personnelle. [...] Sur TF1, le 28 avril 1985, François Mitterrand sermonne les récalcitrants : « On n'a pas posé une pyramide pour le plaisir de poser une pyramide. Ce côté sacro-saint qui ferait qu'on ne pourrait insérer aucun élément d'art nouveau, moderne, me paraît absolument ridicule. » Le 4 mars 1988, à quelques semaines de la fin de son premier septennat, François Mitterrand inaugure sa pyramide, prouesse technologique érigée en un temps record. [...] Dix-huit ans après, victime de son succès, la pyramide est saturée. [...] Cet été, Ieoh Ming Pei, à 89 ans, se penche à nouveau sur les plans du Louvre [...] : « Mon travail a permis de créer un grand musée, le plus beau du monde. J'en suis très fier. »

Grégoire Allix, *Le Monde*, 1^{er} septembre 2006

3 François Mitterrand présente la pyramide

Vous êtes donc là devant le premier élément d'une reconstruction, d'une nouvelle conception du musée du Louvre devenu le Grand Louvre [...]. Grande discussion lorsque l'on a voulu faire la pyramide. Est-ce que la pyramide ne va pas saccager cette perspective, cette fameuse perspective ? Et, j'ai lu des articles très savants qui expliquaient qu'en effet, la perspective était broyée. [...] Par rapport à l'œuvre des siècles, on ne doit jamais être choqué de ce que chaque siècle apporte, ses modes, ses styles, ses architectures. Il faut simplement éviter que cela ne soit la cause d'un désastre pour l'œil [...]. C'est ce qui a été fait avec la pyramide, dont la hauteur et les dimensions ont été calculées de telle sorte qu'elle n'offense pas l'harmonie générale. [...] Les proportions sont celles rapportées, naturellement réduites, de la pyramide de Gizeh. [...] On s'apercevra de ce qu'a donné notre xx^e siècle finissant par la patte magique d'un grand architecte lui-même d'origine chinoise et de nationalité américaine, associé à des architectes français.

Discours de François Mitterrand à l'inauguration du Grand Louvre, 14 octobre 1988.

Questions

Une œuvre originale

- 1. Doc. 1** : Décrivez précisément le monument construit par Ieoh Ming Pei : aspect général, taille, matériaux utilisés, environnement.
- 2. Doc. 1** : Dans quel alignement architectural la pyramide s'inscrit-elle ?
- 3. Doc. 1 et 3** : En quoi cette œuvre se rattache-t-elle au passé tout en étant moderne ?

Un projet présidentiel

- 4. Doc. 2** : Quelle impression le photographe a-t-il voulu exprimer par ce cliché ?
- 5. Doc. 3 et 4** : Pourquoi la construction de ce monument a-t-elle été l'objet d'une polémique ?
- 6. Doc. 3 et 4** : Montrez que le président a été partie prenante du processus de décision et la façon dont il justifie cette réalisation.

Vers l'analyse de documents du BAC

Capacités et méthodes :

II. 1. Cerner le sens général d'un document et le mettre en relation avec la situation historique étudiée.

À partir de l'analyse de la photographie (**document 1**) et de du **document 4**, vous montrerez en quoi la pyramide du Louvre porte la marque du pouvoir politique et témoigne de la politique culturelle de l'État.

1946 – début des années 1980 : un État de plus en plus présent

> Comment se manifeste la place grandissante prise par l'État de 1945 au début des années 1980 ?

État-nation : voir p. 148.

Régime parlementaire : voir p. 151.

Charles de Gaulle

(1890-1970)

► Biographie p. 150 et p. 218



► Schéma des institutions de la IV^e République, p. 149

Scrutin proportionnel : système électoral distribuant les sièges en jeu aux différents candidats ou partis en présence en fonction de leur nombre de voix.

Régime semi-présidentiel : voir p. 150.

► Schéma des institutions de la V^e République, p. 149

► La critique de la V^e République, texte de F. Mitterrand, p. 151

► Une contestation des modes traditionnels de commandement, texte p. 159

Scrutin majoritaire : système électoral attribuant les sièges en jeu au candidat ou à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de voix (majorité absolue au premier tour ou relative au second).

► Hémicycle (1946), p. 148

Pierre Mendès France

(1907-1982)

► Biographie p. 219



A Des institutions progressivement consolidées

a. La IV^e République ou le triomphe du parlementarisme

■ Vieil **État-nation** constitué par de longs siècles de centralisation, la France sort affaiblie et divisée de la Seconde Guerre mondiale. **Le Conseil national de la Résistance souhaite refonder le modèle républicain** sur des bases plus justes. Ainsi les **femmes** participent pour la première fois aux **élections** en 1945. Une Assemblée constituante élue en juin 1946 élabore une Constitution, adoptée par référendum à une faible majorité malgré l'opposition du général de Gaulle qui a démissionné du Gouvernement provisoire dès janvier 1946.

■ La Constitution de la IV^e République installe un **régime parlementaire** où l'essentiel des pouvoirs appartient à l'Assemblée nationale qui peut renverser le gouvernement.

■ Le **scrutin proportionnel** et l'émiettement du paysage politique, accentué en 1947 par l'isolement du PCF dans le contexte de la guerre froide, favorisent l'**instabilité ministérielle** : 23 gouvernements se succèdent en 12 ans. Les difficultés coloniales (guerre d'Indochine, puis d'Algérie) rendent le **régime impopulaire dans l'opinion publique**, malgré ses succès économiques. La crise algérienne ramène de Gaulle au pouvoir en mai 1958.

b. La V^e République, un régime à l'exécutif renforcé

■ Aidé par le juriste Michel Debré, de Gaulle rédige une Constitution adoptée par référendum le 28 septembre 1958. **Le nouveau régime se situe à l'opposé du précédent** : il est bâti sur la **prééminence du président de la République**. Chef des armées et doté de pouvoirs spéciaux en cas de crise, il nomme le gouvernement, peut proposer un référendum et prononcer la dissolution de l'Assemblée. Il s'agit d'un **régime semi-présidentiel**, car les députés gardent cependant un certain contrôle sur l'exécutif, notamment en conservant la possibilité de renverser le gouvernement.

■ **L'élection du président au suffrage universel direct**, décidée en 1962, renforce le caractère présidentiel de la V^e République. Cette évolution rencontre de fortes oppositions et provoque la **lassitude d'une partie de l'opinion publique** face à un pouvoir personnel, presque monarchique, qui ne correspond plus aux attentes des Français. Elle débouche sur une **crise majeure : mai 1968**. Les révoltes étudiantes et les grèves paralysant tout le pays révèlent l'ampleur du mécontentement. Malgré la victoire du parti gaulliste aux élections législatives anticipées de juin, de Gaulle démissionne dès l'année suivante.

B Un personnel politique et administratif renouvelé

a. Les partis et les hommes politiques

■ La Libération bouleverse le paysage politique du pays. L'épuration touche essentiellement la droite, tandis que les trois grandes tendances de la Résistance forment **des partis puissants – le PCF (communiste), la SFIO (socialiste) et le jeune MRP (démocrate-chrétien) –**, qui gouvernent un temps ensemble (le tripartisme). L'instabilité gouvernementale n'empêche pas l'émergence de quelques figures importantes, comme celle du radical Pierre Mendès France.

■ Sous la V^e République, se constituent des partis davantage structurés. C'est le **parti de la droite gaulliste**, connu sous le nom d'UNR, puis UDR et RPR, qui **domine l'Assemblée jusqu'en 1981**. L'utilisation du **scrutin majoritaire** crée une nette **bipolarisation du paysage politique**, la droite affrontant une gauche souvent divisée entre communistes et socialistes (la SFIO devient PS en 1969).

b. L'administration de l'État

■ Corps d'élite de la République, le groupe des hauts fonctionnaires (préfets, inspecteurs des Finances, Cour des comptes) est formé à partir de 1945 par l'**École nationale d'administration (ENA)**, créée par Michel Debré pour démocratiser l'accès aux postes de responsabilités. Cet objectif ne sera cependant qu'atteint partiellement, certains dénonçant un processus de reproduction des élites : le sociologue Pierre Bourdieu parle ainsi d'« héritiers » pour dénoncer ce processus.

■ Les hauts fonctionnaires commandent une **administration longtemps très centralisée**, malgré le projet gaulliste de régionalisation, refusé par référendum en 1969. Les préfets répercutent les ordres de la capitale dans les départements, puis dans les régions à partir de 1964.

c. L'intervention croissante de l'État

a. L'État entrepreneur

■ À l'inverse des idées d'avant-guerre, le programme du Conseil national de la Résistance, largement repris par le Gouvernement provisoire, centre la reconstruction sur une **intervention accrue de l'État dans le domaine économique**. Dès 1944-1946, une série de **nationalisations** dans les banques, les assurances, l'énergie ou les transports crée un vaste secteur public permettant la modernisation du pays.

■ Le rôle incitateur de l'État passe également par la mise en place, en 1946, par Jean Monnet, d'une **planification indicative préparant des objectifs de production** grâce aux outils de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), fondé la même année. Après 1958, de Gaulle accentue les investissements de l'État dans les grands travaux (autoroutes, aéroports) et les réalisations de prestige (la Caravelle, le Concorde).

■ Pour encourager le développement économique et réduire les déséquilibres entre la région parisienne et le reste du pays, l'**État décide de s'occuper de l'aménagement du territoire** en créant la DATAR en 1963 et en soutenant de grands projets de modernisation, comme celui visant à développer un tourisme de masse sur le littoral languedocien.

b. L'État-providence

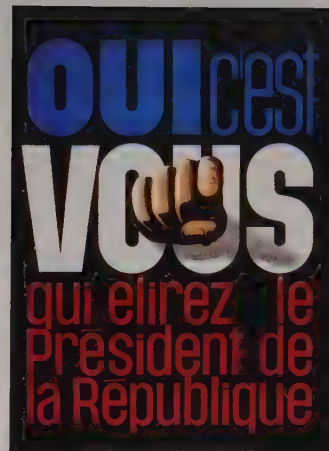
■ Désireux de bâtir une société plus juste, fondée sur la redistribution des ressources, le Gouvernement provisoire s'inspire du modèle keynésien et du rapport Beveridge (paru en Grande-Bretagne en 1942) pour **installer un État-providence**.

■ Un système complet de prestations familiales et sociales, financé par l'impôt et par les cotisations des actifs, est installé. La **Sécurité sociale**, créée en 1945 par Pierre Laroque, assure la protection des grands risques de la vie (maladie, invalidité, vieillesse, décès), tandis que les travailleurs perçoivent à partir de 1950 un **salaire minimum** (le **SMIG**, devenu **SMIC** en 1970) et que **les chômeurs, aidés par l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi)** à partir de 1967, perçoivent des allocations.

c. La politique culturelle

■ L'**implication du gouvernement dans le domaine culturel est plus tardive**. La IV^e République marque surtout un soutien à l'essor des équipements culturels : Centre national de la cinématographie, décentralisation théâtrale, réseau de bibliothèques départementales.

■ La création, en 1959, d'un **ministère des Affaires culturelles**, confié pendant dix ans à l'écrivain **André Malraux**, marque un tournant. Relayé par une administration très organisée, le ministère favorise à la fois la protection du patrimoine (la loi Malraux de 1962) et la création contemporaine (les Maisons de la Culture en 1961). **La radio et la télévision peinent cependant à s'émanciper de la tutelle du pouvoir** qui les considère toujours, selon l'expression du général de Gaulle, comme « la voix de la France ».



1. Affiche pour le « oui » au référendum du 28 octobre 1962

➤ Programme du Conseil national de la Résistance, 15 mars 1944, p. 154

➤ Tableau des nationalisations et privatisations, p. 154

Nationalisation : voir p. 154.

Planification : voir p. 154.

État-providence : voir p. 154.

SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti) et **SMIC** (salaire minimum interprofessionnel de croissance) : salaire horaire minimum en dessous duquel aucun salarié âgé de plus de 18 ans et à temps plein ne doit être payé.

➤ Ordonnance du 4 octobre 1945 signée par Alexandre Parodi, p. 160



André Malraux

(1901-1976)

➤ Biographie p. 219

➤ ■ Pas de rectangle blanc pour un peuple adulte », affiche p. 159

Depuis le milieu des années 1980, trop ou pas assez d'État ?

> Dans quelle mesure le rôle de l'État est-il remis en question à partir des années 1980 ?

François Mitterrand

(1916-1996)

► Biographie p. 151 et p. 219



► Hémicycle (1981), p. 148

Jacques Chirac

(1932-)

► Biographie p. 218



► Document 1, p. 167

Collectivité territoriale :

voir p. 156.

DROM : département et région d'outre-mer. Collectivité territoriale au double statut, équivalent à celui de la métropole. Les DROM sont la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, la Réunion et, depuis 2011, Mayotte.

► La décentralisation vue par la gauche, texte p. 156

► La droite lance une nouvelle étape de la décentralisation, texte p. 156

PCOM : pays et collectivité d'outre-mer. Nom donné depuis 2003 à certains anciens territoires d'outre-mer (TOM) qui bénéficient d'une large autonomie douanière et fiscale et d'une organisation politique particulière.

A Une opinion publique qui doute

a. Alternances et cohabitations

■ Après 23 ans de domination de la droite, la victoire de François Mitterrand à l'élection présidentielle du 10 mai 1981 marque la **première alternance de la V^e République**. Après la dissolution de l'Assemblée nationale, il bénéficie d'une majorité absolue aux élections législatives anticipées, lui permettant de faire voter de nombreuses réformes.

■ Le mécontentement dû à la persistance des difficultés économiques, que n'arrivent guère à résoudre les gouvernements successifs, **suscite un changement de majorité politique à presque toutes les échéances depuis 30 ans. Il témoigne du doute de l'opinion publique envers la classe politique**. Le pays connaît ainsi plusieurs alternances et trois cohabitations : Jacques Chirac puis Édouard Balladur sont Premiers ministres de droite de François Mitterrand pendant deux ans, tandis que Jacques Chirac, devenu président en 1995, doit affronter cinq ans de cohabitation avec le socialiste Lionel Jospin, vainqueur des élections législatives anticipées de 1997.

■ **Les innovations institutionnelles sont rares**. La principale est l'adoption en 2000, par référendum, du **quinquennat** pour le mandat présidentiel, afin de réduire les possibilités de cohabitation. Le président est désormais élu tous les cinq ans, ce qui renforce la présidentialisation du régime.

b. Gouverner avec l'opinion publique

■ L'exercice du pouvoir est rendu plus difficile par les **revendications de l'opinion publique**, très sensible sur la question des réformes sociales. Certaines ont donné lieu à de grandes manifestations, contre lesquelles le pouvoir a du mal à résister.

■ La révélation de certains scandales et le manque d'efficacité supposé des dirigeants ont alimenté, à partir des années 1980, une **défiance croissante vis-à-vis de la classe politique**. Celle-ci s'est manifestée par une montée **de l'abstention et du vote protestataire pour les partis extrémistes**. Le 21 avril 2002, l'accession du candidat du Front national, Jean-Marie Le Pen, au second tour des élections présidentielles a suscité une grande surprise dans l'opinion.

B Un État de plus en plus concurrencé

a. La décentralisation

■ L'accession de la gauche au pouvoir a favorisé l'avènement d'une nouvelle répartition des pouvoirs dans le pays. Les **lois Defferre de 1982 et 1983** ont donné une autonomie aux **collectivités territoriales**, jusque-là contrôlées étroitement par les préfets. Une fonction publique territoriale, dont le statut est fixé en 1984, est chargée de seconder les exécutifs élus par la population.

■ Au début des années 2000, **la droite reprend à son compte l'idée de la décentralisation**. Le gouvernement prévoit le transfert de nombreuses compétences aux collectivités, dans un souci d'efficacité et d'allègement des charges de l'État. En 2012, le nouveau président socialiste affirme la nécessité d'une redéfinition de la répartition des responsabilités dans le complexe organigramme administratif français.

■ **L'outre-mer**, où vivent 2,6 millions de Français, a progressivement acquis une marge de manœuvre importante. Les **DROM** peuvent adapter les lois et règlements du pays, alors que les **PCOM** ont leur hymne, leur drapeau et des institutions originales. Tous dépendent toutefois largement des transferts financiers de la métropole.

b. La construction européenne et la mondialisation

■ Le choix de l'adhésion à la construction européenne, débutée dans les années 1950, se confirme après 1980 avec l'abandon d'une part croissante de souveraineté au profit des institutions communautaires. Le traité de l'Acte unique (1986) démantèle les douanes nationales tandis que le traité de Maastricht (1992) **remplace le franc par une monnaie unique européenne, l'euro**. Cette intégration à une gouvernance supranationale est **mal vécue par une fraction de l'opinion publique**, qui y voit un risque de dissolution de la nation et du modèle social français. Le traité de Maastricht est adopté par référendum à une faible majorité, mais **celui sur la Constitution européenne est refusé par 54,7 % des Français en mai 2005**.

■ L'essor de la mondialisation, après la chute du bloc communiste, a également fait reculer le contrôle de l'État sur l'économie. **Les gouvernements n'ont pas réussi à agir sur la situation nationale de l'emploi**, ce qui suscite incompréhension et mécontentement auprès des travailleurs touchés par les délocalisations et les licenciements.

c Le recul de l'État en débat

a. L'affrontement entre deux conceptions

■ Au début des années 1980, **la gauche a renforcé le poids de l'État** en multipliant les **nationalisations** (banques, industries). En 1983, un quart de la population active travaille dans le secteur public. D'autre part, la législation sociale est complétée au profit des salariés par la semaine de 39 heures, la cinquième semaine de congés payés, les lois Auroux sur les nouveaux droits des travailleurs ou l'encadrement du licenciement.

■ **Cette politique est remise en cause en 1986** par la droite, revenue au pouvoir dans un contexte international de libéralisme triomphant. Dénonçant le niveau des prélèvements sociaux, jugé insupportable, le Premier ministre Jacques Chirac privatise une bonne partie des entreprises nationalisées en 1982.

■ **Depuis 1995 un certain rééquilibrage doctrinal s'est opéré**. La gauche, au pouvoir de 1997 à 2002, poursuit les **privatisations** et le désinvestissement de l'État dans certains domaines, tout en gardant une politique sociale étendue : semaine de 35 heures, RMI (revenu minimum d'insertion), remplacé par la droite en 2009 par le RSA (revenu de solidarité active), CMU (couverture maladie universelle). La crise de 2008 a pourtant ravivé les clivages sur la question du poids de l'État.

b. Un État encore largement présent

■ Malgré son recul, **l'État reste un acteur majeur de l'administration de la France**. **Premier employeur du pays** (plus de 5 millions de fonctionnaires), il continue de proposer des **politiques d'envergure**, notamment dans les domaines de l'environnement et de la lutte contre la pauvreté, et d'assurer **l'essentiel de la protection sociale**, en dépit de réformes successives.

■ L'État occupe enfin un rôle d'incitateur de la politique culturelle. Plusieurs **présidents** se sont personnellement investis dans des **grands travaux** valorisant le patrimoine du pays, tandis que le ministre Jack Lang a lancé une série de manifestations à succès, comme les Journées du patrimoine ou la Fête de la musique.

➤ Photographie de métallurgistes en Moselle, p. 155

Nationalisation : voir p. 154.

Privatisation : voir p. 154.

➤ Tableau des nationalisations et privatisations, p. 154

➤ Discours de Jacques Chirac à l'Assemblée nationale, 6 avril 1986, p. 154

➤ Le RSA, nouveau maillon de la protection sociale, texte p. 161

➤ La pyramide du Louvre dans l'architecture parisienne, photographie p. 162

Date	Occasion
24 juin 1984	Opposition au projet de loi Savary sur l'école privée
4 décembre 1986	Opposition au projet de loi Devaquet sur la réforme de l'enseignement supérieur
12 décembre 1995	Opposition au plan Juppé sur la réforme des retraites
13 mai 2003	Opposition au plan Fillon sur la réforme des retraites
18 mars 2006	Opposition à la loi sur le Contrat première embauche (CPE)
13 janvier 2013	Opposition au projet de loi Taubira sur le « mariage pour tous »

1. Les principales manifestations contre le gouvernement depuis 1984

SUJET GUIDÉ

Le rôle de l'État en France depuis 1946.

1 Analyser le sujet

Repérer les mots-clés dans l'énoncé et les expliquer.

Répondez aux questions des encadrés ci-dessous.

Le rôle de l'État en France depuis 1946.

Dans quels domaines le rôle de l'État se manifeste-t-il ?

Que désigne le terme d'« État » (quels acteurs) ?

Interrogez-vous sur les bornes chronologiques. Le rôle de l'État est-il toujours le même sur la période considérée ?

2 Présenter le sujet

La présentation du sujet doit tenir compte des mots-clés, des bornes chronologiques et spatiales. Elle annonce ce que l'on veut démontrer dans les paragraphes de la composition.

Parmi les trois phrases suivantes, laquelle correspond le mieux au sujet ? Justifiez votre réponse.

1. Les domaines d'interventions de l'État et leur évolution depuis 1946.
2. La place de l'État en France en 1946.
3. L'évolution du rôle de l'État en France.

3 Construire un plan

Le plan doit être élaboré au brouillon en tenant compte de l'analyse et de la présentation du sujet.

Après avoir mobilisé ses connaissances (mots-clés, événements, dates, etc.), il s'agit de s'interroger sur la nature du plan :

- le plan thématique met en évidence dans chacun des paragraphes un thème majeur du sujet ;
- le plan chronologique est organisé en périodes délimitées par des dates-ruptures.

Plusieurs plans sont possibles pour répondre à ce sujet.

Plan A

1. Un État de plus en plus présent (1946 – années 1980).
2. La place de l'État remise en cause ? (depuis les années 1980)

Plan B

1. Le rôle de l'État et son évolution dans le domaine économique.
2. Le rôle de l'État et son évolution dans la gestion des territoires.
3. L'État face aux questions sociales et culturelles.

À quel type de plan correspondent les plans A et B ? Justifiez votre réponse.

5 Bâtir la réponse organisée

MÉTHODE

L'organisation des éléments qui vont vous permettre de rédiger le développement se réalise au brouillon :

- il faut d'abord mobiliser les connaissances correspondant au plan : **répertorier les idées essentielles**, les mots-clés, les événements, les dates ;
- il faut ensuite, dans chaque paragraphe, classer ses connaissances **en fonction des idées essentielles** que vous avez retenues.

le +

En structurant bien les idées essentielles de chaque paragraphe, vous donnerez un « plus » à votre travail.

Le sujet développé ci-dessous correspond au **plan B**.

➔ Voici des connaissances répondant au premier paragraphe du plan :

1. Le rôle de l'État et son évolution dans le domaine économique.

On peut les regrouper en deux idées essentielles.

- *Création d'un secteur public.*
- *Planification indicative (1946).*
- *Maintien d'investissements d'État (TGV).*
- *Libéralisation internationale des marchés.*
- *2^e vague de nationalisations voulues par F. Mitterrand (1981-1982) dans le domaine de la banque et de l'industrie.*
- *Passage à la monnaie unique : l'euro.*
- *Nationalisations de 1944-1946 (banques, assurances, énergie, transports) par le Gouvernement provisoire.*
- *Privatisations depuis 1986 (banques, énergie, industrie, transports) voulues notamment par le gouvernement de J. Chirac.*
- *Investissements publics pendant les Trente Glorieuses (Concorde, autoroutes).*

1^{re} idée essentielle :
*L'État entrepreneur
(1946 – années 1980)*

2^e idée essentielle :
*Un retrait progressif de l'État
depuis les années 1980*

➔ Voici des connaissances répondant au deuxième paragraphe du plan :

2. Le rôle de l'État et son évolution dans la gestion des territoires.

Classez-les en fonction des idées essentielles que vous aurez dégagées.

- *Nouveaux acteurs de la gestion des territoires (les collectivités territoriales, les citoyens) et transfert de compétences.*
- *Les grands travaux de modernisation (barrages, autoroutes, aéroports, etc.) et de développement (aménagements touristiques et industriels : Languedoc, Fos-sur-Mer).*
- *2003 : la décentralisation est inscrite dans la Constitution.*
- *Rééquilibrage du territoire face à l'hypertrophie parisienne.*
- *Reconstruction par l'État après la guerre.*
- *Lois de décentralisation de 1982-1983.*

➔ Relevez des informations répondant au troisième paragraphe du plan :

3. L'État face aux questions sociales et culturelles.

Cours 1 p. 164-165 Cours 2 p. 166-167 Étude 4 p. 158-159 Étude 5 p. 160-161
Histoire des arts p. 162-163

➔ Classez ensuite ces informations en fonction des idées essentielles que vous aurez dégagées.

SUJET EN AUTONOMIE

Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement, administration, opinion publique.

SUJET GUIDÉ

La gouvernance de la France : la décentralisation.

CONSIGNE : En vous appuyant sur le document, vous présenterez les acteurs du gouvernement de la France. Puis vous expliquerez la réforme que l'auteur juge nécessaire.

Présentation à l'Assemblée nationale d'un projet de loi de décentralisation par le ministre de l'Intérieur, Gaston Defferre, 27 juillet 1981

Dans tous les pays démocratiques, il a été fait droit au besoin de concertation, d'association, de participation au travail, qui prépare les décisions concernant les citoyens dans tous les domaines : politique, administratif, culturel, dans l'entreprise, le temps libre, la vie associative. Partout, un nouveau droit a été reconnu. Partout, pour y parvenir, la décentralisation est devenue la règle de vie, partout, sauf en France. [...]

Les responsables politiques qui tenaient les leviers de commande ont maintenu en tutelle les Français et leurs élus locaux, départementaux et régionaux, les traitant comme des mineurs soumis aux décisions d'une classe politique et d'une administration de plus en plus centralisée, de plus en plus technocratique. Ce type de réalité dominatrice a engendré une administration et une réglementation étatiques, tatillonnes, bureaucratiques, un dirigisme étouffant pour les élus et pour les entreprises. Les avions d'Air France sont remplis par les chefs et les cadres des entreprises privées de province, qui sont obligés d'aller chaque semaine à Paris, centre unique de décisions pour leurs affaires. Les élus locaux, notamment les maires, sont exactement dans la même situation et sont trop souvent contraints de venir dans la capitale pour faire avancer ou aboutir leur projet. [...]

Le gouvernement de François Mitterrand et de Pierre Mauroy¹ a confiance dans les Français, dans leur capacité de choisir leurs élus, des élus majeurs et responsables. Des élus libres d'agir, sans tous ces contrôles a priori, sans que leurs décisions ne soient remises en cause, retardées, déformées par des fonctionnaires ou des ministres lointains, qui connaissent mal leurs problèmes et que rien n'habilite à décider à leur place. Il est enfin temps de donner aux élus des collectivités territoriales la liberté et la responsabilité dans le cadre de la loi. Les nécessités du développement économique et social dans la vie moderne l'exigent. [...] Les ministres du gouvernement de F. Mitterrand et P. Mauroy pensent que se dépouiller d'une partie de leurs attributions ministérielles au profit des élus locaux, départementaux et régionaux, n'est pas déchoir, mais bien servir la France. [...] Et c'est renforcer la démocratie que de permettre à des élus de décider sur place des solutions à apporter aux problèmes qu'ils connaissent mieux que quiconque.

1. Premier ministre de François Mitterrand de 1981 à 1984.

1 Analyser la consigne

Il faut distinguer les différentes parties de la consigne, relever les termes essentiels et les définir.

« En vous appuyant sur le document, vous présenterez les acteurs du gouvernement de la France. Puis vous expliquerez la réforme que l'auteur juge nécessaire. »

2 Prélever des informations

3 Apporter des connaissances

Il faut répondre aux différentes parties de la consigne en utilisant les informations prélevées dans le(s) document(s) ainsi que les connaissances.

La consigne comporte deux parties. Dans le tableau ci-dessous :

- les informations de la **partie 1** ont été prélevées : retrouvez dans le document les informations correspondant à la **partie 2** ;
- pour chaque partie, apportez des connaissances complémentaires.

Étude 3 p. 156-157

Cours 1 p. 164-165

le +

En menant une analyse fine du document et en en prélevant le plus d'informations pertinentes possible, vous donnerez un « plus » à votre travail.

Parties de la consigne	Informations fournies par le document	Connaissances
Les acteurs du gouvernement de la France	– L'Assemblée nationale [...], le ministre de l'Intérieur, Gaston Defferre – Le gouvernement de François Mitterrand et de Pierre Mauroy – Les ministres du gouvernement – Les élus locaux, départementaux et régionaux	– <u>Les acteurs institutionnels au niveau national</u> Le Parlement (députés et sénateurs élus) discute et vote les lois. Le Président, élu par les Français, nomme le Premier ministre, chef du gouvernement. Le gouvernement propose des lois et les fait appliquer. – <u>L'administration</u> – <u>Les collectivités territoriales</u> – <u>Les citoyens</u>
La réforme que l'auteur juge nécessaire	...	– <u>La réforme proposée : la décentralisation</u> – <u>Les motivations de cette réforme</u>

SUJET EN AUTONOMIE

Le rôle de l'État en France depuis 1946.

CONSIGNE : Après avoir présenté les documents, vous indiquerez dans quels domaines l'État intervient en tant qu'acteur. Puis vous montrerez que la conception du rôle de l'État évolue en fonction du contexte.

1 Les bureaux de la Sécurité sociale à Paris en 1946



2 Réformer l'État-providence

Le développement de l'État-providence, dans un contexte qui s'y prêtait, a stimulé la croissance économique. Aujourd'hui, nous sommes dans un système inverse. La croissance économique n'est plus suffisante pour nourrir le développement de la Sécurité sociale, puisque, pour des raisons liées aux progrès de la médecine, au vieillissement de la population, et – je m'en réjouis – à une meilleure qualité de la santé, les dépenses en question augmentent, en termes réels, plus vite que la croissance économique. Donc, il faut y consacrer une part croissante du revenu national aux dépens d'autres dépenses.

En second lieu, le système de protection sociale, malgré son caractère universel, s'est révélé un « panier percé », car il n'a pas empêché le développement de l'exclusion sociale, fondée, bien entendu, essentiellement sur le rejet hors du circuit du travail de millions de personnes. [...]

Si nous ne pouvons plus financer la Sécurité sociale dans de meilleures conditions, c'est-à-dire d'une manière universelle, ne faut-il pas consentir un effort supérieur pour ceux qui ont peu de moyens, par rapport à ceux qui en ont beaucoup ? Ce qui pose la question de la structure du financement de la Sécurité sociale.

Jacques Delors, L'Unité d'un homme, Entretiens avec Dominique Wolton, éditions Odile Jacob, 1994.

Schema de synthese

Gouverner un État-nation



le + culture générale

Institutions et vie politique

Récits et témoignages :

- Jean Lacouture, *Les Grands Moments de la V^e République*, Flammarion, 2007.

Films documentaires :

- Sylvain Desmille, *La V^e République, chronique d'une naissance agitée*, 2008.
- Michèle Dominici, *La V^e République et ses monarques*, 2013.
- Raymond Depardon, *1974, une partie de campagne*, 2002.

Films de fiction :

- Bernard Stora, *Le Grand Charles*, 2005.
- Michel Royer et Karl Zéro, *Dans la peau de Jacques Chirac*, 2006.
- Xavier Durringer, *La Conquête*, 2011.
- Pierre Schoeller, *L'Exercice de l'État*, 2011.

B.D. :

- Régis Franc, *La Cohabitation*, Casterman, 1987 (vision satirique de la cohabitation).
- Rémy Le Gall et Frisco, *Élysée République*, Casterman, 2007-2012.

Études d'historiens :

- René Rémond, *Les Droites en France*, Aubier, 1982.
- Michel Winock, *1958, la naissance de la V^e République*, Éditions Gallimard, 2008.

Sites : www.charles-de-gaulle.org
www.mitterrand.org

L'État dans la société

Récits et témoignages :

- *Historia / Paris Match*, 1945-1975. *La France heureuse*, Paris Match, 2012.

Film documentaire :

- Christian Rouaud, *Les Lip, l'imagination au pouvoir*, 2007.

Film de fiction :

- Raoul Peck, *L'École du pouvoir*, Arte, 2010.

Études d'historiens :

- Xavier Greffe, *La Décentralisation*, La Découverte, 2005.
- Philippe Poirrier, *L'État et la culture en France au xx^e siècle*, Le Livre de Poche, 2009.

Sites : www.fonction-publique.gouv.fr
www.culturecommunication.gouv.fr

Une gouvernance européenne depuis le traité de Maastricht

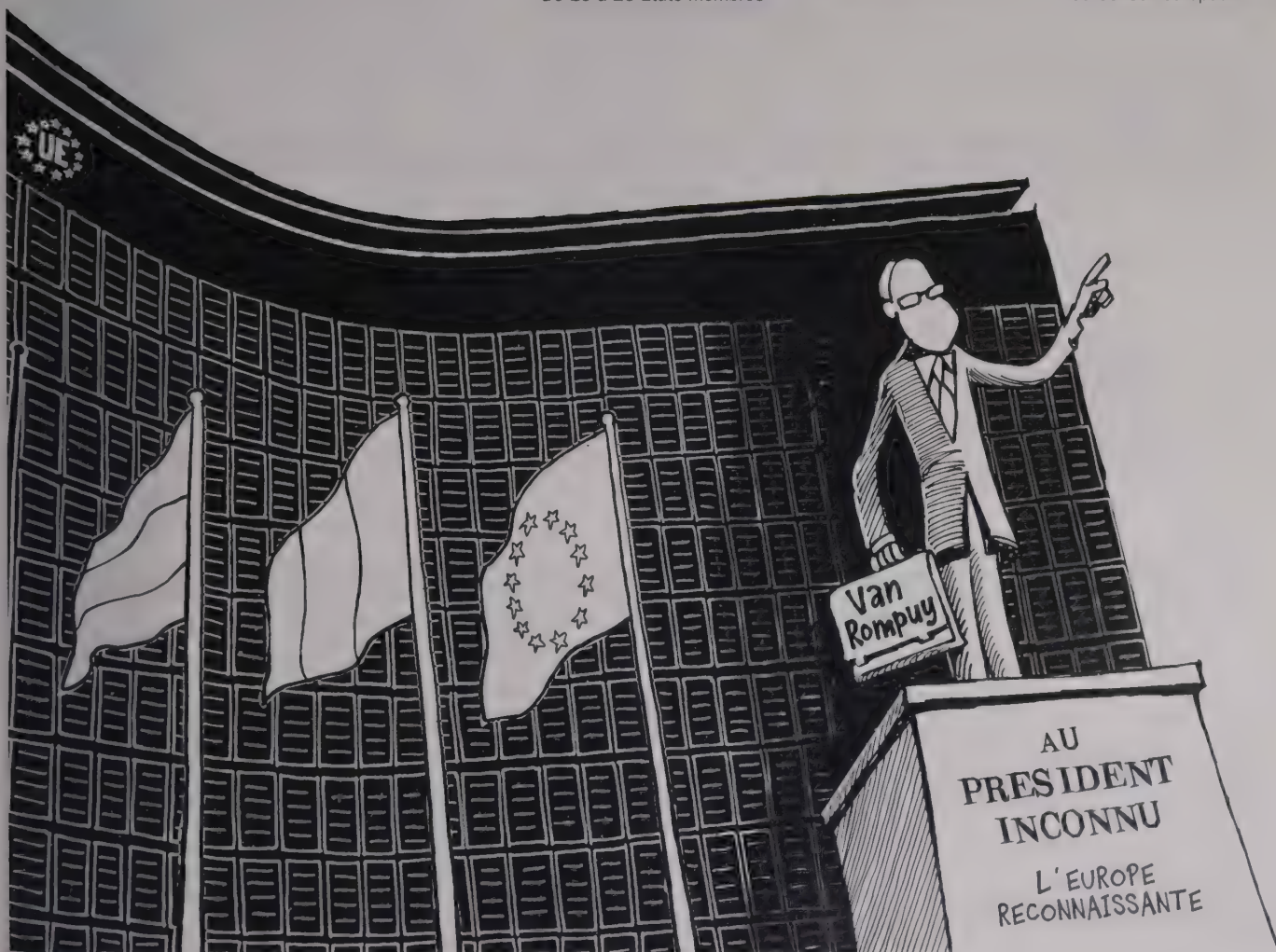
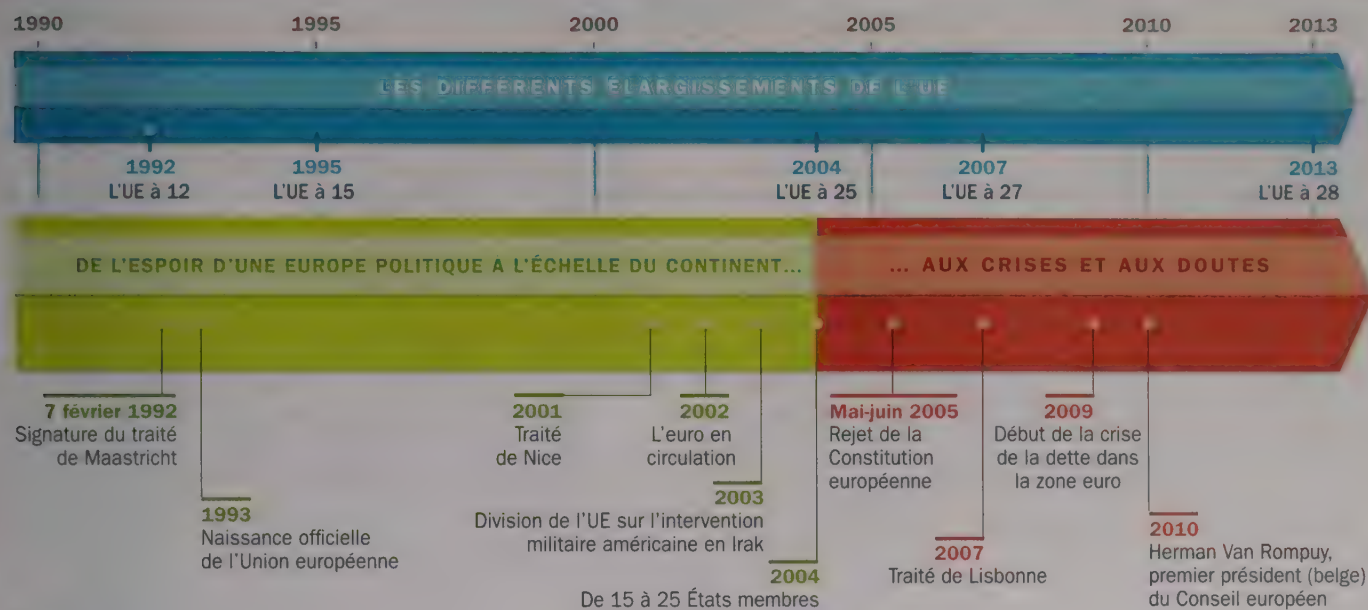
En 1992, 12 pays signent le **traité de Maastricht**. Acte fondateur de l'Union européenne, il est une étape décisive de la construction européenne. Communauté économique depuis 1957, l'Union se fixe désormais des **ambitions politiques**. Son succès attire de nombreux pays dont ceux d'Europe de l'Est libérés du communisme. Mais les **élargissements réussis** (de 12 à 28 membres), les problèmes institutionnels et une défiance croissante de l'opinion publique plongent l'Union dans une **période de doutes**, aggravée à partir de 2008 par la **crise de la zone euro**. Ces difficultés obligent les dirigeants européens à **repenser la gouvernance** de l'Union afin de faire de celle-ci une grande puissance politique.

Comment la gouvernance de l'Europe élargie évolue-t-elle depuis le traité de Maastricht ?



1 Manifestation en faveur de l'euro à Francfort (Allemagne), 1^{er} janvier 1999

Plus de 10 000 personnes se sont rassemblées près du siège de la Banque centrale européenne autour du symbole de l'euro pour montrer leur soutien à la création d'une monnaie commune.



2 « Au président inconnu, l'Europe reconnaissante », caricature de Patrick Chappatte publiée dans *l'International Herald Tribune*, 23 novembre 2009

En novembre 2009, Herman Van Rompuy, ancien Premier ministre belge mais inconnu du grand public, est choisi par les chefs d'États européens comme premier président permanent du Conseil européen. Sa nomination est critiquée par ceux qui souhaitent une figure politique plus forte à la tête de cette institution.

La gouvernance européenne depuis 1992

Notions clés

Approfondissement

Renforcement de la collaboration entre les États membres avec la mise en place de politiques communes et d'institutions allant vers le fédéralisme.

Élargissement

Processus d'adhésion progressive de nouveaux pays à l'Union. Ces pays doivent respecter un certain nombre de critères (État de droit, démocratie, économie de marché viable, etc.) pour être considérés comme candidats puis être admis.

Fédéralisme

Courant politique favorable à la transformation de l'Union européenne en une fédération d'États. Ces derniers acceptent de céder une partie de leurs pouvoirs à une institution supranationale. Dans ce but, les fédéralistes sont partisans d'un approfondissement des politiques européennes.

Gouvernance européenne

Expression qui désigne la façon dont les pouvoirs sont organisés et exercés au sein de l'Union européenne à travers les relations entre les différents acteurs publics et privés.

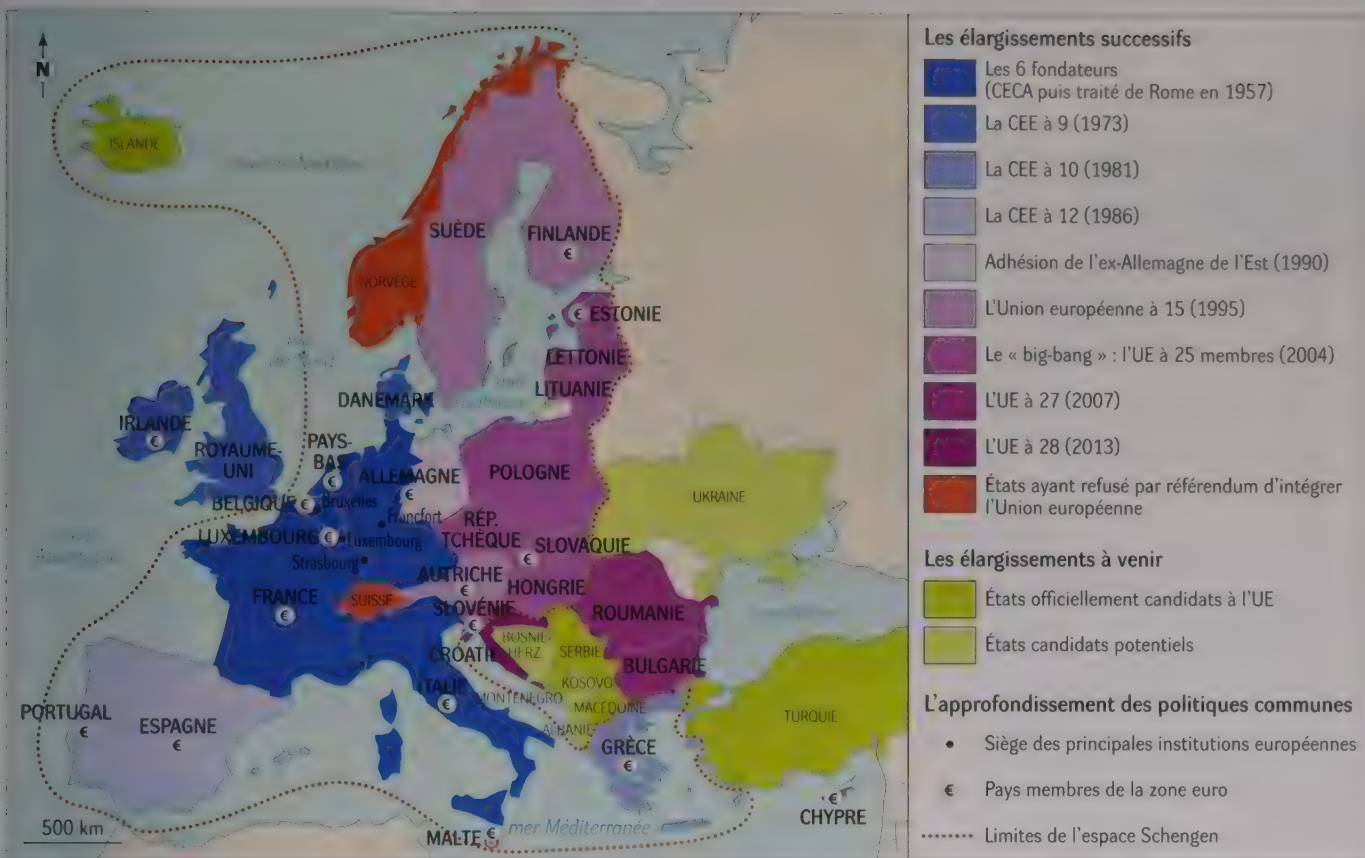
Souverainisme

Le souverainisme est la doctrine défendue par ceux qui veulent protéger la souveraineté nationale mise en péril, selon eux, par un pouvoir accru de l'Union européenne. À l'inverse des fédéralistes, les souverainistes militent pour une « Europe des nations », où l'autonomie politique des États serait préservée. Ils souhaitent donc un affaiblissement voire une disparition des institutions européennes communes.

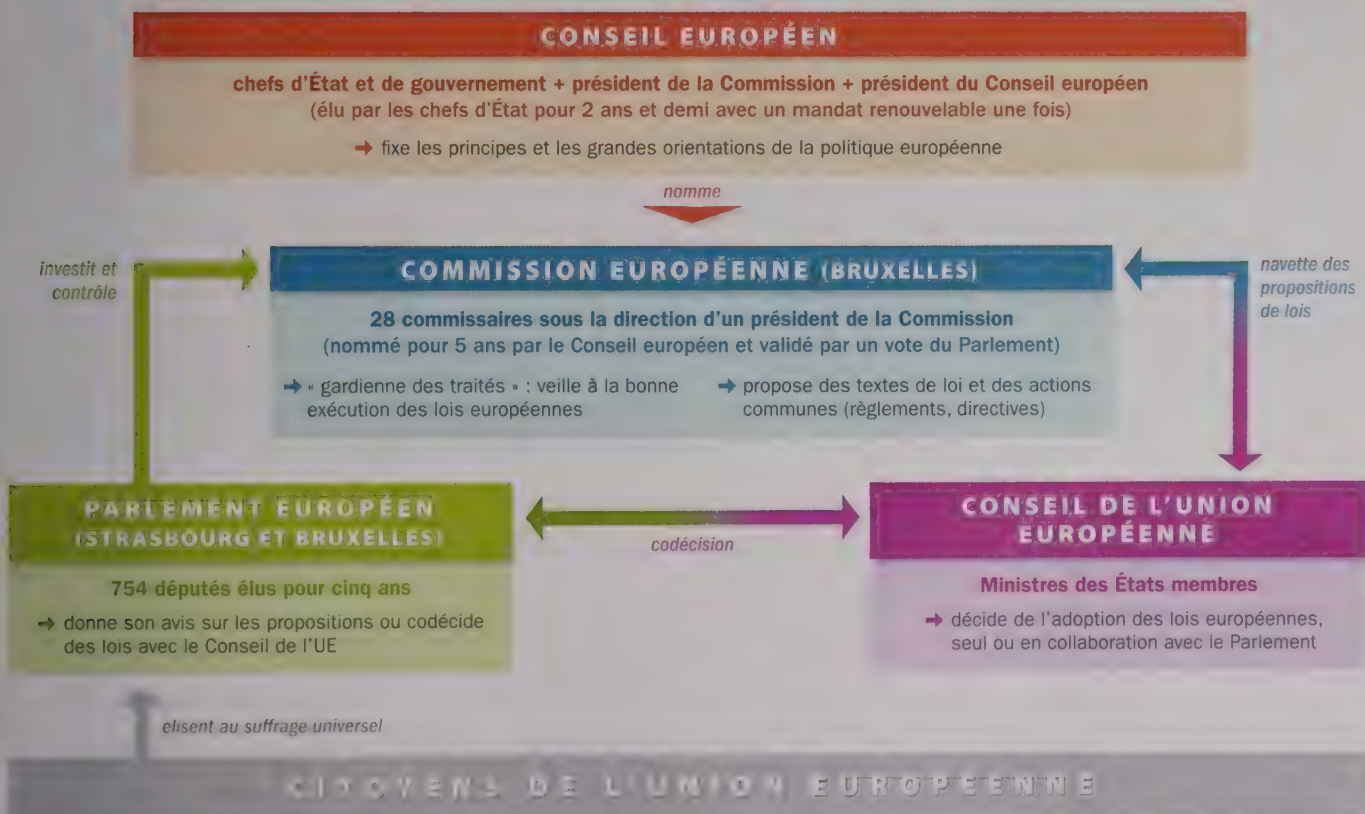


La construction de l'Union européenne

1951	Création de la CECA	- Robert Schuman propose à l'Allemagne de mettre en commun la production franco-allemande de charbon et d'acier sous la responsabilité d'une Haute Autorité indépendante dirigée par Jean Monnet. - D'autres pays rejoignent cette Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) qui compte à sa création 6 membres (France, Allemagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg).
1954	Rejet de la Communauté européenne de défense	- Le projet français d'une armée européenne supranationale et constituée d'unités de tous les États membres (dont l'Allemagne réarmée à cette occasion) est rejeté par le Parlement français. - Cet échec du fédéralisme entraîne un recentrage du projet européen sur le volet économique.
1957	Traité de Rome	- Les ministres des Affaires étrangères des six pays membres de la CECA signent à Rome les traités instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) et la Communauté économique européenne (CEE). - L'objectif de la CEE est de créer un marché commun et une zone de libre-échange en supprimant les barrières douanières entre les pays membres. - Des institutions communautaires sont mises en place : la Commission, le Conseil des ministres, l'Assemblée et la Cour de justice.
1979	Mise en place du SME et premières élections au Parlement européen	- Le Système monétaire européen est mis en place et institue une monnaie de compte, l'ECU (première étape vers l'euro). - Les Européens votent pour les premières élections directes au Parlement européen.
1981	Adhésion de la Grèce	Le pays, libéré de la dictature des colonels, rejoint la CEE qui passe à 10 membres.
1986	Adhésion de l'Espagne et du Portugal	Les deux pays, redevenus des démocraties, intègrent la CEE alors à 12 membres.
1989	Chute du mur de Berlin et du communisme en Europe de l'Est	La chute du mur de Berlin (novembre 1989) permet l'année suivante la réunification allemande. Les anciens pays communistes d'Europe de l'Est se portent candidats pour intégrer la CEE, souhaitant ainsi retrouver le continent européen dont ils ont été séparés pour des raisons idéologiques.



1 L'Europe de 6 à 28



2 Les institutions européennes depuis le traité de Lisbonne (2007)

“Une zone de libre-échange sans pouvoir politique, sans volonté d’aller de l’avant, sans politique de solidarité, c’est une Europe qui disparaîtra.”

Jacques Delors est certainement le plus connu et le **plus influent des présidents de la Commission européenne**. Ayant exercé ce poste pendant dix ans, il a été un **acteur** majeur du **traité de Maastricht** et de la mise en place de la **monnaie unique**, l’Europe économique étant pour lui une condition préalable à l’établissement d’une **Europe sociale**. Retiré de la vie politique en 1996, il a continué depuis à s’exprimer très librement sur le devenir de la construction européenne.

> **Quel regard porte l’un des principaux artisans de l’Union européenne élargie sur la gouvernance européenne ?**



BIOGRAPHIE

Après une carrière à la Banque de France et dans différents cabinets ministériels, Jacques Delors (né en France en 1925) devient ministre socialiste de l’Économie et des Finances (1981-1984) avant d’être nommé président de la Commission européenne. Il assure trois mandats jusqu’en janvier 1995. Il marque profondément de son empreinte la Commission en renforçant son pouvoir sur les autres institutions européennes et en orientant l’Europe vers une construction plus politique. Depuis 1996, il dirige le Groupement d’études et de recherches « Notre Europe ».

1 La nomination de Jacques Delors à la présidence de la Commission européenne (1984)

Journaliste. – Les dix chefs d’État et de gouvernement de la Communauté européenne ont donné leur accord à la nomination de Monsieur Jacques Delors comme président de la Commission exécutive de la Communauté. [...] Reste à rappeler tout de même que cette présidence n’est pas du tout une sinécure, un simple poste honorifique, mais qu’elle est au contraire de première importance et très positive pour la France.

Jérôme Stern. – Oui, comparons l’Europe à une voiture. Le conducteur, celui qui montre le chemin, est le Conseil des chefs d’État [...]; la transmission, elle, se tient à Strasbourg, c’est là le Parlement qui vient d’être renouvelé en juin. Tout le reste est à Bruxelles, c’est-à-dire la carrosserie avec treize mille fonctionnaires et puis surtout le moteur, justement, la Commission. Cette Commission est composée, je vous le rappelle, de quatorze membres nommés par leurs gouvernements respectifs et leur mandat est fixé à quatre ans, qui vient à terme comme celui justement du président en exercice, le Luxembourgeois Gaston Thorn. Une place que vise Jacques Delors. Une place importante parce que la Commission est la pierre angulaire de l’Europe, c’est la gardienne des institutions, l’instance de base. C’est même la Commission qui gouverne, très souvent. On comprend donc que ce soit là un poste particulièrement envié.

Reportage radio, RTL, 19 juillet 1984.

2 Le traité de Maastricht : aboutissement ou point de départ ?

Qui aurait pu penser, il y a encore deux ans, que les douze pays membres se mettraient d’accord sur deux perspectives aussi ambitieuses que celles que représentent l’Union économique et monétaire d’une part, et l’Union politique d’autre part ? [...] La volonté politique est donc au rendez-vous de Maastricht. Au prix de compromis certes, mais aucun d’entre eux ne me paraît susceptible d’empêcher le dynamisme retrouvé de la Communauté. Aux dépens d’une certaine logique institutionnelle sans doute, mais il faut se rappeler qu’il en fut toujours ainsi. [...] Avec l’Union économique et monétaire, les douze pays membres peuvent espérer tirer le plus grand profit d’un

espace économique organisé avec sa dimension sociale. Avec la politique étrangère et de sécurité commune, c’est sans doute le défi le plus extraordinaire qui est lancé à nos pays : parler d’une seule voix, agir ensemble dans les domaines qu’ils considèrent d’intérêt commun et essentiel. Et, enfin, pour nos institutions, avec leur contenu démocratique, il s’agit de combiner – ce qui n’est pas facile – la capacité de décision au niveau central et la complexité des règles de concertation. Bien sûr, ce problème-là sera encore plus difficile lorsque la Communauté sera élargie.

Intervention de Jacques Delors lors de la cérémonie de signature du traité de Maastricht, 7 février 1992.

Qui croit à l'Europe

3 Pour une fédération d'États-nations

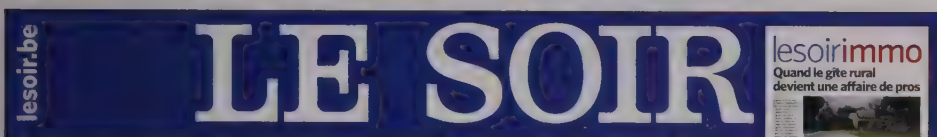
L'ancien président de la Commission européenne, Jacques Delors, a déploré l'élargissement « fuite en avant » de l'Union européenne et appelle à un nouveau traité bâtissant une fédération d'États-nations. [...] « Pour poursuivre l'approfondissement, il faut permettre à une avant-garde d'aller plus loin et de remplir les objectifs déjà ambitieux du traité de Maastricht », a-t-il plaidé. « Si l'on veut poursuivre l'objectif d'une Europe politique, il faut permettre à cette avant-garde de constituer ce que j'appelle une « fédération des États-nations », parce que je ne crois pas que les nations soient appelées à disparaître », a expliqué l'ancien responsable français, en affirmant que « ce projet doit faire l'objet d'un traité particulier, plus exigeant et plus explicite ». Pour Jacques Delors, trop d'élargissement conduit à diluer l'intégration européenne.

Les Échos, 19 janvier 2000.



4 Le représentant des institutions européennes

Photographie des participants au G7 (réunion des 7 pays les plus industrialisés) organisé à Munich en 1992. Jacques Delors (1) représente un « huitième » membre, la Commission européenne.



Le « Robin des Bois » du niqab fait son show



P.R. Société
Un homme d'affaires français, candidat aux présidentielles, est venu payer à Saint-Josse l'amende de 100 euros adressée à deux jeunes filles portant le voile intégral. L'une d'elles explique son parcours au « Soir ».

L'actu

La crise politique aide... la croissance
L'absence de gouvernement renforce les mesures d'austérité.

Delors : « L'Europe est au bord du gouffre »

DANS L'ENTRETIEN qu'il accorde au « Soir », l'ancien président de la Commission se montre très critique face aux dirigeants actuels.



A 86 ans, Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne, entre 1985 et 1994, reste une référence importante sur la scène européenne. Lui qui fut l'un des initiateurs du marché unique, il porte un regard très critique sur la situation actuelle, qui menace l'euro et l'Europe, et sur la réaction timide des dirigeants politiques. Nicolas Sarkozy et Angela Merkel en tête.
Dans un entretien exclusif accordé au Soir et au journal suisse *Le Temps*, il nous explique que la rencontre franco-allemande de mardi n'a pas apporté de vraies solutions à la crise actuelle. « Ouvrons les yeux : l'euro et l'Europe sont au bord du gouffre. Et pour ne pas tomber, le choix me paraît simple : soit les États membres acceptent la coopération économique renforcée, que j'ai toujours réclamée, soit ils transfèrent

5 « L'Europe au bord du gouffre », une du Soir de Bruxelles, 19 août 2011

En pleine crise de l'euro, Jacques Delors s'inquiète du problème de gouvernance dans l'Union européenne dans un entretien accordé au journal belge *Le Soir*. Il critique notamment « les dirigeants européens [qui] sont passés à côté des réalités ».

Questions

Le « père de l'Europe moderne »

1. **Doc. 1 et 4** : Montrez que Jacques Delors a été un acteur de la gouvernance européenne et mondiale.
2. **Doc. 2** : Quelles sont les réalisations inscrites dans le traité de Maastricht qui réjouissent Jacques Delors ?

Un expert inquiet de l'évolution de l'Europe

3. **Doc. 3** : En quoi l'élargissement de l'Union européenne pose-t-il problème selon Jacques Delors ?
4. **Doc. 3 et 5** : Comment Jacques Delors analyse-t-il le fonc-

tionnement de l'Union européenne ? Quelles solutions préconise-t-il ?

Vers la composition du BAC

Capacités et méthodes :

Il. 2. Décrire et mettre en récit une situation historique ; rédiger un texte construit et argumenté.

Vous rédigerez un paragraphe construit qui explique les espoirs que Jacques Delors place dans l'Union européenne et ses craintes quant à son évolution actuelle.

Vocabulaire

Marché commun : zone économique où les droits de douane entre les pays ont été supprimés.

Merkozy : le terme « Merkozy » (Merkel / Sarkozy) a été utilisé pour désigner les positions communes de la France et de l'Allemagne et critiquer le choix de l'austérité pour sortir de la crise.

Pacte de stabilité : ensemble de critères que les États de la zone euro se sont engagés à respecter et qui impose à ces États d'avoir à terme des budgets proches de l'équilibre.

Le couple franco-allemand, moteur ou obstacle pour l'Europe ?

La France et l'Allemagne sont, depuis les années 1950, à la base de grandes avancées dans la construction européenne. Les deux plus puissantes économies du Vieux Continent ont ainsi largement contribué à la mise en place du marché commun. Mais ce rôle de locomotive, pourtant quasiment institutionnalisé par le traité de l'Élysée de 1963, est très dépendant de l'évolution des relations entre la France et l'Allemagne. Il est aussi remis en cause par d'autres États membres qui, se sentant marginalisés dans la gouvernance européenne, dénoncent parfois un leadership sans concertation avec eux.

> **Le couple franco-allemand a-t-il renforcé la gouvernance européenne ou l'a-t-il affaibli en imposant ses conceptions à ses partenaires ?**

DATES CLÉS

- 1992 Naissance de la chaîne franco-allemande ARTE.
- 22 janvier 2003 40^e anniversaire du traité de l'Élysée.
- Octobre 2011 Le projet de nouveau traité européen de discipline budgétaire qualifié de « traité Merkozy » par une partie de la presse européenne.

2a Jacques Chirac et Gerhard Schröder, caricature de Dieter Hanitzsch (2003)



2b Le couple franco-allemand, une nécessité pour l'Europe ?

Les relations entre les gouvernements [franco-allemands] ont souvent fonctionné par couple dans lequel l'affectivité a toujours eu un rôle important. Traditionnellement, le président élu de la République française se rend immédiatement à Berlin pour y rencontrer le chancelier. Ce fut le cas pour Nicolas Sarkozy, accompagné de son épouse, le jour de son élection, la chancelière Angela Merkel accueillant le nouveau chef de l'État sur le tapis rouge devant la chancellerie moderne de Berlin. L'accueil fut à la fois pluvieux et plutôt réservé lors de l'entrée en fonction de François Hollande [...]. Rares furent les couples qui ne purent s'entendre à l'image de Georges Pompidou et Willy Brandt. Mais Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt, François Mitterrand et Helmut Kohl puis Gerhard Schröder et Jacques Chirac ont permis d'effectuer des sauts qualitatifs très importants dans la construction européenne, notamment le traité de Maastricht ayant conduit à l'euro à la suite de la chute du mur de Berlin. [...] Si le couple franco-allemand a parfois généré des critiques de la part des autres pays, il est clair qu'il n'existe pas d'alternative à une réelle entente entre les deux pays pour faire avancer l'intégration européenne, gage de prospérité interne et de stabilité dans le monde. Ce qui ne saurait avoir pour effet de gommer les divergences éventuelles. Mais l'art de la coopération franco-allemande est aussi celui du compromis...

Patrick Martin-Genier, *La Tribune*, 21 janvier 2013



1 Des réalisations concrètes : pièce de 5 euros commémorative célébrant en 2012 les 20 ans de la création de l'Eurocorps

Ce corps d'armée, créé en 1992 à partir d'une initiative franco-allemande, fonde les bases d'un corps militaire européen auquel les autres membres de l'Union européenne peuvent participer. À ce jour, la Belgique, l'Espagne et le Luxembourg font partie de l'Eurocorps. La face de la pièce est un visage de femme symbolisant la déesse Europa. Le revers représente le président François Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl célébrant l'amitié franco-allemande à Verdun.

3 La France et l'Allemagne isolées en Europe sur le dossier irakien (2003)

En 2003, les États-Unis décident d'intervenir militairement en Irak sans l'aval de l'ONU. Les divisions des pays européens sur un éventuel soutien à apporter à cette opération illustrent la difficile gouvernance diplomatique de l'Union.

La cacophonie est assourdissante. Rarement les dirigeants européens ont autant affiché leurs divergences sur une question majeure de politique étrangère et de défense. Alors que la Maison Blanche clame aborder « la phase finale » dans la crise irakienne, les chefs d'État ou de gouvernement de huit pays membres de l'UE, ou qui le seront bientôt, ont publié un texte commun appelant à une unité sans faille avec Washington dans son bras de fer contre Bagdad. [...] Ce texte est un désaveu explicite des positions défendues en commun par le chancelier allemand, Gerhard Schröder, depuis le début opposé à toute intervention en Irak, et le président Jacques Chirac, pour qui « la guerre n'est pas inévitable ». [...] Le choc est d'autant plus fort que ce texte a été publié le jour même où le Parlement européen proclamait « son opposition à toute action militaire unilatérale en Irak » dans une résolution adoptée par 287 voix pour et 209 contre. Les Français comme les Allemands cherchent à minimiser le camouflet.

Marc Semo et Christophe Boltanski, *Libération*, 31 janvier 2003.



4 Manifestation à Paris en 2012 contre les politiques européennes d'austérité : « Non au traité Merkozy »

Avec la crise apparue fin 2009 dans la zone euro, de nombreux pays européens en proie à des difficultés sont incités par Bruxelles à mettre en place des politiques d'austérité visant à réduire leurs déficits. Le coût social de ces politiques d'austérité entraîne des contestations dans tous les pays concernés.

5 Les autres pays européens mis sur la touche par le couple franco-allemand ?

José Manuel Barroso [président de la Commission européenne] se fera-t-il l'écho auprès du président français des sentiments mêlés d'exaspération et d'attente envers le couple franco-allemand dont lui font part les autres dirigeants européens ? [...] Octobre 2010, « Merkozy » propose une vaste réforme du pacte de stabilité et une révision des traités européens d'ici à 2013. C'est l'exemple type du donnant-donnant concocté sans consultation des partenaires. La Commission et plusieurs dirigeants réagissent très mal. « Inacceptable », condamne Jean-Claude Juncker, [...] Premier ministre du Luxembourg. Même son de cloche à Rome. Peu après cette réunion, le ministre italien des Affaires étrangères Franco Frattini s'est fait un devoir de critiquer « l'axe » franco-allemand : « Cette rencontre est une perte de temps alors que la Grèce est aux abois. Une situation globale ne se résoudra pas par des axes bilatéraux », a lâché Franco Frattini. [...] Commentaire de José Manuel Barroso : « Évidemment, rien ne peut aboutir en Europe sans une coopération étroite entre la France et l'Allemagne et nous ne pouvons que désirer et appuyer tous les efforts pour une convergence entre les deux plus grandes économies de la zone euro. Mais en même temps, il faut travailler ensemble avec nos institutions, c'est la seule façon d'avoir avec nous tous les autres États membres, grands et petits, riches et moins riches, anciens ou nouveaux. »

Alain Franco, *Le Point*, 14 octobre 2011.

Questions

Une entente essentielle

1. **Doc. 1 et 2** : Comment le couple franco-allemand fonctionne-t-il ? Est-il toujours harmonieux ?
2. **Doc. 1 et 2** : Montrez qu'il joue un rôle majeur dans la construction européenne.

Des critiques justifiées ?

3. **Doc. 4 et 5** : Sur quoi reposent les critiques adressées au couple franco-allemand ?
4. **Doc. 3 et 5** : Comment réagissent les autres pays membres de l'Union européenne face à ce leadership franco-allemand ?

Vers l'analyse de document du BAC

Capacités et méthodes :

II. 1. Cerner le sens général d'un document et le mettre en relation avec la situation historique étudiée.

Après avoir replacé le **document 5** dans son contexte, vous montrerez qu'il témoigne à la fois de l'importance et des fragilités du couple franco-allemand dans la gouvernance européenne.

Les référendums sur la Constitution européenne de 2005

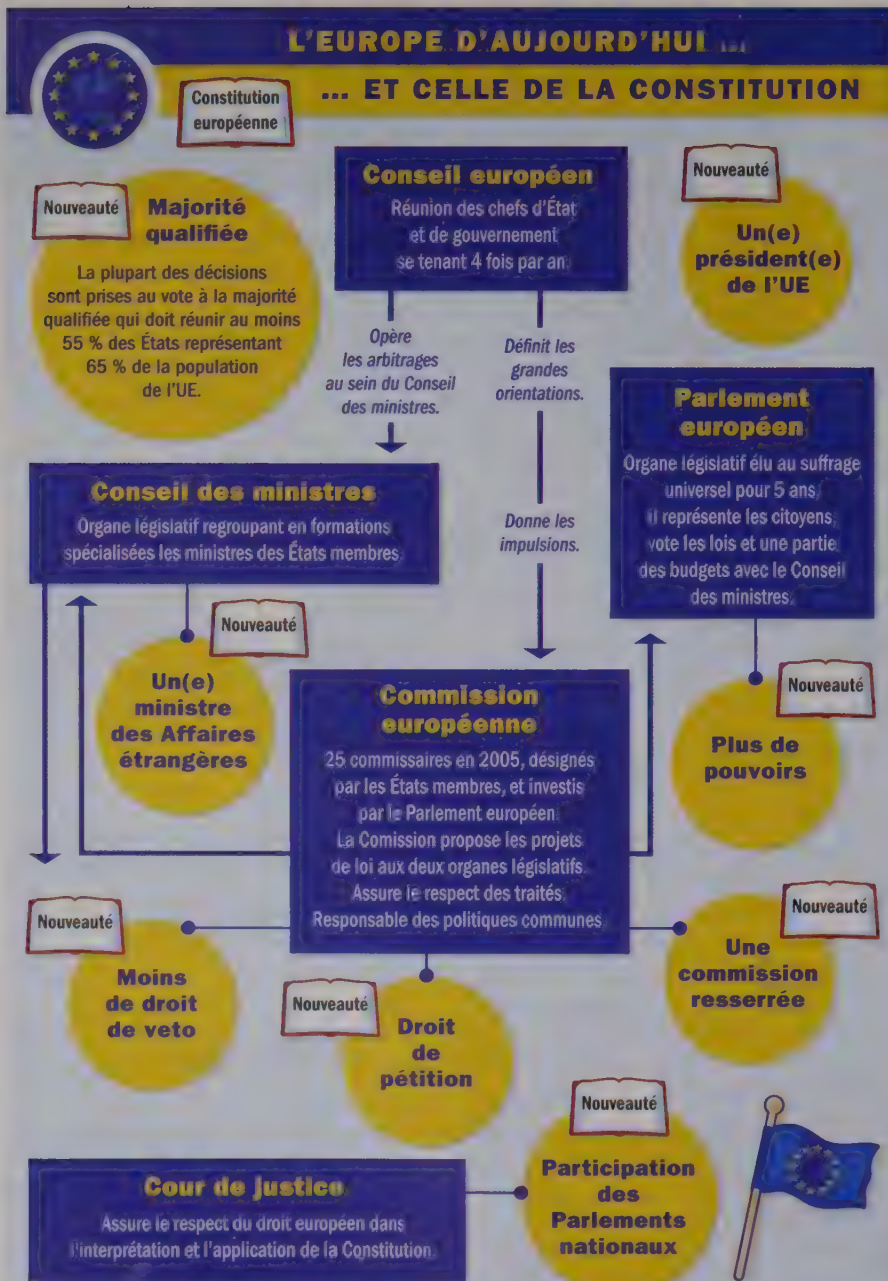
Vocabulaire

Europhilie : position favorable à l'Union européenne et à l'approfondissement de l'intégration européenne.

Référendum : consultation directe du peuple à propos d'une question législative ou constitutionnelle.

Face aux **problèmes institutionnels aggravés par les élargissements successifs**, les dirigeants européens décident en octobre 2004 de donner une Constitution à l'Europe. Celle-ci, élaborée dans la difficulté, est **rejetée** par référendum en 2005 dans **deux des pays fondateurs de l'Union, la France et les Pays-Bas** (avec respectivement 54,7 % et 61,5 % de « non »). Ce résultat qui déstabilise fortement l'Union illustre la progression régulière dans l'opinion publique européenne d'un courant eurosceptique.

> **L'échec des référendums français et néerlandais est-il une victoire des eurosceptiques ?**



2 Le traité de Lisbonne, une meilleure gouvernance ou une sortie de crise ?

Suite aux référendums français et néerlandais, la Constitution européenne est remaniée pour former un nouveau traité moins ambitieux mais permettant le fonctionnement de l'Union. Ce traité est signé à Lisbonne le 13 décembre 2007.

Le président de la République, avant son élection, avait promis un traité simplifié; une fois élu, il tient sa promesse! C'est aussi simple que cela, mais pas suffisant pour répondre à votre question. Je ne pense pas que la campagne référendaire ait été exemplaire. Elle a été l'occasion de parler de beaucoup de choses – des préoccupations des Français, de leur attitude envers le gouvernement – mais très peu de l'Europe.

Le traité de Lisbonne – cela manque un peu d'éclat, c'est vrai – n'est pas une Constitution. C'est un traité comme les autres, qui sera, comme les autres, ratifié par le Parlement. La seule exception a été le traité de Maastricht, qui a été ratifié par référendum, car il modifiait, sans lui porter atteinte, la souveraineté nationale en instaurant l'euro. [...] Enfin, les dix-huit pays qui avaient approuvé la Constitution, certains – le Luxembourg, l'Espagne – par référendum, ont tous accepté la proposition française. Et ils vont ratifier le traité, non pas par référendum mais par la voie parlementaire. Pourquoi pas nous ?

Réponse de Bernard Kouchner
[ministre français des Affaires étrangères]
à une question d'actualité à l'Assemblée nationale, 12 décembre 2007

3 Les principales motivations du vote « oui » et du vote « non » en France

OUI		NON	
Cette constitution renforcera le poids de l'Europe par rapport aux États-Unis et à la Chine	64 %	Vous êtes mécontent de la situation économique et sociale actuelle en France	52 %
Une constitution est nécessaire pour assurer le fonctionnement de l'Europe à 25	44 %	La constitution est trop libérale sur le plan économique	40 %
Une victoire du « Non » affaiblirait le poids de la France en Europe	43 %	Cela permettra de renégocier une meilleure constitution	39 %
(1)		(1)	

(1) Totaux supérieurs à 100, plusieurs réponses sont possibles.

Source : Sondage IPSOS sorti des urnes, 29 mai 2005.

4 La progression de l'euroscépticisme en Europe

« L'euroscépticisme est sensible un peu partout », reconnaissent [...] des responsables européens à Bruxelles. Et la crise économique n'arrangera rien. Les politologues font le compte des signaux négatifs : double « non » de pays fondateurs de l'Union (France et Pays-Bas), plus celui de l'Irlande, aux derniers traités institutionnels; montée des protestataires aux dernières élections européennes; recul prudent des classes politiques, qui préfèrent désormais cacher leur europhilie; mauvaise image de l'euro... La nouveauté, c'est surtout l'expression politique structurée de l'euroscépticisme... qui n'est plus là où on l'attendait. « Il y avait les eurosceptiques de toujours : les nationalistes, la droite et l'extrême droite. Aujourd'hui, on en trouve à gauche », relève Alain Dieckhoff, du Ceri-Sciences Po.

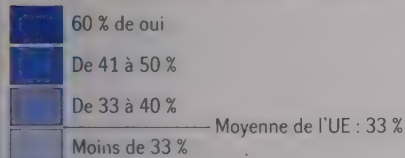
[...]
On pourrait rapidement dessiner deux camps : pour la gauche, l'Europe, ce serait « pas assez de social ! » ; pour la droite, souvent souverainiste, « pas assez de démocratie ! ». Mais ce serait grossier. L'euroscépticisme condamne-t-il pour autant l'Europe ? Au contraire, estiment certains. « Critiquer l'UE est un acte citoyen ! Il montre que le projet européen se banalise », explique, optimiste, Renaud Dehousse, de Sciences Po Paris.

Daniel Bastien, *Les Échos*, 25 mai 2009.



Avez-vous plutôt confiance dans l'UE ?

Question posée à l'automne 2012 à un échantillon représentatif de citoyens européens des pays membres de l'Union européenne et candidats à l'adhésion :



Évolution de l'opinion par rapport à la même question posée fin 2007 :

Il y a plus d'europhiles qu'avant

↑ De 0 à 3 %

Il y a moins d'europhiles qu'avant

↓ De -1 à -10 %

↓ De -11 à -20 %

↓ De -21 à -50 %

Source : l'eurobaromètre, automne 2012

5 La confiance dans l'Union européenne en baisse

Questions

D'un traité à l'autre

- Doc. 1 :** En quoi la gouvernance de l'Union européenne est-elle modifiée par le traité constitutionnel ?
- Doc. 2 :** Pourquoi la voie parlementaire est-elle choisie pour la ratification du traité de Lisbonne ?

Une Europe désavouée ?

- Doc. 3 :** Comparez les raisons du vote « oui » et du vote « non ». En quoi indiquent-elles des conceptions différentes de l'Union européenne ?

- Doc. 4 et 5 :** Comment pourrait-on définir l'euroscépticisme ? Montrez que ce phénomène progresse en Europe.

Vers l'analyse de document du BAC

Capacités et méthodes :

Il. 1. Cerner le sens général d'un document et le mettre en relation avec la situation historique étudiée.

Après avoir analysé le **document 3**, vous montrerez pourquoi l'échec des référendums est un symptôme de la progression de l'euroscépticisme.

Crise de la dette et crise de la gouvernance dans la zone euro

Vocabulaire

Austérité : politique économique qui cherche à rétablir l'équilibre des finances, limiter le déficit et l'endettement en augmentant les impôts et en réduisant la dépense publique.

Déficit : excédent de dépenses par rapport aux recettes; un budget en déficit impose d'emprunter de l'argent (et donc d'augmenter la dette) pour combler cette différence.

MES (Mécanisme européen de stabilité) : Dispositif européen de gestion des crises financières pouvant aider les États en difficulté de la zone euro.

Subprimes : crédits accordés aux États-Unis à des emprunteurs qui n'ont pas une capacité de remboursement suffisante.

À la fin de l'année 2009, la zone euro, déjà fragilisée par la crise américaine des *subprimes*, connaît une **crise majeure**. Certains pays très endettés du sud de l'Europe (la Grèce au premier plan) ne parviennent plus à emprunter sur les marchés financiers l'argent nécessaire pour combler leur déficit. La crise s'étend rapidement et **menace l'existence même de l'euro**. Les dirigeants européens se montrent hésitants et divisés. Les plans d'aide finalement mis en place sont généralement suivis d'une **austérité budgétaire** de plus en plus **mal acceptée** des **opinions publiques** européennes.

> La propagation de la crise en Europe est-elle le signe d'un manque de gouvernance au sein de l'Union ?

DATES CLÉS

- **Novembre 2009** Révélations sur l'ampleur du déficit et de la dette grecque.
- **Mai 2010** Premier plan d'aide de l'Union européenne et du FMI à la Grèce.
- **Octobre 2011** « Sommet de la dernière chance » : accord sur un nouveau plan d'aide européen à la Grèce.
- **2012** Mise en place du MES.

1 Une crise qui commence en Grèce

Le premier pays européen touché par cette problématique de l'endettement a été la Grèce, ce qui était relativement prévisible dans la mesure où sa dette a toujours dépassé 100 % de son PIB depuis son entrée dans la zone euro en 2001. En novembre 2009, le Premier ministre grec [...] lance alors un plan d'austérité et l'UE affirme que la Grèce ne quittera pas la zone euro. Cependant, des tensions se font jour au sein de la zone euro et Berlin traîne des pieds pour venir en aide à la Grèce. [...] Aider la Grèce reviendrait à donner un mauvais signal aux pays laxistes, en leur laissant penser qu'ils peuvent se montrer négligents puisqu'ils seront de toute façon secourus par les autres. Néanmoins, ne pas intervenir n'est pas non plus une option envisageable dans la mesure où cela comporte des risques majeurs pour l'ensemble de la zone, à la fois sur le plan économique (exportations vers la Grèce, remise en cause de l'ensemble de la monnaie unique) et politique (symbole négatif d'un premier retour en arrière dans l'histoire de la construction européenne). Entre ces deux options, le débat fait rage durant le premier trimestre 2010 et l'Allemagne se montre de plus en plus ferme, ne faisant ainsi qu'accroître la spéculation des marchés contre la Grèce [...]. Finalement, en mai 2010, un accord est trouvé au sein de la zone euro. Un plan d'aide de 110 milliards d'euros est adopté le 2 mai en échange d'un sévère plan d'austérité.

Marion Gaillard, « La zone euro dans la tourmente : la crise de la dette depuis 2010 », site Internet *Vie publique*, février 2013.

2 « Le jour où l'euro a failli mourir »

Dans les dates qui ont marqué l'Europe, il faudra inscrire le 7 mai 2010, soixante ans après la déclaration fondatrice de Robert Schuman, le 9 mai 1950 : le jour où l'euro a failli mourir [...] lorsque la spéculation contre les dettes grecque, espagnole et portugaise a entraîné une perte de confiance des opérateurs des marchés financiers. [...] Brutalement arrachés à leur confusion et à leur déni par l'aggravation de la situation, les gouvernements européens ont fait face et, dans la nuit du 9 au 10 mai, poussés par les États-Unis et le Fonds monétaire international, créé un fonds de stabilisation massif, sorte de Fonds monétaire européen doté d'une force de frappe de 750 milliards d'euros. Il fallait le faire, ils l'ont fait. Il faut maintenant aller plus loin. [...] Ne nous berçons plus d'illusions : une monnaie unique ne peut pas fonctionner sans solidarité entre les États. Sans harmonisation budgétaire et sans un minimum de convergence économique, l'euro ne peut pas exister. Et sans l'euro, l'Europe ne pèse plus grand-chose. [...]

Éditorial du *Monde*, 18 mai 2010.



3 Des Européens en difficulté, caricature de Stephff parue dans *Der Standard*, juin 2012



- Les 25 États signataires du pacte budgétaire européen
- États ayant refusé de signer le pacte
- Nouveau membre de l'UE n'ayant pas encore statué sur le sujet
- € États membres de la zone euro

Source : Infographie.ici

Fonctionnement du pacte budgétaire européen

Le déficit annuel des pays signataires ne doit pas excéder 0,5 % du PIB, une « règle d'or » qui devra de préférence apparaître dans chaque Constitution.

Conseil européen

Sanctionne « automatiquement » en cas de non respect de la limite d'un déficit budgétaire en dessous de 3 % du PIB, sauf si la dette publique dépasse 60 % du PIB.

Cour européenne de justice

Vérifie la bonne transposition de la « règle d'or » dans la loi.

4 Une sortie de crise contre un renforcement de la coopération économique ?

Le pacte budgétaire européen, officiellement appelé traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), signé le 2 mars 2012, entre en vigueur au 1^{er} janvier 2013. 25 des 28 États membres de l'Union européenne acceptent une plus grande convergence en matière économique et monétaire.



5 Manifestation contre les plans d'austérité en Espagne (mars 2013)

Questions

Une crise qui met en péril l'Europe économique

- Doc. 1 et 2 :** Comment expliquer la crise de la zone euro ?
- Doc. 2 et 3 :** Que montrent ces documents sur la réaction des dirigeants européens face à cette crise ? Quel était le principal danger ?

Des conséquences sociales et politiques pour la gouvernance de l'Union européenne

- Doc. 1 et 5 :** Pourquoi des politiques d'austérité sont-elles mises en place ? Sont-elles acceptées par les opinions publiques européennes ?
- Doc. 4 :** Quelle est la conséquence de cette crise dans le fonctionnement de l'Union européenne ?

Vers la composition du BAC

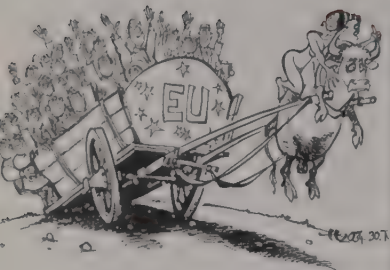
Capacités et méthodes :

II. 1. Prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction des documents.

En prenant des exemples précis dans les documents, vous rédigerez un paragraphe construit qui montre en quoi la crise de la dette a à la fois fragilisé et renforcé l'Europe économique.

Une Union européenne élargie aux ambitions nouvelles

> Comment l'Union européenne cherche-t-elle à s'affirmer comme une puissance mondiale ?



1. « Hourra, nous sommes 25 ! », caricature de Horst Haitzinger, 2004. La femme sur le taureau symbolise Europe, la princesse enlevée par le dieu Zeus changé en taureau, dans la mythologie grecque.

> L'Europe de 6 à 28, carte p. 177

Acquis communautaire : ensemble des textes juridiques communautaires hérités des différents traités, c'est-à-dire la somme des droits et obligations qui lient les États membres.

> Document 1 ci-dessus

> L'Europe de 6 à 28, carte p. 177

> Propos de Jacques Delors dans *Les Échos*, p. 179

A Un élargissement sans précédent

a. L'Europe dans l'après guerre froide

■ À partir de 1989, l'**effondrement rapide du communisme en Europe de l'Est** est un événement décisif pour la construction européenne. Il fait en effet disparaître le « rideau de fer » et permet enfin d'envisager une **réunification du continent européen**, divisé pendant cinquante ans entre l'Est et l'Ouest.

■ L'**Allemagne** ouvre la voie de cette extension en **se réunifiant en 1990**. L'enthousiasme des anciens pays communistes à intégrer la Communauté économique européenne et les hésitations des dirigeants européens à leur égard aboutissent au sommet de Copenhague en 1993, où sont fixés des **critères d'adhésion** aux candidats : **politiques** (démocratie et respect des droits de l'homme), **économiques** (économie de marché viable) et **juridiques** (intégration de l'acquis communautaire).

■ Des pays qui remplissent déjà ces critères et qui sont restés neutres pendant la guerre froide décident aussi de rejoindre la Communauté européenne. Dans un monde qui n'est plus bipolaire, celle-ci n'est plus considérée comme une création pro-américaine. L'Autriche, la Suède et la Finlande deviennent les nouveaux membres d'une Union européenne comprenant 15 États en 1995.

b. Le « big-bang » de 2004

■ L'**étape suivante** de l'élargissement s'avère **plus complexe**. Les **pays candidats** sont en pleine **transition** politique et économique et **leur niveau de vie est très inférieur** à la moyenne de ceux de l'Union.

■ Une adhésion massive de ces pays est pourtant décidée à l'horizon 2004. Après quinze ans d'attente, 8 pays anciennement communistes d'Europe de l'Est (Pologne, Hongrie, Slovaquie, République tchèque, Slovaquie, Estonie, Lettonie, Lituanie) rejoignent l'Union européenne, accompagnés de Malte et de Chypre. L'Union passe ainsi d'un coup de 15 à 25 membres et gagne 75 millions d'habitants.

■ En 2007, la Roumanie et la Bulgarie entrent à leur tour dans l'Union européenne, suivie de la Croatie en 2013. Aujourd'hui, l'Union compte 28 membres.

B Les défis d'une Union à la taille du continent

a. Gérer la diversité entre les membres

■ L'élargissement de l'Europe qui a quasiment doublé d'un coup le nombre d'États membres (passant de 15 à 28) entraîne de **nouveaux équilibres géopolitiques**. L'Union bascule vers l'Est et replace l'Allemagne en son centre géographique.

■ Les différences de richesse entre anciens et nouveaux membres entraînent des **débats sur l'ampleur et la répartition des aides européennes**. Ces discussions financières sont l'objet de vives négociations, dans lesquelles les pays qui bénéficiaient largement auparavant de ces aides (Irlande, Grèce, Espagne, Portugal) craignent de perdre cet avantage. Les « petits États » (Luxembourg, Danemark, etc.), quant à eux, s'inquiètent de leur influence politique dans une Union plus élargie.

b. Fixer les frontières de l'Union

■ Depuis l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie en 2007, la **crainte d'une « fuite en avant »** s'est fait jour dans les **opinions publiques européennes** qui s'interrogent sur les limites de l'Union ou redoutent une dilution du fonctionnement communautaire dans un espace à l'échelle du continent.

■ Certains pays sensibles à ces critiques ont demandé à Bruxelles de faire une pause dans les élargissements. Si, en 2013, l'Union européenne fait une entorse à cette règle en acceptant la Croatie comme 28^e membre, **aucune date d'entrée n'a été donnée aux cinq candidats actuels** (trois pays des Balkans – Serbie, Monténégro, Macédoine –, l'Islande et la Turquie). Trois autres pays sont considérés par le Conseil européen comme des candidats potentiels : l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine depuis 2003 et le Kosovo depuis 2008.

■ **L'adhésion de la Turquie**, dont la candidature a été déposée en 1987 et acceptée par Bruxelles en 1999, est toujours en cours. Refusée par la grande majorité des Européens et particulièrement des Français, elle est l'objet de débats intenses sur la délimitation de l'Europe, sur le respect par la Turquie des critères d'adhésion et sur l'identité culturelle de l'Union.

La volonté d'une « Europe puissance »

a. Le traité de Maastricht et les trois piliers

■ Dans un contexte mondial d'affirmation d'organisations régionales (MERCOSUR en 1991 et ALENA en 1992) et de recomposition des équilibres européens (avec la chute de l'URSS et du communisme), l'ambition se fait jour parmi les responsables européens (dont Jacques Delors, le président la Commission de 1985 à 1995) de **faire de l'Union européenne une puissance mondiale susceptible de peser face aux autres acteurs mondiaux**.

■ Le **traité de Maastricht**, signé le 7 février 1992, s'inscrit dans cet objectif. Il **transforme la Communauté économique européenne en Union européenne** autour de trois piliers :

- **l'économie** : **marché unique** et une **monnaie unique** dont on envisage la création (l'ECU bientôt rebaptisé euro dont les premiers billets circulent en 2002) ;
- **la politique étrangère et de sécurité commune (PESC)** ;
- **la coopération policière et judiciaire**.

■ Le traité de Maastricht crée aussi une **citoyenneté européenne** qui se superpose à la citoyenneté nationale et renforce les pouvoirs du Parlement européen. Il envisage que l'Europe gagne du poids en matière de politique internationale. Dans ce but, un haut représentant à la PESC est nommé, chargé de représenter diplomatiquement l'Union. Un embryon de défense européenne est aussi créé, l'**Eurocorps**, au départ franco-allemand et rejoint par la suite par d'autres pays.

■ Cet approfondissement de la construction européenne **ne se fait pas sans résistance** : en France, le **traité de Maastricht est accepté de justesse par référendum** ; au Danemark, il faut faire revoter la population après un premier refus. Le Royaume-Uni reste à l'écart de l'euro.

b. Des ambitions trop grandes ?

■ La PESC cherche à définir une politique extérieure commune mais elle montre rapidement ses faiblesses et ses divisions (entre les États membres **atlantistes** – souvent intégrés à l'OTAN –, les pays neutres et ceux souhaitant une « Europe puissance »). Lors du conflit en ex-Yougoslavie, l'Union européenne se montre impuissante et l'OTAN doit intervenir.

■ Avec les différents élargissements, **l'Union s'est approchée de zones appauvries et parfois instables** (Balkans, Europe orientale). Une **« politique de voisinage » a été développée** à partir des années 2000 pour favoriser la coopération politique avec ces pays, mais beaucoup de ces partenariats restent en suspens à cause des écarts de développement.

■ L'Europe de la défense progresse en 2003 avec la création d'une force de réaction rapide. Cependant, cette même année, **les États membres se divisent** fortement à propos de **l'intervention américaine en Irak**, illustrant la difficulté à définir une position extérieure commune.

➤ L'Europe de 6 à 28, carte p. 177

ALENA : accord créant une zone de libre-échange signé par les États-Unis, le Canada et le Mexique en 1992.

MERCOSUR : coopération économique et douanière entre le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay (1991).



Jacques Delors

(1925-)

► Biographie p. 178 et p. 218

➤ Intervention de Jacques Delors lors de la signature du traité de Maastricht, p. 178

PESC : politique étrangère et de sécurité commune instituée par le traité de Maastricht en 1992.

➤ Pièce de 5 euros célébrant les 20 ans de l'Eurocorps, p. 180

Approfondissement : voir p. 176.

Atlantistes : se dit d'États proches des États-Unis et soutenant leur politique extérieure.

➤ Article de *Liberation* sur le dossier irakien, p. 181

Une gouvernance européenne en crise

> Quels sont les problèmes de gouvernance que connaît l'Union européenne aujourd'hui ?

Supranational : se dit d'une autorité disposant de pouvoirs supérieurs à ceux des États et dont les décisions s'imposent à ceux-ci.

Critères de convergence : critères dits « de Maastricht » que doivent respecter les États membres souhaitant adopter la monnaie unique : un déficit public inférieur à 3 % du PIB, une dette publique ne dépassant pas 60 % du PIB et une inflation maîtrisée.

> L'Europe de 6 à 28, carte p. 177

Majorité qualifiée : processus de décision qui nécessite l'accord d'une forte majorité des membres pour prendre une décision, et non plus l'unanimité. Elle a été fixée à 55 % des membres et 65 % de la population de l'Union.

Fédéralisme : voir p. 176.

> Tableau du sondage sur les principales motivations du vote en France, p. 183

Herman Van Rompuy

(1947-)

> Biographie p. 219



A Le défi d'un fonctionnement supranational

a. La poursuite de l'approfondissement

■ À la suite du traité de Maastricht, la Banque centrale européenne est créée à Francfort en 1998. En **2002**, **l'euro est mis en circulation**. La zone euro qui comprend les 11 premiers pays remplissant les critères de convergence s'élargit en quelques années pour atteindre 17 membres en 2013.

■ La libre circulation des personnes inscrite elle aussi dans le traité de Maastricht est obtenue en **1995** quand les **accords de Schengen**, signés dix ans plus tôt, entrent en application. Les contrôles aux frontières entre les États membres sont supprimés.

■ L'Union européenne permet alors les « quatre libertés » : libre circulation des **biens**, des **services**, des **capitaux** et des **personnes**.

b. Des réformes institutionnelles devenues nécessaires

■ Malgré l'augmentation du nombre d'États membres, les institutions ont peu évolué. Le **fonctionnement** reste donc **complexe** et parfois sclérosant. Il devient fondamental d'améliorer la coopération et la prise de décision.

■ C'est le sens du **traité d'Amsterdam** signé en **1997**. Mais les divisions entre les pays limitent sa portée : **l'unanimité des décisions est maintenue** pour la politique étrangère et la tentative de réforme des institutions n'aboutit pas.

■ Le **traité de Nice** en **2001** est aussi un compromis tiède négocié dans un climat électrique. Ce traité instaure le **principe d'une majorité qualifiée** pour la prise de décision. Cette avancée reste toutefois insuffisante et, de l'avis général, le traité de Nice **n'est pas adapté à l'Europe élargie qui s'annonce**.

B Un fédéralisme impossible ?

a. L'échec du projet de Constitution et le traité de Lisbonne

■ Le Conseil européen réunit une Convention sur l'avenir de l'Europe en février 2002. La présidence en est confiée à l'ancien président français Valéry Giscard d'Estaing. **Un projet de Constitution européenne est signé à Rome par les chefs d'État et de gouvernement** le 29 octobre 2004. Repensant le fonctionnement de l'Union pour l'adapter à une Europe à 27, la Constitution crée les postes de **président** et de **ministre des Affaires étrangères**, réduit le nombre de membres de la Commission européenne, donne plus de pouvoirs au Parlement européen et favorise une majorité qualifiée plutôt que l'unanimité dans les décisions. Comme les traités précédents, ce texte doit être ratifié par tous les États membres.

■ Mais au printemps 2005, **les citoyens français et néerlandais refusent ce traité par référendum. Le processus de ratification est rapidement arrêté**. L'Europe, ballotée entre des positions très divergentes, entre dans une période de doute et de crise.

b. Le traité « simplifié » de Lisbonne (2007)

■ Pour sortir de cette impasse institutionnelle, le traité de Lisbonne est signé le 13 décembre 2007. Beaucoup d'éléments du traité constitutionnel sont repris. Le Conseil européen se dote ainsi d'un **président permanent** : le belge Herman Van Rompuy est élu pour deux ans et demi par les chefs d'État et de gouvernement des 27 États membres. L'anglaise Catherine Ashton est nommée **Haut Représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité**. Le **Parlement européen** voit ses **pouvoirs étendus**.

■ Pour éviter un nouveau rejet populaire, les dirigeants européens font **ratifier le traité par voie parlementaire**. Seule l'Irlande, dont la Constitution impose une consultation de la population, se prononce par référendum. Après avoir refusé une première fois, l'Irlande finit par accepter le traité en octobre 2009 à la suite de quelques modifications.

c. Une discipline budgétaire dictée par les circonstances

■ Fin 2009, la crise de la dette débute en Grèce avant de s'étendre rapidement (Irlande, Espagne, Portugal) en déstabilisant la zone euro. **La monnaie unique est menacée**. Des aides sont proposées aux pays en difficulté qui ne parviennent plus à emprunter sur les marchés financiers. Rapidement, ces premiers systèmes s'avèrent **insuffisants** et imposent la création, en décembre 2010, du **Mécanisme européen de stabilité (MES)** doté d'une capacité de 750 milliards d'euros. La Banque centrale européenne est aussi mise à contribution.

■ Au plus fort de la crise, certains pays de l'Union européenne, dont l'Allemagne, souhaitent **renforcer le fédéralisme budgétaire**. Une « règle d'or » (interdisant dans chaque État les déficits et établissant une surveillance accrue des budgets nationaux) est au cœur du **traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance, adopté le 2 mars 2012**.

■ Le « couple franco-allemand » est souvent seul à la manœuvre. La solidarité de l'Europe est mise à rude épreuve et l'idée d'exclure la Grèce de la zone euro voire de l'Union est sérieusement envisagée. C'est une **Union européenne largement désunie** qui reçoit le **prix Nobel de la paix en décembre 2012**.

C Une Europe qui peine à impliquer les citoyens

a. Le manque d'enthousiasme des peuples

■ Le renforcement de la gouvernance européenne **n'a pas entraîné de réelle adhésion auprès des peuples**. Au contraire, l'euro est accusé d'avoir fait gonfler les prix. Le taux de participation aux élections européennes est en baisse constante. Seulement 35 % des Européens ont une image positive de l'Union en 2012. L'**euroscpticisme** progresse partout.

■ Bien que les différents traités tendent à renforcer le rôle du Parlement et que les institutions européennes cherchent à se rapprocher des citoyens, l'Union est régulièrement accusée de **déficit démocratique**.

■ Les peuples s'intéressent surtout aux thématiques nationales et le pouvoir de Bruxelles, jugé peu représentatif, concentre les critiques. Les **directives de la Commission européenne**, qui fondent de plus en plus les législations nationales, sont souvent **mal acceptées des opinions publiques** car non débattues et issues de commissaires nommés et non élus.

b. Des divergences sur l'avenir de l'Europe

■ La question européenne est de plus en plus un enjeu politique. **Les partis politiques souverainistes s'opposent aux autorités de Bruxelles** qu'ils accusent d'attenter à la souveraineté nationale. Certains mouvements d'extrême droite (comme en France ou aux Pays-Bas) **préconisent même de quitter l'euro**.

■ Les fédéralistes souhaitent au contraire renforcer le rôle et le pouvoir de l'Union. À ce titre, ils ne sont **pas forcément favorables à des élargissements supplémentaires**, de peur de diluer l'esprit de la construction européenne dans un vaste espace peu intégré.

■ Ces différences de point de vue se retrouvent aussi entre les pays favorables à une « **Europe puissance** » et ceux qui se contenteraient d'une **zone de libre-échange aux politiques communautaires restreintes**. L'Europe est de plus en plus à « **géométrie variable** » voire « **à la carte** », dans laquelle chaque pays participe en fonction de ses intérêts.

► Une crise qui commence en Grèce, texte p. 184

MES : voir p. 184.

► Le pacte budgétaire européen, carte p. 185

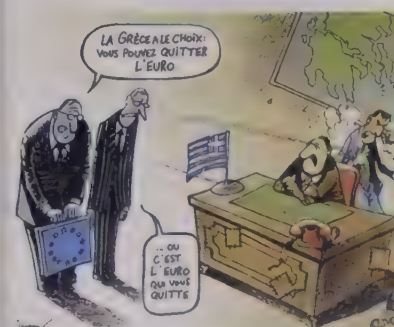
► Le couple franco-allemand, une nécessité pour l'Europe ?, article p. 180

► Document 1 ci-dessous

Euroscpticisme : doute sur l'utilité et l'intérêt de l'Union européenne.

► Article des *Échos* et carte sur la confiance dans l'Union européenne, p. 183

Souverainisme : voir p. 176.



1. « La Grèce a le choix »
Caricature de Patrick Chappatte pour *Le Temps*, 15 mai 2012.

SUJET GUIDÉ

La construction politique de l'Union européenne et ses limites depuis 1992.

1 Analyser le sujet

Repérer les mots-clés dans l'énoncé et les expliquer.

La construction politique de l'Union européenne et ses limites depuis 1992.

Cela nécessite d'abord à la fois l'élargissement et l'approfondissement du projet européen.

Regroupe l'ensemble des pays concernés par le projet européen.

Il convient d'évoquer les difficultés des institutions, la question de l'adhésion des citoyens au projet.

1992 correspond au traité de Maastricht qui fonde l'Union européenne.

2 Présenter le sujet

La présentation du sujet doit tenir compte des mots-clés, des bornes chronologiques et spatiales. Elle annonce ce que l'on veut démontrer dans les paragraphes de la composition.

le+

Vous pouvez annoncer ce que vous allez démontrer sous la forme d'une question. Ce n'est pas obligatoire pour la composition du baccalauréat de Terminale S, mais cela donnera un « plus » à votre travail.

Parmi les trois phrases suivantes, laquelle correspond le mieux au sujet ? Justifiez votre réponse.

1. Les limites de la construction européenne depuis 1992.
2. La manière dont s'est développée la construction politique européenne depuis 1992.
3. L'évolution de la construction politique de l'Union européenne depuis 1992 et les limites qu'elle rencontre.

3 Construire un plan

Un plan possible pour ce sujet est :

1. Des élargissements successifs depuis 1992.
2. Le renforcement d'une Europe politique depuis 1992.
3. Les limites de la construction politique de l'Union européenne.

MÉTHODE

Le développement rédigé comporte plusieurs paragraphes correspondant au plan annoncé dans l'introduction.

Chaque paragraphe comporte une phrase d'introduction, des idées essentielles, des exemples pris dans vos connaissances personnelles, des connecteurs logiques et une phrase de conclusion-transition.

le +

Vous pouvez aller à la ligne avec un alinéa après avoir développé une idée essentielle :

↪ retour à la ligne et alinéa.

Cela mettra bien en évidence votre capacité à rédiger un raisonnement construit et donnera un « plus » à votre travail.

6 Rédiger la réponse organisée

1. Voici un exemple pour la rédaction du premier paragraphe qui vous aidera à rédiger les paragraphes 2 et 3.

Depuis 1992, l'Union européenne a connu un élargissement sans précédent. ↪

La chute du bloc communiste et les progrès de la démocratie en Europe de l'Est permettent d'envisager l'entrée de nouveaux pays dans la Communauté européenne. Des critères d'adhésion sont définis en 1993 comme la démocratie, le respect des droits de l'homme et la mise en œuvre d'une économie de marché viable. ↪

La réunification de l'Europe se fait par étapes. Repères p. 176-177 (carte et tableau RAPPEL)
En 1995, trois pays neutres à l'époque de la guerre froide, l'Autriche, la Suède et la Finlande, rejoignent les douze États membres. C'est en 2004 que l'élargissement prend une autre dimension avec l'adhésion de huit anciens pays communistes auxquels s'ajoutent Malte et Chypre, portant ainsi le nombre de membres à 25. Enfin, en 2007, ils sont rejoints par la Bulgarie et la Roumanie, puis en 2013 par la Croatie. On parle de l'Europe des 28. ↪

2. À partir du plan détaillé ci-dessous, rédigez le 2^e paragraphe. Les idées essentielles et les exemples sont indiqués.

Le renforcement de l'Europe politique :

- Le traité de Maastricht 1992 : naissance de l'Union européenne, citoyenneté européenne, union monétaire, PESC (Politique étrangère et de sécurité commune).
- Le traité de Nice 2001 : principe de la majorité qualifiée.
- Le traité de Lisbonne 2007 : extension des pouvoirs du Parlement européen, nomination de représentants de l'Union européenne à l'échelle internationale.

3. À l'aide de vos connaissances et du manuel, rédigez le 3^e paragraphe.
Seules les idées essentielles sont indiquées

Les limites de la construction politique de l'Union européenne :

- L'euroscépticisme et la faible adhésion des citoyens. Étude 2 p. 182-183
- Les divergences des États européens sur l'élargissement et le projet politique.
- La faiblesse de l'Union européenne sur la scène internationale. Étude 1 p. 181 (doc. 3)

SUJET EN AUTONOMIE

La gouvernance de l'Union européenne depuis le traité de Maastricht (1992).

SUJET GUIDÉ

La gouvernance de l'Union européenne depuis 1992.

- 1 Analyser la consigne (p. 35, 59, 87, 115, 143, 171, 193)
- 2 Prélever des informations (p. 35, 59, 87, 115, 171, 193)
- 3 Apporter des connaissances (p. 87, 115, 171, 193)
- 4 Confronter les documents (p. 143, 193)
- 5 Rédiger l'analyse (p. 193)
- Comment présenter votre devoir ? (p. 35, 59-60)

CONSIGNE : Après avoir présenté les progrès réalisés en matière de gouvernance politique, vous montrerez que la construction politique de l'Union européenne a suscité des débats au cours de la période 1992-2002.

1 La nécessaire réforme institutionnelle de l'Union européenne

L'enjeu final de l'élargissement est plus large : il est celui de la réunification à terme de toute la famille européenne dans un contexte démocratique, économique, social et culturel, commun. [...]

Les valeurs et les politiques ne peuvent être défendues et mises en œuvre que par des institutions efficaces. C'est tout l'enjeu de la réforme institutionnelle. En arrièrep-plan des questions malheureusement bien hermétiques pour le grand public [...] se pose la question clé de la souveraineté nationale. [...] Quand l'Union comptera une trentaine d'États membres ou plus, maintenir le droit de veto d'un État sur quelque question que ce soit, autre que constitutionnelle, ne résistera pas au temps, c'est-à-dire à la pression des nécessités et à l'attente des peuples. [...]

D'ores et déjà, l'Union à quinze souffre cruellement de l'unanimité. Qu'en serait-il dans une Union à 27 voire 28 États membres ? Il est donc essentiel de généraliser la procédure de vote à la majorité qualifiée. [...] Pour le Parlement, le vote à la majorité qualifiée s'impose en matière de fiscalité, de politique sociale et de cohésion, de politique commerciale et de politique d'asile et de visas. Non seulement ces domaines ont des implications directes sur le bon fonctionnement d'un espace économique et monétaire, mais l'Union doit aussi être un espace de solidarité. Elle doit être un espace où les citoyens peuvent effectivement circuler, c'est-à-dire sans entraves, ce qui n'est pas encore le cas, dans les faits, à l'heure actuelle. Elle doit être un espace qui a été établi, aux yeux du monde, des règles d'accueil des étrangers, claires et précises. [...]

Il est une autre question qui nous semble aussi fondamentale. C'est celle d'un fonctionnement démocratique exemplaire à l'échelle de l'Union. Certes, beaucoup de chemin a été parcouru depuis le traité de Maastricht [...]. Les institutions de l'Union reposent sur une double légitimité législative : celle du Conseil, représentant les États, celle du Parlement, représentant directement les citoyens.

Discours de Nicole Fontaine, présidente du Parlement européen de 1999 à 2001, au Conseil européen de Nice (7 décembre 2000).

2 Référendum en Irlande relatif au Traité de Nice, 2002



Affiches des principaux partis politiques irlandais dont le parti nationaliste (Sinn Féin) appelant à se prononcer pour ou contre le traité de Nice.

Urnes de vote utilisées pour le référendum.

MÉTHODE

Il faut distinguer les différentes parties de la consigne, relever les termes essentiels et les définir.

1 Analyser la consigne

MÉTIER

ŒUVRE

MÉTIER EN ŒUVRE

« Après avoir présenté les progrès réalisés en matière de gouvernance politique, vous montrerez que la construction politique de l'Union européenne a suscité des débats au cours de la période 1992-2002. »

2 Prélever des informations

3 Apporter des connaissances

MÉTIER EN ŒUVRE

Les informations à prélever dans les documents ont été identifiées à l'aide de couleurs.

Vous pouvez utiliser la partie C du **Cours 1 p.187** et la partie A du **Cours 2 p.188** pour apporter des connaissances supplémentaires.

4 Confronter les documents

MÉTIER EN ŒUVRE

Repérez au moins un des points communs à ces deux documents.

5 Rédiger l'analyse

MÉTIER

MÉTIER EN ŒUVRE

Chaque paragraphe comporte des idées essentielles, des informations extraites des documents, des connaissances personnelles. Des connecteurs logiques permettent de donner de la cohérence à l'analyse.

le+

Vous pouvez aller à la ligne avec un alinéa après avoir développé une idée essentielle :

↪ retour à la ligne et alinéa.

Cela mettra bien en évidence votre capacité à rédiger une analyse de documents structurée et hiérarchisée et donnera un « plus » à votre travail.

1. Le premier paragraphe de l'analyse est partiellement rédigé.

Lors du traité de Maastricht, a été mise en place une citoyenneté européenne permettant à tous les citoyens des États membres de participer activement aux élections européennes et locales dans leur pays de résidence. À cela s'ajoute la création d'« un espace où les citoyens peuvent effectivement circuler, c'est-à-dire sans entraves ». Par ailleurs, « l'espace économique et monétaire » voulu en 1992 se met progressivement en place avec la mise en circulation de la monnaie unique, l'euro, et d'une Banque centrale européenne. Enfin, le Parlement européen « représentant directement les citoyens » se trouve renforcé par le principe de codécision qui reconnaît son rôle au même titre que le « Conseil, représentant les États ». ↪

En 2001, à l'issue du Conseil européen, le traité de Nice est signé. Dans une Union européenne qui s'est élargie de 12 à 15 membres, il facilite la prise de décision en généralisant « la procédure de vote à la majorité qualifiée ». Nicole Fontaine juge d'ailleurs cette mesure indispensable dans la perspective de futurs élargissements « à 27 voire 28 États membres ». Ces progrès se réalisent cependant dans un climat souvent tendu. ↪

2. À l'aide des documents et des cours 1 et 2, rédigez le 2^e paragraphe. Seules les idées essentielles sont indiquées.

La construction politique de l'Union européenne suscite des débats :

- Souveraineté des États ou fédéralisme ?
- Implication des citoyens ?
- Nouveaux élargissements ?

SUJET EN AUTONOMIE

L'Union européenne en crise.

CONSIGNE : Vous expliquerez les difficultés de l'Union européenne présentées dans ce document. Puis vous mettrez en évidence les problèmes qui se posent aujourd'hui à la gouvernance européenne.

Discours prononcé par le politologue bulgare Ivan Krastev lors d'un séminaire à l'université de Sofia en 2013

L'Union européenne n'est plus, du moins telle que nous la connaissions. Et la question n'est pas de savoir ce que deviendra la nouvelle union, mais pourquoi cette Europe qui nous a tant fait rêver n'existe plus. La réponse est simple : aujourd'hui, tous les piliers qui ont servi à bâtir et à justifier l'Union européenne se sont effondrés.

Premièrement, le souvenir de la Seconde Guerre mondiale. [...]

Le deuxième élément qui a permis l'avènement de l'Union est la guerre froide. Mais elle non plus n'existe plus.

Le troisième pilier est la prospérité. L'Union européenne reste un espace riche, très riche – même si cela ne vaut pas pour des pays comme la Bulgarie. En revanche, 60 % des Européens pensent que leurs enfants vivront moins bien qu'eux. De ce point de vue, le problème n'est pas comment on vit aujourd'hui, mais quelle vie on aura dans le futur. [...]

Une autre source de légitimité était la convergence – ce processus qui fait que les pays pauvres qui adhèrent à l'Union européenne ont la certitude qu'ils rejoindront progressivement le club des riches. Cela était encore fondé il y a quelques années, mais, aujourd'hui, si les prévisions économiques pour les dix prochaines années se confirment, un pays comme la Grèce en comparaison de l'Allemagne sera toujours aussi pauvre que le jour de son adhésion à l'Union. Autre conséquence de la crise : les nouvelles divisions à l'œuvre sur le continent. Au sein de l'Union européenne, il n'existe plus de séparation entre l'Ouest et l'Est, mais d'autres, bien plus importantes, sont apparues.

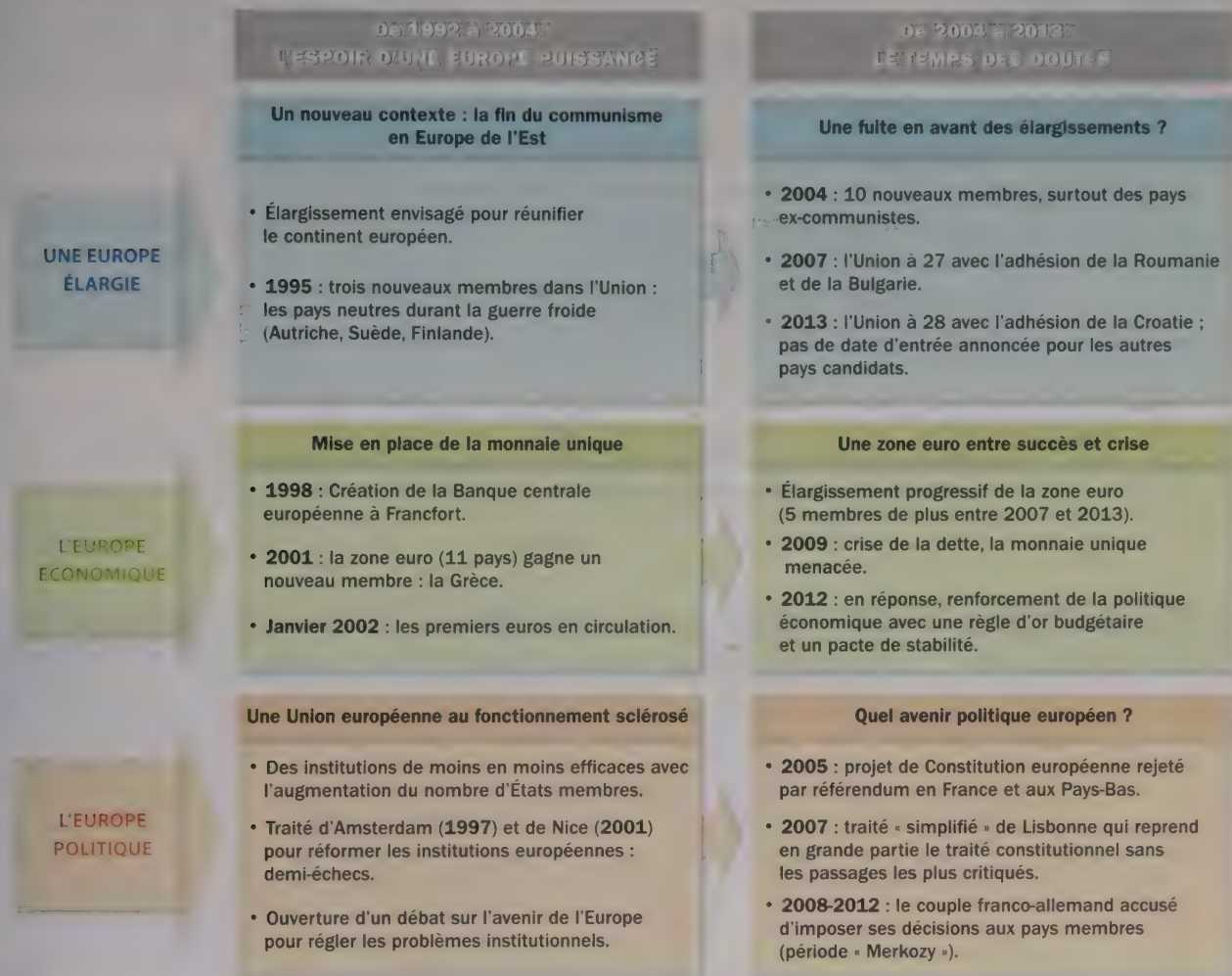
La première, c'est celle qui existe entre les pays de la zone euro et les autres. Très souvent, lorsqu'ils parlent de l'Union européenne, les Français, les Allemands ou les Espagnols pensent en fait à la zone euro. [...]

L'autre division de taille est celle existant entre les pays créditeurs et les pays débiteurs. Lorsque la Grèce a voulu organiser un référendum sur le sauvetage du pays, Berlin a formulé l'objection suivante : « *Au fond, vous voulez faire un référendum sur notre argent !* » [...] Aucun pays ne doit devenir l'otage de la zone euro. Or c'est le problème lorsque vous avez une monnaie unique mais pas de politique commune.

Dossier « L'Europe et la crise », *Courrier International*, 25 avril 2013.

schéma de synthèse

Une gouvernance européenne depuis le traité de Maastricht



le + culture générale

L'élargissement de l'Union européenne et ses nouvelles ambitions

Études d'historiens ou ouvrages généraux :

- Jean-Paul Betbèze et Jean-Dominique Giuliani, *Les 100 mots de l'Europe*, PUF, 2011.
- David Duchamp et Loris Guery, *Guide de l'Union européenne*, Nathan, 2011.
- Pascal Fontaine et Aymeric Bourdin, *L'Union européenne : Histoire, institutions, politiques*, Le Seuil, 2012.

Films documentaires :

- Montage d'archives réalisé par l'INA sur la construction européenne et le rôle du Parlement européen (2007) : www.ina.fr/video/VDD07000381
- DVD *Le Dessous des cartes*, « L'Europe, un modèle géopolitique ? », ARTE, 2008.

Film de fiction :

- Cédric Klapisch, *L'Auberge espagnole*, 2001.

B.D. :

- Des B.D. pédagogiques téléchargeables gratuitement sur EU Bookshop : <http://goo.gl/5v8tj5>

Sites : www.touteurope.eu
http://europa.eu/index_fr.htm
www.presseurop.eu/fr
www.cvce.eu
<http://www.tv5.org/TV5Site/europe/>

Un projet européen en crise ?

Études d'historiens ou ouvrages généraux :

- Beniamino Olivi et Alessandro Giaccone, *L'Europe difficile - Histoire politique de la construction européenne*, Éditions Gallimard, 2007.
- Europe : de la construction à l'enlèvement*, Le Monde, numéro spécial, décembre 2012.

Sites : www.presseurop.eu/fr
www.cvce.eu

Une gouvernance économique mondiale depuis le sommet du G6 de 1975

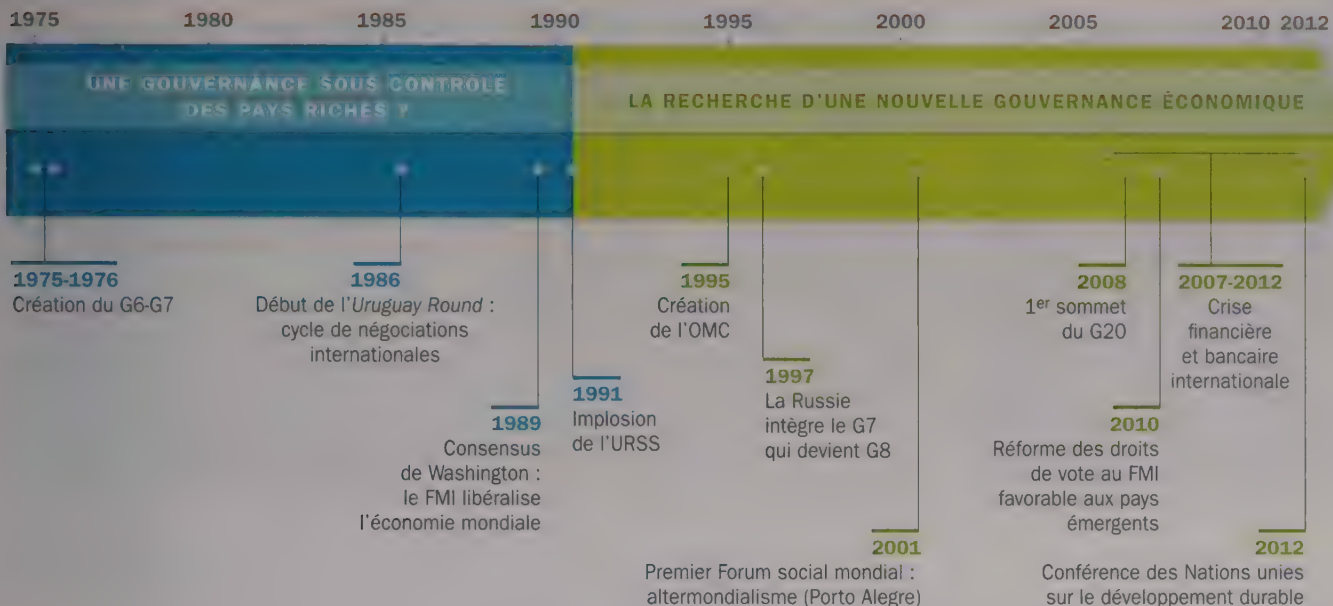
À partir de 1975, à la suite de l'échec des systèmes de régulation issus de la Seconde Guerre mondiale, **une nouvelle gouvernance économique**, toujours inspirée par les pays développés, **se met en place**. Confrontée à l'essor de la mondialisation, à l'accroissement des inégalités ainsi qu'à l'affirmation de nouvelles puissances économiques, **la gouvernance se transforme progressivement au début du XXI^e siècle**. Mais elle ne parvient pas à faire taire les critiques lui reprochant de n'être **ni assez efficace ni assez démocratique**.

En quoi les défis de la mondialisation et les crises financières ont-ils conduit à repenser la gouvernance économique mondiale depuis 1975 ?



1 Les dirigeants du G20 au sommet de Cannes (novembre 2011)

Le G20, groupement de vingt pays représentant tous les continents, concentre 75 % du PIB mondial par habitant et les deux tiers du commerce international. Depuis la crise de 2008, il joue un rôle déterminant dans la gouvernance économique mondiale.



2 Des manifestants altermondialistes (novembre 2011)
Ils défilent à Nice contre le sommet du G20 qui se tient à Cannes au même moment. Ils portent un globe terrestre sur lequel apparaît le slogan « Allô le G20 ? Ici le reste du monde ! », rappelant les critiques portées contre les institutions de la gouvernance économique mondiale accusées d'oublier la majorité de la population de la planète.

A. La mise en place de la gouvernance économique mondiale

Notions clés

Déréglementation / Dérégulation

Adaptation française du terme anglais *deregulation*, la déréglementation consiste à assouplir voire à supprimer les règles, fixées par les États, qui encadrent l'activité économique. Le mouvement de déréglementation a commencé à la fin des années 1970 aux États-Unis et en Grande-Bretagne avant de gagner de nombreux pays.

Gouvernance mondiale

Expression qui désigne un modèle idéal reposant sur la mise en place de règles internationales pour encadrer l'économie mondiale et favoriser la croissance économique globale. Pour faire face aux enjeux économiques et environnementaux que pose la mondialisation, l'échelle de l'État-nation s'avère trop réduite et nécessite une réponse à l'échelle planétaire.

Libéralisme économique / Néolibéralisme

Théorie économique érigeant la propriété privée, la liberté d'entreprendre et le libre-échange en piliers majeurs de l'activité économique. À partir des années 1980, les défenseurs du néolibéralisme militent pour une déréglementation accrue, pour une restriction de l'intervention de l'État dans les affaires économiques, espérant ainsi favoriser la croissance.

Une gouvernance basée sur le système de Bretton Woods (1944-1976)



2 Du système de Bretton Woods à la gouvernance économique mondiale actuelle



Vocabulaire

GATT (General Agreement on Tariffs and Trade): accord multilatéral de libéralisation commerciale renouvelé par cycle de négociations entre 1948 et 1995.

G6/G7: groupe des six puis des sept, qui réunit lors de sommets annuels depuis 1975 les chefs d'État et de gouvernement des pays les plus riches et industrialisés.



La participation des États aux institutions internationales en 2013

États membres en 2013...	de l'Organisation mondiale du commerce	du Fonds monétaire international et Banque mondiale
	✓	✓
	✗	✓
	✓	✗
	✗	✗

Le groupe des vingt (G20) en 2013

- CHINE 19 États membres
- Union européenne représentant ses pays membres
- FRANCE** Membres du G8 et du G20

Principaux forums sociaux mondiaux 2001-2013

Forum économique mondial

Siège du FMI et de la Banque mondiale

Siège de l'OMC

3 Une gouvernance mondiale multipolaire

B. Les acteurs de la gouvernance économique mondiale

Des acteurs internationaux à la légitimité contestée

Banque mondiale



Créée pour favoriser la croissance économique et lutter contre la pauvreté, la Banque mondiale accorde aussi des prêts pour financer des infrastructures et des équipements aux pays ayant accepté de respecter les programmes d'ajustement structurel (PAS). Pour cette raison, elle a parfois été accusée d'avoir aggravé les difficultés des pays les plus pauvres.

Vocabulaire

PAS (Programme ou plan d'ajustement structurel) : Programme de réformes économiques imposé par le FMI ou la Banque mondiale aux pays en difficulté financière en contrepartie de leur aide. Il oblige ces pays à réduire leurs dépenses publiques, à privatiser des entreprises et à ouvrir leurs marchés nationaux. Les conséquences sociales de ces plans ont entraîné de nombreuses critiques.

Fonds monétaire international (FMI)



Garant de l'ordre monétaire, le FMI a été conduit à gérer la crise de la dette des pays en développement (PED) en leur imposant des PAS dans les années 1980. Il se voit ensuite investi d'une mission de contrôle des politiques économiques de ses membres. Selon leurs opposants, les interventions du FMI ont symbolisé une mondialisation libérale creusant les inégalités au lieu de les résorber.

Organisation mondiale du commerce (OMC)



Créée en 1995, en remplacement du GATT, l'OMC (*WTO* en anglais) a pour objectif la libéralisation du commerce mondial des biens et des services (par la baisse voire la suppression des barrières douanières). Doté d'un Organe de règlement des différends (ORD) entre États membres, ce forum permanent de négociations commerciales est accusé, par ses détracteurs, de promouvoir une mondialisation néfaste aux pays en développement.

Firme transnationale (FTN)



En raison de leur poids économique et financier, les firmes transnationales (FTN) sont devenues des acteurs majeurs de la mondialisation. Elles cherchent à défendre leurs intérêts économiques auprès des gouvernements et des institutions de la gouvernance économique mondiale, et sont parfois accusées de négliger les principes du développement durable.

5 Le retour des États dans la gouvernance économique mondiale ?

G8



Créé en 1975 dans un contexte de remise en cause du système de Bretton Woods, le G6, devenu G7 (1976) puis G8 (1998), réunit les huit pays les plus riches et les plus industrialisés de la planète : États-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Russie et Canada. Conçu comme une instance de discussion économique, le G8 a vu son influence diminuer dans ce domaine au profit du G20.

G20



Depuis 2008, le G20, qui réunit les chefs d'État et de gouvernement des pays considérés comme les plus développés, émet des propositions destinées à lutter contre la crise et à réformer le fonctionnement de l'économie mondiale. Plus ouvert que le G8, il comprend plusieurs pays émergents comme l'Inde, le Brésil, le Mexique, etc.

6 Les projets d'une autre gouvernance économique mondiale

Forum social mondial (FSM)



Depuis 2001, les FSM servent de lieu de réunion annuelle au courant altermondialiste qui souhaite opposer à la mondialisation libérale un nouvel ordre économique plus juste et plus démocratique. Traversés par des clivages, les altermondialistes peinent à élaborer une alternative globale.

Vocabulaire

Forum social mondial (FSM) : réunion périodique d'organisations altermondialistes.

Organisations non gouvernementales (ONG)



Les ONG se présentent comme émanant de la société civile. Certaines veulent démocratiser la gouvernance économique mondiale en pesant auprès des FTN et en intervenant auprès des États et des institutions internationales en vue d'influencer leurs décisions.

“L'OMC, en tant qu'institution, est un bien public mondial que chacun de ses membres doit entretenir.”



BIOGRAPHIE

Le socialiste français Pascal Lamy, après avoir été haut fonctionnaire et conseiller politique, est nommé, en 1999, Commissaire européen chargé du commerce international. Il soutient déjà l'idée que la libéralisation des échanges favorise le développement. Puis, entre 2005 et 2013, il cherche à faire de l'OMC une institution dont les décisions en matière de commerce s'appliquent à un nombre toujours plus élevé d'États.

Pascal Lamy, ancien directeur de l'OMC, soutient l'idée que les États ne peuvent plus déterminer seuls les grandes orientations économiques mondiales. Au cours de ses deux mandats (2005-2013), il a cherché à **promouvoir l'OMC comme une instance majeure de la nouvelle gouvernance économique mondiale** au service d'un projet de libéralisation du commerce mondial des biens et des services.

> **En quoi l'action de Pascal Lamy illustre-t-elle les progrès de la gouvernance mondiale ?**

1 Le promoteur d'un libre-échange régulé

Ce qui a marché, c'est que l'OMC a, pendant cette période, joué son rôle, qui consiste à ouvrir les échanges au service du développement. [...] Les pays en développement ont largement bénéficié de cette ouverture des échanges, nous avons résisté à toute la vague de pressions protectionnistes depuis 2008 et nous avons bien avancé, dans un domaine qui n'était pas très développé à l'OMC précédemment et qui consiste à organiser le soutien international au renforcement des capacités des pays en développement pour bénéficier de l'ouverture des échanges.

Les contentieux commerciaux sont très nombreux entre les Européens et les Américains, entre les Européens et les Chinois. Est-ce que ça veut dire que, sur ce point, l'OMC a échoué ?

Au contraire ! Cela veut dire que l'OMC dispose d'un système de règlement de ces contentieux, de ces différends, qui est efficace, qui marche. C'est comme dans un pays : si quelqu'un estime qu'un autre n'a pas appliqué les règles du jeu, alors on va devant la justice. L'OMC le fait. Elle a une juridiction internationale qui permet de savoir si les Américains estiment que les Chinois trichent ou si les Chinois estiment que les Européens trichent [...]. Alors, le dispositif judiciaire de l'OMC dit qui a tort et qui a raison. Et ce qui distingue l'OMC des autres organisations internationales, c'est que nous avons des moyens d'assurer que cette décision de justice soit suivie d'effets. Cela évite finalement que des conflits commerciaux ne deviennent des conflits politiques ou des tensions géopolitiques.

Interview de Pascal Lamy sur RFI, 28 août 2013.

Vocabulaire

Indignés : voir p. 208.

Libéralisme économique : voir notions clés p. 198.

Multilatéral, multilatéralisme : voir p. 83.

Protectionnisme : politique économique dont le but est de favoriser l'économie nationale en limitant l'entrée de produits étrangers.

2 Le promoteur d'une OMC pilier de la gouvernance économique mondiale

Il me semble juste de dire qu'ensemble nous avons renforcé l'OMC en tant qu'organisation chargée du commerce mondial et pilier essentiel de la gouvernance économique mondiale. Malgré les forts vents contraires et la tourmente qui soufflent sur l'économie mondiale ainsi que sur la scène géopolitique, nous avons fait grandir cette Organisation et nous l'avons rendue plus forte. C'est, je crois, notre principale réalisation pendant ces huit dernières années. Lorsque je me suis présenté devant vous en 2005, j'ai dit que, selon moi, l'ouverture des échanges et l'abaissement des obstacles au commerce étaient essentiels pour

promouvoir la croissance, favoriser le développement durable, réduire la pauvreté et créer des emplois. [...] Pour accroître la valeur du commerce et pas seulement pour accroître le commerce, il faut que l'ouverture des échanges s'inscrive dans un ensemble de politiques intérieures et internationales. [...] L'OMC est le « système » qui assure l'ouverture commerciale multilatérale, l'élaboration des règles du commerce mondial et le respect de ces règles.

Allocution de départ de l'OMC de Pascal Lamy, juillet 2013.

Joseph Stiglitz, l'économiste du libéralisme « contrôlé »

“La crise mondiale en cours offre une occasion de renforcer les Nations unies et leur rôle dans la gouvernance économique mondiale.”

Prix Nobel d'économie en 2001, Joseph Stiglitz dénonce les défaillances d'une gouvernance placée sous l'influence du FMI et de la Banque mondiale. Il souhaite redonner un rôle de premier plan aux Nations unies dans la gestion des questions économiques internationales.

> **Comment Joseph Stiglitz met-il en lumière les limites de la gouvernance économique actuelle ?**

3 Pour une réforme des institutions économiques internationales

Derrière le problème du FMI, de toutes les institutions économiques internationales, il y en a un autre : celui de leur direction. Qui décide ce qu'elles font ? Elles sont dominées par les pays industrialisés les plus riches, mais aussi par les intérêts commerciaux en leur sein. [...] Alors que la quasi-totalité des activités du FMI et de la Banque mondiale (et certainement l'ensemble de leurs prêts) s'exercent aujourd'hui dans le monde en développement, ces institutions ont à leur tête des représentants du monde industrialisé (par coutume ou par accord tacite, le FMI est toujours dirigé par un Européen, la Banque mondiale par un Américain). [...] On n'a jamais jugé nécessaire de leur demander la moindre expérience préalable du monde en développement. Les institutions internationales ne sont donc pas représentatives des nations qu'elles servent.

Joseph Stiglitz, *La Grande Désillusion*, Librairie Arthème Fayard, 2002.

BIOGRAPHIE

L'Américain Joseph Stiglitz a été conseiller économique du président des États-Unis Bill Clinton de 1992 à 1995, puis économiste en chef et vice-président de la Banque mondiale entre 1997 et 2000. Il a très fréquemment exprimé publiquement son désaccord avec la politique de cette institution. Il prône une réforme des règles de l'économie mondiale et du fonctionnement de la gouvernance économique afin de promouvoir une mondialisation soucieuse d'un développement plus équitable.



4 Couverture du journal mexicain El Universal, janvier 2013

« La rockstar de l'économie. Les Indignés le vénèrent, les présidents le consultent. C'est Joseph Stiglitz, le Nobel qui se prend pour Robin des Bois ».

5 Pour un renouveau de l'ONU dans la gouvernance mondiale

À l'initiative de dirigeants européens, les membres du G20 ont été propulsés au rang de leaders mondiaux. [...] Les décisions portant sur les réformes nécessaires dans les dispositifs institutionnels mondiaux doivent être prises, non par un groupe qui s'auto-sélectionne [...] mais par tous les pays du monde œuvrant ensemble. N'excluant personne, cette réaction mondiale exigera la participation de la communauté internationale tout entière [...] : c'est le G192. Toute forme de gouvernance future doit assurer l'inclusion et la représentation adéquate des pays en développement, y compris les pays les moins avancés (PMA). Les Nations unies sont la seule organisation internationale universelle, qui dispose de la légitimité politique et du large mandat nécessaires pour [...] prendre en compte de la façon la plus globale toutes les dimensions pertinentes des politiques conçues pour relever ces défis économiques, sociaux, environnementaux planétaires.

Joseph Stiglitz, *Le Rapport Stiglitz. Pour une vraie réforme du système monétaire et financier international*, Éditions Les liens qui libèrent, 2010.

Question

Une gouvernance économique mondiale pour encadrer la mondialisation

- Doc. 1 :** Pourquoi Pascal Lamy défend-il le principe du libre-échange ? Cela équivaut-il pour lui à une absence de règles du commerce mondial ?
- Doc. 1 et 2 :** Pourquoi Pascal Lamy considère-t-il l'OMC comme une institution clé de la gouvernance économique future ?

La gouvernance actuelle remise en cause

- Doc. 3 et 5 :** Quelles critiques sont adressées aux institutions internationales (OMC, FMI, Banque mondiale, G20) ?

- Doc. 4 et 5 :** Quel type de gouvernance les projets de Joseph Stiglitz incarnent-ils ?

Vers l'analyse de document du BAC

Capacités et méthodes :

II. 2. Lire un document et en exprimer les idées clés.

Après avoir présenté la nature du **document 5** et le contexte dans lequel il a été rédigé, vous expliquerez pourquoi les analyses de Joseph Stiglitz aboutissent à un projet de réforme radicale de la gouvernance économique actuelle.

La place des pays du Sud dans la gouvernance économique mondiale

Vocabulaire

BRIC(S) : voir p.98.

Consensus de Washington : ensemble des règles suivies par le FMI pour ses plans d'ajustement structurel. Ces règles organisent le désengagement de l'État dans l'économie et la libéralisation de celle-ci.

OMC : voir p. 82 et 200.

PAS (Programme ou plan d'ajustement structurel) : voir p. 200.

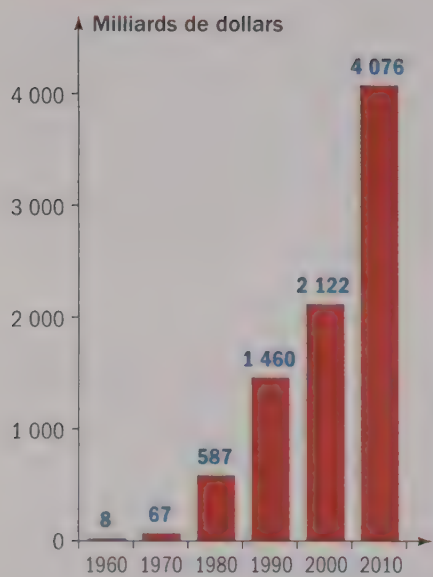
Dans les années 1980, en raison d'un endettement excessif, de nombreux pays du Sud subissent des programmes d'ajustement structurel (PAS), imposés par le FMI et la Banque mondiale et aux effets contestés. Depuis les années 1990, ces pays en développement revendiquent leur place dans la gouvernance mondiale après en avoir été exclus. Cependant, les pays du Sud souffrent encore d'un déficit de représentation au sein des grandes institutions économiques internationales.

> En quoi la place des pays du Sud a-t-elle évolué dans la gouvernance économique mondiale ?

DATES CLÉS

- 1979-1989 La Banque mondiale impose 60 PAS dans 31 pays.
- 2009 1^{er} sommet des BRIC / BRICS en Russie.
- 2010 Réforme du FMI au profit des BRICS.
- 2013 Le Brésilien Roberto Azevêdo est nommé directeur de l'OMC.

CHIFFRES CLÉS



Évolution de la dette des pays en développement

1 Les pays du Sud à l'épreuve des PAS

a. Dans les années 1980, la plupart des pays en développement lourdement endettés ont été contraints d'adopter des PAS [...]. Il s'agissait de proclamer la supériorité du marché dans l'affectation des ressources et limiter le rôle de l'État. C'est dans ce contexte de retour au libéralisme qu'allait se mettre en place le consensus de Washington que John Williamson résumait en dix commandements : limiter les dépenses publiques pour éviter les déficits et l'inflation ; [...] abaisser les droits de douane et libéraliser totalement les mouvements de capitaux ; [...] éliminer toutes les règles freinant l'initiative économique et la concurrence.

Christian Ottavj et alli, *Économie contemporaine, analyses et diagnostics*, de Boeck, 2008.

b. Les mouvements de contestation [...] ont pris place dans un contexte où, de 1979 à 1989, la Banque mondiale avait mis en œuvre soixante PAS dans trente et un pays. Le fait que les manifestants aient été en majorité des femmes, des jeunes et des travailleurs des villes, est tout aussi révélateur de la relation entre les mesures impopulaires mises en œuvre et le mécontentement des couches sociales vulnérables des villes. [...] Ces mêmes PAS qui privilégient l'équilibre financier à court terme au détriment de l'emploi, de l'éducation, de la santé constituent également de redoutables mécanismes de dépossession : la société civile perd tout moyen de contrôle sur les gouvernants, soucieux de rendre des comptes à leurs créanciers.

Aminata Traoré (ministre du gouvernement malien de 1997 à 2000), *L'État*, Actes Sud, 1999.

2 La marge de manœuvre limitée des BRICS

En mars 2008, le Fonds monétaire international avait déjà accru le droit de vote de la Chine, celui-ci passant de 2,9 % à 3,7 % – l'Allemagne a un droit de vote de 5,9 % et les États-Unis de 16,7 %. La dureté habituelle des négociations est principalement due à la réticence des pays européens, encore surreprésentés au sein de l'institution. [...] Hormis cette cause pour laquelle ils font front commun et ont obtenu quelques résultats, les BRICS ont, somme toute, une marge de manœuvre encore limitée. Au G20 financier, lors des rencontres antérieures à la crise financière de 2008, les quatre pays n'avaient jamais formé une force de proposition commune, du fait d'intérêts trop différents.

Grégory Lecomte, *Questions internationales*, mai-juin 2010.



3 L'OMC face au déséquilibre Nord-Sud, caricature de Samson (2008)

5 FMI et Banque mondiale face aux défis de la gouvernance

Contraintes financières et problèmes de légitimité : la Banque mondiale et le FMI, qui ont tenu leur assemblée générale cette semaine à Washington, sont confrontés à des défis de taille à un an de leur 70^e anniversaire. [...] Le FMI a été une nouvelle fois montré du doigt pour son manque de représentativité : depuis plusieurs années, les pays émergents clament que leurs droits de vote dans l'institution ne reflètent plus le réel état du monde. À l'heure actuelle, la Chine pèse à peine plus lourd que l'Italie au sein du FMI, qui a par ailleurs toujours été dirigé par un Européen depuis sa création en 1944. Une réforme de la gouvernance est dans les tuyaux depuis trois ans mais son entrée en vigueur est bloquée par le veto de fait des États-Unis. [...] Les grands pays émergents des BRICS, qui bouillent d'impatience, ont amorcé leur contre-attaque en annonçant la création de leur propre fonds monétaire qui devrait être finalisé courant 2014. [...] En dépit des critiques, le FMI a encore de beaux jours devant lui : [...] il reste au centre de l'échiquier économique mondial pour son rôle de gardien de l'orthodoxie budgétaire. [...] Mastodonte du développement, la Banque mondiale est, elle, confrontée à des défis plus urgents. [...] L'institution fait face à la concurrence de nouveaux acteurs du développement (secteur privé, Chine, fondations), qui menacent de lui tailler des croupières en Afrique, et doit convaincre dans les prochains mois ses États membres de remettre la main au portefeuille pour réapprovisionner sa branche dédiée aux pays pauvres.

La Dépêche, 12 octobre 2013.

4 De nouveaux exclus de la gouvernance économique mondiale ?

Que pensent d'ailleurs les exclus de ce banquet des puissants de la représentativité du G20 ? L'Amérique du Sud, avec le Brésil, l'Argentine, le Mexique, est bien en scène au G20 mais le Venezuela, le Chili ou la Colombie aux fortes carrures politiques et économiques se jugent déclassés. L'Asie compte au G20 le Japon, l'Inde, l'Indonésie, la Turquie et l'Arabie saoudite, mais Vietnam et Philippines, Thaïlande, Singapour ou la Malaisie, au dynamisme prouvé, sont tenus à l'écart. Quant à l'Afrique, son cas est singulier. De ses cinquante-quatre membres [...], un seul, l'Afrique du Sud, est convié au cénacle des grands, au dépit imaginable de l'Égypte, du Nigéria et de cet ancien ténor des querelles nord-sud du passé, l'Algérie. [...] Le contraste est choquant entre les protestations effrénées d'intérêt pour l'Afrique et la quasi totale absence, d'une injustice criante, du continent noir lors des sessions du G20.

Alain Dejammet, L'Archipel de la gouvernance mondiale, ONU, G7, G8, G20, Dalloz, 2012.

Questions

Des exclus de la gouvernance

- 1. Doc. 1 :** Quelles conséquences les PAS ont-ils eu dans les pays du Sud ?
- 2. Doc. 2 et 3 :** Pourquoi ces pays ont-ils longtemps peiné à peser sur la gouvernance économique mondiale ?

Une évolution lente et disparate

- 3. Doc. 5 :** Comment le nouveau rapport de forces mondial fait-il évoluer la gouvernance économique mondiale ?
- 4. Doc. 4 :** Montrez que cette évolution ne concerne pas encore tous les pays en développement.

Vers la composition du BAC

Capacités et méthodes :

II. 1. Prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du corpus documentaire.

En vous appuyant sur les documents, vous rédigerez un paragraphe construit montrant comment évolue l'influence des pays du Sud au sein de la gouvernance économique mondiale depuis les années 1970.

La gouvernance économique mondiale face au changement climatique

Vocabulaire

Accords de Copenhague : texte non contraignant adopté en 2009 qui affirme la nécessité de limiter le réchauffement climatique à 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle et qui annonce la poursuite du protocole de Kyoto pour plafonner les émissions de gaz à effet de serre.

BRICS : voir p. 98.

Lobbyiste : personne organisant un groupe de pression pour défendre des intérêts particuliers.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) : elle rassemble les économies des pays les plus avancés.

À partir des années 1990, la prise de conscience des risques que constitue le réchauffement climatique a imposé le **thème du développement durable** dans l'agenda des questions économiques internationales. Mais, rapidement, de nombreux blocages apparaissent. Ils soulignent les **limites de la gouvernance économique mondiale face aux risques environnementaux**.

> **Quels défis le changement climatique pose-t-il en termes de gouvernance économique mondiale ?**

1 Copenhague, échec ou compromis ?

Outre la « saturation » de la conférence de Copenhague (193 États représentés, 119 chefs de gouvernement, 47 000 inscrits incluant ONG, élus, journalistes, lobbyistes, etc.), celle-ci prend une tournure psychodramatique tant les attentes (de l'Union européenne et des ONG en particulier) sont élevées. [...] Une alliance de circonstance se noue en revanche entre les États-Unis et plusieurs puissances émergentes (Chine, Inde, Brésil, Afrique du Sud) pour proposer un texte d'accord. [...] Les accords de Copenhague se bornent à envisager une action concertée de longue durée pour réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre, afin de ne pas dépasser une hausse moyenne des températures de la planète par rapport à l'ère préindustrielle. Parallèlement, la crise financière mondiale relègue la question climatique à l'arrière-plan de l'agenda international. Une coalition d'intérêts entre les États-Unis et les nouvelles puissances émergentes a ruiné les ambitions européennes d'une gouvernance forte du climat, au profit d'une coopération relâchée, qui ne contrarie en rien la souveraineté des États... et qui ne représente aucune garantie sérieuse pour contrecarrer la tendance au réchauffement climatique du XXI^e siècle.

D. Battistella, F. Petiteville, M. C. Smouts, P. Vennesson, *Dictionnaire des relations internationales*, Dalloz, 2012.

DATES CLÉS

- 1992 Convention de Rio affirmant la nécessité de réduire les gaz à effet de serre.
- 1997 Protocole de Kyoto.
- 2009 Accords de Copenhague.



2 Organisations non gouvernementales et experts participant aux accords de Copenhague (2009), conférence organisée par les Nations unies

Les BRICS ont, dans leur ensemble, moins d'ONG les représentant que la seule Grande-Bretagne.

3 Des multinationales intègrent le risque climatique

Les entreprises sont plus conscientes que jamais des risques climatiques qui pèsent sur leur activité. C'est ce qui ressort de la cinquième enquête conduite en 2012 par le cabinet Accenture auprès de groupes comme Coca Cola, L'Oréal, Dell ou Microsoft, et de leurs fournisseurs, enquête à laquelle ont répondu plus de 2 400 sociétés. [...] 70 % des sociétés sondées identifient, dès à présent ou dans un futur proche, un risque lié au changement climatique pour la continuité de leur activité et l'intégrité de leur chaîne logistique. [...] En accord avec cette prise de conscience, de plus en plus d'entreprises disent investir dans des mesures visant à se protéger contre ces aléas climatiques et à limiter leurs émissions de gaz à effet de serre. [...] Au risque de démobiler les diplomates engagés dans l'interminable négociation internationale sur le changement climatique, les normes et les règlements ne semblent pas être un élément déterminant pour pousser les industriels à agir contre le réchauffement, à l'inverse de la crainte pour la pérennité de leur business. [...] Un autre moteur puissant, selon cette enquête, est l'anticipation des attentes des consommateurs, supposés de plus en plus sensibles aux arguments écologiques. Grâce à la valorisation marketing de leur investissement vis-à-vis du climat, les entreprises espèrent transformer le risque climatique en opportunité commerciale.

Grégoire Allix, *Le Monde*, 24 janvier 2013.



4 Des acteurs non étatiques pour peser dans la gouvernance économique

Sur une banderole, on peut lire : « Écoutez les gens, pas les pollueurs. »

5 Une nouvelle gouvernance à inventer ?

La grande innovation du protocole de Kyoto est d'avoir couplé le système d'engagement à des mécanismes de tarification du carbone censés envoyer des incitations financières fortes aux acteurs économiques pour réduire leurs émissions. Sa grande faiblesse est d'avoir totalement sous-estimé les conséquences de la tarification du carbone à l'échelle internationale. En effet, elle génère de multiples transferts entre pays et acteurs économiques. [...] Sa réussite sera tributaire de la mise en place d'instruments économiques conciliant efficacité environnementale et équité dans la répartition des charges. [...] (Or) les instances climatiques ne disposent ni des compétences ni des prérogatives économiques dont dépendent l'efficacité et l'équité des futurs régimes climatiques. Il apparaît donc urgent que la mise en place de ces instruments devienne une priorité du FMI, de l'OMC, de la Banque mondiale, de l'OCDE, dont le mandat est de veiller à la régulation des flux économiques et financiers.

Christian de Perthuis, Raphaël Trotignon, *Questions internationales*, mai-juin 2010.

Questions

Des acteurs multiples et divisés

- Doc. 1, 2 et 3 :** Quels acteurs de la gouvernance économique mondiale sont confrontés aux enjeux du réchauffement climatique ?
- Doc. 1 et 4 :** Pourquoi peut-on parler de gouvernance fragmentée et divisée ?

Vers une « gouvernance climatique » plus efficace ?

- Doc. 3 et 4 :** Montrez que les enjeux économiques influencent la mise en œuvre d'une gouvernance mondiale environnementale efficace.

- Doc. 4 et 5 :** D'après ces deux documents, comment pourrait-on réformer la gouvernance économique mondiale afin qu'elle puisse faire face aux défis du réchauffement climatique ?

Vers l'analyse de document du BAC

Capacités et méthodes : Il. 2. Rédiger un texte construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique.

Après avoir présenté le **document 1**, vous expliquerez pourquoi le bilan de la conférence de Copenhague illustre les défis posés à la gouvernance économique mondiale par le réchauffement climatique.

Les contestations de la gouvernance économique mondiale

Vocabulaire

Altermondialisme : mouvement hétérogène opposé à la mondialisation libérale accusée d'aggraver les inégalités sociales, politiques et économiques, et qui propose d'instaurer de nouvelles formes de gouvernance plus démocratiques et équitables.

FSM : voir p. 201.

Indignés : mouvement citoyen né en Espagne en 2011, sous le nom de « Mouvement du 15 mai », visant à réformer le système économique et politique.

« **Occupy Wall Street** » : mouvement citoyen inspiré du mouvement des Indignés, né à New York en septembre 2011 avant de s'étendre à près de 1500 villes dans plus de 80 pays, qui proteste contre les dérives du capitalisme financier.

DATES CLÉS

- **1999** Manifestations altermondialistes au sommet de l'OMC à Seattle.
- **2001** Premier Forum social mondial à Porto Alegre au Brésil.
- **2011** Début du mouvement des Indignés et de « Occupy Wall Street ».

En manifestant contre le sommet de l'OMC réuni à Seattle en 1999, les altermondialistes ont commencé à s'affirmer sur la scène médiatique internationale. Les protestations contre la mondialisation libérale et les principales institutions de la gouvernance économique mondiale (G8, FMI, Banque mondiale, OMC) se sont structurées dès 2001 **avec la création du Forum social mondial (FSM)**. La crise économique de 2008 a donné un **nouvel écho aux thèses altermondialistes** et à des mouvements citoyens, comme « Occupy Wall Street ». Tous sont en quête d'une mondialisation plus équitable et d'une gouvernance plus démocratique.

> Quelles contestations la gouvernance économique actuelle génère-t-elle ?

1 La recherche d'une gouvernance plus démocratique

Les altermondialistes estiment que la « mondialisation libérale » est un facteur d'aggravation de trois types d'inégalités concernant le partage des richesses, l'accès aux biens communs et la répartition des pouvoirs et des droits. Ils souhaitent instaurer un nouvel ordre économique global contre les inégalités de richesse. [...] À l'asymétrie des pouvoirs, les altermondialistes opposent une nouvelle forme de gouvernance locale, nationale, continentale ou globale qui serait basée sur le droit et les principes démocratiques. Cette réforme de la gouvernance globale vaut tout particulièrement pour les institutions économiques internationales, alors que les altermondialistes se sont fait connaître par des manifestations lors de leurs sommets. Ils estiment que ces institutions sont le lieu où s'expriment le mieux les inégalités de pouvoir entre États. [...] Ils entendent donner plus de poids dans le système de gouvernance globale aux pays en développement et aux organisations censées représenter les intérêts de la population, à savoir les Parlements et les organisations de la société civile. Ils prônent par conséquent une démocratisation de ces institutions autour des trois mots d'ordre représentativité, transparence et responsabilité.

Eddy Fougier, *Questions internationales*, novembre-décembre 2006.



2 L'essor du mouvement altermondialiste

3 La mobilisation pour la défense d'une agriculture paysanne

Le Mécanisme de la société civile, qui regroupe l'ensemble des organisations de la société civile membre du CSA¹, se mobilise pour organiser des consultations tout au long de l'année 2013, afin que les organisations paysannes, les organisations de pasteurs ou de pêcheurs artisanaux, les organisations de fermes rurales, les ONG travaillant sur les questions de sécurité alimentaire, les syndicats paysans, les communautés indigènes et l'ensemble des parties prenantes de la société civile puissent faire entendre leur voix. Le Forum social mondial de Tunis a été l'occasion [...] d'organiser un atelier pour contribuer à ces débats. [...] Des pistes de réflexion et des débuts de réponses ont été apportés par les représentants d'organisations paysannes et d'ONG tunisiennes, sénégalaises, taïwanaises, indonésiennes, ou argentines. Un consensus fort émerge : il faut renforcer les agricultures paysannes et familiales, qui sont les seules à même d'assurer la sécurité et la souveraineté alimentaires mondiales [...]. Le Mécanisme de la société civile pourra alors élaborer un texte d'analyse et de propositions, et participer efficacement aux négociations qui auront lieu à Rome entre février et mai 2014. [...] Face à des entreprises privées, des institutions financières et des États qui exercent une pression de plus en plus importante en faveur d'une production agricole industrielle à grande échelle dans les pays du Sud, en accaparant les terres et les ressources naturelles nécessaires à la production agricole locale, il est important d'agir vite.

Oxfam France, 3 avril 2013.

1. Comité intergouvernemental pour la sécurité alimentaire.



4 De nouveaux mouvements citoyens

Manifestation du mouvement « Occupy Wall Street » devant la bourse de New York, 19 septembre 2011.



5 Pour un nouvel ordre économique et financier : la taxe « Robin des bois »

Manifestation organisée à Nice en novembre 2011 alors que le G20 se tient au même moment à Cannes. Plusieurs associations (ATTAC, Aides, Oxfam...) lancent une campagne pour la taxation des transactions financières, en vue d'une redistribution pour l'aide au développement.

Questions

Une contestation multiforme

1. **Doc. 2 et 3** : Montrez que le mouvement altermondialiste se caractérise par sa diversité.
2. **Doc. 1 et 4** : Sous quelles formes la contestation de la gouvernance économique actuelle s'exprime-t-elle ?

La difficile émergence d'une autre gouvernance

3. **Doc. 1 et 3** : Pourquoi les altermondialistes peinent-ils à imposer un projet alternatif de gouvernance économique mondiale ?

4. **Doc. 1, 3 et 5** : Comment les mouvements altermondialistes proposent-ils de réformer la gouvernance mondiale ?

Vers la composition du BAC

Capacités et méthodes :

II. 1. Cerner le sens général d'un corpus documentaire et le mettre en relation avec la situation historique étudiée.

En vous appuyant sur l'analyse des différents documents, vous rédigerez un paragraphe organisé expliquant quelles formes revêtent les propositions altermondialistes d'une autre gouvernance et les difficultés pour les faire aboutir.

1975-1991 : une gouvernance économique mondiale sous contrôle des pays riches ?

> Quelle gouvernance a été mise en place dans un contexte de crises économiques et financières mondiales ?

A La dislocation du système de Bretton Woods hérité de la Seconde Guerre mondiale

a. Un système économique mondial de plus en plus instable à partir des années 1970

■ Au cours des années 1970, une série de dérèglements économiques remet en cause le système mis en place à Bretton Woods en 1944. En août 1971, pour enrayer le risque de crise financière et d'épuisement de leur stock d'or, les États-Unis décident de suspendre la convertibilité en or du dollar. En janvier 1976, les accords de la Jamaïque consacrent le flottement généralisé des monnaies et le recul de l'influence du FMI : la valeur de chaque monnaie est fixée en fonction de l'offre et de la demande sur le marché des changes. Le marché mondial des capitaux est alors très instable.

■ Le GATT et la Banque mondiale ne parviennent pas à lutter contre les nouveaux déséquilibres économiques. Entre 1973 et 1979, en augmentant considérablement les prix du baril de pétrole, les pays de l'OPEP provoquent une crise des économies des pays industrialisés frappés par une forte inflation et une montée inquiétante du chômage : ce sont les deux chocs pétroliers. L'essoufflement de la croissance économique mondiale touche aussi les pays pauvres frappés par la baisse du prix des matières premières.

b. La libéralisation de l'économie mondiale

■ Face à ces difficultés, à la fin des années 1970, les solutions issues du néolibéralisme sont d'abord défendues aux États-Unis par les Républicains (R. Reagan) et au Royaume-Uni par les conservateurs (M. Thatcher). Elles se diffusent en Europe occidentale puis dans de nombreux pays du Sud par l'action du FMI et du GATT qui appliquent le consensus de Washington. Ce vaste mouvement de déréglementation se traduit par la privatisation des entreprises publiques, la libéralisation des mouvements de capitaux et des services financiers, la réduction des dépenses de l'État dans les services publics.

■ Dans les années 1980, le processus de mondialisation s'accélère. Il est encouragé par la confiance dans la capacité des marchés à s'autoréguler et facilité par les progrès techniques et les révolutions des communications. Les acteurs privés (firmes transnationales – FTN –, banques centrales, agences de notation) acquièrent de plus en plus d'influence sur le fonctionnement de l'économie mondiale et cherchent à s'émanciper de la gouvernance des États et des institutions internationales. Du fait de la déréglementation des activités boursières et des facilités offertes par les NTIC, les services financiers sont de plus en plus déconnectés de l'activité économique réelle et les transactions boursières connaissent une véritable explosion.

B Une nouvelle gouvernance mise en accusation

a. Du G6 au G7 : le retour des États

■ La déstabilisation du système de Bretton Woods, l'impact des chocs pétroliers et les bouleversements économiques des années 1970 incitent les États les plus riches et les plus industrialisés de la planète à mettre en place une instance de réunions régulières des chefs d'État et de gouvernement. Le Groupe des six (G6) créé en 1975, élargi au

> Une gouvernance basée sur le système de Bretton Woods (1944-1976), schéma p. 198

OPEP : voir p. 126.

Néolibéralisme : voir notions clés p. 198.

Consensus de Washington : voir p. 204.

Déréglementation : voir notions clés p. 198.

> Les acteurs de la gouvernance économique mondiale, p. 200-201

Agence de notation : entreprise chargée d'évaluer la capacité d'un emprunteur (État, entreprise) à faire face au remboursement d'une dette.

NTIC : nouvelles technologies de l'information et de la communication.

> Notions clés, p. 198

Canada en 1976 (G7), symbolise la volonté des États de retrouver une influence face aux nouveaux acteurs privés de la gouvernance économique mondiale **sans toutefois remettre en cause les principes du consensus de Washington**.

■ Au cours de rencontres multilatérales régulières, le G7 cherche à relancer une coordination internationale des politiques monétaires et commerciales. Influencé par les préconisations néolibérales, il est accusé, par ses détracteurs, d'être un club des pays les plus riches et de **promouvoir un processus de mondialisation libérale profitant d'abord aux pays développés** sans tenir compte des intérêts des pays du Sud.

b. Le FMI, « gendarme » des politiques publiques

■ Jusqu'en 1980, grâce au recours abondant à des prêts internationaux facilement accordés par des banques privées en l'absence de contrôle du FMI, les pays du Sud ont pu limiter les effets des chocs pétroliers et de la crise mondiale. À l'été 1982, alors que l'endettement de ces pays atteint un record, **le Mexique annonce qu'il est incapable de rembourser sa dette**, suivi par la plupart des pays débiteurs.

■ Cette crise de la dette conduit à la **restauration de l'autorité du FMI**, soutenu par la Banque mondiale et promu « gendarme » des politiques publiques des pays débiteurs. Afin d'obtenir un rééchelonnement de leurs dettes et une aide au développement, **les États en difficulté financière se voient imposer des mesures drastiques de réduction des dépenses publiques, de déréglementation, de privatisations sous la forme de programmes d'ajustement structurel (PAS)**.

■ La mise en œuvre des PAS, inspirés par le néolibéralisme, suscite de fortes contestations. **Leurs opposants, comme Joseph Stiglitz, les jugent responsables de l'aggravation des difficultés des pays d'Afrique et d'Amérique du Sud**. Ces plans ont en effet conduit à réduire considérablement les dépenses de santé, d'éducation, de protection sociale, hypothéquant ainsi le développement de ces pays. C'est pourquoi les opposants aux PAS réclament une annulation partielle ou totale de la dette des pays concernés.

c. Des effets limités sur la gestion des crises

■ Les mesures d'austérité préconisées par le FMI et la Banque mondiale ne permettent pas aux pays soumis aux PAS de sortir de la crise de la dette, dont le montant global ne cesse d'augmenter au cours des années 1980. **Les pays du Sud protestent contre une gouvernance qui s'accompagne du maintien voire d'une accentuation des écarts avec les pays du Nord**.

■ Si, à travers le G7, une certaine coopération économique se maintient à l'échelle internationale, celle-ci ne se traduit pas vraiment par l'élaboration d'une politique commune de gestion des défis posés par la mondialisation et la crise. Les déséquilibres financiers et économiques, les inégalités sociales, les menaces qui pèsent sur l'environnement commencent à démontrer la **nécessité d'une gouvernance économique mondiale, plus conforme aux exigences du développement durable exposées dans le rapport Brundtland en 1987**.

■ Alors que les pays en développement souhaiteraient jouer un rôle plus important dans les processus de gouvernance économique mondiale, **la création et le renforcement de regroupements économiques régionaux** (Acte unique européen en 1986, APEC en 1989, MERCOSUR en 1991) semblent plutôt traduire une tendance à la **multipolarité dans laquelle les pays les plus pauvres restent marginalisés**. Enfin, les mouvements spéculatifs de grande ampleur, facilités par la déréglementation, s'accompagnent du **retour des désordres financiers et d'une instabilité monétaire permanente** (krach boursier de 1987, rechute de l'économie mondiale entre 1989 et 1993). Les États et les institutions de Bretton Woods semblent incapables de les éviter.

➤ Une gouvernance mondiale multipolaire, carte p. 199

PAS : voir p. 200.

➤ Les pays du Sud à l'épreuve des PAS, textes p. 204



Joseph Stiglitz

(1943-)

■ Biographie p. 203 et p. 219

➤ Pour une réforme des institutions économiques internationales, texte p. 203

➤ L'OMC face au déséquilibre Nord-Sud, caricature de Samson, p. 205

➤ Copenhague, échec ou compromis ?, texte p. 206

➤ Une nouvelle gouvernance à inventer ?, texte p. 207

APEC : coopération économique pour l'Asie pacifique.

MERCOSUR : marché commun du Sud.

Multipolarité : système qui repose avant tout sur la coexistence et la concurrence entre les grandes puissances économiques.

➤ De nouveaux exclus de la gouvernance économique mondiale ?, texte p. 205

Depuis 1991, la recherche d'une nouvelle gouvernance économique

> **Comment la gouvernance mondiale cherche-t-elle à s'adapter aux nouveaux défis économiques depuis 1991 ?**

Forum économique mondial (FEM) : réunion annuelle à Davos des principaux décideurs politiques et économiques du monde entier qui symbolise, aux yeux des altermondialistes, la mondialisation libérale.

> Une gouvernance mondiale multipolaire, carte p. 199

Pascal Lamy

(1947-)

■ Biographie p. 202 et p. 218



> Le promoteur d'une OMC pilier de la gouvernance économique mondiale, texte p. 202

Consensus de Washington : voir p. 204.

GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) : Il a pour objectif d'évaluer les risques liés au réchauffement climatique et d'envisager des stratégies d'atténuation de ces changements.

> Des acteurs non étatiques pour peser dans la gouvernance économique, photographie p. 207

> ONG et experts participant aux accords de Copenhague (2009), carte p. 206

Subprimes : crédits accordés à des emprunteurs qui n'ont pas une capacité de remboursement suffisante.

> Les acteurs de la gouvernance économique mondiale, p. 200-201

A Le triomphe de la gouvernance libérale

a. La naissance de l'OMC

■ Entre 1989 et 1991, la **disparition du bloc communiste** semble consacrer la victoire du **capitalisme** symbolisée par les réunions annuelles du Forum économique mondial (FEM) de Davos, où se rassemblent de nombreux acteurs de la nouvelle gouvernance économique mondiale. Dirigeants politiques, chefs d'entreprises, intellectuels, représentants d'ONG acquis aux mérites du libéralisme y discutent de l'avenir de l'économie mondialisée.

■ En 1994, au terme de l'*Uruguay Round*, l'**OMC remplace le GATT** avec l'**ambition de renforcer le libre-échange et d'élargir les négociations commerciales à l'agriculture et aux services**. L'OMC peut sanctionner les entorses au libre-échange et, réunissant plus des deux tiers des pays de la planète, elle est une institution de premier plan de la nouvelle gouvernance économique mondiale.

b. Le triomphe du consensus de Washington

■ Dans les années 1990, relayés par le FMI et la Banque mondiale, les **principes du consensus de Washington s'imposent à un nombre croissant d'États** incités à une ouverture toujours plus grande de leurs marchés.

■ Sous l'effet de ces incitations, la mondialisation prend un nouvel essor : les **échanges commerciaux et financiers internationaux s'intensifient**, les BRICS connaissent des taux de croissance records, mais les crises financières se multiplient.

B Une gouvernance économique toujours plus complexe

a. Nouveaux acteurs, nouvelles interdépendances

■ Des acteurs non étatiques comme les firmes transnationales, les banques, les scientifiques (avec le GIEC, par exemple), mais aussi les **ONG**, acquièrent une **influence grandissante** dans la gouvernance économique mondiale. Au cours des années 1990, les ONG les plus influentes apparaissent à la fois comme une force de mobilisation contre les dérives de la mondialisation mais aussi comme des **partenaires sollicités par les organisations internationales** pour leur expertise sur les sujets économiques, sociaux et environnementaux.

■ Les progrès d'une mondialisation associant de plus en plus d'acteurs publics et privés n'empêchent pas la répétition d'épisodes de crises du capitalisme, n'épargnant presque aucune région du monde. De plus, la récession du début des années 2000, aggravée par l'**interdépendance accrue des économies**, révèle les **dangers d'un capitalisme libéralisé échappant au contrôle des États et des institutions internationales**. La crise des subprimes qui démarre en 2008 aux États-Unis confirme ces risques en devenant systémique : la crise du crédit devient bancaire, boursière, financière et s'étend au monde entier.

b. L'obligation de repenser la gouvernance mondiale

■ La gravité de la situation stimule le renouveau de la coopération interétatique. En 2008, le G20 se lance dans la lutte contre la crise. En s'occupant désormais des grandes questions financières et monétaires, le **G20, réunion des grandes puissances économiques du Nord et du Sud, prend le pas sur un G8 en déclin** depuis le début des années 2000. Progressivement, le G20 se transforme en pôle de concertation sur les réformes économiques internationales à mener à long terme (renforcement des moyens d'intervention du FMI, pression sur les paradis fiscaux, projets de taxation des transactions financières). Si certains analystes estiment que le G20 manque d'efficacité et de légitimité.

mité, sa création symbolise toutefois l'accèsion des **pays émergents** au statut d'acteurs majeurs de la gouvernance économique planétaire.

■ La mondialisation a en effet stimulé la croissance de nouvelles puissances décidées à ne plus laisser la gouvernance aux mains des pôles de la Triade. **La concurrence exacerbée entre États a aussi rendu plus difficiles les prises de décisions collectives** en matière de **libéralisation du commerce**, de **développement durable** ou de **lutte contre les problèmes de la dette** en Europe. Ainsi, depuis 2006, les négociations lancées par l'OMC lors du cycle de Doha en 2001 piétinent en raison des difficultés à dégager un compromis entre les États membres sur des thèmes considérés comme stratégiques (les subventions à l'agriculture, notamment). Ces échecs témoignent de la difficulté à mettre en place une gouvernance économique mondiale efficace et consensuelle.

C La quête d'une gouvernance plus équitable et plus démocratique

a. Une contestation qui prend de l'ampleur

■ En 1999, à Seattle, aux États-Unis, la forte mobilisation contre le G8 marque l'entrée en scène des altermondialistes. À partir de 2001, **les réunions du Forum social mondial (FSM) permettent aux différents acteurs de l'altermondialisme de médiatiser leur opposition** aux décisions prises par les promoteurs de la mondialisation libérale (FMI, OMC, Banque mondiale, notamment). Le FSM sert aussi de lieu de débats consacrés aux projets d'une gouvernance soucieuse de réduire les inégalités de développement.

■ **La crise de 2008 a suscité l'apparition de mouvements citoyens** (Indignés, « Occupy Wall Street ») réclamant une gouvernance plus démocratique.

b. Une contestation aux effets encore limités

■ À la fin des années 1990, la prise de conscience des menaces provoquées par le réchauffement climatique entraîne la recherche de solutions à l'échelle internationale. De la signature du protocole de Kyoto en 1997 au sommet de la Terre à Rio en 2012 en passant par la conférence de Copenhague sur le climat en 2009, **le thème du développement durable a progressivement été intégré aux débats économiques mondiaux**. Mais l'incapacité des États participants à dépasser le discours d'intention démontre **l'absence d'instance supranationale capable de réguler les contradictions de la mondialisation**.

■ Les crises à répétition des années 2000 ont alimenté les contestations contre les institutions et les principes de la gouvernance libérale. **Le FMI et la Banque mondiale ont été remis en cause pour leur fonctionnement antidémocratique** et les conséquences néfastes des **politiques d'ajustement structurel**. La mise à l'ordre du jour à l'agenda du G20 de la **lutte contre les paradis fiscaux** symbolise la prise de conscience des méfaits d'une globalisation financière incontrôlée. **Si la réforme de la gouvernance du FMI a permis le renforcement du poids des pays émergents** en 2010, certains, à l'instar de Joseph Stiglitz, défendent le projet d'une gouvernance plus démocratique, véritablement multilatérale, qui pourrait s'exercer dans le **cadre des Nations unies**.

➤ De nouveaux exclus de la gouvernance économique mondiale ?, texte p. 205

Cycle de Doha : nouveau cycle de négociations lancé par l'OMC en 2001 et baptisé « programme de développement ».

➤ L'OMC face au déséquilibre Nord-Sud, caricature de Samson, p. 205

FSM : voir p. 201.

Altermondialisme : voir p. 208.

➤ L'essor du mouvement altermondialiste, carte p. 208

➤ La taxe « Robin des bois », photographie p. 209

➤ La recherche d'une gouvernance plus démocratique, texte p. 208

➤ Document 1 ci-dessous

➤ Copenhague, échec ou compromis ?, texte p. 206

➤ Une nouvelle gouvernance à inventer ?, texte p. 207

➤ Pour une réforme des institutions économiques internationales, texte p. 203

➤ Pour un renouveau de l'ONU dans la gouvernance mondiale, texte p. 203



1. « G20, les grands défis »

Caricature de Mix et Remix parue dans L'Hebdo, 23 septembre 2009.

SUJET EN AUTONOMIE

La gouvernance économique mondiale depuis 1975 : acteurs, moyens et limites.

La gouvernance économique mondiale depuis 1975 : acteurs, moyens et limites.

Définissez le terme de « gouvernance ».
Attention ! Le sujet se limite à la gouvernance économique.

À quelle échelle doit-on traiter le sujet ?
Expliquez le choix de 1975 comme borne chronologique.

Répertoriez les types d'acteurs concernés.
Quelles sont leurs modalités d'action ?
Citez des exemples mettant en évidence les limites de la gouvernance mondiale.

SUJET EN AUTONOMIE

La place des pays riches dans la gouvernance économique mondiale depuis le milieu des années 1970.

La place des pays riches dans la gouvernance économique mondiale depuis le milieu des années 1970.

Il s'agit d'évoquer le rôle des pays du G6 puis G7 puis G8 dans les principales institutions internationales.

Cela concerne les principales institutions économiques internationales : FMI, Banque mondiale, GATT puis OMC...

Le sujet porte sur l'ensemble du chapitre. Le milieu des années 1970 marque le début d'une remise en cause de la place des pays riches.

SUJET EN AUTONOMIE

Les institutions économiques internationales et la gouvernance mondiale depuis 1975.

Les institutions économiques internationales et la gouvernance mondiale depuis 1975.

Il s'agit d'aborder le rôle du FMI, de la Banque mondiale, du GATT et de l'OMC dans la gouvernance économique mondiale.

Actions des États et d'acteurs privés visant à encadrer les décisions économiques à l'échelle du monde.

Toute la période du chapitre est à aborder, les années 1970 marquant le début de la crise économique et les premières critiques contre les institutions internationales.

SUJET EN AUTONOMIE

La gouvernance économique mondiale depuis 1975.

CONSIGNE : En mettant en relation les documents, vous expliquerez le rôle des institutions économiques mondiales. Puis vous mettrez en évidence les limites de leur action et de leur fonctionnement.

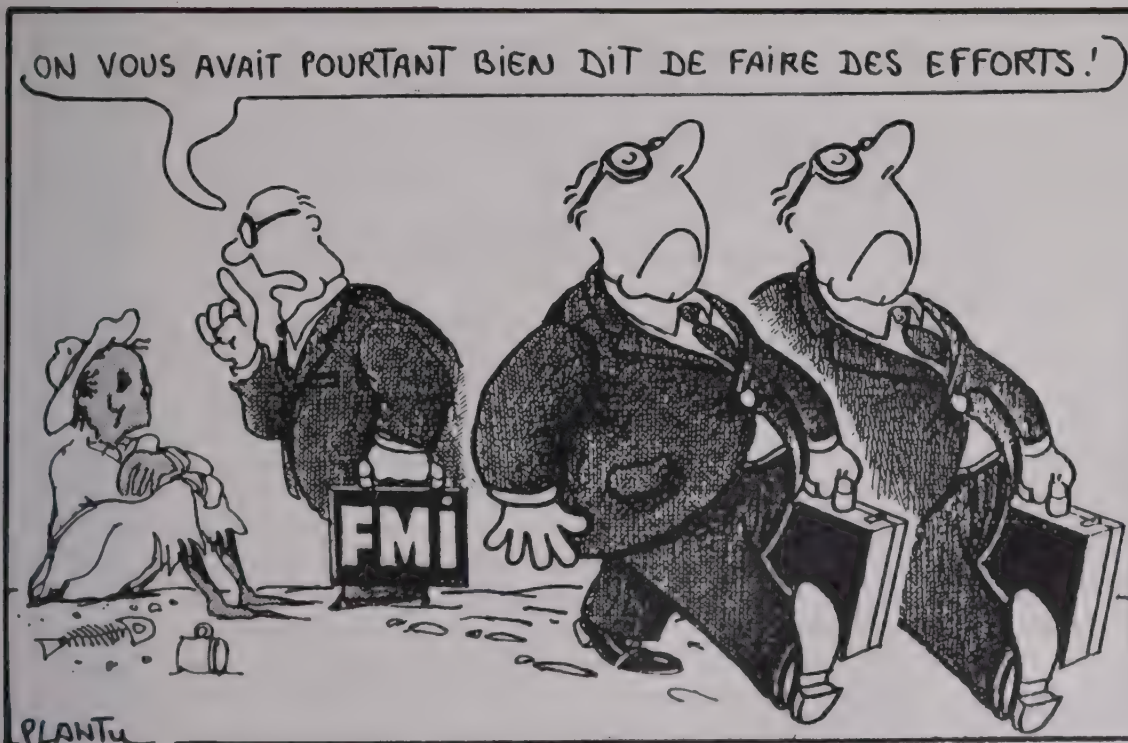
1 L'évolution du rôle du FMI

On a créé le FMI parce qu'on estimait nécessaire une action collective au niveau mondial pour la stabilité économique. [...] Le bouleversement le plus spectaculaire dans ces organismes internationaux a eu lieu au cours des années 1980, quand Ronald Reagan et Margaret Thatcher prêchaient l'idéologie du libre marché aux États-Unis et au Royaume-Uni. Le FMI et la Banque mondiale sont alors devenus les nouvelles institutions missionnaires chargées d'imposer ces idées aux pays pauvres réticents, mais qui avaient souvent besoin de leurs prêts et de leurs dons. [...] Dans les années 1980, la Banque mondiale a cessé de se limiter au financement des projets (par exemple des routes ou des barrages). Elle s'est mise à apporter un soutien

financier général : des prêts à l'ajustement structurel. [...] Les deux institutions auraient pu soumettre plusieurs orientations possibles face à certains défis du développement et de la transition, et si elles l'avaient fait, peut-être cela aurait-il stimulé leur vie démocratique. Mais elles étaient toutes deux animées par la volonté collective du G7. [...] Or, trop souvent, un vif débat démocratique autour de diverses stratégies possibles était vraiment ce que [les pays] souhaitaient le moins. Le FMI a échoué dans sa mission initiale, promouvoir la stabilité mondiale.

Joseph Stiglitz*, *La Grande Désillusion*, Fayard, 2002.

* Prix Nobel d'économie en 2001.



2 Caricature de Plantu, *Le Monde*, 25 mars 1985

SUJET EN AUTONOMIE

La gouvernance économique mondiale depuis 1975.

CONSIGNE : En vous appuyant sur le document, vous soulignerez l'intérêt d'une gouvernance économique mondiale. Puis vous montrerez les points de désaccord concernant son fonctionnement.

Après la crise, quelle gouvernance ?

Aurélie Trouvé, coprésidente de l'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (Attac France). Pascal Lamy, directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Pascal Lamy. – Premier constat, la crise a effectivement révélé un défaut de gouvernance globale dans le système international et particulièrement dans le secteur de la finance. Les grands pays ont réagi et la création du G20, c'est-à-dire le passage d'un conclave¹ des huit pays les plus développés à une structure à vingt pays, marque la prise de conscience du monde tel qu'il est devenu. Une page vient de se tourner. Deuxième constat : si la Chine, l'Inde, le Brésil, l'Indonésie, le Mexique et quelques autres sont désormais à la table de la gouvernance mondiale, cela ne fait pas pour autant gouvernement. Il faut être lucide. Dans le monde actuel, il n'y a toujours pas de gouvernement. Il y a un système de gouvernance qui se dessine autour de trois pôles, le G20, les Nations unies, et les grandes organisations internationales.

Aurélie Trouvé. – Je partage le constat d'un déficit de régulation. Personne ne s'attaque aux causes profondes de cette crise et chaque institution persiste dans la logique néolibérale. Poursuite du transfert des richesses du travail des salariés vers le capital, vastes plans de rigueur, exploitation croissante des ressources humaines et naturelles au seul service de la rentabilité à court terme du capital... Ces solutions sont injustes et inefficaces et mènent à une régression et non vers une sortie de crise par le haut. La libéralisation des marchés de biens, de services et de capitaux est le credo des institutions internationales depuis des dizaines d'années. Mais que font-elles pour en amortir les effets néfastes ? Rien du tout.

Pascal Lamy. – [...] Je ne suis pas d'accord avec vous sur le fait que c'est la libéralisation qui a amené tout ça. D'ailleurs, quand vous dites libéralisation, vous confondez deux notions très différentes [...]. Ouvrir ne signifie pas déréguler. Ouvrir les échanges agricoles n'empêche pas de contrôler la sécurité alimentaire. L'OMC est une organisation de régulation mais nous sommes favorables à l'ouverture des échanges puisque l'histoire a montré que les pays qui se sont ouverts se sont mieux développés et, dans l'ensemble, ont mieux réduit la pauvreté.

Aurélie Trouvé. – Ce n'est pas mon avis. L'ouverture du marché mondial s'est accompagnée d'une dérégulation généralisée et tous azimuts. L'OMC a d'ailleurs été aux avant-postes en portant des accords qui ont prôné la libéralisation et la dérégulation des services financiers. Cela s'intègre dans une logique globale, elle a promu un démantèlement des règles sociales et environnementales. [...] L'une des conséquences de la libéralisation des échanges est l'augmentation depuis vingt ans des inégalités sociales entre les pays.

Libération, 25 juin 2010.

1. Réunion.

Schema de synthèse

Une gouvernance économique mondiale en « archipel »



culture générale

Les effets de la libéralisation de l'économie sur la gouvernance mondiale

Essai :

- Pascal Lamy, *La Démocratie-monde, pour une autre gouvernance globale*, Le Seuil, 2004.

Films de fiction :

- Sur le monde de la finance au cours des années Reagan : Oliver Stone, *Wall Street*, 1987.
- Sur le rôle de la finance dérégulée dans la crise de 2008 : Jeffrey C. Chandor, *Margin Call*, 2011.
- Sur la dérégulation et le néolibéralisme au Royaume-Uni : Peter Cattaneo, *The Full Monty*, 1997 ; Stephen Daldry, *Billy Elliot*, 2000 ; Ken Loach, *The Navigators*, 2001.

Films documentaires :

- Sur les effets de la dérégulation financière : Erwin Wagenhofer, *Let's make money*, 2008.
- Sur les paradis fiscaux : Xavier Harel, *Évasion fiscale, le hold-up du siècle*, 2013.

Sites : www.wto.org ; www.imf.org
www.banquemondiale.org

La quête d'une gouvernance plus démocratique

Étude sociohistorique :

- Geoffrey Pleyers, *Forums sociaux mondiaux et défis de l'altermondialisme*, Academia, 2008.

Essais et rapport :

- Jade Lindgaard, *Occupy Wall Street*, Les Arènes, 2012.
- Joseph Stiglitz, *Le Rapport Stiglitz. Pour une vraie réforme du système monétaire et financier international*, Les liens qui libèrent, 2010.
- Aminata Traoré, *L'Étau, L'Afrique dans un monde sans frontières*, Actes Sud, 1999.

Film de fiction :

- Sur les effets des PAS en Afrique : Abderrahmane Sissako, *Bamako*, 2006.

Films documentaires :

- Sur les mécanismes de la crise de 2008 aux États-Unis : Jean-Stéphane Bron, *Cleveland contre Wall Street*, 2010.
- Sur la gouvernance climatique mondiale : Jon Shenk, *Les Maldives, le combat d'un président*, 2012.

Sites : www.oxfam.org
www.france.attac.org
www.unep.org
www.ipcc.ch

B.D. :

- Sur le mouvement altermondialiste : Philippe Squarizoni, *Garduno en temps de paix, Zapata en temps de guerre*, Dol, Les Requins marteaux, 2002-2007.



Arafat, Yasser (1929-2004)

Ingénieur au Koweït, il fonde en 1959 le Fatah, une organisation de résistance palestinienne qui prône la lutte armée. Il prend la direction de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) en 1969. Au début des années 1970, il soutient des actions terroristes menées par l'OLP à l'étranger. Puis, ayant fait le choix de la négociation politique, il obtient la reconnaissance internationale de son organisation et devient un interlocuteur incontournable dans les relations israélo-arabes. En 1993, il signe à Washington les accords d'Oslo qui lui valent le prix Nobel de la paix (avec les Israéliens Yitzhak Rabin et Shimon Peres); il est président de l'Autorité palestinienne de 1996 jusqu'à sa mort. *Voir p. 124 et 138.*



Ben Gourion, David (1886-1973)

Né en Pologne en 1886, il s'installe en Palestine dès 1906. Sioniste convaincu, il dirige à partir de 1935 l'Agence juive, gouvernement officieux des juifs de Palestine. Favorable à l'immigration des juifs, il s'oppose aux Britanniques qui souhaitent limiter celle-ci et devient chef de l'armée clandestine juive (*Haganah*); au départ des Britanniques, il proclame le 14 mai 1948 l'État d'Israël, dont il est Premier ministre jusqu'en 1963. Farouche défenseur du jeune État, il décide de s'engager dans la guerre de Suez. Il est considéré comme l'un des principaux bâtisseurs de l'État d'Israël. *Voir p. 138.*



Ben Laden, Oussama (1957-2011)

Fils d'un milliardaire saoudien, il est converti au djihadisme à l'université. Ben Laden part combattre en Afghanistan en 1982 et y fonde Al-Qaïda en 1988. Son coup d'État en Arabie saoudite ayant échoué, il se réfugie au Soudan (1992-1996) puis retourne en Afghanistan sous la protection des talibans. Il y organise les attentats du 11 septembre 2001. Traqué pendant dix ans par les États-Unis, il est abattu au Pakistan en mai 2011. *Voir p. 83.*



Chirac, Jacques (né en 1932)

Homme politique français. Chef du parti gaulliste à partir de 1974, qu'il transforme en RPR (Rassemblement pour la République) en 1976, il est successivement Premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing (1974-1976), maire de Paris (1977-1995) et à nouveau Premier ministre de « cohabitation » de François Mitterrand (1986-1988). Il est élu président de la République à sa troisième tentative, en 1995. Il est réélu, après cinq ans de cohabitation avec la gauche, en 2002, où il affronte au second tour le candidat du Front national, Jean-Marie Le Pen. Il se retire de la vie politique en 2007. *Voir p. 30 et 166*



Cordier, Daniel (né en 1920)

Engagé dans la France libre dès juin 1940, Daniel Cordier est le secrétaire de Jean Moulin d'août 1942 à juin 1943 et participe à la création du Conseil national de la Résistance. Après la guerre, il est marchand d'art, critique et collectionneur. Il devient historien à la fin des années 1970. *Voir p. 18 et 31.*



Delors, Jacques (né en 1925)

Homme politique socialiste français, il est député européen de 1979 à 1981, puis ministre de l'Économie et des Finances (1981-1984). En janvier 1985, il devient président de la Commission européenne, poste qu'il occupe pendant 10 ans. Partisan d'une Europe fédérale, il donne à l'idée européenne une nouvelle impulsion par le traité de l'Acte unique (1986) et celui de Maastricht (1992). Il quitte la vie politique après avoir renoncé à se présenter à l'élection présidentielle de 1995. *Voir p. 178 et 187.*



Deng Xiaoping (1904-1997)

Il découvre le communisme lors de son séjour en France puis en URSS dans les années 1920. De retour en Chine, il soutient Mao et occupe des fonctions de premier plan dans la République populaire créée en 1949. Mais, en désaccord avec le Grand Bond en avant, il reproche à Mao de négliger les impératifs économiques, ce qui lui vaut d'être écarté du pouvoir dans les décennies 1960-1970. Réhabilité ensuite, il devient le maître de la Chine en 1978 et le reste jusqu'à sa mort en 1997. Il donne priorité à la modernisation de l'économie. Le « petit Timonier » laisse en revanche inchangé un régime politique qui réserve au PCC le monopole du pouvoir. *Voir p. 97 et 109.*



Gates, Bill (né en 1955)

Informaticien formé à Harvard, il fonde en 1975 la firme Microsoft pour diffuser ses logiciels. Grâce au succès de Windows, Bill Gates est l'homme le plus riche du monde dès 1995. Il utilise sa fortune pour créer une organisation charitable, la Bill and Melinda Gates Foundation, à laquelle il a déjà donné 28 milliards de dollars. En 2006, il quitte la direction de Microsoft pour s'occuper de sa fondation. *Voir p. 69.*



Gaulle, Charles de (1890-1970)

Militaire de carrière, brièvement sous-secrétaire d'État en 1940, Charles de Gaulle lance, depuis Londres, un appel à poursuivre le combat le 18 juin 1940. Il s'impose progressivement comme le chef de la France libre et fédère la résistance intérieure dans le Conseil national de la Résistance. Chef du Gouvernement provisoire de la République française de 1944 à 1946, il démissionne en raison de son désaccord avec les projets constitutionnels et politiques qui se mettent en place. Il s'oppose dès lors résolument à la IV^e République. Il retrouve le pouvoir à la faveur de la

crise algérienne en 1958, obtient un changement de Constitution et devient président de la République de 1959 à 1969. Il incarne la présidentialisation du régime. *Voir p. 29, 150 et 164.*



Harbi, Mohammed (né en 1933)

Il a exercé d'importantes responsabilités au sein du FLN et a participé aux premières négociations des accords d'Évian. Après l'indépendance de l'Algérie en 1962, il devient conseiller du président Ben Bella. Il est emprisonné en 1965, après le coup d'État de Houari Boumediène. Assigné en résidence surveillée en 1971, il s'évade en 1973 et rejoint la France. Il reprend des études d'histoire et devient professeur à l'université de Paris-VIII. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire de l'Algérie. *Voir p. 53.*



Hussein, Saddam (1937-2006)

De confession sunnite, Saddam Hussein accède au pouvoir en 1969, à la suite d'un coup d'État du parti Baas, et cumule toutes les hautes fonctions de l'État à partir de 1979. Sa dictature s'appuie sur un pouvoir clanique (familial, tribal et confessionnel) et une sévère répression policière. Il engage son pays dans trois guerres : en 1980 contre l'Iran; en 1991 et en 2003 contre des coalitions internationales, menées par les États-Unis. Il est arrêté par les Américains, après la chute de Bagdad. Il est condamné à mort par un tribunal irakien et exécuté en 2006. *Voir p. 125 et 137.*



Khomeiny, Rouhollah (1902-1989)

Ce haut dignitaire religieux chiite (*ayatollah*) renverse la monarchie occidentalisation du shah lors de la Révolution islamique de 1979. La guerre avec l'Irak lui permet de renforcer son pouvoir. Il transforme l'Iran en un État islamique qu'il dirige jusqu'à sa mort avec le titre de « Guide spirituel de la Révolution », faisant l'objet d'un véritable culte de la personnalité. Il est particulièrement hostile aux États-Unis et à Israël, qualifiés de « grand » et de « petit Satan ». *Voir p. 137.*



Klarsfeld, Serge (né en 1935)

Avocat et historien français. Fils de déporté, il fonde en 1979, avec sa femme Beate, l'association des Fils et Filles de déportés juifs de France. Il a consacré sa vie à la recherche des responsables de la déportation des juifs de France afin de les traduire en justice, et à l'écriture de l'histoire du génocide. *Voir p. 29.*



Lamy, Pascal (né en 1947)

Diplômé de l'ENA, membre du Parti socialiste depuis 1969, Pascal Lamy a entamé une carrière de haut fonctionnaire avant d'exercer les fonctions de conseiller politique du gouvernement entre 1981 et 1984, puis de directeur de cabinet du prési-

dent de la Commission européenne entre 1984 et 1994. Il devient ensuite directeur du Crédit lyonnais avant d'être nommé Commissaire européen chargé du commerce international entre 1999 et 2004. Il défend alors l'idée que seul un pouvoir supranational peut relever les défis de la mondialisation face auxquels les États sont démunis. Il applique ces conceptions à la tête de l'OMC, qu'il dirige entre 2005 et 2013. *Voir p. 202 et 212.*



Malraux, André (1901-1976)

Homme politique français, il est avant tout célèbre pour son œuvre littéraire (*La Condition humaine* qui lui vaut le prix Goncourt, *L'Espoir*, etc.). Homme engagé, il combat en Espagne républicaine puis dans la Résistance française. Ministre de l'Information en 1945-1946, il devient un fervent gaulliste et retrouve le gouvernement en 1958 comme ministre délégué à la présidence du Conseil (1958-1959) puis ministre d'État chargé des Affaires culturelles de 1959 à 1969. Il conduit une politique culturelle ambitieuse, marquée du sceau de l'interventionnisme. *Voir p. 165.*



Mao Zedong (Mao Tsé-toung) (1893-1976)

Membre fondateur du PCC, il comprend vite la nécessité de s'appuyer sur l'immense paysannerie déshéritée plutôt que sur un prolétariat industriel exsangue. Devenu le numéro 1 du PCC à la faveur de la Longue Marche (1934-1935), il lui donne, en 1949, la victoire contre les nationalistes en conjuguant réforme agraire et lutte patriotique contre l'envahisseur japonais. L'action du « grand Timonier » à la tête de la République populaire de Chine est ensuite marquée par le primat donné à l'idéal égalitaire sur les impératifs du développement, la prise de distance par rapport à l'URSS, le culte de sa personnalité, l'habileté à se maintenir au pouvoir en dressant « les masses » contre ses contradicteurs. *Voir p. 96 et 108.*



Mendès France, Pierre (1907-1982)

Avocat, député à partir de 1932, il entre au gouvernement conduit par Léon Blum en 1938. Chargé par le général de Gaulle du ministère de l'Économie nationale en 1944, il démissionne en 1945 car il est partisan d'une plus grande rigueur financière. Président du Conseil en 1954-1955, il fait la paix en Indochine et conduit une politique de réformes. Pierre Mendès France s'oppose en 1958 à l'établissement de la V^e République. Malgré un bref retour à l'Assemblée nationale en 1967-1968, il devient dès lors essentiellement une figure morale de la gauche française. *Voir p. 164.*



Mitterrand, François (1916-1996)

Homme politique socialiste français, plusieurs fois ministre sous la IV^e République puis longtemps opposant au général de Gaulle, il est élu président de la République en 1981 et réélu en 1988. Avec le chancelier de la RFA Helmut Kohl, il renouvelle l'axe franco-allemand (poignée de main célèbre à Verdun en 1984). Il soutient les projets fédéralistes de Jacques Delors et est, avec lui,

à l'origine du traité de Maastricht sur l'Union européenne (1992), qu'il fait approuver par référendum par les Français. *Voir p. 151 et 166.*



Nasser, Gamal Abdel (1918-1970)

Militaire de carrière, Nasser est l'un des fondateurs du mouvement nationaliste égyptien des « officiers libres » qui renverse la monarchie pro-britannique du roi Farouk en 1952. Devenu président (*raïs*) de l'Égypte en 1956, Nasser cherche à concilier développement, non-alignement et panarabisme. En 1956, il nationalise le canal de Suez et tient en échec les anciennes puissances coloniales alliées d'Israël grâce au soutien soviétique. Il conserve un grand prestige malgré le revers militaire égyptien de 1967. *Voir p. 136.*



Obama, Barack (né en 1961)

D'origine modeste, le premier président noir des États-Unis est né à Hawaï d'un père kenyan et d'une mère blanche américaine. Élevé en Indonésie, il est emblématique d'une Amérique-monde. Formé à Harvard, il a été avocat et travailleur social à Chicago avant de s'engager chez les démocrates. Sénateur, il s'oppose à la guerre menée en Irak par G. W. Bush. En 2008, il gagne l'élection présidentielle. Il est réélu pour un second mandat en 2012. *Voir p. 83.*



Paxton, Robert (né en 1932)

Historien américain, il consacre son travail de thèse, dans les années 1960, à l'étude de l'armée française d'armistice. En 1972, il publie un ouvrage intitulé *Vichy France : Old Guard and New Order*, publié en France sous le titre de *La France de Vichy* (1973). Ce livre retentissant marque une nette rupture avec le contenu des travaux historiques précédents consacrés au régime du maréchal Pétain. *Voir p. 30.*



Rabin, Yitzhak (1922-1995)

Né à Jérusalem, il combat pendant la première guerre israélo-arabe de 1947-1949, où il s'illustre dans la bataille de Jérusalem ; chef d'état-major, il est le principal artisan de la victoire de la guerre des Six Jours en 1967. À la tête du parti travailliste, il incarne la gauche israélienne. Le prestige de sa carrière militaire lui permet de devenir deux fois Premier ministre en 1974 et 1992. Il est associé aux processus et accords de paix d'Oslo de 1993, qui aboutissent à la reconnaissance d'une Autorité palestinienne autonome. Il est assassiné le 4 novembre 1995 par un étudiant juif d'extrême droite hostile au processus de paix avec les Palestiniens. *Voir p. 124 et 139.*



Reagan, Ronald (1911-2004)

Comédien à Hollywood, il dirige le syndicat des acteurs en pleine « chasse aux sorcières » (1947-1952). Républicain conservateur, il est gouverneur de

Californie entre 1967 et 1975. Reagan est élu président en 1980 face au sortant Jimmy Carter. Ses deux mandats (1981-1989) sont marqués par une politique économique libérale et la restauration de la puissance diplomatique des États-Unis face à l'URSS. *Voir p. 68 et 81.*



Roussot, Henry (né en 1954)

Historien français spécialiste de la Seconde Guerre mondiale et auteur d'ouvrages fondateurs sur l'histoire des mémoires. Il est à l'origine de la notion de « résistancialisme » qui qualifie les mémoires dominantes (gaulliste et communiste) de l'après-guerre. Il a contribué, dans son ouvrage *Le Syndrome de Vichy* (1987), à faire évoluer les mémoires de la période de Vichy. *Voir p. 28.*



Stiglitz, Joseph (né en 1943)

Économiste américain, il est professeur d'économie à l'université de Princeton quand il devient en 1995 conseiller du président américain Bill Clinton, puis économiste en chef de la Banque mondiale. Partisan keynésien d'une régulation économique par l'État, il dénonce l'action du FMI et de la Banque mondiale comme socialement injuste. Prix Nobel d'économie en 2001, il analyse la crise de 2008 comme le résultat d'une dérégulation financière excessive. *Voir p. 203 et 211.*



Stora, Benjamin (né en 1950)

Né à Constantine en Algérie qu'il quitte en 1962, Benjamin Stora est inspecteur général de l'Éducation nationale, après avoir longtemps enseigné à l'université de Paris-XIII et à l'Institut national des langues et civilisations orientales. Il est l'un des spécialistes français de l'histoire du Maghreb contemporain, des guerres de décolonisation et de l'histoire de l'immigration maghrébine en Europe. *Voir p. 53.*



Truman, Harry (1884-1972)

D'origine modeste, Truman est élu sénateur démocrate du Missouri en 1935. Vice-président de F. D. Roosevelt en 1944, il devient président à la mort de ce dernier en avril 1945. Il se heurte à Staline durant la conférence de Potsdam et hâte la capitulation du Japon par l'emploi de deux bombes atomiques. Il officialise en 1947 la stratégie du *containment* pour contrer l'expansion du communisme, abandonnant l'isolationnisme traditionnel des États-Unis. *Voir p. 80.*



Van Rompuy, Herman (né en 1947)

Homme politique belge, natif de la partie flamande, membre du parti chrétien-démocrate, il est Premier ministre de son pays en 2008, avant d'être choisi, à partir de 2010, par les chefs d'État et de gouvernement européens, pour être le premier président du Conseil européen. Homme de dialogue, c'est lui qui représente l'Union européenne à l'étranger ; son mandat a été renouvelé jusqu'en septembre 2014. *Voir p. 188*

Accords Blum-Byrnes (28 mai 1946) : accords autorisant un prêt de 500 millions de dollars des États-Unis à la France en échange de la fin des quotas d'importation français sur les films américains. *Voir p. 74.*

Accords de Copenhague : texte non contraignant adopté en 2009 qui affirme la nécessité de limiter le réchauffement climatique à 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle et qui annonce la poursuite du protocole de Kyoto pour plafonner les émissions de gaz à effet de serre. *Voir p. 206.*

Acquis communautaire : ensemble des textes juridiques communautaires hérités des différents traités, c'est-à-dire la somme des droits et obligations qui lient les États membres. *Voir p. 186.*

Administration : système chargé de gérer les différents services publics organisés par l'État, et sous le contrôle de celui-ci. *Voir p. 148.*

Agence de notation : entreprise chargée d'évaluer la capacité d'un emprunteur (État, entreprise) à faire face au remboursement d'une dette. *Voir p. 210.*

ALÉNA : accord créant une zone de libre-échange signé par les États-Unis, le Canada et le Mexique en 1992. *Voir p. 187.*

ALN : Armée de libération nationale, branche armée du FLN. *Voir p. 44.*

Altermondialisme : mouvement hétérogène opposé à la mondialisation libérale accusée d'aggraver les inégalités sociales, politiques et économiques, et qui propose d'instaurer de nouvelles formes de gouvernance plus démocratiques et équitables. *Voir p. 208.*

American way of life : mode de vie américain caractérisé par la consommation de masse. *Voir p. 76.*

APEC : coopération économique pour l'Asie pacifique. *Voir p. 211.*

Appelés : jeunes Français ayant combattu en Algérie dans le cadre de leur service militaire (environ 2 millions entre 1956 et 1962). *Voir p. 52.*

Approfondissement : renforcement de la collaboration entre les États membres avec la mise en place de politiques communes et d'institutions allant vers le fédéralisme. *Voir p. 176.*

Archives : ensemble des documents produits ou reçus par toute personne ou par tout organisme dans l'exercice de son activité. Matériau de l'historien. *Voir p. 22.*

Atlantistes : se dit d'États proches des États-Unis et soutenant leur politique extérieure. *Voir p. 187.*

Austérité : politique économique qui cherche à rétablir l'équilibre des finances, limiter le déficit et l'endettement en augmentant les impôts et en réduisant la dépense publique. *Voir p. 184.*

Ayatollah : haut dignitaire religieux chiite. *Voir p. 132.*

Baas : parti politique panarabe, socialiste et laïc, existant en Syrie et en Irak. *Voir p. 124.*

Balance des paiements courants : ensemble des flux de capitaux entre un pays et le reste

du monde, du fait du commerce extérieur, des investissements étrangers, etc. Si le solde est négatif, le pays dépend de financements étrangers. *Voir p. 101.*

Bataille d'Alger : Alger devient en 1957 un des lieux des combats entre l'armée française, dirigée par le général Massu, et la branche armée du FLN, dirigée par Ahmed Ben Bella. Les civils en sont les principales victimes. La torture y est largement utilisée par l'armée. *Voir p. 48.*

BRICS : groupe de cinq grands pays émergents : Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud. Ils tiennent un sommet annuel depuis 2009. *Voir p. 98.*

Central Intelligence Agency (CIA) : agence gouvernementale de renseignement extérieur qui peut mener des opérations clandestines hors des frontières. *Voir p. 76.*

Coexistence pacifique : stratégie préconisée par Khroutchev à partir de 1956 qui consiste à remplacer la confrontation directe avec le monde occidental par une compétition économique, scientifique et technique. *Voir p. 100.*

Cohabitation : période durant laquelle le Premier ministre est issu d'une majorité parlementaire opposée au chef de l'État. *Voir p. 151.*

Collectivité territoriale : division administrative située au-dessous de l'échelon national, gérée par un conseil élu et possédant la personnalité juridique ainsi qu'un budget propre. *Voir p. 156.*

Comics : bandes dessinées populaires mettant en valeur des super-héros et publiées aux États-Unis depuis les années 1930. *Voir p. 74.*

Communisme : selon Karl Marx, le dernier stade de l'évolution du socialisme. Après la prise du pouvoir par les ouvriers qui établissent une dictature temporaire imposant à la bourgeoisie une transformation radicale de la société, le communisme apparaît. Il correspond à une société égalitaire, sans classes sociales et sans État, où chacun individu reçoit « selon ses besoins ». *Voir p. 93.*

Complexe militaro-industriel : ensemble des décideurs politiques, des responsables militaires et des industriels chargés d'assurer la fourniture matérielle des forces armées. *Voir p. 72.*

Concession : droit d'exploitation du pétrole accordé à une société privée. *Voir p. 126.*

Confucianisme : Pensée élaborée par Kongfuzi (latinisé en Confucius), qui vécut de 551 à 479 avant J.-C. Son enseignement repose sur la raison combinée au respect des usages. Le régime impérial le transforme en une doctrine figée exaltant l'obéissance aux autorités établies. Assimilé à l'immobilisme de la Chine ancienne, il est rejeté au XX^e siècle par les courants réformateurs avant de connaître un renouveau (**néoconfucianisme contemporain**). *Voir p. 93.*

Conseil d'État : institution chargée de conseiller le gouvernement dans l'élaboration des projets de loi et de régler les conflits impliquant les administrations publiques. *Voir p. 152.*

Consensus de Washington : ensemble des règles suivies par le FMI pour ses plans d'ajus-

tement structurel. Ces règles organisent le désengagement de l'État dans l'économie et la libéralisation de celle-ci. *Voir p. 204.*

Cour des comptes : institution destinée à contrôler la régularité de la gestion financière de l'État, de la Sécurité sociale et des organismes publics. *Voir p. 152.*

Crime contre l'humanité : faits inhumains portant atteinte à la personne physique ; violations graves et caractérisées des droits de l'homme. Ce crime est imprescriptible. *Voir p. 24.*

Critères de convergence : critères dits « de Maastricht » que doivent respecter les États membres souhaitant adopter la monnaie unique : un déficit public inférieur à 3 % du PIB, une dette publique ne dépassant pas 60 % du PIB et une inflation maîtrisée. *Voir p. 188.*

Cycle de Doha : nouveau cycle de négociations lancé par l'OMC en 2001 et baptisé « programme de développement ». *Voir p. 213.*

Décentralisation : processus aboutissant au transfert d'une partie des compétences de l'État central vers des collectivités territoriales (régions, départements, communes, etc.). *Voir p. 148 et 156.*

Déficit : excédent de dépenses par rapport aux recettes ; un budget en déficit impose d'emprunter de l'argent (et donc d'augmenter la dette) pour combler cette différence. *Voir p. 184.*

Déréglementation / Dérégulation : adaptation française du terme anglais *deregulation*, la déréglementation consiste à assouplir voire à supprimer les règles, fixées par les États, qui encadrent l'activité économique. Le mouvement de déréglementation a commencé à la fin des années 1970 aux États-Unis et en Grande-Bretagne avant de gagner de nombreux pays. *Voir p. 198.*

Destinée manifeste : courant de pensée qui prend de l'ampleur dès le XIX^e siècle et qui attribue aux États-Unis le rôle d'éclairer et de guider le monde. *Voir p. 64.*

« Devoir de mémoire » : expression apparue dans les années 1990 qui désigne le devoir oral de se souvenir d'un événement traumatisant afin de rendre hommage aux victimes. *Voir p. 30.*

Diaspora : communauté formée à l'étranger par les expatriés d'un pays. *Voir p. 95.*

Djihad : ce terme, souvent traduit par « guerre sainte », renvoie pourtant à une notion plus vaste d'« effort pour la foi », qui comprend aussi bien les efforts pour être un meilleur musulman que le combat contre des non-musulmans. *Voir p. 132.*

Doctrines Truman ou doctrine du containment (endiguement) : stratégie élaborée par les États-Unis en 1947, visant à prévenir et à limiter l'expansion mondiale du modèle communiste par des moyens économiques, militaires et culturels. *Voir p. 70.*

DROM : département et région d'outre-mer, collectivité territoriale au double statut, équivalent à celui de la métropole. Les DROM sont la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, la Réunion et, depuis 2011, Mayotte. *Voir p. 166.*

Économie socialiste de marché : économie où le libéralisme économique se développe au sein d'un système politique autoritaire se proclamant toujours communiste. *Voir p. 96.*

Elargissement : processus d'adhésion progressive de nouveaux pays à l'Union. Ces pays doivent respecter un certain nombre de critères (État de droit, démocratie, économie de marché viable, etc.) pour être considérés comme candidats puis être admis. *Voir p. 176.*

Équilibre de la terreur : situation d'égalité entre les arsenaux nucléaires américains et soviétiques durant la guerre froide. Une guerre directe entre les deux pays entraînerait la destruction des deux belligérants. *Voir p. 72.*

État-nation : type d'organisation politique marqué par la coïncidence entre un territoire dirigé par une autorité unique plus ou moins centralisée et une population ayant conscience de former un seul peuple (langue, histoire, culture, valeurs communes). *Voir p. 148.*

État-providence : système où l'État est chargé d'assurer un minimum de bien-être à toute la population par des prestations sociales financées par l'impôt et les cotisations sociales. *Voir p. 154.*

Europhilie : position favorable à l'Union européenne et à l'approfondissement de l'intégration européenne. *Voir p. 182.*

Euroscepticisme : doute sur l'utilité et l'intérêt de l'Union européenne. *Voir p. 189.*

Fédérations : combattants palestiniens. *Voir p. 138.*

Fédéralisme : courant politique favorable à la transformation de l'Union européenne en une fédération d'États. Ces derniers acceptent de céder une partie de leurs pouvoirs à une institution supranationale. Dans ce but, les fédéralistes sont partisans d'un approfondissement des politiques européennes. *Voir p. 176.*

Firme multinationale (FMN) ou **firme transnationale (FTN)** : société qui agit à l'échelle de la planète en détenant tout ou une partie du capital d'entreprises situées en dehors de son territoire d'origine. *Voir p. 76.*

FLN : Front de libération nationale. Mouvement politique créé en novembre 1954 pour obtenir l'indépendance de l'Algérie. Il s'impose en 1962 contre les autres groupes nationalistes algériens. *Voir p. 42.*

FNACA : Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie. Association qui vise à défendre les droits de ces anciens combattants. *Voir p. 46 et 54.*

Fonctionnaire : personne travaillant dans la fonction publique. *Voir p. 152.*

Forum économique mondial (FEM) : réunion annuelle à Davos des principaux décideurs politiques et économiques du monde entier qui symbolise, aux yeux des altermondialistes, la mondialisation libérale. *Voir p. 212.*

Forum social mondial (FSM) : réunion périodique d'organisations altermondialistes. *Voir p. 201 et 208.*

G20 : forum qui rassemble les dix-neuf premières

économies mondiales plus l'Union européenne. *Voir p. 110.*

GATT : *General Agreement on Tariffs and Trade*. Accord international de libéralisation et d'abaissement des tarifs douaniers renouvelé régulièrement entre 1947 et 1995. *Voir p. 80.*

Génocide : extermination organisée et systématique d'une population. *Voir p. 24.*

GIEC : groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Il a pour objectif d'évaluer les risques liés au réchauffement climatique et d'envisager des stratégies d'atténuation de ces changements. *Voir p. 212.*

Gouvernance européenne : expression qui désigne la façon dont les pouvoirs sont organisés et exercés au sein de l'Union européenne à travers les relations entre les différents acteurs publics et privés. *Voir p. 176.*

Gouvernance mondiale : expression qui désigne un modèle idéal reposant sur la mise en place de règles internationales pour encadrer l'économie mondiale et favoriser la croissance économique globale. Pour faire face aux enjeux économiques et environnementaux que pose la mondialisation, l'échelle de l'État-nation s'avère trop réduite : à problème mondial, réponse mondiale. *Voir p. 198.*

Gouvernement : ensemble des ministres, dirigés par le président du Conseil puis par le Premier ministre, chargés d'assurer le pouvoir exécutif, conjointement ou sous la direction du président de la République. *Voir p. 148.*

Grand Bond en avant : en 1958-1962, mobilisation intensive de la paysannerie afin d'industrialiser les campagnes et d'accentuer l'aspect collectif de la vie rurale au sein de communes populaires regroupant plusieurs villages. La désorganisation qu'il entraîne engendre une dramatique famine. *Voir p. 109.*

Groupe de Shanghai : créé à l'initiative de Pékin, il associe la Chine à la Russie et aux anciennes républiques soviétiques d'Asie centrale, pour combattre les tendances séparatistes et développer une coopération économique et militaire. *Voir p. 111.*

Groupes porteurs de mémoire : ensemble d'individus partageant une même mémoire collective. *Voir p. 28 et 52.*

Hamas : mouvement islamiste sunnite palestinien créé en 1987 pendant l'Intifada. *Voir p. 132 et 139.*

Hard power : puissance militaire et économique détenue par un État. *Voir p. 68.*

Harki : soldat algérien musulman engagé dans l'armée française pendant la guerre d'Algérie. *Voir p. 44.*

Hezbollah : mouvement islamiste chiite fondé au Liban en 1982. *Voir p. 132.*

Histoire : reconstruction savante des événements du passé, qui vise à rechercher la vérité et l'objectivité grâce à un travail croisé sur des sources diverses. *Voir p. 16 et 40.*

Historiographie : étude de la façon dont les historiens « fabriquent » l'histoire : dans quel contexte, avec quels outils et dans quel but. *Voir p. 16 et 40.*

Hyperpuissance : concept popularisé par Hubert

Védérine (ministre français des Affaires étrangères de 1997 à 2002), en 1999, pour définir la superpuissance des États-Unis devenue sans rivale après la chute de l'URSS en 1991. *Voir p. 64.*

IDH : l'indicateur de développement humain mesure le niveau de développement des pays en conjuguant le PIB par habitant, l'espérance de vie à la naissance et le niveau d'instruction de la population. Il varie de 0 à 1. *Voir p. 101.*

Impérialisme : dans le langage communiste, le terme désigne la volonté des puissances capitalistes de dominer économiquement le monde. *Voir p. 100.*

Indignés : mouvement citoyen né en Espagne en 2011, sous le nom de « Mouvement du 15 mai », visant à réformer le système économique et politique. *Voir p. 208.*

Initiative de défense stratégique (IDS) : projet de défense présenté par l'administration Reagan en 1983 qui planifie la construction d'un bouclier anti-missiles balistiques. *Voir p. 81.*

Intifada : révolte palestinienne des territoires occupés qui se caractérise par des jets de pierre contre les soldats israéliens et des actes de désobéissance civile. *Voir p. 139.*

Investissement direct à l'étranger (IDE) : capitaux investis par des entreprises hors des frontières de leur pays d'origine. *Voir p. 67 et 110.*

Islam / Islamisme : l'islam est une religion née en Arabie au VII^e siècle. L'islamisme est un mouvement radical qui voit dans l'islam une idéologie politique ayant pour but l'islamisation de l'État et de la société. *Voir p. 120.*

Isolationnisme : doctrine de politique extérieure dominante aux États-Unis jusqu'en 1941, qui prône la non-intervention des États-Unis dans les affaires des pays étrangers. *Voir p. 64.*

Jacobinisme : doctrine héritée du nom d'un club de révolutionnaires parisiens en 1789, défendant une autorité centralisée et une gestion très administrative du pouvoir. *Voir p. 156.*

Juifs / Israéliens : le terme de « juifs » se définit au sens strict par la religion, désignant les fidèles du judaïsme ; selon une loi votée par l'État d'Israël en 1950, tout juif dans le monde a le droit d'immigrer en Israël. Les Israéliens sont des citoyens de l'État d'Israël. Si 76 % des Israéliens sont de confession juive, les autres citoyens sont majoritairement des Arabes musulmans restés en Israël après la division de la Palestine en 1949. *Voir p. 120.*

« Justes parmi les nations » : l'expression désigne les personnes ayant mis leur vie en danger pour sauver des juifs durant la guerre. *Voir p. 22.*

Laogai : système concentrationnaire chinois équivalent du goulag soviétique. *Voir p. 108.*

Libéralisme économique / Néolibéralisme : théorie économique érigeant la propriété privée, la liberté d'entreprendre et le libre-échange en piliers majeurs de l'activité économique. À partir des années 1980, les défenseurs du néolibéralisme militent pour une déréglementation accrue

et pour une restriction de l'intervention de l'État dans les affaires économiques, espérant ainsi favoriser la croissance. *Voir p. 198.*

Libre-échange : doctrine économique qui préconise la suppression de toute entrave aux échanges. *Voir p. 81.*

Ligue arabe : association des États arabes dont le but est de développer la concertation politique entre ses membres. *Voir p. 138.*

Lobbyiste : personne organisant un groupe de pression pour défendre des intérêts particuliers. *Voir p. 206.*

Lois d'amnistie : lois votées en 1946, 1947, 1951 et 1953, qui annulent les inculpations pour certaines catégories de crimes. Elles témoignent de la volonté d'oubli d'après-guerre. *Voir p. 28.*

Lois d'amnistie : de 1962 et 1982, différentes lois stipulent que les actes commis pendant la guerre, notamment les actes de torture ou les actions des généraux putschistes, sont amnistiés. *Voir p. 52.*

Loi mémorielle : loi établissant une vérité officielle sur un événement historique. *Voir p. 31.*

Loi organique : loi qui précise le fonctionnement des pouvoirs publics. *Voir p. 156.*

A

Majorité qualifiée : processus de décision qui nécessite l'accord d'une forte majorité des membres pour prendre une décision, et non plus l'unanimité. Elle a été fixée à 55 % des membres et 65 % de la population de l'Union. *Voir p. 188.*

« **Malgré-Elles** » : terme utilisé pour qualifier les 15 000 femmes originaires d'Alsace et de Moselle incorporées de force entre 1942 et 1945 dans différentes structures nazies. *Voir p. 31.*

« **Malgré-Nous** » : terme utilisé pour qualifier les 130 000 Alsaciens et Mosellans incorporés de force dans l'armée allemande; entre 30 000 et 40 000 d'entre eux mourront au combat ou en captivité. *Voir p. 31.*

Mandat : ancienne possession coloniale confiée à une puissance européenne en vue de la conduire à l'indépendance. *Voir p. 138.*

Maoïsme : idéologie révolutionnaire définie par Mao Zedong et popularisée par le *Petit Livre rouge*, édité à des millions d'exemplaires dans de nombreuses langues. *Voir p. 109.*

Marché commun : zone économique où les droits de douane entre les pays ont été supprimés. *Voir p. 180.*

Maréchalisme : attachement à la personne du maréchal Pétain. *Voir p. 30.*

Marines : infanterie de marine des États-Unis formant un corps d'armée autonome privilégié dans les opérations extérieures. *Voir p. 67.*

Mémoire : ensemble des souvenirs qui résultent des événements vécus par des individus, des groupes ou des institutions. La mémoire est donc par définition plurielle et partielle car elle relève de la subjectivité, de l'expérience particulière vécue. *Voir p. 16 et 40.*

Mémoire collective : mémoire partagée, transmise et construite par la société, dominante dans l'espace public. *Voir p. 24.*

Mémoire officielle : expression d'un pouvoir politique qui s'exprime au fil des commémorations et qui contribue à forger la mémoire nationale d'un événement. *Voir p. 22.*

Mémorial : monument servant à commémorer un événement ou des personnes disparues. *Voir p. 20.*

MERCOSUR : marché commun du Sud. Coopération économique et douanière entre le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay (1992). *Voir p. 187 et 211.*

Merkozy : le terme « Merkozy » (Merkel / Sarkozy) a été utilisé pour désigner les positions communes de la France et de l'Allemagne et critiquer le choix de l'austérité pour sortir de la crise. *Voir p. 180.*

MES : Mécanisme européen de stabilité. Dispositif européen de gestion des crises financières pouvant aider les États en difficulté de la zone euro. *Voir p. 184.*

MNA : Mouvement national algérien. Parti nationaliste rival du FLN créé en novembre 1954 par Messali Hadj. *Voir p. 44.*

Multilatéralisme : organisation de la politique extérieure d'un État conformément aux principes démocratiques en tenant compte des positions de tous les acteurs concernés. *Voir p. 83.*

Multipolarité : système qui repose avant tout sur la coexistence et la concurrence entre les grandes puissances économiques. *Voir p. 211.*

Musulmans / Arabes : les **musulmans** sont des fidèles de la religion islamique. Les **Arabes** constituent un peuple, qui se définit par l'usage de la langue arabe. Tous les musulmans ne sont pas arabes : au Proche et Moyen-Orient, les musulmans sont aussi turcs, perses, etc. 95 % des Arabes sont musulmans, mais il existe aussi des Arabes chrétiens, surtout en Égypte, au Liban et en Syrie. *Voir p. 120.*

Nationalisation : prise de contrôle du capital d'une entreprise privée par l'État afin de la transformer en une propriété publique. *Voir p. 154.*

Négationnisme : position qui remet en cause l'existence du génocide des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. *Voir p. 29.*

Néocolonial : qui rappelle la dépendance des colonies par rapport à leur métropole, à travers des liens économiques, militaires, culturels, etc. *Voir p. 98.*

Néoconfucianisme contemporain : Courant de pensée encouragé par le pouvoir actuel qui, sous couvert « d'harmonie », vante la stabilité politique et sociale du pays. *Voir p. 93.*

NTIC : nouvelles technologies de l'information et de la communication. *Voir p. 210.*

OAS : Organisation de l'armée secrète pour la défense de l'Algérie française (1961-1962). Elle regroupe les partisans du maintien par tous les moyens (y compris le terrorisme) de la France en Algérie. *Voir p. 51.*

« **Occupy Wall Street** » : mouvement citoyen inspiré du mouvement des Indignés, né à New York en septembre 2011 avant de s'étendre à près de 1 500 villes dans plus de 80 pays, qui proteste contre les dérives du capitalisme financier. *Voir p. 208.*

OCDE : Organisation de coopération et de développement économique qui rassemble les éco-

nomies des pays les plus avancés. *Voir p. 206.*

OMC : organisation née en 1995 pour encadrer et promouvoir la libéralisation des échanges internationaux. *Voir p. 82, 110 et 206.*

OPEP : Organisation des pays exportateurs de pétrole. Organisation créée en 1960 dont l'objectif est de contrôler les prix et la production pétrolière. *Voir p. 126.*

Opinion publique : expression, souvent relayée par les médias, des idées défendues par une partie importante des citoyens d'un pays. *Voir p. 148.*

Ordonnance : texte législatif décidé par le gouvernement par délégation du Parlement. *Voir p. 160.*

Organisation de coopération de Shanghai (OCS) : initiée par la Chine sous le nom de « groupe de Shanghai » en 1996, elle associe ce pays à la Russie et aux républiques d'Asie centrale. L'objectif est à l'origine de stabiliser la région face à la poussée islamiste et aux revendications autonomistes. L'OCS a mis ensuite en place une coopération militaire et commerciale (pétrole et gaz). *Voir p. 104.*

ORTF (Office de radiodiffusion-télévision française) : établissement chargé du service public de l'audiovisuel fondé en 1964 et supprimé en 1974. *Voir p. 158.*

OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique Nord (1950). Organisation militaire dominée par les États-Unis et regroupant les pays ayant signé l'Alliance atlantique en 1949 (États-Unis, Canada, pays d'Europe occidentale). *Voir p. 64.*

Pacte de Bagdad : alliance militaire (1955) qui réunit l'Irak, l'Iran, la Turquie, le Pakistan et le Royaume-Uni, destinée à contenir l'influence de l'URSS au sud, vers le Proche et Moyen-Orient. *Voir p. 136.*

Pacte de stabilité : ensemble de critères que les États de la zone euro se sont engagés à respecter et qui impose à ces États d'avoir à terme des budgets proches de l'équilibre. *Voir p. 180.*

Pacte de Varsovie : alliance militaire conclue en 1955 entre l'URSS et les États communistes européens. *Voir p. 64.*

Palestine / Israël : la **Palestine** est une région géographique ancienne du Proche-Orient, s'étendant à l'est le long de la Méditerranée; ses limites actuelles correspondent à la Palestine du mandat britannique et comprennent Israël, la Cisjordanie et Gaza. **Israël** est un État créé en Palestine en 1948. *Voir p. 120.*

Panarabisme : volonté d'unifier les peuples arabes en dépassant les clivages religieux. *Voir p. 124.*

Pantouflage : pour un haut fonctionnaire, désigne le fait de quitter le service de l'État pour aller travailler dans le secteur privé. *Voir p. 152.*

Partenaires sociaux : ensemble des acteurs économiques (employés, patrons, etc.), représentés par des organisations syndicales, chargés de s'entendre sur des sujets d'intérêt général. *Voir p. 160.*

PAS : Programme ou plan d'ajustement structurel. Programme de réformes économiques imposé par le FMI ou la Banque mondiale aux pays en difficulté financière en contrepartie

de leur aide. Il oblige ces pays à réduire leurs dépenses publiques, à privatiser des entreprises et à ouvrir leurs marchés nationaux. Les conséquences sociales de ces plans ont entraîné de nombreuses critiques. *Voir p. 200.*

Pays émergents : leur PIB par habitant est inférieur à celui des pays développés, mais ils connaissent une croissance économique rapide et leur niveau de vie ainsi que les structures économiques convergent progressivement vers ceux des pays développés. *Voir p. 93.*

PCOM : pays et collectivité d'outre-mer. Nom donné depuis 2003 à certains anciens territoires d'outre-mer (TOM), qui bénéficient d'une large autonomie et d'une organisation politique particulière. *Voir p. 166.*

Pétainisme : approbation de la politique menée par le régime de Vichy. *Voir p. 30.*

Pieds-noirs : habitants de l'Algérie d'origine européenne. *Voir p. 46.*

Planification : système mis en place par Jean Monnet en 1946, dans lequel l'État fixe tous les cinq ans des objectifs de production indicatifs jugés nécessaires à la modernisation du pays. Les plans quinquennaux sont abandonnés en 1993. *Voir p. 154.*

Plan Marshall : aide massive (matériel, prêts et dons financiers) proposée de 1947 à 1951 par les États-Unis aux pays européens pour leur reconstruction. *Voir p. 70.*

Privatisation : transfert de la totalité ou d'une partie des participations de l'État dans le capital d'une entreprise publique à des acheteurs privés, sous forme d'actions cotées en Bourse. *Voir p. 154.*

Proche et Moyen-Orient : dans la tradition géographique française, le « Proche-Orient » désigne les régions de la Méditerranée orientale, de la Turquie à l'Égypte. L'expression « Moyen-Orient », d'inspiration anglo-saxonne, englobe le Proche-Orient dans un ensemble régional à dominante musulmane allant de l'Égypte à l'Iran et du Caucase à la péninsule Arabique. *Voir p. 120.*

Protectionnisme : politique économique dont le but est de favoriser l'économie nationale en limitant l'entrée de produits étrangers. *Voir p. 202.*

R

Rapatriés : l'ensemble des personnes en provenance d'Algérie et réfugiées en France en 1962. *Voir p. 46.*

Réalistes : le terme désigne ici les dirigeants communistes qui privilégient l'efficacité économique par rapport aux dogmes marxistes que défendent les « orthodoxes » (ou « conservateurs »). *Voir p. 109.*

Recherche et développement (R&D) : dans une entreprise ou un État, ensemble des dépenses ayant pour objet d'accroître le stock de connaissances en vue de nouvelles inventions ou innovations. *Voir p. 102.*

Référendum : consultation directe du peuple à propos d'une question législative ou constitutionnelle. *Voir p. 182.*

Régime parlementaire : système politique dominé par l'instance législative (le Parlement), qui détient des avantages sur le pouvoir exécutif (motion de censure permettant de renverser le gouvernement). *Voir p. 151.*

Régime semi-présidentiel : système dans lequel le président de la République détient l'essentiel du pouvoir exécutif, mais dans lequel le gouvernement reste responsable de ses actions devant l'Assemblée nationale. Cette dernière conserve la possibilité de renverser le gouvernement. *Voir p. 150.*

Résistancialisme : notion élaborée par l'historien Henry Rousso pour qualifier l'idée développée par les gaullistes selon laquelle les Français auraient unanimement et naturellement résisté pendant la guerre. *Voir p. 20.*

Révolution culturelle : au début des années 1970, en Chine, transformation radicale de la société par une épuration de ses « éléments bourgeois ». *Voir p. 102.*

Royalties : redevances payées par une compagnie pétrolière au pays dont le pétrole est exploité ou que traverse un pipeline. *Voir p. 126.*

S

Scrutin majoritaire : système électoral attribuant les sièges en jeu au candidat ou à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de voix (majorité absolue au premier tour ou relative au second). *Voir p. 164.*

Scrutin proportionnel : système électoral distribuant les sièges en jeu aux différents candidats ou partis en présence en fonction de leur nombre de voix. *Voir p. 164.*

Shoah : mot hébreu qui signifie « catastrophe » et qui désigne l'extermination de 6 millions de juifs par les nazis. *Voir p. 24.*

Sionisme : mouvement fondé à la fin du XIX^e siècle par des juifs européens pour la création d'un État juif en Palestine. *Voir p. 124.*

SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) : salaire horaire minimum en dessous duquel aucun salarié âgé de plus de 18 ans et à temps plein ne doit être payé. *Voir p. 165.*

SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti) : salaire horaire minimum en dessous duquel aucun salarié âgé de plus de 18 ans et à temps plein ne doit être payé. *Voir p. 158 et 165.*

Socialisme : au sens marxiste, système économique et social défini par la propriété collective des moyens de production et d'échanges (entreprises) avec rémunération versée à chacun « selon son travail ». *Voir p. 93.*

Soft power : capacité d'influence sans avoir recours à des moyens contraignants. *Voir p. 68.*

Souverainisme : le souverainisme est la doctrine défendue par ceux qui veulent protéger la souveraineté nationale mise en péril, selon eux,

par un pouvoir accru de l'Union européenne. À l'inverse des fédéralistes, les souverainistes militent pour une « Europe des nations », où l'autonomie politique des États serait préservée. Ils souhaitent donc un affaiblissement voire une disparition des institutions européennes communes. *Voir p. 176.*

Subprimes : crédits accordés aux États-Unis à des emprunteurs qui n'ont pas une capacité de remboursement suffisante. *Voir p. 184 et 212.*

Sunnites / Chiïtes : les **sunnites** et les **chiïtes** appartiennent à deux branches de l'islam qui ne reconnaissent pas la même succession du prophète Mahomet. Les sunnites sont majoritaires dans le monde musulman et considèrent les chiïtes comme des hérétiques, vénérant les chefs de leur communauté, qui seraient inspirés par Dieu. Le courant chiïte est très sensible au martyr et à l'injustice sociale. *Voir p. 120.*

Superpuissance : désigne depuis 1945 tout pays qui détient le pouvoir d'influencer l'ordre mondial par ses capacités militaires, ses ressources économiques et son rayonnement culturel. *Voir p. 64.*

Supranational : se dit d'une autorité disposant de pouvoirs supérieurs à ceux des États et dont les décisions s'imposent à ceux-ci. *Voir p. 188.*

T

Technocratie : terme parfois péjoratif désignant un système dans lequel le pouvoir serait aux mains d'experts spécialistes de questions techniques plutôt que soucieux d'enjeux humains. *Voir p. 152.*

Témoin et historien : le **témoin** est un acteur de l'histoire, porteur d'une part du passé pour y avoir participé et qui veut en rendre compte. Son expérience est donc une source précieuse pour approcher le passé. Mais l'**historien**, préoccupé d'une approche plus globale et objective, se doit de confronter les témoignages entre eux et à d'autres sources. *Voir p. 16 et 40.*

Territoires occupés : après la guerre des Six Jours, territoires contrôlés (Cisjordanie, Gaza, Sinaï) ou annexés (Jérusalem-Est le 28 juin 1967, plateau du Golan en 1981) par Israël. *Voir p. 130.*

Tiers monde : ensemble des pays non industrialisés, selon la définition de l'économiste et démographe français Alfred Sauvy. *Voir p. 98.*

U

Unilatéralisme : organisation de la politique extérieure d'un État sans tenir compte des positions des acteurs concernés (autres États, organisations internationales, etc.). *Voir p. 83.*

Z

Zone économique spéciale (ZES) : territoire où les entreprises bénéficient de facilités douanières, d'impôts et de contraintes allégées par rapport aux normes nationales. *Voir p. 96 et 110.*

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Couverture : Corbis / ep. / Liu Huaiyu.

Chapitre 1

P. 14 : APF Photo / Eric Feferberg ; **p. 15** : Reuters / Philipp. Wojazer ; **p. 18g** : Coll. part. ; **p. 18d** : Musée du général Leclerc et de la Libération de Paris – Musée Jean Moulin de l'Établissement Public Paris-Musées ; **p. 19** : Coll. Dominique Veillon – Musée du général Leclerc et de la Libération de Paris – Musée Jean Moulin de l'Établissement Public Paris-Musées ; **p. 20** : Alain Gespon / CIRIP ; **p. 21** : Rue des Archives / AGIP ; **p. 22g et d** : Argos films ; **p. 23** : Archives du CDJC-Mémorial de la Shoah ; **p. 24** : AFP Photo / Jack Guez ; **p. 25** : *Libération* ; **p. 26** : Photo12 / DR ; **p. 27** : *Shoah*, réal. Claude Lanzmann, 1985. Prod DB © Lanzmann DR ; **p. 28** : Bruni Meya / akg-images ; **p. 29h** : Keystone France / Gamma-Rapho ; **p. 29b** : AFP Photo / Jacques Demarthon ; **p. 30h** : Serge Benhamou / Gamma ; **p. 30b** : Delalande Raymon / JDD Gamma.

Chapitre 2

P. 38 : hemis.fr / Ludovic Maisant ; **p. 39** : Andia / Alpaca / Delmarty ; **p. 42** : Ahmed Ferrah ; **p. 43** : © 1981 – Les Éditions Jeune Afrique / Les Éditions du Jaguar ; **p. 44** : AFP Photo / Patrick Kovarik ; **p. 45** : AFP Photo ; **p. 46** : Photo12 / Photosvintages ; **p. 47** : AFP Photo / Pierre Verdy ; **p. 48** : Archives nationales d'Outre-mer, Aix-en-Provence [19PA9-01] ; **p. 49** : *Le Monde* et Plantu ; **p. 50** : Extrait des *Carnets d'Orient – Rue de la Bombe* de Jacques Ferrandez © Castermann ; **p. 51** : Couverture des *Carnets d'Orient – Terre fatale* de Jacques Ferrandez © Castermann ; **p. 52** : Keystone France/Gamma-Rapho ; **p. 53** : Alain Denantes / Gamma ; **p. 54** : Delalande Raymon / JDD Gamma ; **p. 55h** : Ahmed Ferrah ; **p. 55b** : Éditions Robert Laffont ; **p. 60** : Coll. Christophe L / Carlotta Films. DR.

Chapitre 3

P. 62 : Sip. Press / AP / Joe Rosenthal ; **p. 63** : Sip. Press / AP / Shakil Adil ; **p. 64h** : George Washington par Gilbert Stuart, 1797. *The White House* ; **p. 64m** : James Monroe par George P. A. Healy. Corcoran Art Gallery, Washington. *The Bridgeman Art Library* ; **p. 64b** : *American Progress*. Peinture de John Gast, 1872. Coll. part. *The Bridgeman Art Library* / Christie's images ; **p. 65g** : Caricature par Leonard Raven Hill dans *Punch*, 24 septembre 1919 ; **p. 65d** : University of North Texas Digital Library ; **p. 68h** : AFP Photo / Don Rypka ; **p. 68b** : Getty Images / David Hume Kennerly ; **p. 69h** : APF Photo / Getty Images ; **p. 69b** : Corbis / Naashon Zaik ; **p. 71g** : A 1949 Herblock Cartoon © The Herb Block Foundation ; **p. 71d** : Coll.

Dixmier / Kharbine-Tapabor ; **p. 72** : Roger-Viollet / Françoise Demulder ; **p. 73** : Reuters / Sean Adair ; **p. 75h** : AFP Photo / Imagine China / Shanghai Daily ; **p. 75b** : Getty Images ; **p. 76** : Extrait de l'article de John Kobler, *Sam the Banana Man*, in *Life*, 19 février 1951 ; **p. 77h** : APF Photo / Juan Barreto ; **p. 77b** : Corbis / Sergio Dorantes ; **p. 78** : Getty Images / Silver Screen Collection / *The Green Berets*, réal. John Wayne et Ray Kellogg, 1968 ; **p. 79** : Getty Images / Time & Life Images / Dirck Halstead / *Apocalypse Now*, réal. Francis Ford Coppola, 1979 ; **p. 80** : Heritage Images / Leemage ; **p. 81m** : AFP Photo / Don Rypka ; **p. 81b** : Corbis Images / Bettmann ; **p. 83h** : Sip. Press / AAR ; **p. 83m** : IAM / akg / World History Archive ; **p. 83b** : Sip. Press / AP / Denis Paquin.

Chapitre 4

P. 90 : International Institute of Social History, Amsterdam (IISH) / Collection Stefan R. Landsberger / Ding Hao ; **p. 91** : Cosmos / Per-Anders Pettersson ; **p. 92h** : Collection Kharbine-Tapabor ; **p. 92b** : IISG, Amsterdam / Yin Rongsheng ; **p. 93** : (Mao Zedong) Sip. Press ; **p. 93** : (Deng Xiaoping) : Sip. Press / Boccon-Gibod ; **p. 93** : (Jiang Zemin) : Sip. Press / Fayolle / Chesnot ; **p. 93** : (Hu Jintao) : Sip. Press / Ipon – Boness ; **p. 93** : (Xi Jinping) : Erin A. Kirk-Cuomo / US Department of Defense ; **p. 96h** : Leemage / Selva ; **p. 96b** : Getty Images / Hulton Archive ; **p. 97h** : Getty Images / Time & Life Pictures / Dirck Halstead ; **p. 97b** : Getty Images / Keren Su ; **p. 98** : IISH, Amsterdam ; **p. 99** : AFP Photo / Xinhua / Li Qihua ; **p. 100h** : Getty Images / Time & Life Pictures / John Dominis ; **p. 100b** : Getty Images / Sovfoto ; **p. 102** : IISH, Amsterdam / Collection Stefan R. Landsberger / Li Kong'an ; **p. 103** : AFP Photo / Xinhua / Wang Jianmin ; **p. 104** : IISH, Amsterdam ; **p. 106** : IISH, Amsterdam / Collection Stefan R. Landsberger / Eagle Corp. of the Air Force, Nanjing ; **p. 107** : Shanghai 2010 ; **p. 108** : Sip. Press ; **p. 109bd** : Sip. Press / Boccon-Gibod ; **p. 109b** : AFP ; **p. 110** : Imagine China / AFP ; **p. 111** : Corbis / Jacques Langevin ; **p. 114** : IISH, Amsterdam / Collection Stefan R. Landsberger / Design Institute of Wuxi Light Industrial College ; **p. 116** : IISH, Amsterdam / Red Eagle Corp. of the Air Force, Nanjing.

Chapitre 5

P. 118 : Corbis / Bettmann ; **p. 119** : Corbis / VII / Alexandra Boulat ; **p. 121hg** : Bildarchiv Pisarek / akg-images ; **p. 121hd** : Mary Evans / Rue des Archives ; **p. 121bg** : Raphael Tarnowski / Gamma ; **p. 121bd** :

Mohamad Eslami / Gamma ; **p. 124h** : Corbis / Sygma / Thomas Hartwell ; **p. 124m** : Corbis / Wally McNamee ; **p. 124bg** : Akg-images / Ullstein Bild ; **p. 124bd** : Corbis / Sygma / Geneviève Chauvel ; **p. 125h** : Corbis / Eddie Adams ; **p. 125b** : Gamma-Rapho / François Lochon ; **p. 127** : Corbis / Sygma / Jacques Langevin ; **p. 129** : Getty Images / Hulton Archive / Central Press ; **p. 130** : Getty Images / Hulton Archive / Express Newspapers ; **p. 131** : Cornell Cap. © International Center of Photography / Magnum Photos ; **p. 132** : AFP Photo / Makaram Gad Alkareem ; **p. 133** : AFP Photo / Behrouz Mehri ; **p. 134** : Roger-Viollet / Françoise Demulder / Succession Demulder ; **p. 135** : AFP Photo / Wendy Sue Lamm ; **p. 136** : Raphael Tarnowski / Gamma ; **p. 137h** : Corbis / Eddie Adams ; **p. 137b** : Mohamad Eslami / Gamma ; **p. 138h** : Bildarchiv Pisarek / akg-images ; **p. 138b** : Corbis / Sygma / Thomas Hartwell ; **p. 139** : Corbis / Wally McNamee ; **p. 142g** : Reuters / Gary Hershorn ; **p. 142d** : Urba Images Server / J.-F. Fourmond.

Chapitre 6

P. 146 : Henri de Segonzac / *Paris Match* / Scoop ; **p. 147** : Reuters / Charles Platiau ; **p. 150h** : La Documentation française – Photo Jean-Marie Marcel ; **p. 150b** : Moisan © Adagp. Paris 2014 ; **p. 151h** : Wiaz 1981 ; **p. 151b** : La Documentation française – Photo Gisèle Freund ; **p. 153** : Groupe-Entité ; **p. 155h** : SNCF Médiathèque / Patrick Lévêque ; **p. 155b** : AFP Photo / Jean-Christophe Verhaegen ; **p. 156** : Archives régionales des Pays de la Loire [408PR89], 1990 – Archives Roger Boisseau ; **p. 157** : Musée du Louvre – Lens / H5 pour Claudine Colin Communication ; **p. 158** : Sip. Press / Paris-Jour ; **p. 159** : Kharbine-Tapabor / Coll. Dixmier. Jean Effel © Adagp. Paris 2014 ; **p. 160** : AFP Photo ; **p. 162** : Gamma-Rapho / Gilles Bassignac ; **p. 163** : Gamma-Rapho / William Stevens ; **p. 164h** : La Documentation française – Photo Jean-Marie Marcel ; **p. 164b** : AFP ; **p. 165h** : Leemage / Lee ; **p. 165b** : akg-images / Ullstein Bild ; **p. 166h** : La Documentation française – Photo Gisèle Freund ; **p. 166b** : Delalande Raymon / JDD Gamma ; **p. 172** : Leemage / Delius.

Chapitre 7

P. 174 : Akg-images / dp. ; **p. 175** : Chappatte dans *International Herald Tribune*. www.globecartoon.com ; **p. 178** : Commission européenne ; **p. 179h** : Gamma-Rapho / Patrick Piel ; **p. 179b** : *Le Soir* et Photopqr / *Quest France* / Daniel Fouray ; **p. 180g** : Monnaie de Paris ; **p. 180d** : Dieter Hanitzsch ; **p. 181** : Corbis / ep. / Yoan

Valat ; **p. 182** : d'après l'infographie des *Dernières Nouvelles d'Alsace* / Jean-Claude Kiefer et Stephen Reading, 10 avril 2005 ; **p. 184** : Stephff ; **p. 185** : Corbis / Demotix / Popicinio ; **p. 186** : Horst Haitzinger ; **p. 187** : CHAM / Sip. ; **p. 188b** : Marios Lolos / Xinhua Press / Corbis ; **p. 188h** : AFP Photo / John This ; **p. 189** : Chappatte dans *Le Temps*, Genève. www.globecartoon.com ; **p. 192** : APF Photo / Odd Andersen.

Chapitre 8

P. 196 : Corbis / Xinhua Press / Lan Hongguang ; **p. 197** : Reuters / Eric Gaillard ; **p. 200h** : AFP Photo / Stephen Jaffe ; **p. 200hm** : Photo12 / Alamy / B. Christopher ; **p. 200bm** : Photo12 / Alamy / Dean Shults ; **p. 200b** : Photo12 / Alamy / Brian Green ; **p. 201h** : Photo12 / Alamy / White House Photo ; **p. 201hm** : AFP Photo / Eric Feferberg ; **p. 201bm** : Corbis / Demotix / Chedly Ben Ibrahim ; **p. 201b** : Photo12 / Alamy / Islandstock ; **p. 202** : Sip. Press / AP / Sandro Campardo ; **p. 203** : *El Universal* DR ; **p. 205** : Iconovox / Samson ; **p. 207** : Reuters / Mike Hutchings ; **p. 209h** : Corbis / Steven Greaves ; **p. 209b** : AFP Photo / Boris Horvat ; **p. 211** : *El Universal* – DR ; **p. 212** : Sip. Press / AP / Sandro Campardo ; **p. 213** : Mix & Remix ; **p. 215** : Plantu.

Biographies

p. 218 (Arafat) : Corbis / Sygma / Thomas Hartwell ; **p. 218 (Ben Gourion)** : Bildarchiv Pisarek / akg-images ; **p. 218 (Ben Laden)** : Sip. Press / AAR ; **p. 218 (Chirac)** : Delalande Raymon / JDD Gamma ; **p. 218 (Cordier)** : Coll. part. ; **p. 218 (Delors)** : © CHAM / Sip. ; **p. 218 (Deng Xiaoping)** : Sip. Press / Boccon-Gibod ; **p. 218 (Gates)** : APF Photo / Getty Images ; **p. 218 (De Gaulle)** : Keystone France / Gamma-Rapho ; **p. 218 (Harbi)** : Ahmed Ferrah ; **p. 218 (Hussein)** : Corbis / Eddie Adams ; **p. 218 (Khomeini)** : Mohamad Eslami / Gamma ; **p. 218 (Klarsfeld)** : AFP Photo / Jacques Demarthon ; **p. 218 (Lamy)** : Sip. Press / AP / Sandro Campardo ; **p. 219 (Malraux)** : akg-images / Ullstein bild ; **p. 219 (Mao Zedong)** : Sip. Press ; **p. 219 (Mendès France)** : AFP ; **p. 219 (Mitterrand)** : La Documentation française / Gisèle Freund ; **p. 219 (Nasser)** : Raphael Tarnowski / Gamma ; **p. 219 (Obama)** : IAM / akg / World History Archive ; **p. 219 (Paxton)** : Serge Benhamou / Gamma ; **p. 219 (Rabin)** : Corbis / Wally McNamee ; **p. 219 (Roussel)** : Bruni Meya / akg-images ; **p. 219 (Stiglitz)** : *El Universal* – DR ; **p. 219 (Stora)** : Alain Denantes / Gamma ; **p. 219 (Truman)** : Heritage Images / Leemage ; **p. 219 (Van Rompuy)** : Marios Lolos / Xinhua Press / Corbis.

Les auteurs remercient **Julien Briand**, professeur d'histoire-géographie au lycée Martin-Luther-King à Bussy-Saint-Georges (77) ; **Mathieu Brocard**, professeur d'histoire-géographie au Lycée Claude-Gellée à Épinal (88) ; **Bertrand Saintot**, professeur d'histoire-géographie au Lycée Charles-de-Gaulle à Chaumont (52) ; **Jean-Christophe Victor**, chercheur au Laboratoire d'études politiques et cartographiques (LÉPAC) et concepteur du magazine de géopolitique *Le Dessous des Cartes* (Arte) et **David Yendt**, professeur d'histoire-géographie au Lycée René-Descartes à Saint-Genis-Laval (69) pour leurs relectures, leur aide et leurs conseils.

Maquette intérieure et couverture : **Frédéric Jely – Nicolas Balbo**

Mise en page : **Nicolas Balbo**

Édition : **Kerstin Benito**

Iconographie : **Anne Mensor, Geoffroy Mauzé**

Suivi éditorial : **Astrid Rogge**

Cartographie : **Romuald Belzacq** (Légendes Cartographie)

Infographie : **Beata Gierasimczyk** (Domino)

Stagiaire : **Julie Domenget-Turbot**

www.hachette-education.com

ISBN : 978-2-01-135615-4

© Hachette Livre 2014 – 43, quai de Grenelle, 75905 Paris cedex 15

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

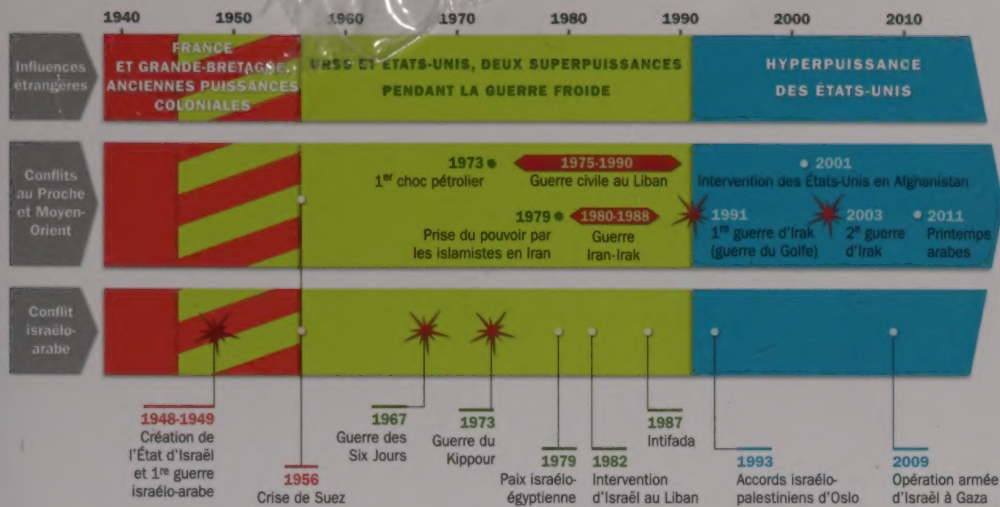
Achevé d'imprimer par «La Tipografica Varese S.p.A.» Dépôt légal : Avril 2014 - Edition 01 - Collection n° 25 - 13/5615/3



Hachette s'engage pour l'environnement en réduisant l'empreinte carbone de ses livres. Celle de cet exemplaire est de : 900 g éq. CO₂. Rendez-vous sur www.hachette-durable.fr

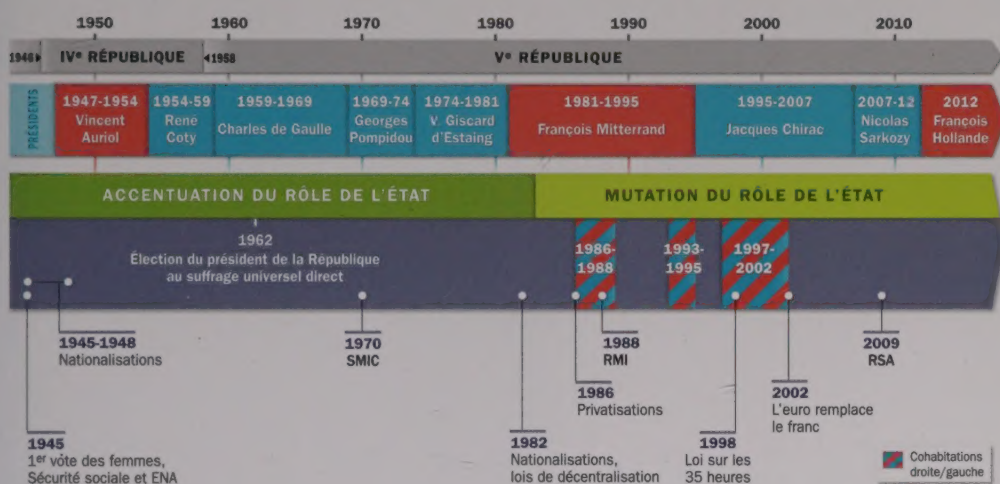
Le photocopillage, c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le photocopillage menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique et prive les auteurs d'une juste rémunération.

En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite.



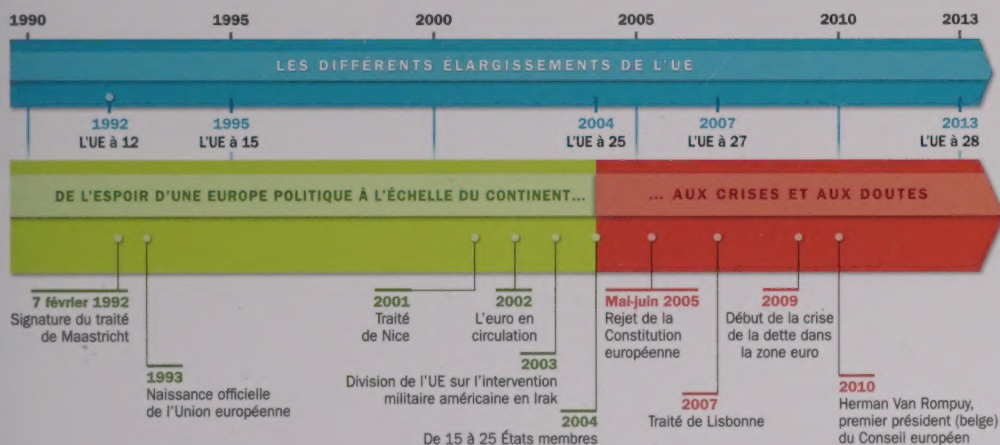
Chapitre 5

Le Proche et le Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale



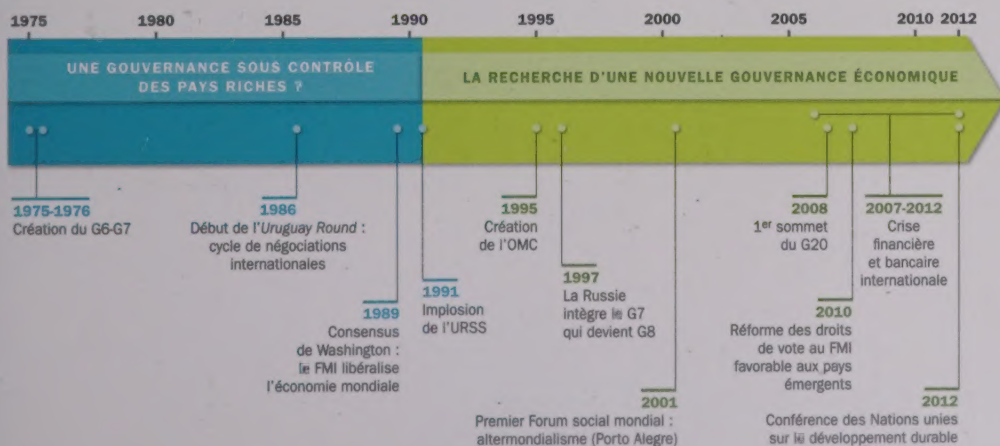
Chapitre 6

Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement, administration et opinion publique



Chapitre 7

Une gouvernance européenne depuis le traité de Maastricht



Chapitre 8

Une gouvernance économique mondiale depuis le sommet du G6 de 1975

HISTOIRE T^{le} S

Un manuel entièrement repensé pour prendre en compte les spécificités du nouveau programme de Terminale S et des épreuves du Baccalauréat.



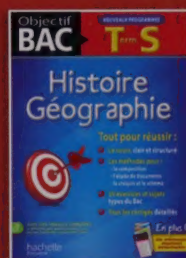
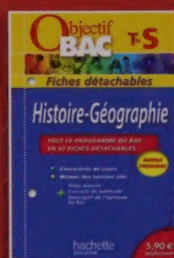
Le manuel est également disponible sur tablette.

Un manuel qui facilite les révisions

- Des **cours complets, structurés et accessibles**, avec des renvois systématiques aux **documents majeurs** du chapitre.
- Des **schémas de synthèse** simples et efficaces.

Un manuel axé sur la préparation au Baccalauréat

- Un **questionnement des études** axé sur les **capacités et méthodes** à mettre en œuvre pour les épreuves du Baccalauréat.
- Des pages **Prépa Bac** proposant des sujets guidés construits sur une **méthodologie progressive**.



Pour une révision pratique et efficace du Bac.

13 5615 3
ISBN : 978-2-01-135615-4



www.hachette-education.com

hachette
ÉDUCATION